

Catastrophes :
les chiffres de l'aide■ 4 milliards dégagés
en première urgence■ 12 milliards
de prêts bonifiés■ La forêt,
priorité de l'Etat■ Un soutien
exceptionnel aux
collectivités locales■ Le RPR juge le plan
gouvernemental
« insuffisant »Lire pages 12 et 13,
et notre éditorial page 17La bataille
de la justice

À LA DIFFÉRENCE de la plupart des membres de l'opposition, l'ancien garde des sceaux Pierre Méhaignerie annonce dans un point de vue au *Monde* : « Je voterai la réforme de la justice le 24 janvier. » Une prise de position d'autant plus spectaculaire que M. Méhaignerie est l'un des trois anciens ministres mis en cause dans le procès des comptes de l'ex-CDS dont le jugement est attendu le 23 février. Au RPR, Jean-Louis Debré accuse le gouvernement d'avoir « tout fait pour faire échouer » la réforme. Elisabeth Guigou, la garde des sceaux, répond que la droite, « en croyant s'opposer au gouvernement », s'opposerait « à la volonté des Français, du président de la République et des magistrats ».

Lire pages 8 et 16

La seconde vie
de la Salle Pleyel

CARLA-MARIA TARDITI

À DIX-SEPT ANS, elle dirigea l'Orchestre de Radio-France aux Invalides, à Paris, avant de devenir maître de chapelle au ministère de la défense. Aujourd'hui, Carla-Maria Tarditi dirige les destinées de la Salle Pleyel, dont son mari, Hubert Martigny, s'est porté acquéreur en 1998. Entretien.

Lire page 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

Paris : l'affrontement Chirac-Tiberi

● Le président de la République multiplie les pressions sur le maire de Paris ● Il veut que celui-ci renonce à se représenter au terme de son mandat ● M. Tiberi affirme au « Monde » qu'il « ne se laissera pas faire » ● Il répète qu'il n'est en rien mêlé aux « affaires » de la capitale

CONVAINCU que la droite, et en particulier le RPR, ne peut conserver la mairie de Paris si Jean Tiberi est son candidat, le président de la République tente de convaincre son successeur à l'Hôtel de ville de ne

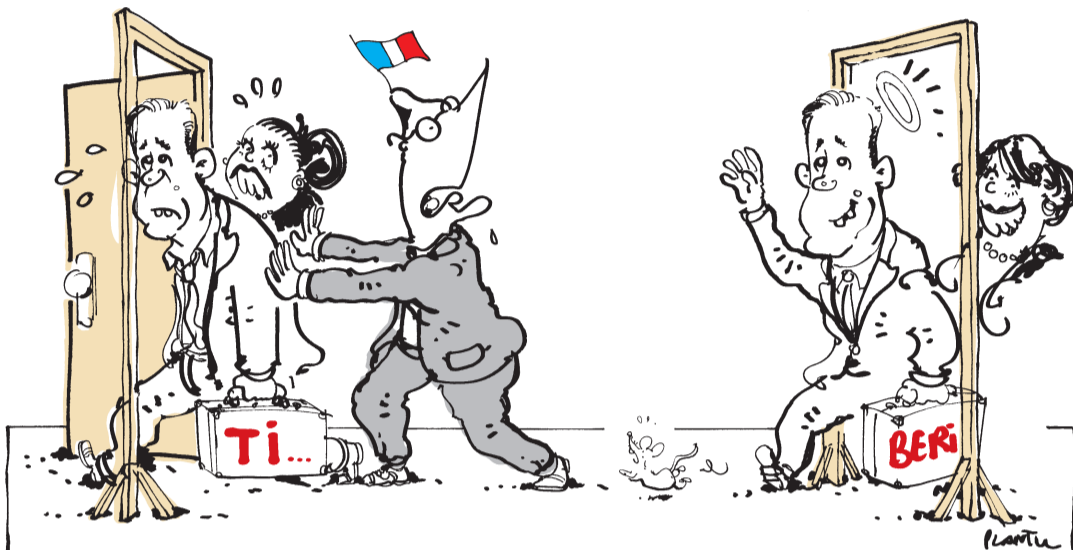
pas briguer un deuxième mandat. A l'Elysée, on estime en effet que les multiples procédures judiciaires mettant en cause le maire actuel ou son épouse constituent, pour la majorité municipale, un « préjudice

[qui n'est pas] rattrapable ». En dépit de ces pressions, M. Tiberi n'entend pas lâcher prise. Il nous a confié sa « détermination » à se représenter, ajoutant, comme une menace voilée : « Cette déterminacion est fondée sur ma filiation à tous égards ; je dis bien à tous égards. »

Evoquant Jacques Chirac, il souligne : « En 1994, lorsque les sondages étaient très mauvais pour moi, je l'ai soutenu. Nous n'étions pas nombreux à l'époque. » Il ajoute : « Pourquoi, alors que je traverse la même situation, lui ne me soutiendrait-il pas ? »

Mettant en avant à la fois le bilan de son action et sa fidélité au chef de l'Etat, il réclame la reconnaissance de son camp et refuse d'enviesager que M. Chirac puisse le « lâcher ». La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, qui souhaite régler, au début du printemps, le dossier des investitures municipales, est confrontée à un véritable casse-tête. Elle veut sonder les militants gaullistes avant de trancher. Parmi les candidats potentiels à la succession de Jean Tiberi, Françoise de Panafieu est jugée « trop tendre » par l'Elysée tandis que Philippe Séguin entend se poser en recours.

Lire pages 6 et 7



AUGUSTO PINOCHET

L'ex-dictateur
serait sénile

Lors du débat aux Communes, mercredi à Londres, qui a suivi l'annonce de la décision de libérer l'ancien dictateur chilien, le ministre de l'intérieur, Jack Straw, a fait l'union sacrée autour de sa position. Selon la presse britannique, le rapport médical sur lequel M. Straw s'est appuyé indique qu'Augusto Pinochet (photo), en plus de graves problèmes physiques, serait complètement sénile. A Santiago, la décision britannique a été accueillie dans une apparente indifférence.

p. 2-3

Les bureaucrates chinois ne doivent plus truquer les chiffres

PÉKIN
de notre correspondant

Cette fois, la résolution est prise : les autorités chinoises jurent que le compte sera bon. Alors qu'une suspicion irritée ou moqueuse entoure les chiffres publiés dans l'Empire du milieu, le gouvernement affiche en ce début d'année sa détermination à refondre le dispositif de collecte des statistiques. Objectif : en garantir la fiabilité. L'idée maîtresse de cette réforme, que la perspective d'une adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) rend pressante, est de court-circuiter les bureaucrates locaux, ces champions de la falsification.

Grâce aux possibilités offertes par Internet, le bureau national des statistiques sera connecté directement sur les comptes d'un échantillon de 5 000 entreprises industrielles et 3 000 sociétés immobilières. Et gare aux truqueurs ! Ils sont avertis que les additions joyeuses ou les extrapolations lyriques se paieront cher. A l'issue d'une conférence nationale des bureaux des statistiques, réunie lundi 10 janvier à Pékin, le « patron » de la statistique chinoise, Liu Hong, a annoncé qu'il s'emploiera « à identifier et à punir ceux qui abusent de leurs pouvoirs pour

tromper dans le but d'obtenir des avantages politiques ou financiers ».

L'intention est noble mais la tâche titanesque. Car la dérive des comptes est inscrite au cœur même du système bureaucratique chinois. A mesure que les rapports escladent les différents échelons de l'échafaudage (villages, cantons, municipalités, provinces, etc.), les calculateurs s'échauffent, les zéros s'enhardissent et les croissances s'accroissent. La tragique tartufferie du « grand bond en avant » (1958-1960), qui vit les cadres inventer des courbes de production exponentielles alors que la famine sévissait, demeure un pénible souvenir. Mais la transparence reste encore pour beaucoup un concept exotique.

Les bureaucrates continuent de triturer à leur aise l'arithmétique pour tirer gloire d'objectifs prétendument réalisés. Un exemple parmi d'autres, révélé par le magazine *Banyuetan* : un chef de village a annoncé une pêche miraculeuse de 12,5 tonnes de poisson dans des étangs asséchés depuis belle lurette. Au fil des strates, l'accumulation de ces fantaisies aboutit à des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) national gonflés. Ce processus a jeté

le doute sur la performance de l'année 1998. Le gouvernement avait fixé au clairon le cap de 8 %. Comme par hasard, et avant même que l'année se conclue, toutes les provinces chinoises affichaient de superbes taux excédant les 8 %.

Toutes sauf une : le Xinjiang, la lointaine province musulmane de l'extrême-ouest, qui reconnu un « modeste » 7,3 %, mais dont la sobriété statistique lui valut les hommages d'une presse nationale de plus en plus critique à l'encontre de toutes ces manipulations locales.

De l'avis des plus fins experts de l'économie chinoise, il faut toujours sagement défalquer autour de 2 points – voire 3 points, selon les plus sceptiques – au taux de croissance officiel pour approcher de la vérité. L'estimation de 7,1 % pour l'année 1999 se ramènerait ainsi (au mieux) à 5 %. La réforme en cours devrait éviter de soustraire là où les coquins additionnent, ce qui rendra l'analyse de l'économie chinoise plus rigoureuse mais aussi plus ennuyeuse : la découverte des étangs fictifs n'était pas dénuée de charme.

Frédéric Bobin



TÉMOIGNAGE

Prison de la
Santé : l'horreur

A Paris, la prison de la Santé est un lieu d'horreurs quotidiennes : cellules de dix mètres carrés pour trois ou quatre détenus, viols fréquents, rats, cafards, vermine... Zone de quasi-non-droit, dans la France du XXI^e siècle, la prison, ici, brise et avilit. Veronique Vasseur (photo), médecin-chef de l'établissement, témoigne dans un livre à paraître aux Editions du Cherche Midi. Le *Monde* en publie des extraits. p. 14-15



CARLA-MARIA TARDITI

À DIX-SEPT ANS, elle dirigea l'Orchestre de Radio-France aux Invalides, à Paris, avant de devenir maître de chapelle au ministère de la défense. Aujourd'hui, Carla-Maria Tarditi dirige les destinées de la Salle Pleyel, dont son mari, Hubert Martigny, s'est porté acquéreur en 1998. Entretien.

Lire page 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

Le Monde
de l'éducationAu sommaire
du numéro
de janvier

Dossier : la responsabilité des enseignants
Justice-école : le face-à-face.
L'obligation de réussite scolaire.
Que faire face à la violence, la drogue et l'alcool ?

- Entretien avec Yves Coppens.
- L'amour profs-élèves.
- Cholet : quand l'école dynamise l'entreprise.
- Pédagogie : l'économie de l'éducation.
- Université de Limoges : la culture populaire réhabilitée.
- Guide culture.
- Petites annonces.

Chez votre
marchand
de journaux
30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant

Le patronat au centre
du jeu social

LE DÉBAT social français a pris, depuis l'automne, une étrange tournure. Ce ne sont pas les grandes confédérations syndicales qui l'animent ; ce n'est pas même le gouvernement qui l'organise ; non, c'est le patronat ou plus précisément le Medef qui l'impulse. Alors que, durant des lustres, les pouvoirs publics ont le plus souvent imposé leur calendrier, tout se passe, maintenant, comme si l'épicentre de la vie sociale du pays s'était soudainement déplacé. Il ne se situe plus à Matignon ou au ministère de l'emploi, mais avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, au siège du patronat.

C'est donc, en apparence, le Medef qui est le maître du jeu. C'est lui qui consulte, qui reçoit les uns après les autres les principaux dirigeants des grandes centrales. C'est lui encore qui a fixé l'ordre du jour de cette grande concertation d'un genre totalement inédit : la définition d'une nouvelle « Constitution sociale », pour parler clair, de nouvelles règles sociales plus libérales, plus recentrées sur l'entreprise. C'est lui, enfin, qui a fixé les échéances : après une phase de consultation, le 18 janvier, il dira donc si, oui ou non, il accepte de continuer de participer à la ges-

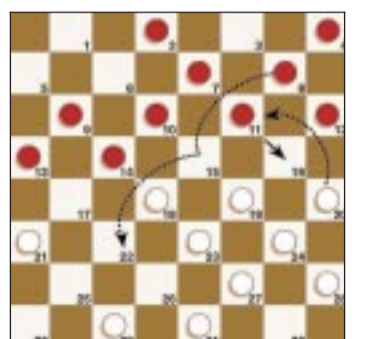
tion des régimes de protection sociale.

Bref, le Medef, dont la représentativité n'est pourtant guère plus convaincante que celle de nombreux syndicats, s'est mis au centre du jeu social, et personne ne lui dispute cette préention. Etat comme confédérations apparaissent même à sa remorque, attendant qu'il ait définitivement fait connaître sa stratégie pour arrêter la leur. Le chef de l'Etat, lui, a même pris les devants, annonçant par avance qu'il était disposé, si un nouveau contrat social prenait forme, à en tirer les conséquences institutionnelles.

Observant cet étonnant ballet, on ne peut s'empêcher de s'interroger : le rapport de forces serait-il tellement à l'avantage du patronat qu'il puisse mener par le bout du nez tous les autres acteurs de la vie sociale ? Pourquoi la puissance publique n'essaie-t-elle pas, à tout le moins, de reprendre la main, en défendant sa propre conception des relations sociales, au lieu de se réfugier dans un invraisemblable mutisme ?

Laurent Mauduit

Lire la suite page 17



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Darwin joue
aux dames

La théorie de l'évolution séduit les spécialistes en intelligence artificielle. A l'aide d'ordinateurs, ils sélectionnent les logiciels et les robots les plus aptes. Au fil des générations, des comportements évolués apparaissent. Un réseau neuronal a ainsi « hérité » d'un niveau très honorable au jeu de dames. *Nature*, *El Pais* et *Le Monde* présentent ce phénomène d'« évolution artificielle ».

p. 25

International	2	Aujourd'hui	25
France	6	Jeu-concours	26
Société	10	Météorologie	27
Régions	12	Jeux	27
Horizons	14	Culture	29
Carnet	18	Guide culturel	31
Entreprises	19	Kiosque	32
Communication	21	Abonnements	32
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	33



CHILI La décision du gouvernement britannique d'envisager la libération du général Pinochet pour raisons médicales a été accueillie, mercredi 12 janvier, avec prudence

dans la capitale chilienne, où les autorités n'excluent pas un rebondissement de dernière minute qui pourrait empêcher son retour au Chili. ● **LES CANDIDATS** au second tour de l'élec-

tion présidentielle, fixée dimanche, le socialiste Ricardo Lagos et le candidat de droite Joaquín Lavín, ont assuré que cette annonce du ministre de l'intérieur britannique n'aurait aucune

incidence sur l'issue du scrutin. ● **LE CHEF DE L'ÉTAT** chilien, Eduardo Frei, a réaffirmé qu'après son retour l'ancien dictateur sera poursuivi par les tribunaux chiliens. Au palais de jus-

stice, les magistrats chargés d'instruire les plaintes déposées par les familles des victimes, dont le juge Guzmán, assurent eux aussi « que la justice chilienne va suivre son cours ».

La justice chilienne attend le général Augusto Pinochet

Depuis l'arrestation de l'ancien dictateur il y a quinze mois à Londres, les magistrats chargés des plaintes déposées par les familles des victimes ont progressé dans l'instruction de leurs dossiers. Et l'immunité dont jouissaient les forces armées depuis vingt-six ans n'est plus en vigueur

BUENOS AIRES
de notre correspondante régionale

Alors que l'éventuel retour au pays du général Augusto Pinochet divise à nouveau de façon passionnée la société chilienne, c'est avec sérénité que le juge Juan Guzmán Tapia attend le vieux dictateur. Chargé d'instruire les 55 plaintes qui ont été déposées contre Augusto Pinochet par les familles des victimes de la dictature, ce magistrat de 60 ans est surnommé le « Garçon chilien », du nom du magistrat espagnol qui a obtenu l'arrestation du général le 16 octobre 1998 à Londres. Il affirme que « la justice chilienne va suivre son cours ». La répression pendant les années de la dictature militaire (1973-1990) a fait plus de 3 000 victimes, dont 1 198 disparus.

Passionné par le dossier Pinochet, flanqué en permanence de gardes du corps, ce juge franco-phon, qui a étudié la philosophie du droit à la Sorbonne et qui a joué, avec sa femme française, un petit rôle dans le film *L'Aveu* de Costas Gravas, est convaincu, que sur le plan juridique, toutes les conditions sont réunies au Chili pour lui permettre d'interroger personnellement et « face à face » l'ancien dictateur. Inutile de chercher à connaître les idées politiques du juge Guzmán. Fils de poète, épris d'archéologie, fuyant

les journalistes, sa passion est la justice. Juger Pinochet n'est pas pour lui une affaire personnelle. « C'est une nécessité sociale au Chili », dit-il modestement.

Les déclarations de témoins et les expertises qu'il a pratiquées depuis près de deux ans, avant même l'arrestation d'Augusto Pinochet, lui ont permis d'envoyer à Londres, en novembre, un long questionnaire auquel le vieux caudillo devait répondre en tant que principal inculpé de crimes commis contre les droits de l'homme. Mais l'ancien dictateur s'y est soustrait, invoquant sa condition d'« otage politique de la Grande-Bretagne » et sa « mauvaise santé ».

« S'il rentre à Santiago, précise le juge Guzmán, la loi chilienne ne prend pas en compte les raisons humanitaires » invoquées par le ministre de l'intérieur britannique, Jack Straw, selon lesquelles Augusto Pinochet est trop vieux et trop malade pour affronter un tribunal. « S'il refuse de répondre, il perd la possibilité de se défendre des crimes dont il est accusé. »

DÉLITS IMPRESCRIPTIBLES

Le juge Guzmán n'est pas seul. Depuis l'arrestation, à Londres, il y a quinze mois, de l'ancien dictateur, la justice chilienne est sortie de sa torpeur. D'autres magistrats ont également avancé dans leurs enquêtes. C'est le cas de Sergio

Munoz Gajardo qui instruit le dossier du syndicaliste Tucapel Jiménez, assassiné le 25 février 1982, mais aussi de Milton Juica qui est chargé d'éclaircir « l'opération Albania » au cours de laquelle sept militants de gauche ont été tués en juin 1987.

Depuis plus d'un an, malgré le

Eduardo Frei : le général sera jugé au Chili s'il est libéré

Le président chilien, Eduardo Frei, a assuré mercredi 12 janvier à Santiago que le général Augusto Pinochet serait poursuivi devant les tribunaux chiliens, s'il est libéré par la Grande-Bretagne et revient au Chili, pour les atteintes aux droits de l'homme commises pendant son régime. « Ce sont les tribunaux de justice de notre pays qui doivent se prononcer » sur les plaintes déposées au Chili contre l'ex-dictateur pour des crimes et des atteintes aux droits de l'homme commis durant son régime, a affirmé le président chilien dans une intervention télévisée.

Les juges chiliens « disposent de l'indépendance et de la faculté nécessaires » pour mener à bien de tels procès, a ajouté le chef de l'Etat. « Mon gouvernement a accompli son travail. Nous avons défendu le droit à résoudre nos problèmes au Chili et à ne pas permettre que d'autres les résolvent en notre nom », a ajouté le président Frei.

mecontentement et les pressions militaires, des dizaines d'officiers et d'anciens agents de la police secrète d'Augusto Pinochet ont été arrêtés. L'impunité dont jouissaient depuis vingt-six ans les forces armées s'est effondrée. La loi d'amnistie, imposée par le caudillo en 1978, afin de soustraire les militaires à toute poursuite judiciaire pour les crimes commis entre 1973 et 1978, a été ébranlée.

Le jorité des Chiliens veulent connaître la vérité sur les années de plomb et souhaitent que justice soit faite.

Cela explique les efforts du candidat de droite à la présidentielle, Joaquín Lavín, pour prendre ses distances avec l'ancien dictateur et avoir les coudées libres pour ses aspirations à la présidence. En mars 1999, il déclarait que « Pinochet faisait partie du passé ». En

octobre, il a même ajouté qu'Augusto Pinochet devait être jugé. Un geste qui lui a permis de gagner des électeurs, qui auraient pu être effrayés par son passé de fonctionnaire pinochétiste, et qui explique en partie l'inattendu match nul du premier tour des élections présidentielles le 12 décembre.

De son côté, le leader socialiste Ricardo Lagos a réaffirmé, le 11 janvier, que, si Pinochet rentrait au Chili, il devrait être jugé. Le président démocrate-chrétien, Eduardo Frei, a également assuré, mercredi 12 janvier, que le général Pinochet serait poursuivi devant les tribunaux chiliens, s'il est libéré par la Grande-Bretagne et revient au Chili, pour les atteintes aux droits de l'homme commises pendant son régime.

Reste à savoir ce que fera l'ancien homme fort du Chili, qui gouverna le pays d'une main de fer pendant dix-sept ans, s'il rentre à Santiago ? En contrepartie de la compassion britannique, Pinochet va-t-il se retirer volontairement de la scène publique, abandonner son poste de sénateur à vie et garder le silence ?

Le désir de beaucoup de politiciens et d'hommes d'affaires d'en finir, une bonne fois pour toute, avec les fantômes du passé, pourrait dépendre des résultats du scrutin du dimanche 16 janvier. Si Joaquín Lavín l'emporte, les parti-

sans les plus fanatiques de l'ancien dictateur auront une marge de manœuvre plus grande pour revendiquer le rôle historique de leur « chef naturel » et tenter d'enlever la justice. Si Ricardo Lagos est élu, il devra en revanche tenir compte des revendications de vérité et de justice de nombreux Chiliens, du Parti communiste et des organisations de défense des droits de l'homme.

« AFFECTION » DURABLE

Au palais de justice de Santiago, on reconnaît toutefois que, quel que soit le futur président de la République, il sera difficile de faire accepter l'idée d'un procès Pinochet aux chefs des forces armées qui vouent une « affection » durable à celui qui fut leur chef pendant un quart de siècle. Le juge Guzmán souligne, pour sa part, que pour que Pinochet puisse être jugé, il faut que la Cour suprême de justice lui retire l'immunité dont il jouit en tant que sénateur à vie.

Cette demande de destitution pourrait-elle être acceptée par le tribunal suprême ? Même si la majorité de ses membres n'est plus dévouée à l'ancien dictateur comme par le passé, il s'agit d'un processus long et compliqué, alors que Pinochet est âgé de 84 ans et fort malade, selon son entourage et les médecins britanniques.

Christine Legrand

L'embarras des deux candidats à l'élection présidentielle

BUENOS AIRES
de notre correspondante régionale

Le retour probable et rapide au Chili du général Augusto Pinochet a eu le même effet que l'apparition d'un fantôme provoquant une stupeur et une paralysie qui expliquent le silence des hommes politiques, mardi 11 janvier, quand a été connue la décision de Londres.

Mercredi, le leader socialiste Ricardo Lagos, représentant la Concertation démocratique au pouvoir, et Joaquín Lavín, le candidat de la droite, arrivés en tête au premier tour du 12 décembre, coude à coude, avec respectivement 47,96 % et 47,52 % des voix, se sont empressés d'affirmer que la décision britannique n'affecterait pas la campagne électorale, qui se termine jeudi soir.

ANALYSES DIVERGENTES

Ricardo Lagos estime que l'éventuelle libération de l'ancien dictateur n'aura pas d'effet sur le scrutin, la situation de Pinochet ne suscitant, selon lui, aucun intérêt chez la majorité des Chiliens. Son rival, Joaquín Lavín, est d'accord sur ce point. L'ancien fonctionnaire de la dictature estime que l'affaire Pinochet n'a rien à voir avec le fait de choisir entre « deux candidats, celui le mieux à même de résoudre les problèmes des Chiliens ».

Le thème Pinochet a en effet été absent de la campagne électorale. Mais l'annonce de Londres, à la veille du second tour, pourrait, selon certains analystes, affaiblir la Concertation démocratique. Les 400 000 électeurs du Parti communiste et les membres des associations des droits de l'homme pourraient s'abstenir en signe de réprobation face aux efforts déployés par le gouvernement de centre-gauche pour obtenir la libération de Pinochet.

D'autres analystes estiment, en revanche, que la situation s'est compliquée pour Joaquín Lavín, qui doit conserver son électorat pinochétiste mais aussi tous ceux qui, sans être des partisans de l'ancien dictateur, ont été séduits par son discours démagogique d'« homme nouveau » n'ayant rien à voir avec le passé.

Un faux pas, un mot de trop, et chaque candidat risque de perdre des votes qui seront décisifs dimanche. Contrairement à ce qui s'est passé lors de la clôture du premier tour de scrutin, MM. Lagos et Lavín ont renoncé à organiser des rassemblements massifs dans la capitale, Santiago, avant le second tour. Aucun sondage n'a été diffusé. Avant le premier tour, les principaux instituts de sondage s'étaient trompés en prédisant la victoire de Ricardo Lagos.

Ch. L.

A Santiago, l'heure n'est pas à l'émeute

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

Combien sont-ils, ces manifestants anti-Pinochet ? Cinquante, peut-être soixante. La plupart sont des femmes. Vaillent que vaillent, par-delà les querelles juridiques et les

REPORTAGE

L'objectif des diverses associations reste d'obtenir un procès en Espagne

subtilités diplomatiques, elles poursuivent leur « combat » au nom d'un enfant, d'un frère ou d'un mari victime de la dictature. Alignées derrière leurs trois banderoles, elles forment un groupe dérisoire et émouvant à la fois. Un groupe qui crie, brandit des pancartes, reprend sans cesse les mêmes slogans. Il est question de « justice », de « vérité » et d'un

« assassin » nommé Augusto Pinochet.

Au lendemain du diagnostic contesté des médecins britanniques estimant M. Pinochet incapable de subir un procès, le groupe a choisi de se rassembler place de la Constitution, face à la Moneda, le palais présidentiel pris d'assaut par les putschistes le 11 septembre 1973. Bien sûr, les temps ont changé, les militaires ne sont plus au pouvoir, mais cette bâtisse austère demeure, aux yeux des opposants, le symbole des années noires. Même si les manifestants reprochent au gouvernement actuel d'avoir tout fait pour aider l'ex-dictateur depuis son arrestation à Londres en octobre 1998, l'heure n'est pas à l'émeute. Devant l'entrée principale de la Moneda, les soldats font bonne garde sans grande difficulté. Plus loin, une dizaine de carabiniers en tenue se chargent de contenir la petite troupe en formant une sorte de barrage. Ils n'ont ni matraques ni boucliers, ustensiles superflus face à ces femmes en robes à fleurs, pour la plupart en âge d'être grands-mères.

Certains carabiniers prennent tout de même des notes, comme s'ils voulaient porter noir sur blanc, pour quelque service de renseignement, tous les détails de l'étonnant tableau : sous le soleil de midi, à l'heure où les employés de bureau vont déjeuner, une soixantaine de Mère Courage, et presque autant de journalistes, s'agitent en comité restreint. Elles hurlent : « Non à l'impunité, le Chili lutte pour sa dignité ! » Les caméras filment. Elles enchaînent : « Non à l'amnistie. Le sang des nôtres ne peut se négocier ! » Les caméras filment encore. Les carabiniers, eux, noircissent leurs carnets. Quant à la ville, bruyante et pressée, elle vit sa vie dans une apparente indifférence.

« Il ne faut pas se fier au nombre de personnes présentes, assure cependant un jeune socialiste. Ces associations ont un poids moral important dans le pays, l'opinion est sensible à leurs actions. » Des « actions » tant de fois répétées qu'elles tiennent du rituel. Une fois rassemblés, on sort les petits panneaux de bois où s'affiche le portrait de tel ou telle victime : Julio Oliva, vingt-quatre ans, exécuté en 1984 ; Nadia Fuentes Concha, treize ans, exécutée en 1986 ; et Miguel Angel

Díaz, un étudiant ; et Luis Contreras Escamilla, un militant socialiste... Tous morts, ou portés disparus.

Les anciens prisonniers politiques sont là, eux aussi. Ils racontent les coups, les tortures, les décharges électriques sur les sommiers en feraille auxquels les tortionnaires les attachaient. Leur association revendique environ 1 200 adhérents dans l'ensemble du pays. Nombre d'entre eux ont connu l'exil après la prison. C'est le cas d'Amelia Negron, membre de la direction nationale de cet organisme, qui a vécu en France après avoir été incarcérée au Chili de 1975 et 1976. « En France, souligne cette militante de gauche, les anciens collaborateurs des nazis ont été jugés, même vieux et malades. »

MÉDIAS « AUX ORDRES »

Selon M^{me} Negron, la faible mobilisation de mercredi s'explique en partie par le fait que les médias locaux, « aux ordres du pouvoir », donnent peu d'écho à leurs initiatives et que les ex-prisonniers sont considérés comme des marginaux, privés de leurs droits de citoyens. D'autres manifestations, si modestes soient-elles, sont prévues dans les jours à venir, à commencer par une veillée devant un bâtiment connu pour avoir été un lieu de torture.

L'objectif immédiat des diverses associations est d'obtenir, malgré les derniers développements britanniques, un procès en Espagne. Si tel n'était pas le cas, la question se poserait d'un procès du général au Chili. Selon Genaro Cuadros, chef de file des jeunes socialistes, le gouvernement doit « mettre autant d'énergie à organiser un procès qu'il en a développé à faire revenir Pinochet ».

« La démocratie ne sera pas solide ici tant que justice ne sera pas faite », assure Juana Aguilera, condamnée à cent jours de détention en 1984, mais qui a finalement passé quatre ans en prison. Le docteur Paz Rojas, vice-présidente du Codepu, l'une des principales organisations du pays en matière de droits de l'homme, persiste, quant à elle, à croire en une solution externe. Elle suggère de créer une commission médicale internationale chargée d'examiner l'ex-dictateur en toute indépendance.

Philippe Broussard

Entrée libre

Journées portes ouvertes
Du vendredi 14 au lundi 17 janvier 2000

Nouvelle Polo. Vous aurez peut-être du mal à la reconnaître

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Le parti du président du conseil italien à la recherche d’une nouvelle identité

Les Démocrates de gauche veulent être le « fer de lance » des réformistes

Le Parti démocratique de gauche, né de la disparition du Parti communiste italien (PCI) à Rimini, en février 1991, va changer de nom, lors du

congrès qui s’est ouvert, jeudi 13 janvier à Turin. Les délégués vont approuver l’appellation plus simple « Démocrates de gauche », et le mouve-

ment se dotera de nouveaux statuts. Son dirigeant, Massimo D’Alema, prépare ainsi les élections générales prévues pour 2001.

plus proche mais également son devenir. Telle est bien la question de fond de ce grand rassemblement qui symboliquement a lieu au Lingotto, siège des anciennes usines Fiat et théâtre de la lutte ouvrière. Et pourtant l’ancien Parti communiste italien, qui fut jadis le plus puissant d’Europe occidentale, s’est depuis longtemps débarrassé de tous ses oripeaux marxistes, de la faucille et du marteau comme du rouge de ses drapeaux, pour adopter comme emblème le chêne au pied duquel pousse une rose. La couleur dominante de la salle sera le bleu (le bleu de l’Europe), à l’exception du slogan, en anglais, tracé en rouge : « *I care* » (que l’on pourrait traduire par : « Comptez sur moi »).

UNE « MAISON COMMUNE »

Ce mot d’ordre, trouvaille du très américaniste Walter Veltroni, secrétaire du PDS, a déjà beaucoup fait parler de lui. En dehors du fait qu’il risque de ne pas être compris par la majorité des Italiens, il résonne aux yeux de beaucoup comme une trahison des racines, et d’un modernisme depuis longtemps dépassé outre-Atlantique.

Il se veut néanmoins le nouveau fer de lance des réformistes, comme se définissent désormais les héritiers d’Antonio Gramsci, autour de la formule : « *La nouvelle gauche est arrivée.* » Car il s’agit effectivement d’un nouveau parti, qui s’appellera désormais les Dé-

mocrates de gauche (DS). Et ce congrès sera un congrès fondateur, le premier congrès national des Démocrates de gauche, avec adoption de nouveaux statuts, pour un nouveau départ. Ce n’est pas vraiment une surprise. Lors des états généraux de la gauche, en février 1998, à Florence, il avait été décidé de créer, dans l’intervalle d’un an, une « maison commune » de la gauche, à laquelle pourraient se joindre les autres forces progressistes non communistes et dans laquelle le PDS se dissoudrait. L’objectif n’a pas été atteint, mais le nom choisi à l’époque est resté. Le PDS, né de la disparition du PCI au congrès de Rimini en février 1991, a donc vécu. La mutation vers la social-démocratie opérée lors du deuxième congrès de Rome, en février 1997, a aujourd’hui abouti à un nouveau mot d’ordre : « *Les réformistes ensemble pour la solidarité, les libertés, les opportunités.* » Reste toutefois à savoir ce que cette formule recouvre de façon concrète et de quel contenu les 2 800 congressistes habilleront le nouveau-né.

En ce qui concerne les structures de ce dorénavant lointain successeur du PCI, le congrès ne réserve pas de surprise. Walter Veltroni, actuel secrétaire, sera réélu puisque sa motion a obtenu près de 80 % des suffrages lors des congrès régionaux. La contestation de la frange plus radicale du parti n’aura pas de conséquences, mais

elle a bien l’intention de se faire entendre. Massimo D’Alema se fera pour sa part réélire au poste de président. Ces questions techniques devraient être réglées dès le premier jour. L’enjeu des débats est ailleurs.

ESPRIT PERDU

Depuis la victoire de la gauche aux élections d’avril 1996, les DS ne cessent de perdre du terrain. Ils sont passés de 21,1 % à 17,3 % aux élections européennes de juin 1999, loin derrière le parti de Silvio Berlusconi avec 25,2 %. Il s’agit donc non seulement de trouver un nouveau souffle mais aussi de remonter la pente.

La question est surtout de savoir comment ressouder la coalition de centre-gauche qui a permis la victoire historique d’il y a presque quatre ans ? Comment faut-il procéder pour retrouver « *l’esprit de L’Olivier* », du nom de ce rassemblement emmené par Romano Prodi ? Aujourd’hui, cette force apparaît divisée et en plein désarroi. Des voix commencent à s’élever, au sein même du gouvernement, pour se demander si Massimo D’Alema est l’homme qu’il faut pour mener les prochaines batailles. La réponse ne sera pas connue dimanche soir. Mais le congrès de Turin sera incontestablement une bonne prise de température dont les indications seront à méditer.

Michel Bôle-Richard

Quatre femmes et un homme briguent la présidence en Finlande

HELSINKI

de notre envoyé spécial

Les récits très intimes de l’une sont devenus un best-seller ; la deuxième vit en concubinage et a une fille d’une relation précédente ; la troisième est grand-mère de neuf petits-enfants et la dernière donnait des cours de cuisine végétarienne. A propos des quatre femmes briguant la présidence de la République finlandaise, il aura beaucoup été question de leur vie privée et de détails mineurs de leur curriculum vitae, au cours de la campagne électorale précédant le premier tour, dimanche 16 janvier.

Est-ce pour les différencier que les médias se sont penchés sur leurs habitudes et inclinations domestiques ? D’aucuns répondent qu’il fallait en passer par là, les programmes des candidates n’étant pas réellement dissemblables. Les partis qu’elles représentent ne siègent-ils pas tous au sein de la large coalition gouvernementale, allant des écologistes aux conservateurs en passant par les sociaux-démocrates du premier ministre, Paavo Lipponen ? Les candidates, ainsi que leur principal rival masculin, se sont volontiers prêtées à ce genre d’exercice, participant, avec ou sans leur moitié, à des émissions télévisées où l’on ap-

prit davantage sur leurs plats préférés que sur leurs priorités en cas de victoire au second tour, le 6 février. Certains voient là le résultat de la limitation des pouvoirs du futur président. A partir du 1^{er} mars, la Constitution réformée rognera encore un peu plus ses prérogatives en matière de politique intérieure. L’adhésion du pays à l’Union européenne (UE), en 1995, avait déjà contribué à réduire le principal champ d’action du président – la politique étrangère – au profit du premier ministre. Toutefois, les deux plus hauts personnages de l’Etat continuent de participer ensemble aux conseils européens.

Cette perte d’influence, disent les mauvaises langues, expliquerait la profusion de candidatures féminines. En 1994, il n’y en avait qu’une : celle d’Elisabeth Rehn. L’ex-ministre de la défense n’avait échoué que de peu au second tour, face à Martti Ahtisaari, un diplomate de carrière portant les couleurs des sociaux-démocrates et qui ne se représente pas. Cette année, M^{me} Rehn – la grand-mère – n’a plus le monopole du vote féminin. Après un départ en fanfare, elle est créditée aujourd’hui de moins de 10 % des voix. Ses propos en faveur d’une adhésion du pays – non allié

militairement – à l’OTAN lui ont sans doute coûté cher, car la majorité de la population reste attachée à la neutralité.

Plus radieuse apparaît Riitta Uosukainen. Première femme à présider le Parlement, cette ancienne professeur de finnois se bat sur le même terrain que M^{me} Rehn, à droite de l’échiquier.

En tête des sondages, le héraut des valeurs familiales

Visiblement consciente de son manque d’expérience en matière de politique étrangère, elle a misé sur sa personnalité, naturelle et pleine d’allant : l’auteur du best-seller épique de récits sur ses ébats sexuels avec son mari, c’est elle ! Mais cette quinquagénaire semble devoir pâtir, à la longue, de ses formules assez générales et vagues, et de son ambition à devenir la « *mère spirituelle* » des Finlandais, qui n’en demandent peut-être pas tant.

Heidi Hautala, la candidate des Verts, tendance réaliste, ne bénéficie de l’estime de bon nombre

d’électeurs. Ceux-ci devraient plutôt donner leurs voix à celle qui est la mieux placée avant le premier tour, la rouquine social-démocrate Tarja Halonen. Son action à la tête du ministère des affaires étrangères et la façon plus qu’honorable dont la Finlande s’est acquittée de la présidence tournante de l’UE au second semestre 1999 joue en sa faveur. Sa non-appartenance à l’Eglise luthérienne, son concubinage, son engagement pour les droits des homosexuels et sa réputation « rouge » passent mal toutefois dans une certaine Finlande traditionnelle et rurale.

Le champion de ces électeurs-là ne pouvait être qu’un homme. Esko Aho caracole en tête des sondages, avec 36 % des intentions de vote. Chef du Parti centriste (ex-agrarien), cet ancien premier ministre de quarante-cinq ans, qui se morfond dans l’opposition, se profile comme le héraut des valeurs familiales. Jouant jusqu’à présent sur du velours face à ces dames, il est pratiquement assuré d’être présent au deuxième tour de scrutin, mais il lui faudra alors « *bagarrer* » davantage pour convaincre une majorité d’électeurs et succéder à M. Ahtisaari.

Antoine Jacob

Les homosexuels autorisés à servir dans l’armée britannique

LONDRES. Le gouvernement britannique a levé, mercredi 12 janvier, l’interdiction faite aux homosexuels de servir dans les armées, malgré l’opposition de la hiérarchie militaire. Il se met ainsi en conformité avec un récent jugement de la Cour européenne des droits de l’homme, à Strasbourg, qui s’est prononcée en septembre 1999 en faveur de la fin de toute discrimination d’ordre sexuel et qui avait condamné Londres pour avoir exclu de l’armée quatre homosexuels. Un nouveau règlement interne aux armées britanniques stipulera, en effet, que les soldats en activité ou les recrues potentielles ne seront plus radiés « *en raison de leur sexualité, qui relève essentiellement de la sphère privée* ». Néanmoins, ce code de conduite, soucieux de maintenir « *la cohésion du groupe* » et « *l’efficacité de l’armée* », bannit « *tout signe d’affection en public* », tant pour les homosexuels que pour les hétérosexuels. – *(AFP, Reuters)*

Le voyage du pape en Terre sainte commencera en Jordanie

ROME. Le Vatican a annoncé officiellement, mercredi 12 janvier, le programme de la visite de Jean Paul II en Terre sainte du lundi 20 au dimanche 26 mars. Elle commencera en Jordanie au monastère du mont Nebo, près d’Amman, d’où Moïse aurait aperçu la Terre promise, et dans la capitale. Elle se poursuivra à Bethléem dans les territoires palestiniens, puis à Jérusalem et enfin en Galilée, à la basilique de l’Annonciation de Nazareth et au mont des Béatitudes. Jean Paul II devrait rencontrer à Jérusalem les chefs des Eglises de Terre sainte, puis les autorités juives et musulmanes, après une visite au Mur des lamentations et à la mosquée El Aqsa. Des entretiens sont enfin prévus avec le président Ezer Weizman et le premier ministre Ehoud Barak d’Israël, ainsi qu’avec Yasser Arafat, président palestinien. Par ailleurs, indépendamment de cette visite, le pape pourrait se rendre brièvement, à la fin de février, au monastère grec orthodoxe de Sainte-Catherine, au pied du mont Sinaï.

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : la Cour constitutionnelle allemande a rejeté,** mercredi 12 janvier, un recours en référé du dernier chef de l’Etat de la RDA, Egon Krenz, contre sa condamnation à six ans et demi de prison pour homicides sur la frontière interallemande. Egon Krenz devait se constituer prisonnier, jeudi, selon son avocat. – *(AFP)*

■ **COLOMBIE : au moins 74 personnes ont été tuées** depuis le début de la semaine lors d’attaques perpétrées par la guérilla contre les autorités dans le sud-ouest du pays, et au cours d’affrontements mettant aux prises dans le nord cette même guérilla (FARC et guévaristes de l’ELN) et les paramilitaires d’extrême droite (AUC). Les FARC, le plus important mouvement de guérilla du pays, a mis fin le 10 janvier à une trêve unilatérale décrétée le 20 décembre. Il devait reprendre jeudi des négociations avec le gouvernement du président Andres Pastrana. – *(AFP)*

■ **UNION EUROPÉENNE : Helsinki s’est déclarée candidate,** mercredi 12 janvier, pour accueillir le siège de l’Agence européenne de sécurité alimentaire qui pourrait être créée. « *Nous n’abritons sur notre territoire aucune institution de l’Union européenne […] aussi faudrait-il prendre notre proposition au sérieux* », a déclaré lors d’une conférence de presse le premier ministre finlandais, Paavo Lipponen, en ajoutant qu’Helsinki bénéficiait sur ce point du soutien de la Suède. – *(AFP)*

■ **La présidence portugaise s’est félicitée,** dans un communiqué publié mercredi 12 janvier à Lisbonne, de la récente décision du Tribunal constitutionnel d’Ukraine de déclarer inconstitutionnelles les dispositions du code pénal ukrainien sur la peine de mort. – *(AFP)*

■ **HAÏTI : deux citoyens français, un père et sa fille, ainsi que leur chauffeur haïtien** ont été assassinés, dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 janvier, près de Jacmel. Les trois victimes ont été apparemment tuées à coups de gourdin ou de pierres, et leur véhicule a été volé. – *(AFP)*

■ **IRAK : l’Irak a autorisé l’Agence internationale de l’énergie atomique** (AIEA) à inspecter un seul site près de Bagdad où sont entreposés de l’uranium faiblement enrichi et du minéral d’uranium, a indiqué mercredi un porte-parole de l’ONU, qui a ajouté que cette inspection n’a rien à voir avec le régime de désarmement de l’Irak.- *(AFP)*

■ **MAROC : David Lévy, chef de la diplomatie israélienne,** en visite à Rabat, a demandé, mercredi 12 janvier, au roi Mohammed VI d’élever les relations diplomatiques avec Israël au niveau des ambassadeurs et d’autoriser des vols directs vers le Maroc pour la compagnie nationale israélienne El Al. – *(AFP)*

■ **SIERRA LEONE : la force de l’ONU en Sierra Leone pourrait être portée** de 6 000 à 11 100 soldats, pour y consolider une paix qualifiée de « *très fragile* » par le secrétaire général Kofi Annan. Dans un rapport publié mercredi 12 janvier, M. Annan demande au Conseil d’autoriser « *dès que possible* » l’accroissement de la force baptisée Minusil (Mission des Nations unies en Sierra Leone), rendu nécessaire par le départ des soldats du Nigeria, du Ghana et de la Guinée.- *(AFP)*

■ **TIMOR-ORIENTAL : les derniers soldats français se retireront,** le 18 janvier, du Timor-Oriental, où ils servaient au titre de la force internationale (Interfet) déployée par l’ONU. Au plus fort de l’opération baptisée « Santal » et commencée en octobre 1999, on a compté 600 soldats français. Resteront à Darwin, base arrière du dispositif, une trentaine d’hommes, avec un avion-cargo Hercules jusqu’au 31 janvier. – *(Reuters.)*

PARIS Depuis des semaines, le président de la République s'efforce de dissuader le maire de Paris, Jean Tiberi (RPR), de briguer un deuxième mandat en 2001. A l'Elysée, on es-

time en effet que la droite n'a aucune chance de conserver la mairie si M. Tiberi est candidat. Mais le chef de l'Etat entend également ménager son successeur à l'Hôtel de

Ville. ● **JEAN TIBERI** affirme toujours sa « *détermination* » à se représenter, précisant qu'elle est « *fondée sur [sa] filiation à tous égards* ». Invoquant sa fidélité avec le chef de

l'Etat, il refuse d'imaginer que ce dernier puisse le « *lâcher* » et défend le bilan de sa mandature. ● **LA PRÉSIDENTE DU RPR**, Michèle Alliot-Marie, qui souhaite régler au début

du printemps le dossier des investitures municipales, est confrontée, dans la capitale, à un véritable casse-tête. Elle veut sonder les militants avant de trancher.

Jacques Chirac ne parvient pas à faire renoncer Jean Tiberi

En dépit des pressions exercées par le président de la République, son successeur à la Mairie de Paris réaffirme sa volonté de briguer un deuxième mandat. Il invoque à la fois le bilan de son action et sa fidélité de toujours au chef de l'Etat

JEAN TIBERI a rendez-vous avec Jacques Chirac à l'Elysée, ce dimanche 7 novembre 1999. Depuis 1995, les deux hommes se rencontrent régulièrement, sans pro-

RÉCIT

Le chef de l'Etat préfère ménager le maire de Paris et éviter de le braquer

toloc et sans témoins, pour des entretiens nourris de non-dits mais qui leur permettent de se jauger avec précision. Deux jours avant cette rencontre, le président de la République s'est pourtant informé, avec plus de soin que d'habitude, de l'état d'esprit du maire de Paris.

M. Chirac dispose, en effet, de plusieurs relais capables de lui décrire, chaque jour et en détail, les débats, les rumeurs, les réunions orageuses qui ont lieu au cœur même de la Mairie de Paris. Parmi les plus importants figurent le sénateur (RPR) Maurice Ulrich, conseiller officieux du chef de l'Etat, le président du groupe RPR du Conseil de Paris, Roger Romani, chargé de mission à l'Elysée, Bernard Niquet, ancien directeur général de la communication de la Ville, entré à l'Elysée comme collaborateur de Bernadette Chirac, et Jérôme Peyrat, ancien porte-parole adjoint de la présidence de la République qui a fait le chemin inverse en prenant, en septembre 1998, la direction de la communication de l'Hôtel de Ville.

Depuis que les affaires judiciaires empoisonnent la Ville et son maire, le président de la République compte aussi parmi ces relais Jérôme Grand d'Esnon, directeur des affaires juridiques de la Ville de Paris, qui fut le secrétaire général de l'association de financement de la campagne présidentielle de M. Chirac, en 1995.

Lorsqu'il reçoit M. Tiberi, M. Chirac sait donc parfaitement à quoi s'en tenir : le maire est acculé, meurtri par les affaires, directement mis en cause par Xavier Dugoin, en plein procès des emplois fictifs du conseil général de l'Essonne. Ses informateurs lui ont rapporté les propos déprimés d'un Tiberi qui doute désormais de sa capacité à résister à la machine judiciaire. Ils ont aussi souligné le revirement des conseillers les plus déterminés du maire qui, à l'instar du secrétaire général de la mairie, Bernard Bled, évoquent désormais un possible retrait. Il sait qu'à ce moment-là la priorité du maire de Paris n'est plus de tout mettre en œuvre pour accomplir un second mandat, mais bien de sauver la fin de celui-ci.

Pour M. Chirac, c'est l'essentiel. Car il est convaincu, depuis plusieurs mois déjà, que la droite en général, et le RPR en particulier, n'a pratiquement aucune chance de conserver la Mairie de Paris si M. Tiberi est candidat. « *Le préjudice moral et politique n'est pas ratrapable* », dit-on à l'Elysée. Mais les menaces à peine voilées distillées régulièrement, notamment par Xavière Tiberi, qui ne veut pas



que son mari paye un trop « *lourd tribut à ce qui s'est passé avant lui* » (*Le Monde* daté 12-13 septembre 1999), inquiètent le chef de l'Etat. Dominique de Villepin, le secrétaire général de l'Elysée, a beau régulièrement lancer : « *Si Tiberi avait à sortir des dossiers, cela fait longtemps qu'il l'aurait fait* », le président, lui, répète qu'« *il ne faut pas humilier Jean* ».

DES GARANTIES POUR L'AVENIR

Depuis la déroute de la droite aux élections législatives de 1997, M. Chirac a pourtant reçu des dizaines d'élus RPR et UDF, des dizaines de battus du suffrage uni-

versel, aussi, qui lui ont raconté la colère des électeurs, d'un bout à l'autre de la France, contre le couple Tiberi. La litanie n'a jamais cessé, jusqu'à la campagne pour la présidence du RPR. Il sait que ses amis voudraient le voir « *régler au plus vite le cas Tiberi* ». Lui croit encore pouvoir amener doucement « *Jean* » vers la sortie. Ses informateurs ont cerné pour lui les « *compensations* » qui pourraient accompagner « *une sortie de l'honneur* » du maire de Paris et, surtout, une renonciation à une nouvelle candidature. Le maire le répète suffisamment pour que le message soit bien compris par

« Ma détermination est fondée sur ma filiation à tous égards »

IL SAIT bien que l'on vient l'interroger pour cela. Il lit tout ce qui s'écrit sur lui, s'informe sur ce qu'on dit à l'Elysée, au RPR, dans les couloirs même de la Mairie de Paris. Dans son bureau de l'Hôtel de Ville, Jean Tiberi a donc préparé son message à l'attention de Jacques Chirac. Il rappelle leur si long parcours commun : « *Plus de trente ans dans les rangs du gaullisme, puis à la Ville. Savez-vous que nous sommes d'ailleurs nés dans la même clinique ?* » Il évoque « *Xavière et Bernadette* », qui parlèrent parfois de politique ensemble. Puis, très vite, il rappelle les moments difficiles, ceux qui, dit-on, forgent d'indéfectibles amitiés. « *En 1994, lorsque les sondages étaient très mauvais pour moi, je l'ai soutenu. Nous n'étions pas beaucoup à l'époque, et je fus même l'un des rares à être informé, la veille, qu'il déclarerait sa candidature, le 4 novembre 1994, dans La Voix du Nord. Pourquoi, alors que je traverse la même situation, lui ne me soutiendrait-il pas ?* »

M. Tiberi sait déjà tous les ennemis qu'il compte au sein de sa propre famille. Il devine les débats à l'Elysée sur son « *cas* », imagine les attaques et les mots de cet « *entourage* » du chef de l'Etat qui « *cherche à le détruire* ».

Celui qu'il croit être son plus fervent adversaire est au plus près du président : le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin. Celui-là, pense M. Tiberi, est sans doute à l'origine de tous les complots politiques. Or, ajoute-t-il, « *on ne s'amuse pas à cela lorsqu'on n'est pas élu* ». Mais il y a aussi ces « *amis* » du RPR, ces « *amis infidèles* », ces « *amis* » qui ne respectent « *ni les hommes, ni leur honorabilité, ni leur travail, et se perdent en manœuvres et en magouilles* ».

« UNE QUESTION D'HONNEUR »

Enfin, il en vient au fait, à ce président qui l'a choisi pour successeur à la Mairie de Paris et qui pourrait ne pas vouloir qu'il soit à nouveau candidat. Il répète donc, comme il le ferait d'une formule magique, que Jacques Chirac ne le lâchera pas : « *Je ne peux pas penser qu'il le fasse.* »

Jacques Chirac ne le lâchera pas, donc. Mais s'il le faisait, « *ce serait une très grande déception* ». Jacques Chirac ne le lâchera pas, « *parce que c'est une question d'honneur* ». Il ne le lâchera pas, parce que « *c'est trop facile* » de croire les sondages qui chiffrent chaque jour sa longueur politique. Il ne le lâchera pas,

« *parce que je ne me laisserai pas faire* ». Et puis : « *J'ai un bon bilan.* » Et puis : « *Je n'ai rien à me reprocher.* » Et puis, il y a les affaires. On voudrait qu'il en assume seul la responsabilité ? Il n'en est pas question : « *Si les attaques dont je fais l'objet, notamment sur les offices HLM, sont vraies, il faut le dire publiquement* », au risque, il le sait bien, de mettre en cause le chef de l'Etat qui l'a précédé à la Mairie. « *Si l'on considère au contraire qu'elles sont injustes, poursuit M. Tiberi, le rôle de mes amis est de me défendre.* » « *J'ai des éléments qui montrent que je ne suis en rien mêlé à cela* », lance-t-il. Puis, faisant mine de s'inquiéter pour d'autres, M. Tiberi se tourne vers ses collaborateurs : « *J'espère qu'il n'y a rien, d'ailleurs...* »

Le président ne le lâchera pas, donc, mais s'il le faisait, cela « *ne changerait rien* à [sa] détermination ». Et, à ceux qui voudraient le voir payer seul le prix de la succession de l'ancien maire devenu président de la République, M. Tiberi rappelle : « *Ma détermination est fondée sur ma filiation à tous égards. Je dis bien : à tous égards.* »

Rle. B et P. S

Pour le RPR, un casse-tête qui pourrait virer au scénario-catastrophe

MICHÈLE ALLIOT-MARIE n'a pas varié depuis son élection, le 4 décembre 1999, à la présidence du RPR. Elle reste déterminée à désigner un chef de file pour les élections municipales à Paris, à la mi-avril au plus tard, après avoir consulté les quelque six mille militants gaullistes de la capitale. Les mots ont un sens : consulter les militants ne veut pas dire les faire voter pour départager les candidats. A la différence de ses anciens concurrents pour la présidence du mouvement, François Fillon, devenu son conseiller politique, et Patrick Devedjian, porte-parole, M^{me} Alliot-Marie a toujours estimé que le président du RPR devrait prendre ses responsabilités, ne serait-ce que parce que le cas de Paris a des répercussions dans toute la France.

« *Il n'y a pas de raison que les militants soient obligés d'assumer une bataille pareille. Je verrai comment on fera. Je crois que j'irai dans chaque section discuter avec chacun, avant de prendre ma décision. Je prendrai tout en compte : les*

compétences du candidat, les sondages, et ce qu'en disent les militants et les élus », confiait la députée des Pyrénées-Atlantiques, lundi 10 janvier, lors de la présentation de ses vœux à la presse. « *Quelles que soient les décisions de justice, est-ce que Jean Tiberi n'est pas politiquement définitivement plombé ? C'est une question. Et, cela aussi, je l'apprécierai* », ajoutait-elle.

Françoise de Panafieu, adjointe au maire de Paris et membre de la commission exécutive du RPR, souhaite que ces engagements soient tenus. La députée est une des candidates possibles à la succession de M. Tiberi. Elle estime que l'« *effet femme* », dont a bénéficié M^{me} Alliot-Marie, lui profitera à son tour. Et le calendrier annoncé, calqué sur celui des socialistes, la sert, estime-t-elle. Il lui permettrait de répondre sans trop tarder à l'offensive lancée depuis le début de l'année par le maire de Paris, avec la nomination, dans chacun des arrondissements de la capitale, d'« *animateurs* » de

campagne et d'une équipe composée notamment de deux des artisans de la récente victoire de M^{me} Alliot-Marie : François Blanchard et Jean-François Probst.

Cet avis est loin d'être partagé par tous. L'Elysée juge M^{me} Panafieu « *trop tendre* ». L'ancien secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy, qui, de sa mairie de Neuilly, se tient à l'écoute de tout ce qui se passe de l'autre côté du boulevard périphérique, estime par ailleurs que, « *si elle part trop tôt, elle sortira en lambeaux* ».

PHILIPPE SÉGUIN EN RECOURS

La même analyse est faite dans l'entourage de Philippe Séguin. L'ancien président du RPR, qui prépare un nouveau livre nourri de ses séjours réguliers au Québec, n'est officiellement candidat à rien, mais il consulte beaucoup. Avant Noël, il s'est réconcilié avec François Bayrou. Il a installé une antenne dans les anciens locaux de L'Alliance pour la France et attend. Pour tenter de le décourager, Charles Pasqua lui a récemment

lancé cette boutade : « *Il te faut le feu vert de Chirac. Or, avant, il te détestait, maintenant, il te hait.* » Ce qui n'est pas si sûr : dans l'entourage du président de la République, la perspective de voir M. Séguin s'engager dans la bataille de Paris ne fait plus peur.

Quoi qu'il en soit, M. Séguin ne se pliera pas au calendrier fixé par la nouvelle présidente du RPR. « *Il reste une année à Jean Tiberi. S'il termine son mandat dans une guerre au couteau, Paris sera perdu* », analyse un de ses proches, qui voit, dans cette hypothèse, la droite éclater en cinq blocs : celui du maire sortant, celui du RPR officiel, celui du RPF de M. Pasqua, celui composé par l'UDF et Démocratie libérale et, enfin, celui de dissidents qui se présenteront comme les « *chevaliers blancs* » à l'assaut de la gestion passée. Pour éviter pareil scénario, à un an de l'élection présidentielle, ne faudrait-il pas faire appel à un homme de recours ?

Jean-Louis Saux

Le premier magistrat de la capitale sur plusieurs fronts judiciaires

JEAN TIBERI, depuis sa victoire aux élections municipales, à Paris, le 18 juin 1995, a peu quitté les bureaux de justice des médias et n'aura eu de cesse de dénoncer ce qu'il désigne lui-même comme « *un harcèlement judiciaire* ». Longtemps président de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC), lorsque Jacques Chirac était maire de Paris, M. Tiberi est accusé, le 4 juin 1996, dans le cours de l'enquête conduite, à Créteil (Val-de-Marne), par le juge d'instruction Eric Halphen sur les HLM parisiens, par un cadre de cet organisme, François Ciolina, d'être le pivot d'un système de contournement des procédures légales d'appel d'offres. Après une longue instruction, le 28 juin 1999, l'actuel maire de Paris décidait d'annoncer lui-même, dans les colonnes du *Monde*, sa mise en examen pour « *complicité de trafic d'influence* ».

Le 12 octobre 1999, les avocats de M. Tiberi contestaient, dans un mémoire remis au juge Halphen, les déclarations de M. Ciolina. « *L'examen objectif et minutieux des procès-verbaux, écrivaient les conseils du maire de Paris, démontre au contraire que le conseil d'administration [de l'Opac] n'était jamais informé préalablement à la conclusion des contrats et que le président a agi avec un souci constant de clarté.* »

Le 10 octobre 1996 s'ouvrait un autre front judiciaire. Dans le

cadre d'investitures menées sur le conseil général de l'Essonne, le parquet d'Evry (Val-de-Marne) ouvrait une enquête préliminaire sur les conditions dans lesquelles l'épouse du maire de Paris, Xavière Tiberi, avait été rémunérée 200 000 francs par le département de l'Essonne pour un rapport de 36 pages sur la francophonie. Mise en examen pour « *recel de détournement de fonds publics* », M^{me} Tiberi a été renvoyée devant le tribunal correctionnel d'Evry, le 18 octobre 1999. Au terme du procès, la procédure judiciaire la concernant a été annulée pour vice de forme. Le parquet d'Evry a fait appel de cette décision.

M. Tiberi est également visé par l'instruction conduite, à Paris, sur le déroulement des élections dans le 5^e arrondissement de Paris, son fief électoral. La justice soupçonne l'existence de pratiques frauduleuses qui auraient porté atteinte à la sincérité du scrutin. Enfin, deux affaires de marchés publics, actuellement instruites par les juges d'instruction parisiens Armand Riberoles et Marc Brisset-Foucault, visant, l'une, des lycées de la région Ile-de-France et, l'autre, les travaux d'imprimerie de la Ville de Paris, pourraient, à terme, conduire à de nouvelles mises en cause du premier magistrat parisien.

A ceux qui s'enquerraient de l'attitude publique à adopter sur le « *cas Tiberi* », le chef de l'Etat énonce en substance : « *Arrêtez de taper sur lui ou vous le renforcerez dans sa détermination à aller jusqu'au bout dans la bataille. N'hésitez pas à souligner que son bilan est positif, afin de soigner son orgueil et de préserver les intérêts du RPR. Après cela, il faut redire que Tiberi lui-même a toujours assuré qu'il ne tirerait pas contre son camp. Chacun comprendra.* »

M. Chirac a appliqué ces préceptes, le 5 janvier. Répondant aux vœux du maire, à l'Elysée, le chef de l'Etat a fait un vibrant éloge du bilan de M. Tiberi avant de lancer, en guise d'avertissement : « *Je sais que vous n'aurez au cœur qu'un seul souci, l'intérêt des Parisiens.* » C'est là toute l'ambiguïté des relations actuelles entre M. Chirac et son successeur dans la capitale. Car le maire sait trop bien que le chef de l'Etat ne pourra pas aller plus loin, publiquement du moins. Et si le président de la République espère encore voir le maire de Paris « *caler* », il sait aussi que celui qu'il prenait pour un fidèle malléable l'a, pour l'heure, politiquement coincé.

Raphaëlle Bacqué et Pascale Sauvage

Jacques Follrou

L'Elysée craint que l'arrêt de Versailles n'entretienne un climat de soupçon

Cette difficulté s'ajoute à celles rencontrées sur la réforme de la justice

L'arrêt du 11 janvier rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles dans la procédure relative au financement du RPR ne clôt pas le débat sur

l'immunité dont bénéficie le président de la République pendant l'exercice de son mandat. Les proches du chef de l'Etat craignent pour son image.

CELA TOMBE MAL. L'arrêt de la cour d'appel de Versailles confirmant l'irresponsabilité pénale du chef de l'Etat pendant la durée de son mandat vient au pire moment pour l'Elysée. En écartant l'éventualité d'une mise en examen de Jacques Chirac au titre de ses responsabilités passées à la tête du RPR tant qu'il préside la République, tout en permettant au juge de poursuivre son instruction, l'arrêt vient brouiller l'image du chef de l'Etat, au moment où celui-ci commence à croire que sa réélection en 2002 est désormais « jouable ».

Désormais, l'instruction sur les emplois fictifs du RPR peut se poursuivre et, théoriquement, M. Chirac pourra avoir affaire à la justice française s'il n'était pas réélu à l'élection présidentielle. « On laisse ainsi planer un soupçon qui est, politiquement, tout ce qu'il y a de plus dangereux », reconnaît un proche du président. Pis, ce soupçon vient brutalement interférer dans le débat sur la réforme de la justice.

Avant même la dissolution, M. Chirac avait en effet entrepris de modifier la médiocre image de la droite en matière de justice. Convaincu que les Français ne supportent plus l'idée d'un pouvoir politique muselant les juges, il

avait donc créé la commission Truche, chargée de proposer les axes d'une réforme de la justice. L'effet recherché était bien politique. Car, pendant que le chef de l'Etat s'affichait comme l'architecte de l'indépendance de la justice, un de ses plus fidèles amis, Jacques Toubon, continuait, à la tête du ministère de la justice, à intervenir dans les procédures en cours de la façon la plus directe, et parfois la plus maladroite.

UN EFFET DÉSASTREUX

La gauche élue, en 1997, M. Chirac a poursuivi sur sa lancée et a choisi de soutenir explicitement la réforme élaborée par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou. Afin de contrebalancer encore, croyait-il, l'effet désastreux du feuilleton jamais achevé des affaires de la Mairie de Paris. La démarche aurait pu aboutir si le propre camp du chef de l'Etat ne s'opposait désormais à la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, l'une des pièces maîtresses des textes sur la justice du gouvernement.

Or cette volonté de la droite d'en découdre avec le gouvernement de Lionel Jospin nuit au chef de l'Etat. Car la gauche a déjà préparé sa contre-offensive et ne manquera pas de dépeindre l'op-

position sous les traits les plus archaïques de politiques qui voudraient empêcher la justice d'être un contre-pouvoir, et assurer en passant leur propre immunité.

Le président de la République, en répétant sa volonté de voir la réforme aboutir, croyait pouvoir échapper à cet opprobre-là. Mais l'arrêt de la cour d'appel de Versailles risque de le jeter, aux yeux des Français, dans le même panier que l'opposition. Comment pourrait-il faire la démonstration de sa volonté de libérer la justice s'il bénéficie pour sa part d'une immunité pénale ?

C'est parce qu'il sait cela que, jusqu'au mois de décembre 1999, le président a désespérément tenté de convaincre ses amis de voter la réforme du CSM au Congrès du 24 janvier. Les discussions ont été vaines. M. Chirac, ne voulant pas risquer de se couper d'une droite qui a déjà l'impression de payer un lourd tribut à sa farouche volonté de se maintenir au pouvoir, tente désormais de coordonner l'opposition (*Le Monde* du 13 janvier). L'arrêt de la cour d'appel vient donc comme une difficulté supplémentaire. Le président n'a donc plus qu'une solution : faire le gros dos.

Rle. B

Un arrêt aux « conséquences inextricables »

AUCUN POURVOI en cassation n'avait été formé, jeudi matin 13 janvier, contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) rendu, le 11 janvier, dans la procédure relative au financement du RPR (*Le Monde* du 12 janvier). Explicitement mis en cause dans l'instruction du juge de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure depuis la découverte, au printemps 1999, d'une lettre signée de sa main en 1993, alors qu'il était maire de Paris, le chef de l'Etat a vu son immunité constitutionnelle réaffirmée par la cour d'appel, mais en des termes relativement ambigus, parfois même contradictoires. Au point que le militant écologiste Pierre-Alain Brosault et son défenseur, M^e Pierre-François Divier, qui avaient saisi la chambre d'accusation, s'interrogeaient mercredi soir sur les « conséquences inextricables » de cette décision.

En effet, si la cour d'appel a estimé que l'impossibilité de poursuivre le président de la République se limitait dans le temps à la durée de son mandat, l'arrêt précise que le juge d'instruction « demeure compétent pour instruire sur l'ensemble des faits (...) sous réserve de l'application de l'article 68 de la Constitution » (lire ci-dessous). Cet article limite la possibilité de poursuivre le chef de l'Etat aux cas de « haute trahison » et en réserve la compétence à la Haute Cour de justice.

L'arrêt rappelle aussi que le Conseil constitutionnel, dans une décision du 22 janvier 1999, avait réaffirmé le principe de l'immunité du président de la République, en ajoutant que, pendant son mandat, « sa responsabilité pénale ne [pouvait] être mise en cause que devant la Haute Cour de justice ». Invoquer cette décision des neuf sages revient donc à reconnaître, dans le cas présent, la compétence de la Haute Cour pour instruire le cas de M. Chirac. Mais la cour d'appel ayant par ailleurs validé celle du juge d'instruction, elle ouvre une situation juridiquement incongrue : comment imaginer deux juridictions compétentes sur les mêmes faits ?

D'autres contradictions semblent pouvoir être relevées. Pour infirmer l'ordonnance du juge Desmure, qui s'était déclaré « incompétent » pour instruire les faits visant le chef de l'Etat (*Le Monde* du 17 avril 1999), les magistrats versaillais insistent sur le fait qu'« une incompétence du juge d'instruction pendant la durée du mandat [présidentiel] aurait pour effet d'interrompre le cours de la justice également, en l'es-

pèce, à l'égard des personnes mises en examen », en précisant que « l'ensemble des faits dont le juge est saisi étant indivisible ». Dans l'impossibilité de mettre en examen M. Chirac, contre qui l'instruction a mis en évidence « des indices graves et concordants », la justice se trouve désormais contrainte d'attendre la fin du septennat présidentiel pour prétendre juger les personnes poursuivies dans cette affaire, parmi lesquelles figurent, outre l'ancien premier ministre Alain Juppé, trois anciens trésoriers du RPR et l'ancien ministre Michel Roussin.

POSSIBILITÉ DE CONVOCATION EN QUALITÉ DE TÉMOIN

Observateurs et protagonistes de la procédure considèrent que l'affirmation de l'« indivisibilité » des faits poursuivis interdit au juge Desmure d'ordonner la disjonction du cas de M. Chirac du reste de l'affaire – ce qui aurait permis d'organiser deux procès distincts. De sorte que, selon plusieurs avocats, l'arrêt du 11 janvier pourrait également susciter une contradiction avec la jurisprudence européenne, qui impose qu'un jugement intervienne dans toute affaire pénale sans excéder « un délai raisonnable ». Tout porte à croire que le magistrat instructeur devra maintenant adapter son calendrier en fonction des échéances politiques : il a, certes, toute latitude pour mener à son rythme l'enquête sur le RPR ; mais il ne peut guère envisager de refermer son dossier tant que le président reste le président.

Au terme de cette nouvelle étape procédurale, le bilan apparaît donc contrasté. Il reste acquis que le juge Desmure n'a pas le droit de poursuivre M. Chirac, mais rien ne semble désormais interdire qu'il puisse, le cas échéant, le convoquer en qualité de témoin afin que ce dernier s'exprime sur des faits qui ne le mettraient pas directement en cause. La question de principe soulevée par M. Brosault, elle, ne paraît pas absolument tranchée : le président peut-il ou non être poursuivi durant son mandat ? Si la Cour de cassation n'en est pas saisie, le débat sera clos en l'état. Le parquet général de Versailles, qui avait pourtant requis la confirmation de l'« ordonnance d'incompétence » de M. Desmure, ne semblait pas se disposer, mercredi soir, à entreprendre un pourvoi.

Hervé Gattegno

« Le juge d'instruction demeure compétent »

Voici des extraits de l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles, présidée par Jean-Claude Pometan :

Considérant que l'article 68 de la Constitution a pour effet d'édicter en faveur du président de la République pendant la durée de son mandat un privilège de juridiction interdisant tout acte de poursuite dirigé à son encontre et sa mise en examen pour les faits délictueux qui auraient été commis en dehors de l'exercice de ses fonctions avant son élection ;

Que l'article 68 n'entraîne par contre aucune incompétence du

juge d'instruction pour instruire sur de tels faits, une mise en examen devenant éventuellement possible après l'expiration de ce mandat ;

Qu'une incompétence du juge d'instruction pendant la durée du mandat de président de la République aurait pour effet d'interrompre le cours de la justice également, en l'espèce à l'égard des personnes mises en examen, l'ensemble des faits dont le juge d'instruction est saisi étant indivisible ;

Que contrairement à ce qui est soutenu dans les réquisitions du procureur général la compétence du juge d'instruction ne peut avoir pour effet de paralyser l'exercice par le chef de l'Etat de ses attributions constitutionnelles ni d'instaurer un contrôle du pouvoir exécutif sur la justice, les faits étant suppo-

sés avoir été commis avant que M. Chirac ait été élu président de la République ;

Que le magistrat instructeur demeure donc compétent malgré la saisie de la note de M^{me} Farard pour instruire sur l'existence des faits qualifiés de prise illégale d'intérêt consistant en la mise à la disposition du RPR d'agents et chargés de mission de la Ville de Paris ;

(...) Au fond, infirme l'ordonnance entreprise, dit que le juge d'instruction demeure compétent pour instruire sur l'ensemble des faits de mise à disposition du RPR d'agents et chargés de mission de la Ville de Paris, sous réserve de l'application de l'article 68 faisant obstacle à la mise en examen du président de la République durant l'exercice de son mandat.

BOSS
HUGO BOSS

HOLLAND & HOLLAND
LONDON

DORMEUIL

Eden Park

GANT U.S.A.
AMERICAN SPORTSWEAR

CERRUTI jeans

Thierry Mugler

5000 m²

DE GRANDES MARQUES EN GRANDES SOLDES.

MADÉLIOS
PARIS

OUVERT DIMANCHE 16 DE 10H À 20H
23, BLD DE LA MADELEINE - PARIS 1^{ER} - TÉL. 01 53 45 00 00
MÉTRO MADELEINE

*SUR UNE LARGE SÉLECTION D'ARTICLES, À PARTIR DU 15 JANVIER 2000.

SOCIÉTÉ

LE MONDE / VENDREDI 14 JANVIER 2000

POLICE Le plan de généralisation de la police de proximité devait être détaillé, vendredi 14 janvier, par le ministre de l'intérieur. Cette réforme, expérimentée dans

soixante-sept sites depuis 1999, vise à rapprocher la police des citoyens et à concentrer les moyens sur les zones difficiles. ● **DANS LE QUARTIER DE LILLE-SUD**, une gardienne

de la paix multiplie les contacts avec les commerçants et les habitants, et l'équipement du commissariat a été enrichi. Mais la délinquance, marquée par la drogue et

les violences urbaines, n'a pas diminué. ● **UN LIEUTENANT DE POLICE chargé de mettre en place la réforme à Lille** témoigne de la multiplicité de ses tâches, entre social et

pénal. ● **LES SYNDICATS de policiers approuvent les orientations de la réforme tout en critiquant l'insuffisance des moyens humains et matériels mis en œuvre.**

Les quartiers sensibles de Lille expérimentent la police de proximité

Jean-Pierre Chevènement doit annoncer, vendredi 14 janvier, la généralisation en 2002 de cette réforme destinée à lutter contre l'insécurité en rapprochant les forces de l'ordre de la population. Lille-Sud est l'un des 67 sites où les policiers travaillent déjà autrement

LILLE

de notre envoyé spécial

Alors que la nuit tombe, la voiture de police se range tranquillement le long du trottoir, au milieu

REPORTAGE

Renseignements, petites procédures, flagrants délits : il faut être polyvalent

de la rue commerçante. Les tiroirs-caisses des magasins qui s'apprêtent à fermer sont pleins, ce qui fait parfois monter la tension. Accompagnée de deux adjoints de sécurité (ADS), Emmanuelle Peeters, une gardienne de la paix de trente ans, achève sa tournée. Depuis le lancement du site de proximité dans le quartier de Lille-Sud, au début du mois d'octobre 1999, elle arpente patiemment le terrain de 13 heures à 20 heures. Renseignements, petites procédures judiciaires, éventuels flagrants délits : le policier de proximité doit être poly-

valent. La consigne a été rappelée dans les notes de service qui ont accompagné le lancement du nouveau dispositif.

Chez la fleuriste, tout va bien. Ce n'est d'ailleurs pas la police qui est l'objet de récriminations. « Elle fait ce qu'elle peut, soupire la commerçante, et il n'est pas possible de mettre un flic derrière chacun. Il y a pourtant de plus en plus de petites crapules. Les mamans ne font pas leur boulot. » Dans la boutique voisine, la marchande de vêtements se remet avec peine d'un vol qui s'est produit deux mois plus tôt. « Tout le monde sait à quelle heure les policiers passent, cela sécurise », affirme-t-elle. La conversation avec la policière va bon train et dépasse l'échange banal d'impressions. « Pour les autres services, on est une mine d'or en matière de renseignements », note Emmanuelle Peeters. Dans l'affaire du vol de vêtement, elle a pu, sur simple description, identifier l'auteur et transmettre l'information aux enquêteurs.

Tous les commerçants ont ses coordonnées. En quelques se-

maines, les prises de contact se sont multipliées. A l'Intermarché, une caissière a signalé la présence de faux billets écoulés par des gens du voyage. A la mosquée, le responsable religieux écoute volontiers les policiers. Les gardiennes d'immeuble repèrent les voitures volées abandonnées sur les parkings de leur cité. Et puis il y a les contrôles. Les « jeunes » sont les premiers visés, « quand ça sent le haschisch ».

CHOIX DU SITE

Vers 20 heures, Emmanuelle Peeters et les deux adjoints de sécurité regagnent le poste de police. De loin, il ressemble à un bunker incongru planté aux abords d'une cité. Une enseigne « Police » est accrochée à la façade. A l'intérieur, quatre policiers sont chargés de recueillir les plaintes et de répondre aux appels téléphoniques de 8 heures à 20 heures.

Lille-Sud n'a pas été choisi par hasard. Le chômage avoisine les 40 %. Les Biscottes, une cité sensible, ont connu leur épisode de violences urbaines. La police et la po-

pulation sont confrontées à un trafic de stupéfiants endémique lié à la proximité de la frontière belge. Le site a été choisi après examen des statistiques, mais aussi à la suite des plaintes des habitants contre l'insécurité. Depuis mai 1999, le commissaire Jean-Jacques Dron a été chargé de superviser la mise en œuvre du site. Le quartier est divisé en quatre secteurs, rassemblant au total 23 000 habitants. Les cités sont de taille moyenne, à l'exception de la tour Marguerite, où Emmanuelle Peeters et ses collègues reçoivent, puis souvent qu'ailleurs, « des jets de pierres ».

Dix fonctionnaires, dont un officier de réseau (*lire ci-dessous*), et sept adjoints de sécurité sont affectés au poste de police. Un effort mesuré : « La police de proximité ne doit pas se faire au détriment des autres services », affirme M. Dron. Les policiers du site de Lille-Sud ont pourtant bénéficié d'un effort particulier en matière d'équipement informatique et de moyens radios car le contact avec la population est sans cesse mis en avant par la hié-

rarchie. Emmanuelle Peeters et ses collègues répondent à tous les courriers et un bulletin écrit adressé à la population de Lille-Sud pour lui rendre compte de l'activité policière devrait voir le jour. L'après-midi, deux équipes tournent dans les quartiers. « Il y a encore beaucoup de gens qui n'osent pas aller porter plainte par peur des représailles, confie cependant une responsable de société HLM. Une fois que la police a le dos tourné, les fauteurs de troubles reviennent. Et il y a le problème de la nuit : s'il n'y a pas de sang, les policiers ne viennent pas. »

DANS LA DURÉE

Pour Jean-Claude Van Eslander, responsable dans le département du Nord du syndicat Alliance, le tableau est cependant loin d'être idyllique. Selon lui, la création du site de proximité s'est faite au détriment des autres services. En quatre ans, les effectifs affectés au service général ont diminué de moitié, estime-t-il. « Des appels au 17, police-secours, ne sont plus traités. Les policiers sont obligés de trier. Ainsi ils ne s'occupent

plus des petits différends familiaux. » A la mairie de Lille, Daniel Rougerie, adjoint au maire chargé de la sécurité, admet qu'il faut expérimenter la proximité dans la durée. « Aujourd'hui encore, affirme l'élu, la police est trop loin de la population. Trop souvent dans un quartier, tout le monde est au courant d'un problème, sauf les policiers ! »

Pour l'instant, la mise en place de la nouvelle police n'a pas entraîné de « baisse de la délinquance sur Lille-Sud », reconnaît volontiers M. Dron, mais il ajoute aussitôt : « Elle a sûrement contribué à un meilleur sentiment de la population sur l'insécurité et l'action de la police. » Selon Emmanuelle Peeters, le problème principal demeure celui du rapport avec les jeunes, même si les policiers ont l'impression que cela va un peu mieux. L'enseigne « Police » du poste, qui était régulièrement la cible nocturne de vandales, n'a pas été détruite depuis deux mois. La gardienne de la paix y voit un signe d'engagement.

Pascal Ceaux

Expérimentée dans soixante-sept sites, la réforme sera généralisée en 2002

LE PLAN de généralisation de la police de proximité prend forme. Le ministère de l'intérieur devrait en dessiner les grandes lignes, lors d'une communication en comité technique paritaire central, organisme qui réunit des représentants de l'administration et des syndicats, vendredi 14 janvier. Présentée comme « une priorité » par le directeur général de la police nationale, Patrice Bergougnoux, la police de proximité tiendra des assises nationales, sous l'autorité de Jean-Pierre Chevènement, jeudi 30 mars. Elles termineront la phase d'expérimentation menée depuis septembre 1999 dans soixante-sept sites répartis sur tout le territoire. La phase de généralisation débutera aussitôt après, pour s'étaler en trois étapes successives d'avril 2000 à juillet 2002.

Les règles principales qui présideront à la généralisation sont au nombre de trois, précise le document. Le premier critère consiste à favoriser « une logique de projet » par circonscription de police entière. La proximité ne devra donc plus s'arrêter à un quartier, ou une partie de ville, comme c'était le cas avec les sites d'expérimentation. Elle devra concerner toute la zone d'intervention des policiers. Le deuxième point indique que les circonscriptions touchées par la généralisation seront désignées par des critères objectifs. En clair, les départements les plus sensibles en matière d'insécurité seront prioritaires. Le ministère de l'intérieur en a recensé vingt-six. La troisième règle établit que le programme de généralisation se déroulera en trois étapes (avril-dé-

cembre 2000 ; octobre 2000-octobre 2001 ; octobre 2001-juillet 2002), concernant à chaque fois environ dix millions d'habitants.

La première phase (avril-décembre 2000) se découpera elle-même en deux temps : une préparation technique, où sera mis au point un avant-projet dans chaque circonscription susceptible d'être retenue, puis une mise au point définitive pour entrer en application au début de l'été. Les dotations budgétaires auront alors été fixées, ainsi que les moyens. Chacune des circonscriptions retenues dans cette première phase fera l'objet d'un rapport annuel et d'une évaluation.

PROGRAMME DE MODERNISATION

Dans le cadre de la généralisation de la police de proximité, un programme pluriannuel de modernisation de la police nationale est en cours de préparation. Il permettrait d'adapter les dépenses et les moyens aux objectifs de proximité. D'ores et déjà, il a été décidé de réaffecter en priorité les policiers au travail de proximité. Le redéploiement de 1 000 fonctionnaires entamé en 1999 au profit des vingt-six départements les plus sensibles sera poursuivi en 2000, de même que le recrutement de gardiens de la paix. L'année 1999 a été marquée par un effort exceptionnel. 6 131 élèves sont entrés dans les écoles de police, pour pallier les départs à la retraite massifs qui doivent se poursuivre jusqu'en 2005. Dans la même perspective, les adjoints de sécurité (ADS) seront utilisés d'abord dans des tâches de garde, de sur-

veillance ou d'accueil, qui devraient permettre de concentrer les effectifs titulaires sur la proximité. Les ADS étaient 13 000 à la fin de 1999, ils atteindront le chiffre de 20 000 à la fin de cette année.

En matière budgétaire, la police de proximité aura également la priorité, bénéficiant pour une large part de l'augmentation de 183 millions de francs (+5 %) des crédits de fonctionnement de la police. Des enveloppes supplémentaires pourront d'autre part être dégagées. Pour l'année 2000, 100 millions de francs seront spécifiquement affectés au lancement des projets de police de proximité.

D'autre part, le document émanant du ministère de l'intérieur souligne qu'un plan de formation complet à la police de proximité a été préparé. Des stages d'initiation à destination des gardiens de la paix sont testés depuis le mois d'octobre 1999. En 2000, ils devraient concerner environ 9 000 policiers. Enfin, il a été demandé aux services centraux du ministère de l'intérieur d'établir un inventaire des moyens en matière de transmission et d'informatique, et de recenser les besoins à satisfaire dans le cadre du projet de police de proximité.

P. Ce.

Jean-Marc Herkenrath, un lieutenant entre social et pénal

LILLE

de notre envoyé spécial

En trois mois, l'ordinateur est devenu son principal outil de travail. Le lieutenant Jean-Marc Herkenrath, quarante-cinq ans, n'est plus un policier tout à fait ordi-

PORTRAIT

Il n'est plus un policier ordinaire. Il remplit une fonction nouvelle créée lors du lancement du site de proximité : officier de réseau

naire. A Lille-Sud, il remplit une fonction nouvelle créée lors du lancement du site de proximité : officier de réseau. Une fonction à cheval entre les relations publiques et le conseiller d'orientation : il réunit régulièrement les associations d'habitants et les intervenants publics afin de discuter des problèmes d'insécurité et monte un réseau de partenaires, représentatif de tous les acteurs du quartier.

L'inspiration vient des Pays-Bas. Les Néerlandais sont jugés « très avancés dans le domaine de la police de proximité », par la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) du Nord. « Nous aussi nous devons apprendre à ne plus traiter seulement le citoyen comme un usager du service public, mais plutôt comme un client », explique Jean-Pierre Niellini, le numéro deux de la DDSP. Il y a quelques mois, cinq policiers français se sont rendus en mission d'étude à Maastricht, pour observer le travail de leurs collègues. Le lieutenant Herkenrath était du voyage. Il en est revenu officier de réseau.

Les informations enregistrées sur son ordinateur ne concernent que des individus et des faits signalés, puis remis à jour au fil de la procédure. Elles ont régulièrement augmenté depuis septembre, où elles ne représentaient qu'une page. En octobre, elles avaient déjà doublé, pour atteindre quatre pages en novembre et à la mi-décembre. Entre le social et le pénal, la frontière

Les syndicats critiquent le manque de moyens

LE BILAN de la phase d'expérimentation de la police de proximité des sites pilotes sera-t-il positif ? Un document est en cours d'élaboration à l'initiative de l'inspection générale de la police nationale (IGPN), qui a été chargée d'une mission d'évaluation par la direction générale de la police nationale. Celle-ci porte sur les soixante-sept sites pilotes retenus par le ministère de l'intérieur, et qui regroupent au total près de 2 350 000 habitants. Les résultats de ce travail doivent être remis dans le courant du mois de janvier. Dans sa phase actuelle, le projet a cependant suscité des critiques de plusieurs syndicats de police. Elles concernent la forme plutôt que le fond. Globalement favorables à une police de proximité, les organisations professionnelles mettent en avant le manque de moyens en hommes et en matériel pour le mener à bien.

La situation est désormais bien connue : la police nationale est victime d'un creux démographique lié à l'afflux des départs à la retraite normaux et anticipés, prévu jus-

qu'en 2005. Insuffisamment pris en compte par les administrations précédentes, ce mouvement provoque une chute momentanée du nombre de policiers actifs. Le recrutement exceptionnel décidé par Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, ne produira ses effets qu'à la fin de l'année 2000. Cette période correspond au terme de la première phase de la généralisation de la police de proximité. Elle est donc susceptible d'entraver les débuts d'une réforme pourtant jugée essentielle.

Les moyens immobiliers sont également jugés insuffisants. « Il faudrait être en mesure d'ouvrir des mini-commissariats dans les quartiers qui seraient ouverts 24 heures sur 24 », estime Daniel Lavaud, le secrétaire général adjoint du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT), majoritaire chez les gardiens de la paix en province. Il suggère de recourir à un partenariat avec les collectivités locales capables de participer au financement de ces nouveaux locaux. Le ministère de l'intérieur a bien dégagé des sommes pour l'immobilier dans le

budget de l'année 2000. Mais, elles seront affectées prioritairement à la rénovation ou à la construction des hôtels de police de plusieurs grandes villes. Or, estime M. Lavaud, « pour réussir la police de proximité, les policiers doivent être présents en permanence dans un quartier qu'ils connaissent. Il est néfaste pour les populations d'être confrontées à deux polices : celle de proximité le jour, et une police plus répressive la nuit ».

TÂCHES DE SÉCURISATION

S'adapter à des horaires plus larges, à l'ouverture tard le soir des postes de police de proximité, est l'autre défi posé par la mise en œuvre de cette nouvelle police. Ici ou là, le projet a donné lieu à quelques résistances. Les compagnies régionales de sécurité (CRS) sont directement visées par la police de proximité, par le biais de leurs nouvelles missions de fidélisation. Celles-ci consistent à immobiliser pendant six mois une CRS dans un lieu sensible et à l'utiliser à des tâches de sécurisation et de proximité. En dépit des efforts de

compensation financière du ministère de l'intérieur, certaines CRS ont manifesté, passivement, leur grogne. A Marseille (Bouches-du-Rhône), en décembre, près de la moitié des effectifs d'une compagnie avait déposé un congé-maladie ! Le SNPT s'est par ailleurs prononcé contre l'utilisation des CRS en police de proximité. « Leur organisation ne serait pas adaptée, ajoute Daniel Lavaud, elle est trop militaire. Il est plus efficace de les utiliser dans leurs missions de maintien de l'ordre. »

Basé sur l'enthousiasme et le volontariat du personnel, les sites expérimentaux n'ont pas été touchés par ce type d'incident. Selon les principaux syndicats de gardiens de la paix, ce sont toutefois les phases de généralisation qui risquent de faire apparaître les difficultés du projet. Ne serait-ce que parce que, aux yeux des organisations, la période de deux ans et demi retenue pour cette opération est beaucoup trop courte.

P. Ce.

OSP

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS
Jeudi 27 Janvier 2000 à 14h 30
APPARTEMENT à PARIS 8^{ème}
184, boulevard Haussmann et
4, rue de Monceau
de 7 PIECES PRINCIPALES (273,98 m² environ)
Au 1^{er} étage : grand salon, petit salon, salle à manger, office
cuisine, dégagements, 4 chambres, 2 salles de bains, wc
Au 4^{ème} étage : 2 CHAMBRES - UNE CAVE
MISE A PRIX : 3.000.000 F

S'adresser à **Me B. AMIGUES**, Avocat, membre de la SCP
MOREAU, BERNARD, AMIGUES & DARMON, Société d'Avocats
à PARIS 8^{ème}, 3, rue La Boétie - Tél : 01.42.66.10.11
Minitel 3616 **AVOCAT VENTES** - Internet : www.licitor.com
Sur les lieux pour visiter

Aux assises de Paris, un homme est jugé sans preuves formelles pour deux assassinats

Un lourd faisceau de présomptions pèse sur Antonio de Carvalho, moniteur d'auto-école

La cour d'assises de Paris devait rendre son verdict, jeudi 13 janvier, sur Antonio de Carvalho, un moniteur d'auto-école portugais, jugé depuis

lundi 10 janvier pour deux meurtres commis en 1995, l'un contre le mari de sa maîtresse, l'autre contre un voisin. En l'absence de preuves for-

melles et de témoins, les jurés ne devaient toutefois s'appuyer que sur un faisceau de présomptions pour décider du sort de l'accusé.

AU COURS de leur délibéré, jeudi 13 janvier dans la soirée, magistrats et jurés des assises de Paris devaient chercher « dans la sincérité de leur conscience », comme la loi le leur



PROCÈS

qu'elles ont fait, sur leur raison, les preuves rapportées » contre Antonio de Carvalho, quarante-huit ans, « et les moyens de sa défense ». En fait de preuves, un lourd faisceau de présomptions : pour les deux affaires qui colent au destin de ce moniteur-gérant d'auto-école portugais, les juges, qui siègent depuis lundi, ne disposent ni d'aveux, ni d'armes, ni de témoins. « Je suis radicalement innocent », leur dit le petit homme à la calvitie avancée.

Le 1^{er} décembre 1995, vers 7 heures, alors qu'il sortait du parking de son domicile à Paris, un ouvrier portugais d'une trentaine d'années, Luis Rodrigues Pinto, a été retrouvé mort au volant de sa voiture, moteur tournant, vitre baissée. La balle qui lui a perforé la tempe gauche est d'un petit calibre, 6,35, inusité. La brigade criminelle a établi un rapprochement avec un autre assassinat qui a eu lieu au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) six mois auparavant. Le 11 juin 1995, peu après 23 heures, Jean Pedrazzi

dit « Jeannot », soixante et un ans, retraité jadis condamné pour divers casses et bagarres, a été tué d'une balle en plein cœur, de 6,35 également, devant la grille de son jardin.

Pour les enquêteurs, Antonio de Carvalho fait le « lien » parfait entre les deux affaires. Il est l'amant d'Aguida Rodrigues Pinto, la femme de la première victime : il aurait voulu se débarrasser du mari gênant. Et il est le voisin de pavillon de Jean Pedrazzi, l'autre victime : il aurait violemment mis fin à un lancinant contentieux juridique concernant un problème de voisinage. Jean Pedrazzi élevait, hors normes sanitaires, plusieurs dizaines de pigeons qui causaient des dégâts au voisinage. Le lien paraît d'autant plus solide aux policiers que l'expertise balistique a conclu que ce serait la même arme qui, dans les deux cas, aurait été utilisée. « A 98 % », affirme l'expert, qui se laisse 2 % de marge d'erreur, « par déontologie ». Et qui précise : de fabrication capverdienne, le 6,35 est une arme utilisée fréquemment dans la communauté portugaise.

Mais, faute de pistolet saisi chez l'accusé et faute de témoins directs des faits, la cour d'assises bute sur les protestations d'Antonio de Carvalho – « Franchement ! On ne tue pas pour une affaire de pigeons ! » –, ses alibis (son fils lycéen affirme l'avoir vu aux heures des crimes) et quelques interrogations. Les policiers ont estimé, par exemple, que

l'auteur des deux agressions n'était qu'un seul et même individu, notamment à cause de la similitude des « techniques opératoires » : les deux victimes ont été retrouvées en possession de feuillets manuscrits qui semblent leur avoir été présentés pour faire diversion. Mais les feuillets n'ont pas été comparés à l'écriture de l'accusé. Le président Yves Corneloup cherche une lettre et observe : « Manifestement, ça ne ressemble pas. »

MOBILE PLUS PUISSANT

Et la cour d'aborder l'univers bigarré de l'affaire Pedrazzi : « Jeannot » avait la Winchester facile pour impressionner son monde. Un fait, intervenu peu avant le drame, attire l'attention. Il avait retiré 1,2 million de francs en espèces qu'il trimbalait chez lui dans des sacs-poubelle. De quoi attiser les convoitises et former un mobile plus puissant que les pigeons. Un soir, quelques jours auparavant, un homme était déjà venu le braquer. Puis, l'« affaire Pinto » entraîne à son tour les débats dans l'atmosphère colorée d'un bar de Drancy, tenu par un tenancier disant avoir ses entrées à la préfecture, où l'on apprend que l'ouvrier assassiné avait nourri une colère particulière après s'être fait arnaquer de 10 000 francs en tentant de faire sauter une amende. La défense y voit l'esquisse du contexte d'un autre mobile possible.

Entre-temps, les juges se sont plongés dans les méandres affectifs d'Antonio de Carvalho, dépeint par des témoins comme un homme « calme », et par d'autres, comme un brin « magouilleur » sur les permis auto. Le moniteur aux charmes insoupçonnés puisait de multiples relations adultères dans sa clientèle féminine candidate au permis. Sur ce versant caché de sa personnalité, on apprend que, après le décès de sa femme, en août 1995 dans un accident de voiture, l'accusé cherchait une nouvelle femme. « Il voulait que je quitte mon mari, je ne voulais pas. Ce devait n'être qu'une liaison », dit Aguida Pinto, partie civile. « C'est tout le contraire », oppose l'accusé.

Alors une ancienne maîtresse vient broser un portrait effrayant d'Antonio de Carvalho : relations forcées pendant dix ans, comportement violent, agressions au pistolet à grenaille en 1990, incendie volontaire de son domicile en 1995. L'accusé nie les agressions, reconnaît des projets de menaces, mais indique avoir été accusé à tort de l'incendie volontaire. Curieux, le président lit la procédure sur cet incendie, dans lequel l'accusé niait effectivement avoir commis cet acte, mais reconnaissait... les agressions de 1990. L'avocat général Philippe Bilger a déjà sa conviction : « J'ai la certitude que, sur les assassinats, vous nous mentez aussi. »

Jean-Michel Dumay

Une mère mise en examen après la découverte des corps de trois nouveau-nés

ORLÉANS

de notre correspondant régional

Une mère de deux enfants, âgée de trente-neuf ans, a été mise en examen, mercredi 12 janvier à Orléans, pour « homicides volontaires sur mineurs de moins de quinze ans », après la découverte de trois cadavres de nouveau-nés dans un congélateur de l'appartement qu'elle occupait à Pithiviers (Loiret), avant de se séparer de son mari en octobre 1999. Celui-ci a fait cette découverte en déménageant son logement, le 9 janvier. Il a aussitôt prévenu la gendarmerie de Pithiviers. Interpellée à Lorient (Morbihan), où elle vivait après avoir quitté son mari, la jeune femme a été entendue par le juge d'instruction qui l'a placée en détention provisoire. Son identité n'a pas été révélée.

Elle a affirmé aux enquêteurs que les trois enfants étaient morts-nés. Ses grossesses n'étant pas désirées par son mari, elle a indiqué qu'elle s'en était cachée, jusqu'à accou-

cher toute seule à trois reprises. Le premier enfant serait né en octobre 1992 à son domicile. Elle aurait accouché en mai 1994 du second dans les toilettes du magasin de son mari, et du troisième à nouveau chez elle en février 1998, selon ses déclarations aux enquêteurs. « C'est une personne dont l'audition n'est pas simple, ses déclarations sont confuses et prolixes », précise-t-on au parquet, où l'on souligne aussi « sa fragilité psychologique ». Les deux autres enfants de cette mère de famille sont nés en 1986 et 1990, et sont scolarisés.

« PAS NÉS VIABLES »

Des autopsies ont été pratiquées sur les trois corps. Pour les légistes, indique-t-on encore au parquet, il s'agit de déterminer si les enfants sont nés vivants : pour deux d'entre eux les poumons n'auraient pas fonctionné, mais les spécialistes réservent encore leur interprétation. « Dans l'hypothèse où les enfants

ne seraient pas nés viables, la qualification pénale serait très problématique », estime le parquet.

Les enquêteurs s'interrogent sur une famille qui n'apparaissait pas « désinvolte » ou marginale, même si le chef de famille, dont l'identité n'a pas été révélée non plus, a connu des périodes de chômage, après avoir tenu un temps un magasin à Pithiviers puis d'autres emplois. La jeune femme a déclaré aux enquêteurs avoir passé deux BTS, l'un de secrétariat, l'autre de publicité. Le couple habitait un vaste F5. Depuis le mois d'octobre, le mari a, semble-t-il, accumulé les dettes, ne payant plus ses loyers. Il était menacé d'expulsion. Les voisins n'avaient rien remarqué de particulier. Cruelle coïncidence, l'appartement, où cette mère de famille s'est repliée sur son drame, était situé en face du centre hospitalier et de la maternité de Pithiviers.

Régis Guyotat

Un témoin met en cause le président de la République de Djibouti dans la mort du juge français Bernard Borrel

L'ENQUÊTE sur la mort mystérieuse du juge Bernard Borrel, le 18 octobre 1995 à Djibouti, a peut-être pris un tournant capital (*Le Monde* daté 8-9 juin 1997). Plus de quatre ans après la découverte, dans un ravin, du corps calciné de ce magistrat français, alors conseiller auprès du ministre de la justice de Djibouti, un témoignage essentiel vient remettre en cause la thèse du suicide, jusqu'ici privilégiée par l'instruction. Rendu public par *Le Figaro* dans son édition du 11 janvier, ce témoignage vient renforcer la conviction d'Elisabeth Borrel que son mari a été assassiné.

Voilà quatre ans que cette femme, magistrate elle aussi, refuse de croire au suicide de son mari. Quatre ans qu'elle dénonce les « intérêts politiques » qui ont concouru à « étouffer le dossier ». Seule, elle a imposé l'ouverture d'une information judiciaire pour « assassinat ». Toujours seule, elle a obtenu que soit pratiquée, dix-huit mois après les faits, une autopsie. Elle et son avocat, M^o Olivier Morice, reprennent aujourd'hui espoir. Car l'arrivée de ce nouveau témoin pourrait bien transformer ce fait divers en affaire d'Etat.

L'homme se nomme Mohamed Saleh Alhoumekani. Agé de trente-six ans, il vit actuellement en Belgique, où il a demandé l'asile politique il y a quinze mois. Marié et père de trois enfants, il affirme craindre pour sa sécurité

« et surtout celle de [sa] famille restée au pays », précise-t-il. Son témoignage il est vrai met en cause rien moins que l'actuel président de la République de Djibouti, Ismaïl Omar Guelleh.

REGISTRES DISPARUS

Le 19 octobre 1995, M. Guelleh n'est encore que chef de cabinet du président de l'époque, Hassan Gouled Aptidon. Mais déjà, il affiche des ambitions de premier rang. Mohamed Alhoumekani le connaît bien. Lieutenant d'infanterie affecté à la garde présidentielle, il assure la fonction de chef adjoint de la sécurité du palais. « Ce jour-là, vers 14 heures, deux 4x4 sont entrés à la présidence. Cinq hommes en sont descendus, accueillis par Omar Guelleh. » Il reconnaît immédiatement Hassan Saïd, chef des services secrets, et le colonel Ahmed Mahdi, chef de corps de la gendarmerie nationale. Deux autres personnes, « des étrangers » dont il ne veut rien dire, les accompagnent. Le cinquième homme lui est également familier : Awalleh Guelleh a été son instructeur à l'école militaire, huit ans auparavant. Mais ce 19 octobre 1995, il réside officiellement... en prison. Mis en cause dans l'attentat du Café de Paris, dans lequel un Français a été tué en 1990, il sera condamné par contumace, en novembre 1998, à Paris, à la réclusion criminelle à perpétuité. C'est pourtant bien lui,

assure M. Alhoumekani, qui s'adresse, cet après-midi là – soit tout juste douze heures après la mort de Bernard Borrel – au futur président.

La conversation, telle que la relate le jeune lieutenant, est rapide. « Ça y est, le juge fouineur est mort », dit le terroriste. Le chef de cabinet s'interroge : « Le travail a été bien fait ? » Cette fois, c'est un des deux étrangers qui répond : « Il n'y a aucune trace mais il faut demander au colonel de récupérer la main-courante. » « C'est fait », aurait dit le colonel Mahdi. De quoi expliquer la disparition de ces registres tenus par la police aux points de contrôle routiers entre Djibouti et le lieu de la découverte du corps du magistrat.

PROCHAINE AUDITION

Cet échange verbal apporte un éclairage nouveau sur un dossier particulièrement obscur. Autopsie non effectuée, disparition de la fameuse main-courante, disparition du dossier médical du juge : de nombreuses pièces manquaient au puzzle judiciaire. D'autres peinaient à trouver leur place. Comme cette expertise, réalisée fin 1997 par le professeur Lazarini, expert honoraire près la Cour de cassation et spécialiste de médecine légale. Constatant l'absence de suie dans les bronches, il invitait à « rejeter la notion de carbonisation s'étant produite du vivant du sujet » et à écarter la thèse du sui-

cide par immolation défendue par les autorités djiboutiennes et françaises.

Ce rapport n'a toutefois pas convaincu les juges parisiens Roger Le Loire et Marie-Paule Moracchini, qui instruisent la plainte pour « assassinat » déposée par Elisabeth Borrel. Leur déplacement à Djibouti, en mars 1999, en compagnie de deux policiers, est venu étayer la thèse du suicide. Dans leur rapport de synthèse, du 21 novembre 1999, les deux enquêteurs de la brigade criminelle concluaient : « Sauf à envisager l'existence d'un vaste complot politico-judiciaire impliquant dissimulation d'éléments d'enquête par les premiers intervenants, procès-verbaux volontairement erronés, examens médicaux orientés et conspiration généralisée du silence, l'hypothèse de l'assassinat ne peut, à ce jour, être sérieusement retenue. »

Du moins devra-t-elle être sérieusement envisagée. Mercredi, on indiquait, de source judiciaire, que les magistrats instructeurs souhaitaient « entendre prochainement » ce nouveau témoin. L'ambassade de Djibouti a dénoncé, de son côté, « le témoignage d'un individu instable » et y décèle « les mains de certains milieux français animés par une hostilité constante à la stabilité et à la paix en République de Djibouti ».

Nathaniel Herzberg

Une étude danoise relance le débat sur le dépistage du cancer du sein

Les spécialistes français sont pour la mammographie

« LE DÉPISTAGE du cancer du sein par la mammographie est injustifié. » C'est la conclusion sans appel à laquelle aboutissent deux médecins danois dans un article déjà controversé, publié dans l'hebdomadaire britannique *The Lancet* daté du 8 janvier. Cet examen radiographique des seins permet de détecter des tumeurs débutantes avant qu'elles soient décelables par l'examen clinique, ce qui est un atout pour un dépistage précoce, sachant que les résultats du traitement sont meilleurs sur des cancers découverts tôt. Dans de nombreux pays occidentaux, une politique de dépistage s'est mise en place.

Peter C. Gøtzsche et Ole Olsen, du Centre nordique Cochrane à Copenhague, ont procédé à l'analyse de plusieurs grandes publications concernant un demi-million de femmes au total. En particulier, ils se sont intéressés à des recherches menées en Suède, où le dépistage est recommandé depuis 1985. Une étude y a retrouvé une réduction de 29 % de la mortalité par cancer du sein chez les femmes âgées de 50 à 69 ans. Les deux auteurs danois ont évalué la qualité de ces différents essais, en s'intéressant plus particulièrement à plusieurs types de biais méthodologiques pouvant affecter ce genre d'études : l'établissement par tirage au sort des deux groupes — l'un soumis au dépistage, l'autre non —, leur caractère comparable... Passés à ce crible, seulement deux essais leur ont paru irréprochables, qui n'attestent pas une réduction de la mortalité due au cancer du sein grâce au dépistage mammographique. D'où leur conclusion « iconoclaste ».

Leur propre travail n'est pas exempt de reproches. « La liste des défauts des essais comparatifs entre dépistage et non-dépistage est longue et son énoncé ressemble surtout au travail exhaustif d'étudiants », ironise Annie Sasco, du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), à Lyon. « Les arguments présentés conduisent à éliminer six essais sur huit, en particulier les bonnes études suédoises qui sont des modèles, zoomant sur les deux essais dont les résultats sont les plus mauvais », regrette Catherine Hill, épidémiologiste à l'Institut Gustave-Roussy, à Villejuif. *The Lancet* publie d'ailleurs un commentaire très critique rédigé par

Harry J. de Koning, du département de santé publique de l'université Erasme de Rotterdam. Il démontre que, si biais il y a, ce biais tendrait à accroître la mortalité et non l'inverse.

Interrogé par *Le Monde*, le professeur Henri Pujol, cancérologue et président de la Ligue nationale contre le cancer, souligne les différences d'évolution des courbes du nombre de cancers du sein et de la mortalité dont il est responsable. En France, selon les chiffres des dix départements où un registre des cancers existe, extrapolés à l'ensemble du territoire, le nombre des cancers du sein enregistrés était de 19 200 en 1975, 25 000 en 1985 et 33 867 en 1995, une forte progression liée aux campagnes de prévention et au dépistage, organisé ou non : on trouve davantage de maladies quand on les cherche. La hausse de la mortalité due à ce cancer pour ces trois mêmes années a été nettement moins rapide, avec respectivement 8 100 décès, 9 300 décès et 10 540 décès. « La taille de la tumeur au moment du diagnostic a diminué », ajoute le professeur Pujol, ce qui nous fait espérer une réduction de la mortalité d'au moins 15 à 20 %, même si l'on pourrait souhaiter atteindre le chiffre suédois de 29 % ».

« MEILLEUR APPAREILLAGE »

Pour le docteur Sasco, « les progrès du dépistage sont dus à un meilleur appareillage de mammographie et à la pratique de plus en plus courante de la double lecture [chaque cliché est examiné par deux radiologues différents afin de limiter le risque d'erreur], ainsi qu'à une meilleure utilisation des traitements ». En Europe, la France possède avec la Suède le plus fort taux de survie : cinq ans après le diagnostic, 80 % des femmes sont toujours en vie.

L'article des deux auteurs danois risque-t-il de ruiner des années d'efforts en faveur du dépistage ? Le professeur Pujol ne le pense pas. Il ajoute : « Cet article doit nous inciter à avoir une plus grande rigueur dans la mise en œuvre du dépistage, par le contrôle qualité du matériel, la qualité de la double lecture et la qualité du suivi, afin qu'on évite de traiter trop agressivement des femmes ayant des lésions qui ne sont pas encore invasives. »

Paul Benkimoun et Elisabeth Bursaux

DÉPÊCHES

■ **DÉLINQUANCE** : les statistiques des crimes et délits constatés en 1999 par la police et la gendarmerie indiquent une stabilisation (+ 0,07 %) par rapport à 1998, a annoncé, mercredi 12 janvier, le ministre de l'intérieur. La délinquance de voie publique, qui comprend les vols et les cambriolages, a baissé de 2,95 %.

■ **JUSTICE** : Didier Rose, agent de joueurs de basket, a été écroué mercredi soir 12 janvier par un juge d'instruction de Limoges, qui a placé sous contrôle judiciaire deux responsables de l'association fédérant les sponsors du Cercle Saint-Pierre (le club de basket de Limoges), Jacques Valade et Pierre Pastaud. Tous trois ont été mis en examen dans ce dossier ouvert après un rapport de la chambre régionale des comptes (*Le Monde* du 9 janvier 1999), chiffrant à plus de 100 millions de francs les sommes investies en moins de dix ans dans le club. — (Corresp.)

■ **IMMIGRATION** : Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a annoncé, mercredi 12 janvier, qu'il entendait doubler le nombre des visas accordés aux étudiants étrangers (23 500 en 1998).

■ **PAPON** : Maurice Papon, quatre-vingt-dix ans, devait être opéré jeudi 13 janvier à l'hôpital Jean-Rostand d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) pour la pose d'un stimulateur cardiaque. L'ancien fonctionnaire de Vichy purge une peine de dix ans de prison pour complicité de crime contre l'humanité.

■ **AMIANTE** : la famille de Michel Boursaud, décédé en juillet 1996 d'un cancer dû à l'amiante, assigne le ministre de la défense devant le juge de l'exécution, afin de le contraindre à payer les sommes qu'il a été condamné à verser. Le 25 juin 1999, le tribunal des affaires de sécurité sociale de la Roche-sur-Yon (Vendée) avait estimé que la maladie de Michel Boursaud était due à une faute de son employeur, le Centre d'essais des propulseurs de Saclay, établissement rattaché au ministère de la défense. L'audience aura lieu le 24 janvier.

**AVIS
DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR
VILLE DE DIJON**

APPLICATION ANTICIPÉE DE LA REVISION GENERALE
DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par délibération du 13 décembre 1999, le Conseil Municipal de la Ville de Dijon a décidé de renouveler l'application anticipée des dispositions du P.O.S., telles qu'elles sont annexées aux délibérations du Conseil Municipal des 29 juin 1998, 14 décembre 1998 et 28 juin 1999.

Les dossiers peuvent être consultés :

- Au Service du Plan de la Ville de Dijon : 11, rue Victor-Dumay à Dijon, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- A la préfecture de la Côte d'Or à Dijon.

4 milliards de francs en 2000 pour panser les plaies des tempêtes et de la marée noire

M. Jospin a présenté mercredi un plan étalé sur plusieurs années. 600 millions par an serviront à la reconstitution des forêts. Les particuliers sinistrés pourront bénéficier de prêts à taux zéro. Le RPR juge le dispositif « insuffisant et trop compliqué »

TEL UN CHEF de clinique accompagné de ses internes, Lionel Jospin est entré, jeudi 12 janvier, dans le salon de Matignon suivi de six de ses ministres : Jean-Pierre Chevènement, Christian Sautter, Michelle Demessine, Dominique Voynet, Jean Glavany et Catherine Trautmann. « *La réunion de ministres a duré plus longtemps que prévu* », a expliqué le premier ministre pour justifier le léger retard pris sur la conférence de presse.

Dans une longue intervention, M. Jospin a détaillé l'ensemble des mesures retenues qui, a-t-il précisé, « *permettront que la solidarité nationale joue pleinement en faveur de nos concitoyens les plus durement touchés* ». Il a précisé que « *ces décisions seront prolongées dans les prochains mois par d'autres dispositions* ».

M. Jospin a annoncé « *qu'au total, les mesures annoncées représentent un effort budgétaire de près de 4 milliards de francs et de 12 milliards de francs pour l'ensemble des prêts* ». En termes financiers, l'effort le plus important consenti par le gouvernement concerne « *le plan national pour la forêt* ».

● **Forêt.** Le plan arrêté par le gouvernement, « *qui pourra être complété ultérieurement si nécessaire* », a précisé le premier ministre, représente le plus gros chapitre, en termes financiers, de l'ensemble du dispositif de réparation des dommages consécutifs aux tempêtes. Plus de 1,6 milliard de francs de crédits budgétaires sont dégagés pour cette année, auxquels s'ajoutent 12 milliards de francs de prêts bonifiés au taux de 1,5 %. « *Au-delà du désastre, nous enclenchons une dynamique pour toute la filière* », a précisé Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche.

L'urgence consiste à mobiliser les bois abattus, aider les communes forestières (des aides du ministère de l'intérieur sont prévues) à dégager les grumes et

ouvrir des pistes, préfinancer les dépenses des propriétaires privés, publics, ou coopératifs pour abattre ou mettre au bord des routes les bois. L'Etat aidera à l'acquisition des matériels nécessaires (par le régime fiscal de l'amortissement accéléré) et la protection sanitaire des grumes. Les propriétaires pourront aussi déduire leurs revenus professionnels de charges liées à la tempête et non couvertes par les indemnités des assurances.

Le gouvernement va aussi favoriser la constitution d'aires de stockage du bois et encourager son transport par fer. Pour reconstituer les quelque 500 000 hectares de forêts détruites, il faudra, selon une première estimation des travaux à engager, 6 milliards de francs au moins d'ici 2010, soit un besoin de financement de 600 millions par an. Les propriétaires privés ou publics bénéficieront, à cette hauteur, de subventions en capital. Enfin, a été annoncé un dégrèvement exceptionnel de la taxe foncière 1999 sur les propriétés non bâties, dans les parcelles atteintes par la tempête.

Pour mieux assurer l'évaluation des dégâts et aboutir, d'ici avril, à un inventaire précis, le gouvernement a annoncé le recours à la cartographie aérienne et à la télédétection par satellite, avec l'aide du ministère de la défense. Enfin, un plan de formation pour les mé-

Une mission d'évaluation des risques

En conclusion de la présentation des mesures arrêtées par le gouvernement, Lionel Jospin a souhaité que « les instruments communautaires disponibles soient sollicités » et que « l'Union Européenne puisse apporter son concours à la réparation des dommages causés par la tempête et la marée noire ».

Il a, par ailleurs, annoncé la mise en place d'une « mission d'évaluation » afin de tirer les enseignements des tempêtes. Sans préciser la composition de cette mission ni la date de son installation, le premier ministre a fixé ses domaines d'application : « Prévention (...), procédures d'alarme ou d'alerte des populations (...), organisation des secours (...), gestion des risques (...), normes et (...) équipements des constructions, notamment pour les bâtiments scolaires. »

4 milliards de francs d'aides et 12 de prêts bonifiés

LES PRINCIPALES MESURES BUDGÉTAIRES

► AGRICULTURE...

- **200 millions de francs** (Fonds d'allègement des charges, FAC) affectés aux exploitations les plus touchées.
- **300 millions de francs**, mesures sectorielles des offices agricoles d'intervention pour les installations mal couvertes.

...PÊCHE ET CONCHYLICULTURE

- **300 millions de francs**

► FORÊT

- **Enveloppe de 1,6 milliard de francs** (dans le cadre d'un plan de 10 ans)
- **12 milliards de francs de prêts bonifiés à 1,5 %**

- **Mesures diverses** : avances de trésorerie, reports d'annuités, dégrèvements de charges sociales, plus des prêts bonifiés à 1,5 % pour les agriculteurs et des prêts taux 0 pour certains sinistres chez les particuliers.

tiers du bois et de la forêt sera mis en place (*lire ci-dessous*). L'Etat prévoit le recrutement de 230 agents sur trois ans. En outre, la mobilisation des 200 ingénieurs et techniciens forestiers appelés sous les drapeaux en 2000 et 2001 permettra de renforcer l'encadrement technique dans cette tâche de « *reconquête* ».

- **Agriculture.** Pour les biens

► COLLECTIVITÉS LOCALES

- **1 milliard de francs** (reconstruction des biens non assurables).
- **200 millions de francs** pour la restauration du patrimoine historique.
- **500 millions de francs** dotation exceptionnelle aux fonds de secours d'urgence locaux.
- **500 millions de francs** pour la restauration du patrimoine historique relevant de la responsabilité de l'Etat.

► MARÉE NOIRE

- **80 millions de francs supplémentaires** pour les fonds Polmar, soit au total **120 millions de francs**.

non assurables, le gouvernement va faire en sorte que la procédure des calamités agricoles soit mise en œuvre, département par département, dans les meilleurs délais. M. Jospin a précisé que les premiers versements devraient pouvoir intervenir dans les deux mois. Faisant référence aux dégâts qui avaient affecté l'Aude le 15 novembre 1999, M. Glavany a précisé que les premières indemnités avaient été versées aux sinistrés il y a quelques jours, ce qui « *représente un record de vitesse exceptionnel* ».

Le Fonds national des calamités, alimenté paritairement par les agriculteurs et l'Etat, disposait d'une trésorerie de 1,55 milliard au 30 juin 1998. En attendant, des avances de fonds seront accordées aux agriculteurs. Des délais de paiement, des reports d'annuités de dettes, des dégrèvements de charges sociales, des prêts bonifiés sont également prévus. Le

Fonds d'allègement des charges (FAC), qui était, jusqu'à la fin de 1999, géré par le Crédit agricole recevra 200 millions de francs de crédits budgétaires qui seront mis localement à la disposition des préfets pour soulager, au cas par cas, les paysans les plus en difficulté. Enfin, 300 millions seront mis à la disposition des offices agricoles, notamment celui des fruits, des légumes et de l'horticulture pour alléger les difficultés des maraîchers dont les serres ou tunnels plastiques ont été détruits, ou pour les producteurs qui n'ont pu, faute d'électricité par exemple, réfrigérer et vendre leur lait.

● **Collectivités locales.** L'effort de l'Etat est important. Il porte sur la remise en état des biens non assurables détruits. Lors de catastrophes naturelles précédentes, les subventions de l'Etat aux collectivités atteignaient en moyenne 20 à 30 % du coût total des reconstructions. M. Jospin a annoncé que, cette fois, « *le taux moyen des concours sera de 50 %* » avec des modulations en fonction des ressources budgétaires des collectivités.

Le gouvernement prévoit de soulager les dépenses fiscales des collectivités en ramenant le délai de remboursement du fonds de compensation de la TVA pour les collectivités de deux à un an. Les communes forestières bénéficieront de subventions de fonctionnement pour compenser leur perte de recettes.

L'Etat prendra en charge une partie des dépenses engagées par les communes pour l'intervention des bénévoles. Pour soutenir les collectivités qui doivent venir en aide aux particuliers en situation de précarité du fait des tempêtes, l'Etat versera une dotation de 500 millions de francs aux fonds de secours d'urgence locaux. Enfin, des « *avenants* » aux contrats de plan en cours de signature entre l'Etat et les régions pour la période 2000-2006 pourront être

négociés « *à la demande des collectivités locales* ».

Au-delà de la somme de 100 millions de francs déjà mobilisée, le premier ministre a annoncé qu'un crédit d'un milliard de francs supplémentaire sera débouqué à cet effet. L'Etat accordera, par ailleurs, des subventions à hauteur de 200 millions de francs aux collectivités, pour la restauration de leur patrimoine historique et culturel endommagé, en complément des assurances.

● **Les entreprises.** L'Etat accorde une indemnisation à 100 % du chômage partiel dans les entreprises privées d'activité du fait des intempéries. La Banque de développement des PME fera des avances sur les indemnisations des assurances. Le Fonds d'intervention et de soutien au commerce et à l'artisanat (FISAC) bénéficiera d'un crédit nouveau de 200 millions.

Un fonds de garantie, mis en place auprès de la Sofaris (une société de capital-risque) pourra accorder 2 milliards de prêts. Les entreprises pourront bénéficier de délais pour les déclarations et le paiement des impôts. M. Jospin s'est engagé à ce que « *des contacts* » soient pris avec « *les professionnels du bâtiment en vue de maîtriser les prix dans certains secteurs d'activité et de mettre en place les dispositifs de formation adaptés à l'accroissement de la demande* ».

● **Les particuliers.** Les personnes dont le logement a été endommagé pourront bénéficier de prêts à taux nul pour la réparation de biens immobiliers non assurés et, d'autre part, pour l'acquisition d'une nouvelle habitation principale. Les personnes démunies du fait des intempéries pourront bénéficier de délais pour le paiement des impôts et pour la redevance télévision. (*Lire aussi notre éditorial page 17.*)

François Grosrichard et Béatrice Jérôme

Pour l'essentiel, des crédits supplémentaires, selon Matignon

LIONEL JOSPIN a sorti son chéquier, mais sur quels comptes va-t-il prélever les 4 milliards de francs débloqués par le gouvernement, pour la seule année 2000, afin de venir en aide aux victimes des tempêtes et de la marée noire ? Les propos du premier ministre, mercredi 12 janvier, ont pu laisser croire qu'il s'agissait, pour l'essentiel, d'un redéploiement de crédits, et que l'on allait en fait déshabiller Pierre pour habiller Paul : « *Le financement de ces mesures sera assuré en mobilisant en priorité les crédits qui viennent d'être mis à la disposition des ministres dans le cadre de la loi de finances 2000* », a, en effet, indiqué M. Jospin, qui a aussitôt ajouté : « *les moyens supplémentaires qui seront nécessaires seront dégagés par le gouvernement au budget*. »

A l'opposition, qui lui reproche déjà de financer ce plan par redéploiement, Matignon répond que les 4 milliards de francs annoncés seront bien des crédits supplémentaires. Une petite partie pourra être prise sur des crédits non consommés par certains ministères, mais l'essentiel proviendra du surplus de recettes fiscales attendu cette année. Cela est notamment

vrai pour les 600 millions dégagés pour la restauration du patrimoine national endommagé. Les projets décidés avant les tempêtes ne sont pas compromis par les travaux de réfection, a tenu à préciser le premier ministre. En clair, la rénovation des systèmes électriques du château de Versailles ne sera pas retardée en raison des travaux nécessaires à la réfection du toit.

UN EFFORT DE SOLIDARITÉ NATIONALE

Bercy estime qu'avec une croissance de l'ordre de 3 % en 2000, les rentrées fiscales seront bonnes. L'effort budgétaire n'est donc pas insupportable pour les finances publiques. Une partie du surplus de ressources peut très bien être affecté à un effort de solidarité nationale, au lieu de réduire la dette de l'Etat. M. Jospin a d'ailleurs clairement indiqué, mercredi soir, au ministre des finances, Christian Sautter, et à la nouvelle secrétaire d'Etat au Budget, Florence Parly, qu'il n'était pas question de mégotter et de jouer avec la solidarité nationale, indique-t-on dans l'entourage du chef du gouvernement. Celui-ci ne souhaite pas, pour autant, creuser le déficit budgétaire.

M. Jospin a cependant reconnu que l'évaluation des besoins était encore « *rustique* ». La somme de 4 milliards n'est sans doute que provisoire. A Matignon, on indique que le collectif budgétaire de juin, qui doit contenir des mesures fiscales, comme la baisse de la taxe d'habitation pour certains ménages, prévoiera aussi les crédits affectés aux victimes des intempéries et de la marée noire.

De plus, le premier ministre a annoncé que la France allait solliciter « *les instruments communautaires disponibles* » afin qu'ils puissent « *apporter leur concours à la réparation des dommages* ». Il a peu de chance d'obtenir des subventions supplémentaires de la Commission. « *Nous avons eu quelques retours de Bruxelles, et nous ne sommes pas très optimistes, reconnaît-on à Matignon. On aurait souhaité que l'Europe se manifeste de manière plus claire*. » Michel Barnier, commissaire européen de la politique régionale, doit se rendre prochainement en France pour évaluer la situation sur le terrain.

Jean-Michel Bezat

Le Centre national de formation forestière a du mal à répondre à la demande

NANCY

de notre correspondante

Un bûcheron, c'est comme un arbre, il faut du temps pour le former. Depuis que la tempête a dévasté les forêts de France, les régions concernées téléphonent sans cesse à l'Office national des forêts (ONF) de Lorraine. C'est en effet à Nancy que se trouve basé le Centre national de formation forestière (CNFF), une structure dépendant l'ONF, qui envoie des équipes de formation sensibiliser les forestiers à l'hygiène et à la sécurité sur le terrain.

« *Nous sommes face à des situations beaucoup plus dangereuses qu'un abattage en temps normal, explique Bernard Viry, un des enseignants de la CNFF. Les arbres sont enchevêtrés, sous tension ou encroués, c'est-à-dire tombés les uns sur les autres. Il faut plus que jamais faire preuve de vigilance. Nous allons mettre sur pied des sé-*

quences de formation courtes d'une ou deux journées. Une sorte de piqûre de rappel aux règles de sécurité. » Un ou deux jours, c'est peu, d'autant plus que, dans le chaos actuel des forêts françaises, tous les facteurs sont rassemblés pour qu'un arbre réagisse mal et soit une menace potentielle pour les bûcherons. Mais, pour venir à bout des chablis, il faudra faire vite et bien. De même, l'exploitation et la commercialisation exigent des actions concertées.

URGENCE ET SÉCURITÉ

Le CNFF de Nancy se demande comment il va faire face aux besoins nationaux, d'autant que la Lorraine, région la plus touchée de France avec 25 millions de mètres cubes de bois au sol, a de gros besoins en personnel qualifié.

Depuis plusieurs années, l'ONF a organisé des campagnes de sen-

sibilisation à la sécurité des agents. Elles vont être intensifiées, mais certains modules, comme la protection des insectes, la botanique ou l'étude de la croissance des arbres, sont passés au second plan. « *Notre mission est de mettre en place des formations en urgence. Dans les deux ans à venir, nous allons travailler sur le bûcheronnage et, au-delà, former des personnels à l'inventaire et à l'expertise des dégâts, ce qui manque actuellement, ainsi qu'à l'écoulement, à la gestion et à la conservation des produits* », annonce Philippe Baudry, responsable de la section pédagogique du CNFF.

L'ONF va lancer des modules de management des équipes en situation de crise. « *En interne, on connaît cette passion des forestiers pour leur métier, leur motivation. Il y a un accompagnement spécifique des hommes à imaginer. Dans la*

Meuse, certains voulaient tout quitter au lendemain de la tempête, tellement ils étaient désespérés », souligne M. Baudry.

Dans cette région à vieille tradition forestière, chacun se sent mobilisé. Le conseil général de Meurthe-et-Moselle, qui avait voté une subvention exceptionnelle de solidarité pour les sinistrés de l'Aude, a demandé aux forestiers de ce département et des Pyrénées-Orientales de venir aider leurs collègues lorrains, et des contacts sont pris avec le Québec ou la Finlande pour avoir de la main-d'œuvre ou du matériel. Le conseil régional a annoncé qu'il finançait l'embauche d'une centaine de salariés de l'ONF pour effectuer les travaux de débordage. Du travail pour des années. Parce qu'après le nettoyage, il faudra envisager la reforestation.

Monique Raux

Les mesures gouvernementales sont souvent jugées insuffisantes

UNE RELATIVE déception a suivi l'annonce du plan gouvernemental pour faire face aux conséquences de la tempête et de la marée noire. « *Alors que la détresse de nombreuses familles est immense, le plan n'est pas proportionnel à l'ampleur des catastrophes subies et aux difficultés subies, a estimé le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Le CNJA demande au gouvernement de revoir sa copie, notamment en exonérant de la TVA les achats de matériaux de construction, alors que les experts annoncent une augmentation de croissance de 0,2 % directement liée à la tempête et prévoient plus de 10 milliards de francs d'entrée de TVA.* »

Si Luc Guyau, président de la FNSEA, juge que « *le gouvernement a pris la mesure des graves difficultés causées par la tempête à l'ensemble du pays, et en particulier à l'agriculture et à la forêt, il ajoute que les enveloppes prévues doivent être abondées si nécessaire afin que tous les sinistrés soient couverts de manière complète et équitable* ».

« PAS LA MÊME APPROCHE »

Le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest juge aussi que les mesures annoncées sont « *insuffisantes* ». « *M. Jospin parle de tempête, nous parlons d'ouragan, nous n'avons donc pas la même approche quant à la dimension du problème* », a déclaré Christian Pinaudeau, directeur de cette organisation, qui regrette « *qu'on ne parle pas, dans les victimes, des propriétaires forestiers qui ont tout perdu* ».

En revanche, François Sauvadet, député de la Côte-d'Or et spécialiste à l'UDF des questions agricoles, se félicite de l'effort annoncé « *concernant les prêts bonifiés aux propriétaires forestiers, l'aide au stockage et le reboisement* ». Il correspond, selon M. Sauvadet, « *pour l'essentiel, aux demandes*

qui avaient été formulées par l'UDF ».

Mais Jean-Pierre Raffarin, président du conseil régional de Poitou-Charentes et vice-président de Démocratie libérale, juge « *décevant* » le plan gouvernemental. « *La part d'argent frais, au sein d'un dispositif confus et complexe, n'est pas suffisamment importante pour les entreprises et les territoires sinistrés* », estime M. Raffarin, qui demande « *un projet global de reconstruction* » pour les zones dont plusieurs ressources économiques ont été simultanément touchées.

Mêmes critiques chez Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, qui qualifie le plan d'« *insuffisant et trop compliqué* ». Il n'est, pour elle, qu'un « *redéploiement de crédits déjà votés et non un nouvel effort de solidarité, alors même que le gouvernement vient de reconnaître qu'il s'était constitué une cagnotte budgétaire* ». Le RPR demande un taux de TVA réduit sur les travaux de reconstruction et souhaite « *que le gouvernement propose aux RMistes et aux chômeurs des contrats emploi-solidarité* ».

Enfin, alors que Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, salue « *la détermination du gouvernement de soulager la détresse des victimes* », Patrick Ollier, député (RPR) des Hautes-Alpes, demande une « *loi d'indemnisation spécifique* ». Selon M. Ollier, les mesures gouvernementales « *ne permettent pas de prendre en compte le coût réel de cette catastrophe naturelle qui a dévasté deux tiers du territoire national* », et une loi permettrait d'adopter, dans le cadre d'un collectif budgétaire, « *des mesures sur la TVA et la fiscalité, des indemnisations spécifiques pour les bâtiments et les équipements publics, ainsi que la révision des modalités liées aux catastrophes naturelles* ».

Le ramassage désordonné du fioul de l'« Erika » constitue une nouvelle menace pour l'environnement

Dunes éventrées, trous creusés dans des zones humides, stockage en plein marais...

APRÈS avoir souillé le large, puis les côtes, le fioul de l'*Erika* menace désormais de polluer l'intérieur des terres. L'organisation du ramassage du pétrole laisse en effet à désirer et un péril écologique terrestre s'ajoute aujourd'hui aux dommages maritimes. Avant d'être acheminé vers des centres de stockage lourds, qui offrent de relatives garanties de salubrité, le magma ramassé sur le littoral transite par les stockages dits de « haut de plage », puis les stockages intermédiaires. Or ces deux étapes laissent une très grande part à l'improvisation.

Une circulaire de 1997, à propos du plan Polmar, demandait pourtant aux préfets du littoral de prévoir des sites de dépôt, en cas de marée noire. A l'évidence, cette instruction s'est égarée dans la pile. Du coup, des sites ont été bâtis à la hâte. Des bulldozers ont éventrés, dans la précipitation, des dunes protégées. Des trous ont été creusés au hasard. Un mince filmogène, une bâche, un simple sac en plastique, ont été disposés au fond du réceptacle : frêle protection, que les manipulations ont parfois percée.

Les stockages intermédiaires sont à peine plus fiables. Les services d'inspection ont exigé la fermeture d'au moins cinq sites en Loire-Atlantique, ces plates-formes n'offrant pas « les conditions hydrogéologiques appropriées » ; plus clairement, elles menacent les cours d'eau et les nappes souterraines du voisinage. A Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Atlantique), une partie des hydrocarbures ramassés repartait dans le ruisseau. A Piriac (Loire-Atlantique), un dépôt a été implanté au milieu du bois de la Justice. A Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée), le stockage se fait en plein marais, aux Moutiers-en-Retz (Loire-Atlantique), au milieu d'herbages.

Dans les îles, la situation est plus grave encore. A Groix, Belle-Ile, Houat ou Hoëdic, des bassins rudimentaires accueillent le résultat des travaux de nettoyage, en attendant de pouvoir transporter cette saleté sur le continent. A l'île d'Yeu, le fioul est entreposé dans une piscine.

« Nous avons déjà pu constater des irisations dans certaines rivières

ainsi que des traces de fioul dans des champs », note Charlotte Nithart, qui entreprend une étude pour le compte de l'association Robin des Bois : « Certaines terres sont déjà polluées en profondeur et il conviendra de répertorier ces zones de dépôt pour le futur. »

AUCUN INVENTAIRE GLOBAL

Or à ce jour, aucun inventaire global des stockages en haut de dune n'a pu être effectué. Des sites en principe provisoire sont oubliés. Ça et là, des petits tas d'hydrocarbure ont été abandonnés, qu'un camion n'est venu chercher depuis quinze jours. Des sacs poubelles remplis ont été jetés dans des décharges municipales. En 1978, après l'échouage de l'*Amoco Cadiz*, des parkings ont été construits au-dessus de certains de ces amas douteux, afin de mieux les occulter.

Aujourd'hui, la seule comptabilité précise des souillures de l'*Erika* touche les stockages lourds. Mercredi, la raffinerie Elf de Donges (Loire-Atlantique) a déjà accueilli 40 000 tonnes de scories. « Nous n'avons plus que deux à trois jours de

capacité », constatait, mercredi 12 janvier, Bernard Deleuze, responsable de la communication de l'usine. Le site d'Octel, à Paimbœuf (Loire-Atlantique), d'une capacité de 10 000 tonnes, est également proche de la saturation. Deux nouveaux sites de 20 000 tonnes devraient être creusés sur des terrains du port autonome de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

Mercredi, près de 70 000 tonnes de déchets avaient été répertoriés dans les stockages lourds. S'y ajoutent les dizaines de milliers de tonnes déposées dans les stockages provisoires, qui souillent encore la côte ou dérivent toujours en mer. Sans compter les 1 200 tonnes officiellement pompées en mer. Cette comptabilité encore imprécise, mais qui s'approche inexorablement des 100 000 tonnes, suscite deux interrogations.

Quelle quantité de pétrole s'est réellement échappée des cuves de l'*Erika* ? A Donges, les experts estiment entre 10 et 12 % la teneur moyenne en fioul dans le mélange déversé chaque jour par les camions. D'autres avancent le chiffre de 20 %. Riverains et associations mettent de plus en plus ouvertement en doute le chiffre de 10 000 tonnes de fioul échappé des cuves de l'*Erika* lors de sa fracture, le 12 décembre 1999.

Le ramassage forcené ne crée-t-il pas une autre menace écologique ? Les 80 à 90 % de résidus arrachés aux côtes avec le fioul sont constitués essentiellement de sable. Mais la microfaune et la microflore ont également souffert. « Surtout dans les premiers jours, on y est allé un peu violemment », constate Maïwenn Magnien, de l'association Bretagne vivante. « A vouloir nettoyer plus propre que propre à coups de bulldozer et de détergent, on a meurtri certains milieux écologiquement fragiles. »

Après le naufrage de l'« Erika », les prémices d'une vraie politique de la mer

LA CONJONCTION des tempêtes et du naufrage de l'*Erika* conduit le gouvernement à porter une attention particulière au secteur du transport maritime et aux populations et collectivités locales du littoral atlantique. « L'étendue géographique de ces deux catastrophes n'est pas la même, mais certaines côtes ont été victimes des deux événements successivement », a souligné le premier ministre. Bien que n'ayant pas toujours un statut juridique identique, le gouvernement a décidé de traiter de la même manière les pêcheurs et les conchyliculteurs sinistrés, organisés pour la plupart en petites entreprises individuelles : avances de trésorerie, re-

port de paiement de traites, dégrèvements de charges sociales. La procédure des calamités agricoles, cependant, ne peut leur être appliquée. La Banque BDPME interviendra dès la fin janvier. L'Office des produits de la mer, dont la dotation budgétaire sera abondée, versera des aides d'urgence aux producteurs d'huîtres allant jusqu'à 200 000 francs par exploitation. On évalue à quelque 300 millions de francs l'effort budgétaire consacré à ce secteur économique, dont les ventes peuvent être fortement perturbées en cas de doute sur la qualité sanitaire des produits.

En annonçant que serait réuni fin février à Nantes un Comité interministériel de la mer, Lionel Jospin veut se donner un peu de temps pour élaborer des mesures opérationnelles acceptables par les partenaires européens et tirer les conséquences juridiques et financières du naufrage de l'*Erika*. Pour le pompage du fioul qui reste dans l'épave, le gouvernement va confier la maîtrise d'ouvrage à Total, une convention précise liant l'Etat à cette société. Le groupe Abeilles International de Marseille vient de présenter, dans ce but, à l'Etat un projet industriel de pompage et de traitement, avec des partenaires norvégiens, hollandais et britanniques.

Pour le nettoyage des côtes, le fonds Polmar sera augmenté de 80 millions. Pour éviter une impression de désordre des interventions, les entreprises sollicitées sont invitées à n'intervenir que sur des sites désignés par les préfets et en prenant de grandes précautions. Total et le fonds international FIPOL prendront en charge, à Donges et à Paimbœuf, sur l'estuaire de la Loire, le coût de la collecte et du traitement des déchets. Un observatoire des conséquences de la marée noire va être installé à Rennes.

Des espèces d'oiseaux menacées victimes de la marée noire

Trois espèces d'oiseaux victimes de l'Erika (Le Monde du 5 janvier) font partie des espèces menacées, selon un ouvrage présenté mercredi 12 janvier au Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Il s'agit du guillemot de Troïl et du macareux moine et, surtout, du pingouin Torda, oiseau marin le plus rare de France, avec 50 couples au maximum. L'ouvrage, réalisé pour le compte de la Société d'études ornithologiques de France (SEOF) et de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), affirme que près de la moitié des 350 espèces d'oiseaux nicheurs ou hivernants répertoriées en France sont menacées.

★ « Oiseaux menacés et à surveiller en France », Gérard Rocamora et Dosithee Yeatman-Berthelot, 598 p., 295 F, disponible auprès de la LPO (La Corderie royale, BP 263, 17305 Rochefort Cedex) ou de la SEOF (55, rue Buffon, 75005 Paris).

En annonçant que serait réuni fin février à Nantes un Comité interministériel de la mer, Lionel Jospin veut se donner un peu de temps pour élaborer des mesures opérationnelles acceptables par les partenaires européens et tirer les conséquences juridiques et financières du naufrage de l'*Erika*. Pour le pompage du fioul qui reste dans l'épave, le gouvernement va confier la maîtrise d'ouvrage à Total, une convention précise liant l'Etat à cette société. Le groupe Abeilles International de Marseille vient de présenter, dans ce but, à l'Etat un projet industriel de pompage et de traitement, avec des partenaires norvégiens, hollandais et britanniques.

Pour le nettoyage des côtes, le fonds Polmar sera augmenté de 80 millions. Pour éviter une impression de désordre des interventions, les entreprises sollicitées sont invitées à n'intervenir que sur des sites désignés par les préfets et en prenant de grandes précautions. Total et le fonds international FIPOL prendront en charge, à Donges et à Paimbœuf, sur l'estuaire de la Loire, le coût de la collecte et du traitement des déchets. Un observatoire des conséquences de la marée noire va être installé à Rennes.

Sur le rail d'Ouessant, les trafics à risque continuent

IL Y A maintenant un mois exactement que l'*Erika* a fait naufrage, mais la navigation entre la Manche et le golfe de Gascogne continue, malgré les conditions météorologiques souvent difficiles de cet hiver, et les services compétents de la marine nationale ne relâchent pas leur vigilance. Selon le Centre opérationnel de surveillance et de sauvetage (Corsen), du 24 décembre 1999 au 10 janvier 2000, 2 489 navires sont passés au large d'Ouessant, sur le rail, dont 690 transportaient des marchandises réputées dangereuses.

Sur ce total, 30 navires ont fait l'objet d'un suivi particulier de la part des autorités maritimes. 29 ont déclaré des avaries, mais, sur 24 bâtiments, les équipages ont pu faire eux-mêmes leurs réparations. 5 ont été dérivés vers Brest pour remettre en état leurs équipements défectueux.

L'Abeille-Flandres, le remorqueur de haute mer af-

frété par la marine nationale, a accompli sept interventions, trois navires ont été escortés par le remorqueur, un a été pris en remorque. Sur les sept navires ayant bénéficié d'une assistance, plusieurs battaient pavillon de complaisance (Libéria, Bahamas) et l'un était sous norme (pavillon soudanais).

Ces navires présentaient des défauts, soit au niveau du gouvernail, soit des appareils de propulsion, soit au niveau de l'arrimage de la cargaison ou des cartes de navigation ; quelques navires ont fait l'objet d'un procès-verbal de la part des autorités maritimes pour non-respect des règles de circulation ; l'un, qui battait pavillon... maltais, comme l'*Erika*, avait par exemple mouillé au large de l'île de Sein pour faire une réparation, dans des parages particulièrement dangereux.

F. Gr.


Benoît Hopquin

François Grosrichard


Opel Edition 2000

Des Séries Limitées aux équipements illimités...


Dossier AR rabattable asymétriquement




Climatisation




Verrouillage centralisé

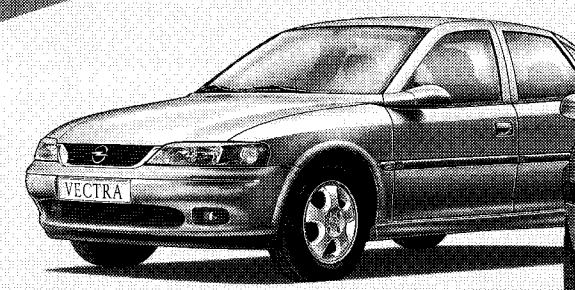



Vitres AV électriques teintées à impulsion




Direction assistée












Siège conducteur réglable en hauteur



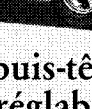
Airbag Opel




Lecteur CD



Appuis-tête AV réglables



Système de recirculation d'air avec filtre anti-particule




Vectra Edition 2000 A partir de 116 900 F⁽¹⁾

Astra Edition 2000 A partir de 92 900 F⁽³⁾

Corsa Edition 2000 A partir de 59 950 F⁽²⁾

www.opel.fr



Et à l'occasion des portes ouvertes, découvrez aussi la Nouvelle Astra 1.7 DTI 16V !
 (1) Soit 10 000 F d'économie sur le tarif conseillé au 03/01/2000 pour une Opel Vectra Edition 2000 4/5p essence 1.8 16V. (2) Soit 9 000 F d'économie sur le tarif conseillé au 03/01/2000 pour une Opel Corsa Edition 2000 3p essence 1.2 16V. (3) Soit 6 000 F d'économie sur le tarif conseillé au 03/01/2000 pour une Opel Astra Edition 2000 3p essence 1.4 16V. Offres non cumulables, réservées aux particuliers, chez les concessionnaires participants pour toute livraison jusqu'au 31/03/2000. AM 2000.

Portes ouvertes Opel du 13 au 17 janvier 2000

(ouverture dimanche 16 janvier selon autorisation)

HORIZONS

TÉMOIGNAGE

Véronique Vasseur, médecin-chef à la Santé



GERARD GASTAUD/SIPA PRESS

Seule nuit et jour avec 1 800 détenus, c'est le quotidien de Véronique Vasseur, médecin-chef depuis 1993 à la prison de la Santé, à Paris. Dans un témoignage bouleversant, elle raconte cette cour des miracles. « Le Monde » publie des morceaux choisis d'un livre à paraître aux Editions du Cherche-Midi

●
Reportage photo réalisé par Olivier Aubert en 1992



Radio pratiquée sur un détenu après une tentative de suicide.

PREMIÈRE garde de nuit seule. Je commence à reconnaître les détenus. « Attention, me disent les gardiens ; ils se sont tous passés le mot : vous allez passer une mauvaise nuit. » Un détenu arrive. Il a un gros abcès sur la main. Naturellement, je n'ai rien sur moi : pas de lancette pour percer. Je prends une aiguille à points de suture : il a l'air complètement affolé. Comme je n'en mène pas large moi non plus, il me dit : « Je suis un homme. » Ça, je m'en étais aperçue ! Les cafards courent dans l'infirmerie ; ils se baladent, s'infiltrant partout sur les pots de désinfectant : j'ai peur d'en serrer un dans la main. À la fin de la consultation, le type me demande s'il peut me revoir demain. Il a besoin d'être rassuré. Il est paumé, moi aussi.

Aujourd'hui, on aura une star : un confrère, le docteur Garretta, arrive ce soir.

Je suis appelée pour des toxicos en manque arrivant du dépôt où, depuis deux jours, ils n'ont eu aucun traitement pour les soulager. Tremblants, prostrés, pieds nus dans leurs souliers sans lacets, tenant leur pantalon sans ceinture, ils ont piètre allure. A 2 heures du matin, on me réveille : un détenu ferait une crise d'épilepsie. Je me retrouve, après un dédale d'escaliers plutôt crades, dans une cellule avec sept gardiens et quatre détenus. On est douze en tout dans dix mètres carrés. Je n'ai même pas de place pour poser ma valise. Une petite loupote éclaire faiblement la pièce ; je ne peux pas lire le nom des médicaments sur les ampoules, je ne vois absolument rien. Le type est au sol, tremblant de tous ses membres ; je finis par me retrouver par terre, à quatre pattes pour l'examiner. Dans la panique générale, je perds ma boucle d'oreille ; je suis là à chercher à tâtons mon anneau... Je finis par trouver la bonne ampoule, ma boucle d'oreille, et tout rentre dans l'ordre !

On me signale un boxeur costaud, un Malien qui se dit américain. Il a l'air complètement dingue. Il vient de fracturer la main d'un gardien. Il est tout nu dans une cellule de force complètement vide, et il mange ses crottes. Je suis effarée. Un autre détenu du mitard est très agité. Il déclare avoir avalé des



Cour de promenade grillagée, dans la partie de la prison réservée au quartier d'isolement.

lames de rasoir. J'apporte des tranquillisants, que le gardien lui enfourme dans la bouche à travers la grille. La première nuit va être longue. Je n'arrive pas à dormir : ce foutu téléphone au pied du lit qui peut sonner d'un moment à l'autre. Consultation sur consultation. Je viens de passer pour la première fois vingt-quatre heures en prison. En une journée, j'ai compris ce que signifie être enfermé.

Deuxième garde. Le matin, les détenus défilent. Ils arrivent du dépôt ; beaucoup ont été tabassés par les flics. À la fin de la consultation des entrants, ils partent pour être affectés dans une cellule. Ils marchent, deux par deux, entravés par des chaînes aux pieds, dans un fracas épouvantable. Ce matin, des pigeons sont posés par dizaines sur les filets anti-suicide. Les plumes volent, des fientes tombent. Il faudrait presque se balader avec un parapluie ; on se croirait dans une gigantesque volière. Par moments, quelques rayons de soleil arrivent à percer. Je déambule dans ce décor presque irréel avec ma grande valise noire.

Je suis appelée pour un grand gaillard, superbe. Il doit faire de la gonflette. Je n'arrive même pas à lui prendre la tension tellement ses bras sont musclés. Il en a pris pour quinze ans : assassinat avec préméditation. Il est malade du sida et me prévient gentiment de prendre mes précautions au cas où je lui ferais une piqûre. Les gardiens me laissent une demi-heure enfermée avec lui. Ils ont même fermé la porte et fait sortir les autres détenus. Mais me retrouver toute seule, enfermée avec un assassin, même sympathique, me laisse un peu sceptique sur la conception de la sécurité que l'on a ici.

En plein déjeuner, urgence : un détenu s'est coupé le bras. Il est très agité. Je cherche le matériel de suture. Il est séropositif, il pisse le sang, je suis tellement stressée que je lui fais une couture multicolore, avec des fils rouges, bleus et verts. Il est content ; les infirmières se marrent, pas moi. Je transpire : j'ai beau m'être entraînée sur des escalopes de dinde, la peau est beaucoup plus dure...

Encore une urgence : une crise d'épilepsie au bloc C, le bloc des Maghrébins, et, cette fois, ce n'est pas de la frime. Il arrive, m'a-t-on dit, que des urgences soient simulées mais, là, c'est du solide. Le type s'est mordu la langue et saigne comme un boeuf. Sa bouche fait des bulles, comme de la confiture de groseilles qui bout ; il y a une mare de sang par terre.

3 heures du matin : nouvelle urgence. Le détenu est déjà au mitard. On peut le suivre à la trace : il est recroquevillé comme un escargot dans une mare de sang, tout nu, au fond de la cellule. Il tremble. J'essaie au milieu du sang de voir d'où provient la blessure. Huit gardiens sont avec moi : le type me fait signe d'approcher. Dès que je fais un pas, les gardiens suivent. Je finis allongée sur lui avec les huit gardiens aux fesses qui ne tiennent pas, semble-t-il, à ce qu'il me parle. Il me chuchote à l'oreille : « C'est eux qui m'ont fait ça. » Est-ce vrai ? Qui croire ?

Il est 4 heures : impossible de dormir. Les entrants : une dizaine, pas un ne parle français. Interrogatoire de sourds-muets, à l'aide de signes. Je repars courir les couloirs crasseux, pleins de taches suspectes, de détritus, de restes de bouffe, de bêtes diverses, gros rats, cafards, petites souris. Les murs partent en lambeaux, les carreaux sont cassés, les chasses d'eau fuient et certaines ont même de la verdure qui commence à pousser dedans. La crasse partout, la vétusté en plus.

Encore X qui pique sa crise. La dernière fois, il a avalé des lames de rasoir et, cette fois-ci, il a ingurgité ses lunettes avec les verres. Radio en vitesse : on retrouve les branches, mais pas les verres. Les lames ont déjà disparu. Les détenus sont malins : ils avalent les lames enroulées dans du papier scotch invisible à la radio, mais qui évite qu'ils se perforent. Ils ont l'estomac en béton : question d'habitude.

CE petit monde manque d'imagination : si l'un se coupe à tel endroit, une heure après c'est un autre qui se coupe au même endroit. Certains se pendent, mais heureusement c'est plus rare, car on leur enlève ceinture, lacets, etc. En revanche, c'est incroyable ce qu'ils peuvent avaler : lames de rasoir, clés, pièces de monnaie, pinces à ongles, couteaux, fourchettes, cuillers, vis, boulons, clous, lunettes... Parfois, dans certains ventres, on retrouve une véritable batterie de cuisine. Un détenu se plaint de nausées et de maux de ventre. Il dit qu'il n'arrive plus à manger. Radio et, stupéfaction ! une cuiller à soupe est en travers de l'estomac, suivie d'une fourchette ; au niveau de l'intestin, un trousseau de cinq dés, une dizaine de pièces de vingt centimes et un paquet de lames de rasoir. Comme lui dit le radiologue : « Je comprends que vous n'ayez pas faim. »

Téléphone : un détenu est tombé de son lit au deuxième étage. Il a le genou bloqué en flexion. Tous les

autres, dans la cellule, rigolent. Je ne peux pas l'approcher : le moindre attouchement le fait hurler. On le descend sanglé sur une civière. Normalement, ce sont les pompiers qui doivent descendre la civière, car il y a eu un drame il y a peu de temps : une civière a basculé dans le vide et le détenu est allé s'aplatir sur la coursive au milieu des filets. Sa tête a explosé.

Je monte sur les barreaux du chauffage pour regarder dans la cour. Je ne suis pas la seule : tout le monde est à la fenêtre, car c'est la promenade des « spéciaux », des travestis. Il fait très chaud. Ces « dames » sont en petite tenue et, de loin, peuvent faire illusion. Certaines sont en soutien-gorge et se font bronzer. D'autres se passent de

Le type s'est mordu la langue et saigne comme un boeuf. Sa bouche fait des bulles, comme de la confiture de groseilles qui bout

la crème dans le dos... Les détenus hurlent des insanités aux fenêtres et tapent aux barreaux... Solarium insolite dans une prison d'hommes. La chaleur aidant, la vermine court dans les matelas et les types sont couverts de boutons, je n'ai jamais vu autant de maladies de peau en si peu de temps.

Ce matin, rien qu'un médecin généraliste incarcéré pour abandon de famille et non-paiement de pension alimentaire, arrêté sans pouvoir prévoir un remplaçant, complètement traumatisé par deux jours de dépôt avec des toxicos, des violeurs, affolé par la crasse et les conditions moyennageuses de détention. Peut-être paniqué du sida, de la sodomie. J'ai fini par lui obtenir une cellule où il sera seul.

Un travesti est allongé dans une cellule. Il a eu un malaise et ne bouge plus. C'est en faisant sa ronde que le surveillant l'a vu, mais sa porte est bloquée, impossible de l'ouvrir. Il va falloir attendre que quelqu'un vienne défoncer la porte. Le travesti s'est réveillé. Il a dû absorber trop de somnifères : il porte un corset à lacets genre Belle Époque, trop serré et, comme il a du mal à respirer, je demande au gardien de m'aider à le délayer. Ses

faux seins en silicone sortent comme des ballons. C'est un grand moment...

Trois détenus se sont battus au couteau. Je suis dans le sang jusqu'à minuit environ. En ce moment, les types tombent comme des mouches à cause de la chaleur. Il doit faire environ 30 degrés dans les cellules. Les détenus ont droit à deux douches par semaine, dans le meilleur des cas avec de l'eau chaude. Certains détenus sans ressources et n'ayant pas de rapport avec l'extérieur lavent leur linge dans la douche, et les suivants doivent se contenter de douches froides. Si l'on veut une douche supplémentaire, il faut la demander au médecin pour raison médicale. Il faut une maladie de peau pour qu'elle soit accordée.

LA Santé, c'est une grosse verve avec des murs de forte-resse troués de petites fenêtres. La seule prison à l'intérieur de Paris. Il y a cent cinquante ans, quand elle a été construite, c'était une prison exemplaire. Un modèle du genre en ce qui concerne la salubrité, ce qui fait rire aujourd'hui quand on voit ce que c'est...

Et puis son nom est symbolique : la Santé.

A l'angle du boulevard Arago et de la rue de la Santé, on guillotinaient les détenus dehors, en public. Après, cela s'est fait à l'intérieur. La première grande cour d'honneur dans laquelle on pénètre, donnant sur la première porte ouvrant sur la détention, avant les marches, était le lieu où se tenait la guillotine. C'est là qu'ont été guillotines Buffet et Bontemps, en 1972. L'aumônier, l'avocat, le directeur et aussi le médecin-chef étaient obligés d'être présents. Tout autour, des grands murs d'enceinte. C'est là qu'ont été exécutés beaucoup de résistants pendant l'Occupation. Sur les murs extérieurs de la prison, des plaques commémorent le souvenir de ces fusillés. Des gens connus, artistes, écrivains, poètes, politiques, ont été emprisonnés à la Santé. C'est un endroit peuplé de fantômes. Les murs suintent l'histoire : Paul Verlaine, le Douanier Rousseau, Guillaume Apollinaire, Léon Daudet, Ahmed Ben Bella, Abel Bonnard, Paul Langevin, Charles Maurras, Maurice Thorez, Georges Mandel, Gabriel Péri, Paul Vaillant-Couturier... ont été emprisonnés à la Santé.

L'architecture intérieure est belle : de grandes verrières, comme dans un atelier d'artiste, avec une lumière filtrée un peu jaunâtre, marécageuse. Pas un brin d'herbe, pas une plante, pas une fleur, pas un seul arbre sur quatre hectares.

Pour rentrer, je passe d'abord cinq portes que je dois me faire ouvrir avant d'en ouvrir trois autres moi-même pour entrer dans mon bureau. J'ai donc huit portes à franchir, parfois avec des attentes importantes quand il y a des détenus qui partent au palais ou quand il y a un blocage pour un VIP qui passe : ça peut durer vingt minutes. Le regard ne peut jamais aller bien loin. Partout des sas, des grilles, des portes. L'odeur, uniforme, fade et écœurante, est composée de la bouffe du jour, poisson ou pot-au-feu, on ne sait pas, quelque chose d'indéfinissable mélangé à l'odeur de tabac, à l'odeur d'humidité, aux reflux d'égouts.

JOURNÉE tranquille. C'est dimanche et j'en profite pour déambuler dans la Santé. Je découvre d'abord des murs écaillés, des chasses d'eau qui fuient, couvertes de mousse, des détritus par terre, des fientes de pigeon, des plumes, des milliers de pelures d'orange pendues aux barreaux pour masquer les effluves des WC à l'intérieur des cellules qui font dix mètres carrés et demi et accueillent trois ou quatre détenus. Les murs sont de couleur papier kraft avec une petite ampoule de 60 watts, à trois mètres du sol. Ils suintent de salpêtre. La fenêtre est minuscule et aucun air ne circule. Les carreaux cassés ne sont pas changés, le WC collectif n'a même pas de paravent et on s'étonne qu'ils soient tous constipés. Essayez de déféquer devant trois inconnus ! La vermine envahit les matelas.

Un jour, un détenu m'a apporté un petit pot de vermine pour me faire comprendre l'état d'hygiène dans lequel on les fait vivre. J'ai donc rassemblé des petits pots normalement destinés aux analyses d'urine et je les ai donnés aux détenus pour qu'ils me mettent de la vermine dedans. Quand j'en ai eu une certaine quantité, j'ai envoyé ces petits pots au directeur. Grâce à ça, tous les matelas ont été changés ! Le mitard, pour chaque détenu qui y séjourne, c'est une cellule nue et sale, sans aération : une ouverture minuscule et très haute avec des verres opaques. On ne voit presque rien. Une chiotte à la turque dont on a du mal deviner qu'un jour elle fut blanche. Une plaque de mousse par terre pour dormir le jour, un drap pour la nuit, aucun meuble. Derrière le mitard, encore une grille : c'est le quartier d'isolement, correspondant à l'ancien quartier de haute sécurité qui a été supprimé. En fait, seul le nom a changé. Là, les détenus ne voient strictement personne en dehors des surveillants et de leur avocat. Ils sont enfermés dans des cellules individuelles minuscules et froides où les meubles sont fixés au sol. Etre enfermé dans cet endroit, pendant plusieurs années parfois, provoque des troubles du comportement. Les isolés l'appellent « la torture blanche ».

Dans les cours de promenade, les détenus tournent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Certains y sont assis à l'abri du soleil et rejoignent le cercle. Ils marchent par deux ou par trois, parfois tous seuls, mais toujours dans le même sens. Si l'un se risque dans l'autre sens, les autres le bousculent comme s'ils ne le voyaient pas. Il paraît que les gros truands marchent en sens inverse et repartent à reculons. C'est pour les gardiens un excellent baromètre : ils peuvent ainsi prendre la température ambiante, deviner un début de révolte, savoir ceux qui sont durs à cuire.

Quand je suis arrivée, en 1992, la Santé hébergeait 1 800 détenus. (En 1999, il y en avait 1 200 en moyenne, car on incarcère moins mais plus longtemps.) Elle compte beaucoup d'étrangers - la plus forte proportion d'étrangers dans une maison d'arrêt, actuellement 65 % - la majorité étant représentée par l'Afrique noire et le Maghreb. Enfin, cette prison reçoit tous les détenus dont le nom commence par les dernières lettres de l'alphabet. Nous avons donc tous les « X », c'est-à-dire tous les sans-papiers, ainsi que les VIP. Dernière particularité : le nombre très important de DPS [détenus particulièrement surveillés, car dangereux] et aussi de terroristes.

J'ai les larmes aux yeux. Je découvre que les détenus, avant la détention, arrivent parqués dans un camion dans des sortes de placards individuels, comme du bétail. On les emmène au sous-sol avant les empreintes et la photo : là, ils sont mis dans des placards grillagés minuscules, à quatre, où ils ne peuvent que se tenir debout, serrés les uns contre les autres, les malades comme les bien-portants.

Le médecin de garde est tout seul



Hall menant aux cellules. Partout des sas, des grilles, des portes. Au-dessus, le filet de protection antisuicide.

la nuit. Notre statut est celui de « faisant fonction d'internaute », c'est-à-dire d'étudiant. Or, aucun médecin présent à la Santé n'est étudiant. Tous sont thésés, ou en spécialité. Et bien sûr aucun étudiant ne pourrait assumer une charge aussi lourde, car il faut pouvoir se débrouiller pour tout. Cela permet seulement de mal payer en toute légalité. 800 francs les vingt-quatre heures ! Il faut avoir la foi pour résister...

La chambre de garde donne sur les cellules. Je suis seule avec 1 800 bonshommes...

Mon dernier patient de la journée est un travesti maghrébin « non terminé ». Un visage d'homme assez efféminé, des attitudes de femme excessivement maniérée, pas de seins. Au début, il y a eu confusion : on ne l'a pas mis chez les travestis. Il a eu le rectum déchiré et tous ses codétenus lui sont passés dessus. Ensuite, pour sa sécurité, après un séjour à l'hôpital, on l'a placé dans le bâtiment réservé aux « spéciaux ». Malheureusement pour lui, les travestis maghrébins sont en minorité en ce moment et le bloc est dominé par le gang des Colombiens : ils lui sont tombés dessus. Il est au mitard pour sa sécurité, mais ne le supporte pas bien. Il me poursuit pour une égratignure minuscule au visage : il a peur d'avoir une cicatrice. Je le vois le jour de sa libération, ébouriffé, pas maquillé, mal fagoté. Il me jette un regard furieux et me dit : « Regardez dans quel état je sors ! » Il m'en veut de n'avoir rien pu faire pour lui. Je dois voir un espion, condamné pour haute trahison. Il me raconte son histoire. Il

dit s'être fait piéger par un Suédois et un Anglais qui, en fait, étaient des Russes. Pressions et menaces sur sa femme et ses gosses, une histoire à faire pleurer dans les chaumières. En fait, par la presse, j'apprends que cet individu a livré pour des sommes d'argent assez coquettes des plans nucléaires français au KGB pendant quatre ans. Ces plans secret-défense n'étant connus que d'un nombre limité de personnes, il a fini par se faire pincer. De plus, il n'est pas marié et n'a pas d'enfants.

son petit ami, policier aussi. Il regrette, mais il était trop jaloux. C'est un homo et, dans la police, ça fait mauvais genre. Son ami le trompait depuis deux mois, et il n'a pas supporté. Il en a pris pour quatre ans... Crime passionnel : « Si vous aimez, vous devez comprendre », me dit-il.

Le sexe fait l'objet de trafics divers. Une lettre cocasse arrive au service médical, signée « X la cochonne » : un détenu avoue des pratiques homosexuelles, apparemment très répandues ici,

efféminés sont les cibles. Il y a des viols, mais beaucoup ne sont pas avoués ou beaucoup plus tard, par honte, par dégoût, par peur des présailles. Je me souviens d'un petit jeune de vingt et un ans, primaire [incarcéré pour la première fois], placé malencontreusement dans une cellule avec deux gros durs. On l'avait vu en urgence car il avait le rectum déchiré et pissait le sang. Il s'était fait violer la nuit par son codétenu séropositif, pendant que l'autre codétenu le tenait. Il est parti tout de suite à l'hôpital de Fresnes, puis a été transféré à Fleury. J'ai su que, trois mois après, il était séronégatif. J'espère qu'il l'est toujours. Un autre travesti me raconte ce qui se passe dans la division des travestis le soir venu : c'est affolant ! Il me demande des préservatifs et je lui en donne bien volontiers. Des surveillants, m'affirme-t-il, le réveilleraient la nuit pour qu'il montre ses seins, ses fesses et ils se masturberaient devant lui.

Il est obligé de faire des fellations pour avoir ses « cantines » et accéder à la douche. En prison, c'est comme dehors, les pauvres n'ont rien ! Si on ne peut pas « cantiner », on ne peut rien obtenir et, ici, tout se monnaie. Les travestis ainsi transformés en femmes, sans poils et avec de gros seins, ne devraient pas être enfermés avec des hommes. C'est absurde. Il est d'accord avec moi. Depuis la dénonciation du trafic de prostitution, rien ne s'est passé. Six mois après, un surveillant a été surpris avec un travesti. Ce que j'avais dénoncé. Ce n'était donc pas un fantôme, mais la réalité.

La première évasion dont j'ai été témoin est rocambolesque. C'était en 1993. A la Santé, on vendait des espadrilles en semelles de corde. Les détenus avaient droit à deux paires. Mais certains s'étaient groupés pour acheter plusieurs paires. Ils avaient alors dévidé toute la corde des semelles et s'étaient fabriqué une grosse corde. On n'imaginerait pas le métrage de corde que peut contenir une simple espadrille : plus de cinq mètres ! Cette corde leur avait permis de passer le premier mur d'enceinte de la prison. Ils se sont fait repérer d'un mirador, en chaussures sur les toits, et le directeur est allé les chercher avant qu'ils aient eu le temps de dépasser le mur d'enceinte dominant sur le boulevard Arago. La deuxième, je l'ai apprise par la radio, car j'étais en vacances. C'était un Vietnamien. Il partageait sa cellule avec un autre détenu qui n'a rien vu. Il travaillait à l'atelier et il a réussi à sortir trente mètres de filin. Dans sa cellule, il a enroulé le filin au pied de la télé, il a scié les barreaux avec une lime qu'il avait fait entrer clandestinement, il a balancé le filin avec un grappin sur le mur d'enceinte de la prison de la Santé et il s'est fabriqué un téléphérique. Personne ne l'a jamais retrouvé...

Quant à la dernière tentative d'évasion, elle est étonnante ! Il y a deux ans, deux détenus ont réussi à passer rue Jean-Dolent. Ils avaient des complices sur les toits de la rue en face de la prison. Mais, pas de chance : un des surveillants était en retard ! Arrivé rue Jean-Dolent, il lève la tête et voit deux gars suspendus au bout d'une corde. Il donne l'alerte. A un quart d'heure près, c'était gagné !

Garretta est furieux : dans Ici-Paris, il s'est vu installé dans un fauteuil de cuir avec cigare et champagne !

ON vient de dératier. Des masses informes de rats crevés, empilés dans des cartons en plein soleil. Que faire ? Pas dans les poubelles, ni dans les déchets médicaux qui traînent dans la cour et seront ramassés dans une semaine ! Le directeur voudrait me les coller avec les déchets médicaux. Pas question ! Je pars deux jours. A mon retour, les rats ont disparu. Où ? Je n'en sais rien !

Je découvre une nouvelle maladie, qui n'existe qu'en temps de guerre : la gale du pain. Avec du pain avarié. Il existe une épidémie en ce moment. Aujourd'hui, je suis appelée en urgence pour annoncer le licenciement d'un médecin qui commence à basculer dans la psychose. Elle dessine des rats et des sexes poilus dans le cahier d'urgence. Cette fille, très bon médecin jusqu'à présent, s'est mise à picoler et on la retrouve complètement saoula le soir.

Ce matin, un travesti couvert de poils avec du lait qui coule de ses seins... Il a des seins absolument énormes et il a une montée de lait... Il est shooté aux hormones.

Ironie du sort ou inconséquence ? Biderman et Le Floch ont été placés dans deux cellules l'une en face de l'autre alors qu'ils n'ont pas le droit de communiquer entre eux. Biderman a pris un détenu pour faire le ménage de sa cellule.

Insolite : je viens d'apprendre que les lunettes de Crozerman ont été payées par la Pénitencière !

L'année 1996-1997 a été particulièrement étonnante du point de vue des VIP. Ont défilé successivement Le Floch-Prigent, Crozerman, Botton, Biderman, Tapie... et quelques autres moins connus.

Le Floch est sidéré car on lui a mis deux travestis dans la cellule voisine. Ces travestis avaient été transférés de Fleury, car ils avaient l'habitude de se prostituer au sein même de la prison, ce qui a déclenché un scandale. Ils sont donc venus à la Santé et, toutes les nuits, ils proposaient une « fellation à 100 balles » à Le Floch.

Ce matin, j'apprends qu'un type s'est ouvert les deux artères humérales et a trouvé la mort avec deux codétenus qui n'ont rien vu, ni rien entendu évidemment. Les codétenus sont sourds et muets. Un producteur de cinéma connu vient d'arriver pour trafic de call-girls. Il est très déprimé et supporte mal l'incarcération.

Un « pointeur » [violeur] vient de recevoir une canette de Coca à la figure. Il a perdu ses dents et a des morsures sur les bras. Un autre se plaint d'être obligé de sucer un séropositif. Un autre vient d'avaler des lames de rasoir. La routine...

© Le Cherche-Midi Editeur

★ « Médecin-chef à la prison de la Santé », de Véronique Vasseur. Le Cherche-Midi Editeur. En librairie le 21 janvier.

Signes de dégel entre Washington et les « Etats parias »

DES QUATRE Etats du Proche-Orient – l'Iran, la Libye, le Soudan et l'Irak – que les Etats-Unis classent depuis des années dans la rubrique des « Etats parias » – les « *rogue states* » – les deux premiers sont en cours de réhabilitation. Le processus est assurément si fragile, lent et laborieux qu'il est difficile d'en prévoir la durée, ou même d'en garantir l'aboutissement. Le Soudan a quelques chances de les suivre.

Les évolutions internes à ces trois pays sont à l'origine de ce changement, auquel ne sont pas non plus étrangères les divergences de vues au sein de l'administration américaine sur l'efficacité d'une politique systématique d'exclusion, ni les pressions des groupes d'intérêt, pétroliers notamment, les trois pays concernés étant producteurs d'or noir.

L'Iran, la Libye et le Soudan figurent toujours sur la liste des pays qui soutiennent le terrorisme, remise à jour tous les ans par le département d'Etat. Washington n'a pas levé par ailleurs les sanctions commerciales unilatérales qu'il a imposées à Téhéran il y a près de cinq ans, ni celles dont sont menacées les sociétés étrangères qui traitent avec l'Iran dans le domaine des hydrocarbures (la loi dite D'Amato). Les Etats-Unis n'entretiennent pas de relations

diplomatiques avec la République islamique, pas davantage qu'avec la Jamahiriya libyenne, elle aussi toujours soumise à des sanctions et où les sociétés américaines se cachent toujours derrière des sociétés-écrans d'autres nationalités. Il n'y a pas non plus d'ambassadeur américain à Khartoum, dont le régime est encore jugé infréquentable et soumis à un embargo de l'ONU depuis le printemps 1996.

Mais cela fait deux ans, très précisément depuis janvier 1998, c'est-à-dire six mois après l'accession d'un réformateur à la tête de la République islamique, que l'Iran et les Etats-Unis tentent de se comprendre, de « *briser le mur de méfiance* » qui les sépare, pour reprendre une expression de la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright. La partie la plus anecdotique de cette approche est la diplomatie du football, mais il y a eu des gestes plus sérieux tels que l'exemption des produits agricoles et médicaux du régime des sanctions – Tripoli et Khartoum en sont d'ailleurs eux aussi bénéficiaires.

Plus substantiel, un appel du président Bill Clinton, à l'été 1999, au devoir de repentance pour le mal que les Etats-Unis ont pu faire à l'Iran depuis des dizaines d'années est plus proche des vœux de Téhéran, comme l'est une offre officielle américaine d'un « *dialogue sans*

conditions préalables » avec l'Iran, pour sortir de « *la rhétorique et des déclarations improductives* » actuelles.

Même les projets de modernisation par la Chine des missiles iraniens et la fourniture par des instituts russes à Téhéran d'une aide en matière nucléaire et pour la fabrication de missiles n'ont pas entraîné une rupture de la timide ouverture envers la République islamique. Ni la répression de la révolte des étudiants en juillet 1999, ni l'opacité du discours iranien sur le processus de paix israélo-arabe, ou les violations des droits de l'homme, n'ont donné un coup d'arrêt au rapprochement en cours.

Nombreux sont ceux, Libyens notamment, qui ont voulu voir dans le rétablissement, en juillet 1999, des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et la Libye, rompues quinze ans plus tôt, le signe précurseur d'une normalisation américano-libyenne. Pour l'heure il n'en est rien. Un dégel n'en est pas moins amorcé depuis avril 1999, lorsque le colonel Mouammar Kadhafi a accepté de livrer à la justice écossaise deux de ses concitoyens accusés d'être les auteurs d'un attentat contre un avion de la PanAm qui, en décembre 1988, avait fait 270 morts à Lockerbie, en Ecosse.

Bien que le dirigeant libyen demeure imprévisible, son intention proclamée de devenir le champion de la paix en Afrique est d'autant plus encourageante que, pendant de longues années, il y a fait figure de dangereux trublion. Herman Cohen, l'ancien directeur Afrique au département d'Etat, lui en a donné acte en se rendant à Tripoli. Il l'a fait à titre privé certes, mais à son retour il a informé le département d'Etat de ses impressions, insistant sur l'assagissement du dirigeant libyen.

L'IRAK, POUR LONGTEMPS EN QUARANTAINE
Quant au régime islamiste soudanais, il est toujours mis à l'index par les Etats-Unis, qui ne cachent pas leur intention de soutenir la rébellion sudiste. Il n'est toutefois pas exclu que Washington mette de l'eau dans son vin une fois que se sera décanté le conflit qui oppose les deux pôles du pouvoir à Khartoum, le président, Omar Hassan El Béchir, et le président du Parlement et secrétaire général du parti au pouvoir (le Congrès national), Hassan Tourabi.

A l'heure actuelle, le règlement semble tourner à l'avantage de M. El Béchir, ce qui est de nature à satisfaire les Etats-Unis, qui, à l'instar des voisins du Soudan, ont toujours considéré M. Tourabi comme un dangereux théoricien d'un islamisme radical. La réconciliation de Khartoum avec l'Erythrée et l'Ouganda à l'initiative de M. El Béchir et la volonté de ce dernier d'apurer le contentieux avec l'Ethiopie, trois Etats considérés comme alliés de Washington, sont autant d'arguments qui plaident en faveur d'un assouplissement américain. Les protestations de nombreuses organisations non gouvernementales occidentales contre l'aide humanitaire directe que Washington veut apporter aux rebelles plaide indirectement, elles aussi, dans le même sens.

Reste que tous ces régimes demeurent sous haute surveillance et que la période probatoire pour leur réhabilitation risque d'être longue. A cet égard, la récente interception par les douanes britanniques de pièces détachées de missiles Scud destinés à la Libye pourrait avoir des incidences négatives. Tout dépendra également des évolutions internes de chacun des trois pays et de celles de la stratégie américaine.

En revanche, l'Irak, toujours dirigé par un régime jugé hors-la-loi et dangereux pour ses voisins, semble, lui, devoir demeurer longtemps encore en quarantaine. Washington œuvre ou affirme œuvrer à son renversement.

Mouna Naïm

Bestiaire par André François



L'ours

Il n'aime que l'instinct. Dans la montagne magique, on peut tout lui dire mais jamais lui reprocher de ne rien oublier. Vincent Pachès

Le patronat au centre du jeu social

Suite de la première page

Et la gauche elle-même, dont l'histoire est si étroitement imbriquée – malgré la tradition issue de la charte d'Amiens – à celle du monde syndical, n'aurait-elle rien à dire sur l'avenir du paritarisme ou, plus généralement, sur ce que devrait devenir le modèle social français ?

On devine, certes, par avance, les objections que ces questions peuvent rencontrer. Alors que le patronat s'est lancé dans une aventure périlleuse – prenant le paritarisme en otage pour tenter de faire reculer le gouvernement sur les 35 heures –, Martine Aubry peut juger avoir intérêt de ne pas abattre ses cartes trop tôt. Comme il n'est pas en son pouvoir de retenir le patronat, il lui faut bien attendre de voir s'il met sa menace à exécution. Après, elle aura tout loisir de dire son mot.

De surcroît, est-ce vraiment à l'Etat de monter aux avant-postes pour tenter de régler la crise que traverse le paritarisme ? On peut penser que non, précisément parce que, dans le passé, il a trop souvent dessaisi les partenaires sociaux des dossiers qui leur incombaient, dans le cadre du système paritaire. Le

gouvernement peut donc penser qu'il doit légitimement se tenir en retrait. Si le paritarisme doit être régénéré, les moyens pour y parvenir dépendent d'abord de ces partenaires sociaux. Qui prétend le contraire ? Le scandale mis au jour par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) dans le cas de la Caisse de retraite interentreprises (CRI) montre clairement quelques-unes des racines profondes de la crise du paritarisme (*Le Monde* du 8 janvier). Notes de frais exorbitantes, dépenses somptuaires... : pour qu'une caisse de retraite complémentaire enregistre de telles dérives, c'est assurément que le paritarisme est malade. Et que la démocratie sociale est en panne.

Il reste que, si les partenaires sociaux sont les premiers concernés par cette crise, l'Etat ne peut s'exonérer de ses responsabilités. Car, des ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale jusqu'au plan Juppé, il n'a cessé – gouvernements de droite comme de gauche – de mettre en cause les fondements du paritarisme, au point qu'il ne relève plus maintenant, sauf dans le cas de l'assurance-chômage, que d'une fiction. Sans doute peut-on considérer qu'il ne l'a fait le plus souvent que pour la bonne cause : pour remettre à flot des régimes de protection sociale, menacés par des déficits grandissants.

Quoi qu'il en soit, le résultat est là : de plans de redressement en mesures d'économies, les partenaires sociaux ne remplissent plus, désormais, qu'un rôle de figuration,

dans la gestion de la Sécurité sociale. Qui se souvient encore de la vieille doctrine de FO, assimilant les cotisations sociales à un « *salaires différé* », devant donc être géré par les partenaires sociaux ? Alors que le poids des cotisations sociales n'a cessé de reculer au profit de la CSG, dont le taux est fixé par le Parlement, cette évocation renvoie à un passé lointain. Maintenant, c'est le gouvernement qui prend toutes les décisions importantes, après l'aval du Parlement auquel est soumise chaque année cette sorte de budget *bis*, qu'est le projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

QU'EST LE PROJET DE LA GAUCHE ?

Après avoir totalement saccagé le paritarisme au cours de ces vingt dernières années – encore une fois pour des raisons qui n'étaient peut-être pas toutes mauvaises –, l'Etat peut-il aujourd'hui s'en laver les mains et laisser les partenaires sociaux avancer dans ce champ de ruines ? Il serait évidemment injuste de faire le reproche au gouvernement de ne s'être jamais posé la question et de n'avoir pas recherché à revivifier le modèle social français. Dès l'origine, la fameuse conférence sur les salaires et la réduction du temps de travail du 10 octobre 1997 avait été conçue par la gauche comme un moyen pour parvenir à ce but : sinon régénérer le paritarisme, du moins relancer la politique contractuelle. Un peu sur le modèle hollandais – et à la différence de l'expérience française de 1982, où le législateur, seul, a décidé

de la réduction du temps de travail –, il s'agissait d'inviter les partenaires sociaux à définir les termes, selon une formule qu'affectionnait Jean Poperen, d'un nouveau « *compromis social* ».

Or cette fameuse conférence a échoué. Et une grande partie des difficultés du gouvernement viennent précisément de là : s'il peut se féliciter que la réforme des 35 heures ait relancé le dialogue entre les partenaires sociaux, notamment dans les petites entreprises, il peut difficilement prétendre qu'elle ait permis de définir les contours d'un nouveau modèle social. C'est même l'inverse : si la seconde loi a finalement vu le jour, c'est, si l'on peut dire, au forceps, contre l'avis du patronat, ou en tout cas de l'organisation qui le représente. Plus inquiétant, on chercherait en vain, dans les publications socialistes récentes, une ébauche de réflexion sur les évolutions que devrait suivre le modèle social français.

Tactiquement, le gouvernement a donc peut-être de bonnes raisons de se tenir à l'écart des grandes manœuvres actuelles autour du paritarisme et de laisser le Medef, dans l'immédiat, mener la danse. Le silence de la gauche n'en reste pas moins inquiétant : si le patronat veut bouleverser les relations sociales pour les adapter à la nouvelle donne du capitalisme français, a-t-elle un projet vraiment spécifique à lui opposer ?

Laurent Mauduit

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'Etat reconstituteur

LIONEL JOSPIN n'aime pas être bousculé par l'événement, mais, une fois qu'un cap est tracé, il s'y tient fermement. Le premier ministre a donné une nouvelle preuve de cette disposition d'esprit avec l'annonce, mercredi 12 janvier, du plan gouvernemental destiné à réparer les conséquences des intempéries et de la marée noire de l'*Erika*. Les flottements, les hésitations et les maladroites des premiers jours ont fait place à une mobilisation spectaculaire et en bon ordre du gouvernement. Autant les ministres, par leur absence ou, dans le cas de Dominique Voynet, par leurs déclarations malencontreuses, avaient donné l'impression de sous-estimer l'importance des catastrophes qui ont frappé la France depuis la fin de l'automne, autant le gouvernement s'emploie aujourd'hui à rattraper son retard et à être présent sur tous les terrains : celui de la compassion et de l'émotion, comme celui de la reconstruction.

De plus, la présentation de ce plan, qui fait une large place à la reconstitution du patrimoine forestier, survient quelques jours avant l'annonce officielle, le 19 janvier, du plan gouvernemental de lutte contre l'effet de serre. Présent sur ces deux fronts, appliquant le principe de précaution aux questions climatiques et environnementales, déclarant son intention de tirer les leçons des tempêtes, le gouvernement est ainsi le premier à inscrire pleinement son action dans l'évolution d'une société qui accordera de plus en plus d'importance aux préoccupations liées à l'environnement.

Le plan gouvernemental s'inscrit évidemment dans le jeu de la cohabitation. Le premier ministre, qui avait souligné, en se rendant dans les zones dévastées par les intempéries, que le gouvernement « *n'est (...) qu'action* », s'emploie à ancrer dans les esprits un partage des rôles tout à son avantage : le président de la République n'aurait finalement qu'une sorte de « *ministère de la parole* », les vrais gestionnaires de la France étant à Matignon et dans les ministères. De ce point de vue, en annonçant que les enveloppes des contrats de plan avec les régions pourront être abondées, en fixant des rendez-vous pour discuter des étapes suivantes et de nouveaux financements, Lionel Jospin se pose en interlocuteur obligé des élus de droite comme de gauche, aussi désemparés les uns que les autres face aux intempéries. Au passage, en injectant dans l'économie des milliards d'argent public, il envoie un message aux farouches tenants du libéralisme économique, en leur rappelant les usages positifs du levier budgétaire.

Il est dans la nature des choses qu'opposition et socioprofessionnels estiment insuffisant l'effort déployé. Mais personne ne le juge dérisoire. Il restera à prouver, dans les mois qui viennent, qu'il ne s'agissait pas seulement d'effets d'annonce ou d'habiles manipulations budgétaires en trompe-l'œil. Les sinistres économiques et écologiques dont vient de souffrir la France ont pris trop d'ampleur pour que la réparation des dégâts soit seulement un argument dans la concurrence entre le président de la République et son premier ministre.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*);
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*);
Michel Kajman (*Débats*); Eric Fottorino (*Enquêtes*);
Eric Le Boucher (*International*); Patrick Jarreau (*France*); Franck Nouchi (*Société*); Claire Blandin (*Entreprises*);
Jacques Buob (*Aujourd'hui*); Josyane Savigneau (*Culture*); Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat; directeur des relations internationales : Daniel Nertem; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'Europe et le protectionnisme américain

LES PAYS de l'OECE entrent dans une période nouvelle au cours de laquelle il leur faudra adopter une attitude plus franche à l'égard des Etats-Unis. L'accroissement des exportations européennes et la nécessité d'aller plus loin dans cette voie se heurtent à la concurrence américaine, qui rend plus difficile la conquête des débouchés extérieurs. Au fur et à mesure que le déficit en dollars des pays européens diminuera et que l'aide américaine prendra moins d'importance, les points de friction entre les Etats-Unis et les pays de l'OECE auront tendance à se multiplier. La question des tarifs douaniers américains sera la première à se poser. Les Etats-Unis sont, avec la France, le pays le plus protectionniste du monde.

C'est grâce au niveau élevé des droits de douane que l'industrie américaine a pu se protéger, jus-

qu'en 1914, de la concurrence européenne, créer un vaste marché intérieur et connaître ensuite un essor prodigieux. Mais le protectionnisme est resté très vivace et si l'opinion américaine ne prend pas conscience de l'obstacle qu'il représente l'Europe et l'Amérique risquent d'aboutir à une impasse à la fin du plan Marshall.

Un abaissement substantiel des tarifs douaniers américains permettrait aux exportations européennes d'augmenter de plus de 50 %. Il n'est pas déraisonnable de penser que les pays de l'OECE, qui ont déjà fait un effort en ajustant leur monnaie, pourraient gagner plus de 600 millions de dollars par leurs exportations si les droits américains étaient ramenés à un niveau sensiblement plus bas.

Jean-Paul Roux
(14 janvier 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

18 / LE MONDE / VENDREDI 14 JANVIER 2000

DISPARITIONS

■ **GEORGES DELATRE**, ancien député de la Seine-Maritime, est mort samedi 8 janvier. Né le 11 septembre 1917 à Fry (Seine-Maritime), chirurgien, Georges Delatre a été maire de Gournay-en-Bray de 1959 à 1977 et député (UNR, UDR, puis RPR) de la 10^e circonscription de la Seine-Maritime de 1962 à 1988. Georges Delatre était maire de Fry depuis 1980 et conseiller régional de la Haute-Normandie depuis 1986.

■ **MAX VIALLE**, comédien qui fit une partie de sa carrière au Centre dramatique de l'Est, puis à Paris dans le sillage de Roland Dubillard et de Loleh Bellon, est mort jeudi 6 janvier des suites d'une chute à Tours, où il vivait. Né le 4 juillet 1934 à Paris, Max Vialle passe par le Cours Simon avant de jouer au théâtre, notamment au début des années 60, au côté d'un pionnier de la décentralisation, Hubert Gignoux, au Centre dramatique de l'Est, devenu depuis le TNS. Revenu à Paris, ce comédien grand et mince, fait davantage pour jouer les tragiques que les comiques, interprète des pièces de Dubillard et de Loleh Bellon, dont il crée notamment *Les Dames du jeudi*, avec Suzanne

NOMINATIONS

GENDARMERIE

Pierre Steinmetz a été nommé directeur général de la gendarmerie (*Le Monde* du 12 janvier), lors du conseil des ministres de mercredi 12 janvier. Il remplace Bernard Prévost, nommé préfet des Yvelines.

[Né le 23 janvier 1943 à Sainte-Colombe (Rhône), Pierre Steinmetz a été affecté au ministère des départements et territoires d'outre-mer à sa sortie de l'ENA (promotion « Robespierre », 1968-1970). Il a été notamment directeur du cabinet du haut-commissaire de la République dans l'océan Pacifique à Nouméa (1972-1975), chargé de mission au secrétariat général du gouvernement (1975-1979), puis auprès de Raymond Barre, premier ministre (1979-1982), chef du service de la politique foncière de la Ville de Paris (1983-1984), directeur du cabinet du secrétariat général de la Ville de Paris (1984-1987), préfet de la Haute-Marne (1988-1989), directeur du cabinet de Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement (1989-1991), préfet des Pyrénées-Orientales (1992-1993), puis de la Haute-Savoie (1993-1994), préfet de la Réunion (1994-

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 7 janvier sont publiés :

● **Internet** : une circulaire du premier ministre relative à l'aide aux démarches administratives sur l'Internet.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'arrangement entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Australie relatif à la mise en œuvre d'un contrat de retraitement conclu entre Cogema et l'Organisation australienne des sciences et technologies

Flon. On le voit aussi dans *Le Premier*, d'Israël Horowitz, au Poche-Montparnasse. Ses plus récentes apparitions ont été dans *Le Constructeur Solness*, d'Ibsen, au Centre dramatique national d'Aubervilliers, dans une mise en scène d'Aurélien Recoing, et pour un rôle secondaire dans le récent *Monte-Cristo* filmé par Josée Dayan pour la télévision.

■ **LE PÈRE BERNARD RÉROLLE** est mort mardi 11 janvier à Lyon. Né le 19 novembre 1926 à Lyon, Bernard Rérolle est entré chez les maristes en 1946 et a été ordonné prêtre en 1954. Après une recherche spirituelle qui le conduit dans des monastères bouddhistes du Japon, il devient en 1975 directeur du centre culturel de la Sainte-Baume (Var), tenu par les dominicains, qui fermeront l'établissement. En 1989, il rejoint la communauté du 104, rue de Vaugirard, à Paris, et le centre culturel Forum, où il poursuit ses recherches et son enseignement sur la vie méditative en ville, sur l'adaptation à la pratique chrétienne des disciplines orientales (en particulier le zen). Ses animations et ses livres sur ce thème lui ont toujours valu un public assidu.

1995), directeur du cabinet de Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation (1995-1997), préfet de la région Bourgogne (1997-1998). Depuis août 1998, Pierre Steinmetz était préfet de la région Poitou-Charentes.]

EPISCOPAT

Mgr Lucien Daloz, archevêque de Besançon, a été nommé, lundi 10 janvier, président de la commission justice et paix de l'Eglise catholique de France par le conseil permanent de la conférence des évêques. Il succède à Mgr Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai, décédé le 21 novembre 1999.

[Né le 9 octobre 1930 à Syam (Jura), Lucien Daloz a été ordonné prêtre en 1955 pour le diocèse de Saint-Claude (Jura). Il est devenu évêque de Langres en 1975, puis archevêque de Besançon en 1980. Il était membre du Comité permanent des relations internationales de l'épiscopat français et, jusqu'en novembre 1999, délégué à la Commission des évêquopats de la Communauté européenne.]

nucléaires (Ansto), sous forme d'échange de lettres signées à Paris le 25 août 1999.

Au *Journal officiel* du dimanche 9 janvier sont publiés :

● **Préfecturale** : deux décrets et un arrêté relatifs au statut des sous-préfets.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'acte constitutif de l'Organisation internationale pour les migrations, adopté à Venise le 19 octobre 1953, tel qu'amendé le 20 mai 1987.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Nicole DUMITRIU-BOITTE et **Gilles BOITTE**

chargent *Le Monde* de porter la nouvelle jusqu'à Galati (Roumanie) et Naoussa (Grèce).

Anton

est né le 2 janvier 2000.

18, avenue Victor-Hugo, 93270 Sevran.

Anniversaires de naissance

– Pour

Eliane DELAVAUZ.

De la part de **Jean BARBEAU**.

– A

Julie-Julija EXEL,

qui a vingt ans en l'an 2000.

Bonne et belle route, Ijubica.

Les **ESTÉOULE** et les **EXEL**.

– Pour

Simone GENDOT,

de la part de **Jean BARBEAU**.

– Heureux anniversaire,

Hugo,

pour tes dix ans.

Avec un double digit, te voilà Grand.

Love from Hongkong.

Maman, Papa, Anaïs.

– Savais-tu,

Thomas,

que, depuis ce 14 janvier 1981 où tu es né, seule la recherche de ton bonheur guide nos pas.

Joyeux anniversaire.

Papy, Mamie.

Pacs

Jan-Paul POULIQUEN

et **Michel SAÏÛ**

sont heureux de témoigner de leur fraternité à l'occasion de la conclusion du Pacs signé par

Jean-Luc LLODRA

et **Jan-Paul POULIQUEN**,

président du collectif pour le Pacs, dans le cadre d'un « couple de solidarité ».

3, rue Henri-Ranvier, 75011 Paris.

Décès

M^{me} **Renée CARIVEN-GALHARRET** est décédée le 30 décembre 1999.

Ses obsèques ont eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité.

Il est rappelé le souvenir de son mari,

Marcel CARIVEN,

Ne meurent que ceux que l'on oublie.

– Philippe et Bénédicte Dumont, Jérôme et Catherine Dumont, Marie-Jeanne Dumont, Alix Dumont, font part du décès de leur père,

Pierre-André DUMONT,

ancien contrôleur civil en Tunisie, ancien ambassadeur, officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 8 janvier 2000, dans sa quatre-vingt-deuxième année, quelques jours après la disparition, à Rochefort, de son fils aîné,

Fabrice DUMONT.

La cérémonie religieuse aura lieu, samedi 15 janvier, à 14 h 30, à Milly (Chablis, Yonne).

14, rue du Regard, 75006 Paris.

ACTIVE:LMQPUB:PUBQUO99-0002 does not exist

– M^{me} Geneviève Costeroste, née Moulin, son épouse, Daniel Costeroste et Françoise, Françoise Costeroste et Jean-Paul, ses enfants, Elfe, sa petite-fille, Sa famille et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre COSTEROSTE,

chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 11 janvier 2000, dans sa quatre-vingtième année.

7, boulevard des Beurriers, 95300 Pontoise.

– Cahors. Narbonne. Paris.

Hélène Faugère, son épouse, avocate, qui a partagé sa vie professionnelle pendant plus de cinquante ans,

Catherine et Claude Maire, Jean-Pierre et Mahnaz Faugère, Marie-Hélène Faugère et Dominique Gérard, François et Marie-Hélène Faugère, ses enfants,

Frédéric, Phék, Bruno et Céline Messerschmitt, Pascale, Laurent et Fanny Faugère, Caroline, Pauline et Nicolas Lecointe, Damien, Guillaume et Rémi Faugère, ses petits-enfants, Ses frères, Sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès, le 11 janvier 2000, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de

Pierre FAUGÈRE,

avocat honoraire au barreau du Lot, ancien bâtonnier, ancien maire adjoint de Cahors.

Les obsèques auront lieu le samedi 15 janvier, à 10 h 30 en l'église de Prudhomat (Lot).

Félines, 46130 Prudhomat.

– Les membres de la société d'avocats Faugère & Associés, 288, quai Champollion, 46000 Cahors Cedex 9, ont la douleur de faire part du décès du bâtonnier

Pierre FAUGÈRE,

fondateur et âme de leur société.

Très respectueusement à toi, Pierre.

Les obsèques auront lieu le samedi 15 janvier 2000, à 10 h 30, en l'église de Prudhomat (Lot).

– Julien et Julie Lourau, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

René LOURAU,

survenu brutalement, le 11 janvier 2000.

– Lucette Colin et Remi Hess, directeurs de collections, ont la douleur de faire part du décès de

René LOURAU, sociologue, socianalyste, auteur, aux éditions Anthropos, *d'Interventions socianalytiques, Implication et transduction, La Clé des champs*,

survenu le 11 janvier 2000.

Editions Anthropos, 49, rue Héricart, 75015 Paris.

– Les étudiants, le personnel administratif, les enseignants de sciences de l'éducation et de l'UFR8 de l'université Paris-VIII, ont la tristesse de faire part du décès de leur professeur, collègue et ami

René LOURAU,

né en 1933,

survenu brutalement, le 11 janvier 2000, dans le train qui le conduisait à l'université.

Ils expriment leur amitié à Julien, Julie, et à toute sa famille, et s'associent à leur douleur.

UFR8, université Paris-VIII,

2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02.

– Mohammed Messaouden, son époux, Mouloud, Djellal, Fanou, ses enfants, Thya, sa petite-fille, La famille Mohattan, Ainsi que tous les parents, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marie-Josée Francine MESSAOUDEN, née **GOUTALAND**, professeur de lettres retraitée au lycée Descartes de Rabat,

survenu le 9 janvier 2000, dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 janvier, à 10 heures, en l'église Pie-X, 40, rue Jaffar-Sddik, Agdal, Rabat.

33, rue Aït-Attab, Agdal Rabat, Maroc.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Paris. Lyon.

Jacqueline Moulinié, Yves et Jacqueline Rérolle, Henri et Edith Rérolle, Paul et Marie Dominique Rérolle, Madeleine Rérolle-Novel, Pierre Villez, Jean-Pierre et Catherine Rérolle, Guillemette Rérolle, Jean-Claude et Jacqueline Rérolle, Hélène Rérolle, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces, ont la tristesse de faire part de la disparition à soixante-treize ans de

Bernard RÉROLLE S.M.,

le 11 janvier 2000.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église de la Mulatière, le lundi 17 janvier, à 15 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Chaponost.

(Lire ci-contre.)

– André Rocheblave, Georges-Alain Rocheblave, François Rocheblave, Christine Rocheblave, ont la grande tristesse de faire part du décès de leur épouse et mère,

Anne-Marie ROCHEBLAVE, née **SPENLÉ**, professeur émérite des universités,

survenu le 2 janvier 2000, dans sa soixante-dix-septième année, à l'hôpital Saint-Joseph, Paris-14^e.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 7 janvier, en l'église de Muhlbach-sur-Munster (Haut-Rhin).

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Mathurin-Régnier, 75015 Paris.

– Laurac-en-Vivarais.

Toute la famille de

Jean ROUVIÈRE

a la douleur de faire part de son décès, survenu le 6 janvier 2000.

– Blida. Alger. Paris. Genève.

Fatiha Sahraoui Mostefai, sa fille, Amine et Ghazi, ses petits-enfants, Seghir Mostefai, Ses onze enfants, Et ses trente petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Fettouma SAHRAOUI, née **CHERRID**,

leur mère, grand-mère,

survenu le 9 janvier 2000 à Alger, dans le chagrin de l'errance et de l'exil dus aux malheurs qui ont endeuillé tous les Algériens et dont elle n'a pas vécu la fin. Elle est partie le cœur plein de tristesse et ne connaîtra plus le bonheur de retrouver sa maison et ses roses de Blida.

Ses obsèques ont eu lieu le 10 janvier 2000 à Alger.

Villa Menzah, 36, rue Rabah-Bourbia (ex-Luciani) El Biar (Alger).

Anniversaires de décès

– En souvenir de

Léon CAMUS, inspecteur général honoraire des Postes,

décédé à Paris, le 14 janvier 1999.

Les peintures que tu as laissées apportent toujours de la couleur à notre vie.

Son épouse, ses enfants, petits-enfants et amis.

Messes anniversaires

– Pour

Xavier CORMENIER,

une messe sera célébrée le lundi 17 janvier 2000, à 18 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris.

– Le 30 décembre 1998,

Pierre PADOVANI, directeur du collège international Jean-Mermoz, Abidjan (Côte d'Ivoire),

nous quittait.

Une messe sera célébrée pour le repos de son âme en la cathédrale Saint-Paul d'Abidjan, le samedi 15 janvier 2000, à 10 heures GMT.

Sa famille, Ses amis, Et ses collaborateurs, vous demandent de vous joindre à eux par la prière ou la pensée.

Conférences

« **Quelle paix pour l'an 2000 ?** »

Série de quatre conférences organisées par le Centre de recherche pour la paix, **les jeudis, de 19 h 30 à 21 h 30**.

Le 20 janvier : « **La guerre au XXI^e siècle** », par Laurent Murawiec. Le 27 janvier : « **La non-violence, être et agir dans le conflit** », par Jacques Sémelin. Le 10 février : « **Qu'est-ce qu'un crime de masse ?** », par Jacques Sémelin. Le 23 mars : « **La guerre économique** », par Christian Harbulot.

Institut Catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Entrée libre. Renseignements et invitations : 01-44-39-52-62.

– A l'invitation du Bné Brit Ben Gourion, Maurice-Ruben Hayoun traitera de « L'**interprétation du Guide des égares de Moïse Maïmonide au Moyen Age : la postérité d'Averroès et la "double vérité"** ». Le jeudi 20 janvier 2000, à 20 heures, en la salle des mariages de la mairie du 16^e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16^e. Renseignements et inscriptions : 01-40-82-26-33.

Conférences du CEHD « **Paroles de paix pendant la guerre de Cent Ans** », par Nicolas Offenstadt, le lundi 17 janvier 2000, à 18 heures. Palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6^e.

Tables rondes

Collège des études juives de l'Alliance israélite universelle : « Judaïsme allemand, une fin programmée ? »

Table ronde avec Marc B. de Launay, Jacques Le Rider, Enzo Traverso, suivie d'un concert : « **Sur les ailes de mon chant... de Berlin à Paris** », lieder de compositeurs juifs allemands à Paris au temps de Heine, interprétés par Nicole Schnitzer-Toulouse (mezzo-soprano), présentés par Danielle Cohen-Levinas. Au piano, Gilbert Elkaim, poèmes lus par Elya Trigano.

Dimanche 16 janvier 2000, de 14 heures à 18 h 30, AIU, 45, rue La Bruyère, Paris-9^e (PAF).

Renseignements : 01-53-32-88-58. Site Internet : http://www.aiu.org

Cours

Cours particuliers d'informatique à domicile (Internet, bureautique, multimédia). Tous niveaux. 300 formateurs en IDF.

ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

Communications diverses

Colloque : « **Hommage à Abraham Heschel** » les 15, 16 et 17 janvier, organisé par le Centre communautaire de Paris et la Fondation du judaïsme français.

Samedi 15 janvier, à 20 h 30 : leçon d'ouverture « L'éthique du judaïsme dans la pensée d'Abraham Heschel », de José Faur, professeur à l'université Bar-Ilan, sous la présidence du grand rabbin René-Samuel Sirat.

Dimanche 16 janvier, à 14 h 30 : leçon d'Edward K. Kaplan « **Heschel, l'homme, l'œuvre** », sous la présidence de Paul Kessler. – **15 h 30** : « **Aux sources d'Abraham Heschel** », sous la présidence de Jean Halpérin ; « **Le Prophétisme dans la pensée de Heschel** », avec Raphaël Draï ; « **Les sources talmudiques** », avec David Banon ; **Heschel**, le mysticisme médiéval et les sources hassidiques », avec Paul Fenton. – **18 heures** : « **Heschel et ses environnements** », sous la présidence de Daniel Farhi ; « **L'arrière-plan philosophique** », avec Alexandre Derczansky ; « **Heschel, Rosenzweig et l'Allemagne** », avec Pascale Gruson ; « **Heschel et Lévinas** », avec Ephraïm Méïr ; « **Heschel et la Shoah** », avec Michael de Saint-Chéron.

Lundi 17 janvier, à 19 heures : « L'actualité de Heschel : judaïsme et cité » ; « La vision de l'éducation chez Abraham Heschel », avec Colette Kessler ; « Deux rabbins dans la cité juive : le rav Kook et Abraham Heschel », avec Benjamin Gross ; « Heschel : un penseur juif pour les chrétiens du XX^e siècle ? », avec R.-P. Bernard Dupuy. – **20 h 30** : « Une sagesse pour des temps profanés », avec Gérard Rabinovitch ; « La Halakha en mouvement », avec Rivon Krygier ; « L'action d'Abraham Heschel pour l'intégration raciale aux USA », avec Fanklin Rausky. – PAF. R

Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro de janvier

ASCENSION SOCIALE Plus haut que nos parents ?

Les cadres décrochent

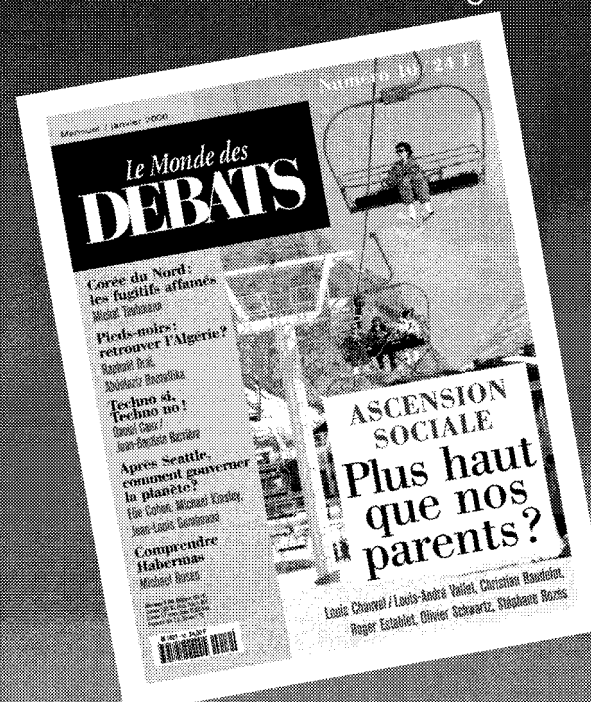
Stéphane Rozès

La nouvelle culture des classes populaires

Olivier Schwartz

Les jeunes piégés

Christian Baudelot et Roger Estabiet



Une nouvelle donne au Maghreb ?

Débat entre Mounia Bennani-Chraïbi, Akram Ellyas et Nicolas Beau

Pieds-noirs : retrouver l'Algérie ?

Raphaël Draï

Après Seattle, comment gouverner la planète ?

Élie Cohen

Techno si, Techno no !

Débat entre Daniel Caux et Jean-Baptiste Barrière

Mensuel.

En vente 24 F chez votre marchand de journaux

Offre d'abonnement « découverte »
5 numéros 99 F

M. M^{me} M^{lle}
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ Fax : _____
 Je joins mon règlement de 99 F par chèque à l'ordre de :

Le Monde des Débats
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris
Tél. 01 44 84 85 00 - Fax 01 42 00 56 92

Je règle par carte bancaire n° : _____
Date d'expiration : _____
 Je souhaite recevoir une facture acquittée. _____
Date et signature : _____

Continuement à la "Loi sur le Numérique et la Liberté" : vos données sont déposées dans un fichier et de leur utilisation aux informations vous concernant.

Le démantèlement de Microsoft est sérieusement étudié par les autorités américaines

Les investisseurs s'interrogent sur la valeur que conserverait le groupe après scission

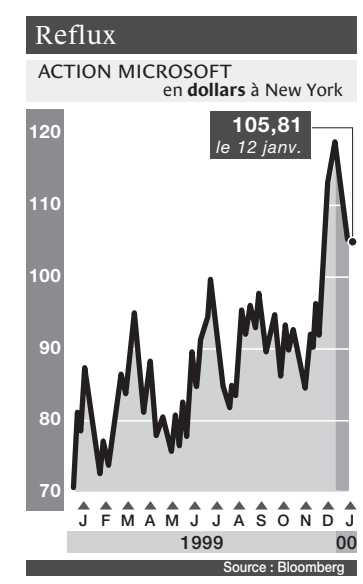
Le gouvernement fédéral et les dix-neuf Etats engagés dans une procédure judiciaire contre le géant mondial des logiciels sont convaincus que

seul l'éclatement de l'entreprise pourra mettre un terme à la puissance et la capacité de nuisance de Microsoft. Les investisseurs sont divisés

sur les conséquences d'une scission. Microsoft parie sur la transformation de l'industrie, d'ici à un éventuel jugement de la Cour Suprême.

L'HYPOTHÈSE de l'éclatement de Microsoft en plusieurs entreprises n'est plus un cas d'école. Elle serait désormais sérieusement étudiée par le gouvernement fédéral et les autorités des dix-neuf Etats américains ayant entamé une procédure judiciaire à l'encontre du géant mondial des logiciels pour abus de position dominante. Le quotidien américain USA Today a maintenu, jeudi 13 janvier, ses informations de la veille, malgré les déclarations du ministère de la justice américain qui, tout en refusant de démentir les allégations du quotidien, a indiqué que celles-ci comportaient « des inexactitudes sur plusieurs aspects importants » et qu'elles « ne reflétaient pas de manière véridique la position » du ministère.

L'agence Associated Press s'est ralliée à la thèse du quotidien en affirmant, mercredi, que l'hypothèse de l'éclatement avait bien été étudiée au cours d'une réunion secrète à Washington entre les représentants des dix-neuf Etats concernés. Ils ne se seraient pas encore mis d'accord sur la proposition formelle qu'ils présenteront la semaine prochaine à Chicago au médiateur Richard Posner. Le médiateur va tenter de trouver un accord entre les deux parties, avant que le juge Thomas



Jackson ne transforme en décision de justice son « exposé des faits ». Le 5 novembre, le juge Jackson avait conclu de son enquête que Microsoft avait utilisé sa « puissance de marché prodigieuse et ses profits immenses » pour étouffer dans l'œuf certaines innovations de ses concurrents « pour la simple raison qu'elles ne correspondent pas à son intérêt égoïste ». Les experts gouvernementaux hésiteraient encore sur les modalités

de la scission de Microsoft : faut-il séparer les différentes activités du groupe (système d'exploitation Windows, logiciels bureautiques et activités Internet) ou faut-il créer plusieurs petites entreprises concurrentes sur l'ensemble des segments, des clones du géant américain déjà baptisés « Baby Bills », par référence au prénom du président de Microsoft, Bill Gates.

INTERLOCUTEUR NON FIABLE

Mais le ministère de la justice américain serait d'ores et déjà convaincu que toute autre forme de sanction ne serait d'aucun remède à la puissance et aux capacités de nuisance de Microsoft. L'intense lobbying de Microsoft au Congrès pour obtenir la réduction des crédits alloués aux équipes antitrust du ministère de la justice l'a convaincu que Microsoft n'était pas un interlocuteur fiable.

Pour la première fois depuis le début de la procédure judiciaire à l'encontre du géant américain, les investisseurs semblent croire à l'hypothèse d'une scission. Ce scénario a fait perdre 3 % à l'action, mardi. « La première attitude des investisseurs en cas de scission sera de s'enfuir et de poser des questions après », explique William Epifanio, analyste à JP Morgan. Certains

analystes voient dans la scission une chance pour les différentes activités de Microsoft. Le logiciel bureautique Office pourrait ainsi être adapté au système d'exploitation libre Linux, selon l'expert antitrust Herbert Hovenkamp. David Readerman, analyste à Thomas Weisel Partner, estime au contraire que la scission empêchera Microsoft de continuer à grouper ses offres de produits et ramènera la valeur globale de Microsoft de 550 milliards de dollars aujourd'hui à moins de 400 milliards.

Microsoft, qui refuse toujours l'option radicale de la scission, a bien l'intention de porter l'affaire devant la Cour suprême américaine si le juge Jackson décidait de la retenir. Microsoft est convaincu que d'ici à un éventuel jugement de la Cour, en 2001 ou 2002, les bouleversements du secteur convaincraient les juges de la vitalité de la concurrence. Microsoft met ainsi en avant le mariage de Time Warner et d'AOL, l'un de ses ennemis jurés et l'un des témoins à charge du procès. Ses détracteurs lui rétorquent que ce rapprochement ne change rien au monopole de son système d'exploitation Windows.

Christophe Jakubyszyn

Thomson-CSF lance une OPA amicale sur le britannique Racal

THOMSON-CSF devait annoncer, jeudi 13 janvier en fin de matinée, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) amicale sur le groupe britannique d'électronique professionnelle et militaire Racal Electronics. Les deux sociétés, qui négocient ce rapprochement depuis le mois de novembre, étaient parvenues à un accord sur ses modalités dans la soirée de mercredi. Racal réunissait son conseil d'administration jeudi matin à 8 h 30, heure de Londres, pour décider officiellement d'accepter l'offre du groupe français. Le prix fixé a été fixé à 1,3 milliard de livre sterling (2,1 milliards d'euros), soit 450 pence par action, ce qui représente une prime de 5 % par rapport au dernier cours de clôture de l'industriel britannique, mais de 40 % par rapport aux cours enregistrés lors de l'approche initiale.

« Cet accord est très important pour Thomson-CSF », expliquait jeudi au Monde Denis Ranque, PDG de Thomson-CSF. « Avec un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros, dont 45 % dans la défense et 55 % dans l'électronique civile professionnelle, Racal Electronics renforcera nos positions dans ces deux domaines. Nous pouvons afficher un chiffre d'affaires total de 8 milliards d'euros avec 64 000 salariés, dont 15 000 au Royaume-Uni », précise M. Ranque. Le groupe français, qui employait déjà 6 000 personnes outre-Manche, espère ainsi pouvoir tenir tête

au « champion national » constitué en 1999 par le rachat des activités militaires de General Electric Company par British Aerospace (BAE).

A l'époque, Thomson-CSF avait pu paraître marginalisé, car il avait, lui aussi, négocié avec GEC la reprise de ses activités de défense, jugées hautement complémentaires des siennes. Les actionnaires de GEC - et le gouvernement britannique - avaient préféré trancher en faveur de l'offre très rémunératrice formulée par BAE. La fusion européenne engagée, toujours courant 1999, entre le français Aerospatiale Matra, l'allemand DaimlerChrysler Aerospace et l'espagnol CASA, avait renforcé le sentiment d'isolement de Thomson-CSF dans le paysage de la défense européenne, même si le groupe d'électronique avait réalisé dans l'intervalle nombre de petites acquisitions à Singapour, en Australie ou en Corée du Sud.

CONTREPOIDS

« En nous rapprochant de Racal, explique M. Ranque, nous devenons un second de poids sur le marché britannique. Racal est le numéro un britannique dans la guerre électronique, les communications militaires et les radars aéroportés. Avec lui, nous deviendrons leader mondial des télécommunications militaires et des radars de patrouilles maritimes. » Les deux groupes, qui avaient remporté ensemble un même appel

d'offres concernant la numérisation des communications sur le champ de bataille, avaient créé en 1999 une société commune sur ce thème.

Le gouvernement britannique ne devrait pas voir d'un mauvais œil cette alliance qui fera contrepois au pouvoir de BAE. Racal Electronics renforce également Thomson-CSF dans le domaine civil, que le français entend développer pour compenser la baisse des marchés de défense. Notamment, les systèmes de paiement et leur sécurisation, un secteur où Thomson a constitué un pôle autour des activités reprises au groupe Dassault.

Créé en 1950 par Raymond Brown et Calder Cunningham (dont les premières lettres des prénoms combinées ont donné naissance au nom de la société), Racal est peu connue de ce côté-ci de la Manche, mais son président, Sir Ernest Harrison, est une figure de l'industrie britannique. Il est réputé pour avoir multiplié par 1 200 la valeur de l'entreprise... notamment en cédant à bon escient des activités développées en interne. L'un de ses lettres de noblesse, à cet égard, est la cession de Vodafone, sa division de téléphonie mobile, introduite en Bourse en 1991, qui a rendu les actionnaires de Racal richissimes.

Anne-Marie Rocco

Renault prépare 20 milliards de francs d'économies

RENAULT POURSUIT son régime minceur. Pierre-Alain de Smedt, le directeur général du constructeur français, a indiqué, dans un entretien accordé au Financial Times, au Salon automobile de Detroit, que le groupe automobile comptait réaliser un programme d'économies « de l'ordre de 20 milliards de francs entre 2001 et 2003 ».

Le tout récent numéro deux de Renault met ainsi ses pas dans ceux de son prédécesseur, Carlos Ghosn, surnommé « cost killer » (« tueur de coûts ») et parti, en juin 1999, appliquer chez Nissan, désormais filiale de Renault, les méthodes de redressement qui ont réussi à sa maison mère. Le chiffre affiché, sans détail sur sa répartition, par M. de Smedt est identique à celui annoncé en 1998 pour le précédent plan d'économies engagé sur la période 1998-2000. Celui-ci faisait lui-même suite au « plan d'urgence » de 1996 qui avait permis de réduire de 3 850 francs en moyenne le coût d'un véhicule.

Les achats ont constitué le principal poste du plan 1998-2001, avec 10 milliards de francs d'économies. Et pour cause : les achats représentent 70 % du prix de revient de fabrication d'un véhicule. En 1998, ils atteignaient 76 milliards de francs, répartis entre composants automobiles (65 milliards) et biens industriels et prestations de ser-

vices (11 milliards). Les autres postes d'économies concernaient les coûts industriels (5 milliards), les moyens commerciaux (2 milliards), l'ingénierie (1,3 milliard) et les frais administratifs et de siège (1,7 milliard).

Renault est parfaitement en ligne avec ses objectifs, affirme-t-on au siège du groupe, à Boulogne-Billancourt : 9 milliards d'économies ont été réalisées en 1998 (au lieu des 8 programmées) et 6 milliards l'auraient été comme prévu en 1999.

RÉDUCTION DES STOCKS

Les économies de la période 2001-2003 devraient, en priorité, toucher les frais commerciaux, qui représentent 30 % du prix de vente hors taxes d'un véhicule. La « nouvelle distribution » annoncée par Louis Schweitzer devrait largement y contribuer. Le PDG a fixé pour objectif au groupe en 2001 la livraison d'une voiture quinze jours après sa commande.

Si la promesse paraît ambitieuse - elle a laissé bien des observateurs sceptiques, au sein même de la maison -, la tenir aurait un avantage : la diminution des stocks et de leurs coûts.

Les 20 milliards d'économies envisagées devraient, dans leur grande majorité, être générées par Renault seul, sans compter les synergies de l'alliance avec Nissan.

En octobre 1999, les études menées par Renault et Nissan avaient conclu à des économies globales de 20 milliards de francs pour la période 2000-2002, liées à la coopération des deux constructeurs.

Le nouveau plan triennal d'économies s'inscrit dans la logique des ambitions affichées par Louis Schweitzer : faire de Renault le constructeur le plus compétitif du monde, tout en doublant sa production pour la porter à 4 millions de véhicules d'ici à 2010. La marque au losange a enregistré en 1999 un record historique, avec

2,29 millions de véhicules vendus et une part de marché mondial de 4,3 %. Ses bénéfices ont atteint 8,8 milliards de francs en 1998 pour un chiffre d'affaires de 244 milliards.

La Bourse de Paris a bien enregistré le message délivré outre-Atlantique par M. de Smedt. Dans un marché en baisse, l'action Renault a progressé, mercredi 12 janvier, de 4,22 %, à 51,9 euros, avec 1,2 million de titres échangés. Jeudi, elle gagnait 2,6 % à l'ouverture.

Claire Blandin

Jean-Claude Gayssot reste imprécis sur le temps de travail des routiers

APRÈS AVOIR REÇU les transporteurs routiers dans la nuit du 11 au 12 janvier (Le Monde du 13 janvier), Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a reçu les syndicats. Le ministre est partiellement revenu sur la proposition faite, oralement, au patronat : permettre aux conducteurs qui n'effectuent que des courtes distances de travailler 48 heures par semaine. Devant les syndicats, il a proposé de redéfinir la classification « courtes distances » en faisant la distinction entre ceux dont l'activité n'est que locale - qui seraient soumis aux 35 heures - et ceux pour lesquels elle s'apparente aux longues distances.

Le ministre a aussi indiqué que les « copilotes », qui accompagnent les chauffeurs mais ne conduisent pas les camions, seraient payés à 100 % et non plus à 50 %, comme actuellement. Les syndicats ont décidé de maintenir leurs journées d'action des 31 janvier et 1^{er} février.

COMMUNICATION

LE MONDE / VENDREDI 14 JANVIER 2000

Canal+ et Lagardère s'associent pour dominer l'Europe du numérique

En acquérant pour 7 milliards de francs la minorité de blocage dans CanalSatellite et 30 % de Multithématiques, le groupe Lagardère prend pied dans le numérique et Canal+ conforte son leadership européen dans la télévision à péage

C'EST SIGNÉ! Après sept mois de négociations à rebondissements, Canal+, Multithématiques et Lagardère ont enfin noué leur alliance. L'accord, annoncé officiellement jeudi 13 janvier, consacre l'entrée de Lagardère dans les tours de table du bouquet numérique CanalSatellite et de l'éditeur européen de chaînes thématiques Multithématiques. Au final, Lagardère devient actionnaire à 34 % de CanalSatellite et à 30 % de Multithématiques.

Pour financer cette opération, le groupe de la rue de Presbourg, à Paris, devra débours, principalement en cash, un peu plus de 7 milliards de francs (1,07 milliard d'euros) : 5,6 milliards de francs pour acquérir la minorité de blocage dans CanalSatellite et 1,5 milliard

pour prendre la place de Vivendi au capital de Multithématiques. Pour déterminer ce montant, le bouquet numérique et l'éditeur de chaînes ont été respectivement évalués 17 milliards et 5 milliards de francs. Ces derniers jours, les ultimes freins posés par les deux groupes américains, Time Warner pour CanalSatellite et Liberty Media pour Multithématiques, ont été ôtés. Pour Time Warner, vendeur de sa participation de 10 % dans le bouquet, ce sont des raisons fiscales qui ont retardé la finalisation de l'accord, tandis que Liberty Media, filiale du câblo-opérateur américain TCI, devait préalablement renoncer à son droit de préemption pour permettre le rachat par Lagardère des titres cédés par Vivendi.

En entrant dans CanalSatellite, le groupe Lagardère ne prend aucun risque. Après avoir atteint son point d'équilibre en 1999, le bouquet numérique va engranger ses premiers bénéfices en 2000. En 1999, la plateforme a connu une forte croissance. Son chiffre d'affaires a augmenté de 33 %, pour s'établir à 3,1 milliards de francs. Son portefeuille d'abonnés a progressé de 23 %, pour atteindre 1 374 000 souscripteurs.

« LE MÊME PROFIL »

Avec cette alliance, CanalSatellite compte « bénéficier des potentialités éditoriales ou des marques de Lagardère », précise Bruno Delecour, président du bouquet numérique. Cette union devrait aussi donner

une nouvelle ampleur au développement des services interactifs, avec la déclinaison des magazines de Lagardère. Une manière d'augmenter encore le chiffre d'affaires annuel par abonné du bouquet, fixé aujourd'hui entre 2 500 francs et 3 000 francs. En outre, en nouant de tels liens avec Lagardère, CanalSatellite table sur un soutien promotionnel et publicitaire apporté par les pôles presse et radio de Lagardère. Ce dernier prend, lui, une place dans le secteur du numérique et assure aussi la sécurisation de la diffusion de ses chaînes thématiques.

Mais, contrairement aux apparences, notamment financières, le principal attrait de cette alliance, c'est Multithématiques. « Ce sont

deux sociétés qui ont le même profil et la même culture, explique Michel Thoulouze, PDG de Multithématiques, mais aussi directeur général de Canal+. Toutes les deux ont créé des marques françaises, magazines pour l'un, chaînes thématiques pour l'autre, elles les ont exportées en les adaptant. » Avec le renfort de Lagardère, M. Thoulouze élabore de grands projets : « Lagardère est un des rares groupes français à être présent partout en Europe, mais aussi aux États-Unis. Tout le monde rêve d'avoir une chaîne Elle sur toutes les plates-formes numériques du monde », s'enthousiasme-t-il. De même, il songe « au développement d'une chaîne à connotation européenne aux États-Unis et en Amérique latine ». Il a aussi « dans ses cartons un projet de chaîne Moteurs qui pourrait se concrétiser, car Lagardère détient aux États-Unis 80 % de la presse moteurs ».

UN COUPLE REDOUTABLE

Le nouveau couple devrait être redoutable. Multithématiques édite vingt-cinq chaînes, sur sept formats, dans quatorze pays européens. A la fin de 1999, l'éditeur rassemblait près de 14 millions d'abonnés et a réalisé un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs. Avec ses magazines, Lagardère est présent dans trente-quatre pays. Le duo, renforcé par Liberty Media, va « créer, à côté de Canal+, un deuxième fournisseur de contenus », annonce M. Thoulouze.

Comme prévu, Vivendi va céder

ses actions à Lagardère en deux temps, pour tirer quelques bénéfices supplémentaires d'une augmentation de capital. Dans une première phase, Lagardère, Canal+ et Liberty détiendront chacun 27,42 % du capital, Part Com aura 8,64 %, tandis que Vivendi conservera 9,09 %. Dans un an ou deux, Multithématiques devrait introduire une partie de son capital en Bourse. Auparavant, et pour « augmenter encore sa valeur, l'éditeur devrait lancer une ou deux chaînes déclinées de titres du groupe de presse ». Pour mieux tirer parti de leurs compétences respectives, Multithématiques et Lagardère sont convenus de créer une société commune, détenue à parts égales, où seront logées toutes les futures thématiques issues de la galaxie Lagardère. Michel Thoulouze devrait prendre la présidence du directoire tandis qu'Arnaud Lagardère dirigerait le conseil de surveillance.

Plus largement, l'accord permet à Canal+ de rompre son relatif isolement face au regroupement et à la puissance des chaînes généralistes présentes au capital de Télévision par satellite (TPS). Il permet aussi à la chaîne cryptée d'envisager d'autres partenariats avec Lagardère, notamment en direction d'Internet. Enfin, cela devrait aussi permettre au groupe de Pierre Lescuré de renforcer son leadership européen sur le secteur de la télévision à péage.

G. D.

TROIS QUESTIONS À...**ARNAUD LAGARDÈRE**

1 Vous êtes à la tête du pôle médias du groupe Lagardère. Pourquoi avez-vous choisi de vous lancer dans la télévision numérique ?

Ce n'est pas un retour de Lagardère dans la télévision mais une entrée dans le numérique. Cet accord nous ouvre un horizon d'expansion sans limite dans le secteur des chaînes thématiques en France et à l'étranger. En rejoignant CanalSatellite et Multithématiques nous complétons notre gamme de médias en ajoutant la télévision à la radio, Internet, les magazines et la

presse. Désormais, nous couvrons tout le spectre. L'acquisition de la minorité de blocage nous permet de contrôler tout nouvel entrant, mais c'est aussi un geste fort vis-à-vis des marchés financiers. Cette participation est exactement ce que nous souhaitons obtenir. Pas plus car nous n'avons pas vocation à diriger la plate-forme. Une minorité de blocage était aussi un minimum pour sécuriser notre apport et créer un partenariat à long terme avec le groupe Canal+.

2 Quels sont les objectifs de votre alliance avec Canal+ ?

Cet accord colle à notre cœur de métier, qui est l'édition de chaînes

thématiques en Europe et dans le monde. C'est là notre ambition. Au sein de Multithématiques, chacun de nos actionnaires apportera sa spécificité. Canal+ amènera ses plates-formes numériques en Europe, mais aux conditions du marché. Quant à Liberty Media, c'est un groupe international implanté aux États-Unis et au Japon.

3 Comment allez-vous payer cette addition de plus de 7 milliards de francs ?

Pour CanalSatellite, nous allons verser en deux parties : près de 5 milliards de francs en cash et le reste, environ 600 millions, avec des titres Lagardère provenant de notre

autocontrôle du groupe. Notre financement viendra de la vente de Giraudy et de cessions d'actifs non stratégiques, comme les imprimeries, Grolier aux États-Unis et un certain nombre de petites choses. Pour Lagardère, cette alliance est un accord ouvert qui va vivre et qui, fatalement, trouvera d'autres développements, notamment sur Internet. Bien qu'il n'y ait eu aucune discussion, nous sommes prêts à des partenariats avec Canal+ et Vivendi, sauf en matière de fourniture d'accès à Internet à cause de la concurrence avec AOL.

Propos recueillis par Guy Duthéil

Des intellectuels se mobilisent pour Arte

« **ARTE EN DANGER** » : tel est le titre de l'appel lancé, lundi 10 janvier, par huit intellectuels qui avaient été à l'origine de la création de la chaîne culturelle. Pierre Boulez, Pierre Bourdieu, Bernard Faivre d'Arzier, Françoise Héritier, Yves Jaigu, Jean-Michel Meurice, Erik Orsenna et Pierre Soulages s'inquiètent de l'entrée d'Arte dans la holding France Télévision, comme le prévoit le projet de loi sur l'audiovisuel.

Ils écrivent : « Pour l'imagination, la curiosité, la diversité, et pour le plaisir, contre l'uniformité et contre la standardisation commerciale, nous avons, il y a treize ans, créé La Sept, devenue aujourd'hui Arte : une chaîne de télévision libre de toute pression, libre de ses choix, libre d'offrir à tous, et à toute heure, des œuvres dignes d'attention, aussi diverses, ambitieuses et singulières que possible. (...) Nous sommes inquiets de voir Arte bientôt absorbée par France Télévision, inévitablement soumise aux mêmes pressions et aux mêmes programmations commerciales. Nous sommes inquiets de voir Arte y perdre son originalité, y être normalisée. »

Les signataires de ce texte, parmi lesquels Erik Orsenna,

na, alors conseiller auprès de François Mitterrand, et Bernard Faivre d'Arzier, qui occupait le même poste auprès de Laurent Fabius, ont largement contribué au lancement de La Sept en 1986. Celle-ci dépendait de France 3 avant d'obtenir son autonomie, et ils en ont gardé le souvenir que le budget et la programmation de la chaîne culturelle dépendaient du bon vouloir de la chaîne des régions.

« La candidature de Jérôme Clément à la présidence de France Télévision a été un leurre », reconnaît Jean-Michel Meurice pour expliquer cette réaction tardive par rapport à un texte déjà débattu à l'Assemblée nationale, au printemps. Avant de rendre public leur appel, les signataires ont été reçus par Catherine Trautmann, ministre de la communication. La décision – probable, selon des proches du dossier – d'exclure Arte de la holding devrait être prise par le gouvernement avant le début de la discussion du projet de loi au Sénat, mardi 18 janvier.

Françoise Chiroit

La table ronde parlementaire sur l'AFP annulée

LA TABLE RONDE parlementaire sur l'avenir de l'Agence France-Presse (AFP) n'aura pas lieu. C'est ce qu'a annoncé, mercredi 12 janvier, Jean Le Garrec, député socialiste et président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Prévue pour le 26 janvier, elle devait recueillir les différents points de vue sur la réforme de l'AFP proposée par le PDG Eric Giully. Elle devait entendre Catherine Trautmann, ministre de la communication, M. Giully, les représentants syndicaux et ceux de la presse.

Présentée comme l'occasion de préparer un éventuel débat parlementaire, la tenue de la table ronde semble avoir été jugée inopportune par rapport à l'état du débat au sein

de l'entreprise. Officiellement, la concertation entre direction et syndicats a bien lieu, mais, sur le fond, aucune avancée n'a vraiment été réalisée.

GRÈVE AU MOYEN-ORIENT

C'est ce que laisse entendre M. Le Garrec dans les raisons qu'il invoque pour annuler la table ronde : « La réflexion sur l'avenir de l'AFP est en cours. A l'heure actuelle, celle-ci n'est cependant pas suffisamment avancée pour que l'audition projetée puisse être réellement constructive. Elle risque, au contraire, de donner le sentiment d'un blocage, qui n'est nullement souhaité par les différents partenaires. » M. Le Garrec propose qu'une mission soit confiée à un député pour faire des recommanda-

tions sur l'avenir de l'agence.

Cette décision ne fait pas l'unanimité au sein du Parlement. Vice-président de la commission des affaires sociales, le député Maxime Gremetz (PCF) s'est dit « étonné » : « Je continue de penser que l'audition est nécessaire et utile pour progresser dans la voie d'une solution. » La direction de l'AFP, de son côté, regrette d'avoir perdu « l'occasion d'un débat public ».

Simultanément, elle doit faire face à une crise dans les bureaux du Moyen-Orient, qui ont observé un arrêt de travail, mercredi, dans le cadre d'un conflit entre le chef du bureau régional et le responsable du service arabe.

Frédéric Chambon

La publicité au cinéma répond de plus en plus à un marketing de niche

MALGRÉ un émiettement de l'audience – en 1999, 73 films (contre 61 en 1998) ont réalisé des scores d'audience inférieurs à un million d'entrées –, le cinéma est devenu le média saisonnier d'une population homogène et fidèle : les jeunes et les cols blancs. C'est ce qu'indique la régie des cinémas UGC. Circuit A, en rendant publique son analyse de la fréquentation du « plus petit des grands médias », jeudi 13 janvier.

En 1999, la fréquentation du cinéma (155 millions d'entrées selon les chiffres CNC-FNCF cités par Circuit A) a connu une forte baisse : les distributeurs ont dû se passer de *Titanic*, qui avait suffi, en 1998, à faire venir, à lui tout seul, plus de 21 millions de personnes dans leurs salles. Les grosses distributions – *Astérix et Obélix* (8,9 millions d'entrées), *Star Wars Episode 1* (7,1 millions), *Tarzan* (6 millions), *Matrix* (4,6 millions), etc. – ont pourtant profité à

plein des nouveaux flux de spectateurs drainés par les multiplexes. Ces nouveaux palais du cinéma ont fleuri dans les villes de plus de 200 000 habitants (+20). Ils accueillent leur public avec, en général, le meilleur de la technologie et du confort. La France en compte désormais soixante-cinq, dont vingt et un à Paris, et leur développement devrait encore se poursuivre.

67 % D'HABITUÉS

Cette concentration de la distribution redonne paradoxalement de l'attrait aux salles finement positionnées, comme celles d'art et d'essai, par exemple. « Leur fréquentation était meilleure que la moyenne des salles, et certains cinémas comme *Le Balzac* ont réussi à augmenter carrément leur audience [+11,3 % par rapport à 1998] grâce à des programmations originales et ciblées comme Buena Vista Social Club, Kadosh, Festen ou

Rosetta », explique-t-on à Circuit A.

Du reste, Paris, où se trouve une majorité des cinéphiles fréquentant ces salles longtemps considérées comme confidentielles, reste le principal bassin de spectateurs, même si, d'après *Le Film français*, la fréquentation est là aussi en baisse – de 1,4 % pour Paris même et de 3,7 % pour Paris et sa périphérie.

Car le cinéma attire une audience composée de fidèles. Selon Médiamétrie, 67 % des spectateurs des 189 films projetés en 1999 étaient des « habitués ». Des films atypiques comme *Titanic* ou *Les Visiteurs 2* ont attiré un public d'occasionnels (juste un peu plus de la moitié des spectateurs), mais sans comparaison avec, ces dernières années, *Breaking the Waves* ou le film de Woody Allen *Tout le monde dit I love you*, vus à plus de 75 % par des abonnés au cinéma. Ces habitués sont jeunes (26,5 %

ont entre 15 et 24 ans) et ont reçu « un niveau d'instruction supérieur » (40,3 %). Il s'agit d'une majorité urbaine qui envahit les salles dès que les mauvaises conditions climatiques s'annoncent, en gros de septembre à avril. Et, pendant l'été, ils désertent.

Cette qualification précise de son audience permettra sans doute au cinéma de multiplier les partenariats, notamment avec les sites Internet des salles. Il devrait parvenir grâce à ses écrans géants, qui parfois mesurent vingt mètres de long, à profiter de l'avènement de la publicité spectacle. Car cette branche publicitaire devra sans doute essayer un grain en 2000 : dans un marché qui devrait croître de 5,1 % en France, selon la note de Conjoncture d'IP (*European Key Facts*, décembre 1999), le cinéma est le seul média dont la croissance serait nulle.

Florence Amalou



<http://www.lemonde.fr>

Enchères en ligne : tout vendre et tout acheter sur le net, des offres exclusives au site.

Avec



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **UNITED BISCUITS** : le groupe de sociétés d'investissements Finalream, soutenu par Danone, a annoncé jeudi 13 janvier qu'il posterait dans les vingt-quatre heures le document de son offre d'achat du groupe britannique United Biscuits, opération qui déclencherà le calendrier boursier de cette offre.

● **DAIMLER-CHRYSLER** : le groupe germano-américain a suspendu les discussions qu'il tenait avec le groupe français PSA Peugeot Citroën sur la future Smart à quatre places, indique le *Financial Times* dans son édition de jeudi.

● **BOEING** : le groupe aéronautique et de défense américain serait sur le point de racheter le pôle satellite Hughes Electronics, filiale de General Motors. Les activités satellite de Hughes emploient 8 000 personnes et représentent un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de dollars.

● **SCHERING** : le laboratoire allemand, leader dans la fabrication de contraceptifs, a annoncé, mercredi 12 janvier, le rachat de la division pharmaceutique du japonais Mitsui Chemicals. Schering a l'intention de se renforcer au Japon, pays qui consomme pour environ 38 milliards de dollars de médicaments chaque année.

● **GENSET** : le français, numéro un européen de la génomique, ouvre une nouvelle filiale en Australie, par prise de participation majoritaire dans une des sociétés leaders dans la production d'ADN de synthèse dans ce pays : la société Pacific Oligos Pty qui prend le nom de Genset Pacific.

● **ROCHE** : le groupe pharmaceutique suisse qui a enregistré en 1999 une croissance, supérieure à celle du marché, de 12 % avec un chiffre d'affaires à 17,13 milliards d'euros prévoit pour l'année 2000 un « bon résultat ».

● **CABLE & WIRELESS** : l'opérateur britannique continue de recentrer ses activités sur la gestion d'un réseau de télécommunication mondial et sur la fourniture d'accès à Internet. Jeudi, il a annoncé l'acquisition de huit fournisseurs d'accès à travers l'Europe pour un montant total de 500 millions d'euros.

SERVICES

● **TÉLÉCOMS** : le gouvernement français et l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) ont convenu de ne pas mettre aux enchères les licences de téléphonie mobile de troisième génération, ce qui favorisait Itinéris, Bouygues Telecom et SFR.

● **SNCF** : la Cour de cassation a jugé mardi que l'entreprise n'était pas responsable de la grève qui l'a paralysée du 23 novembre au 19 décembre 1995, car celle-ci avait le caractère de la force majeure. La responsabilité de la SNCF était mise en cause par PSA dont un grand nombre de voitures avaient été bloquées sur des trains.

● **MANPOWER** : l'entreprise américaine de travail temporaire a annoncé mercredi avoir acquis le groupe britannique Elan, spécialisé dans la mise à disposition de personnel informatique. Celui-ci a réalisé un chiffre d'affaires de 244 millions d'euros en 1999. Distancé par la société suisse Adecco, Manpower entend reprendre l'initiative en Europe.

● **LIBERTYSURF** : le fournisseur d'accès à l'Internet gratuit, contrôlé par le distributeur britannique Kingfisher et le fonds d'investissement en valeurs internet Europ@web de Bernard Arnault, ont annoncé jeudi l'acquisition de la majorité du capital du fournisseur d'accès britannique X-Stream, l'inventeur de l'Internet gratuit.

FINANCE

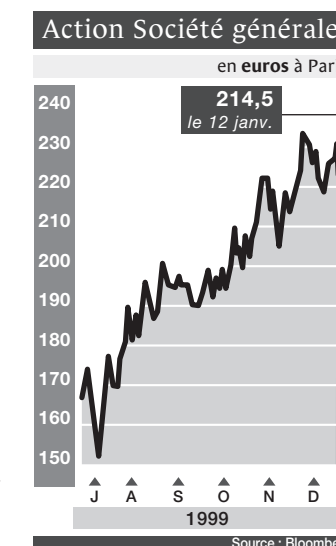
● **CAISSE DE DÉPÔT ET DE PLACEMENT DU QUÉBEC** : l'établissement vient de conclure un nouvel accord avec la CGIS. La filiale de Vivendi va lui céder 202 000 mètres carrés de droits à construire dans la ZAC Danton à la Défense. Pour cette opération, la Caisse s'est associée à la société foncière Lucia, détenue par le fonds Colony Capital. La transaction s'élève à 210 millions d'euros.

● **NIKKO SECURITIES** : le groupe électronique japonais Fujitsu a indiqué jeudi qu'il allait prendre 65 % du capital d'une société commune constituée avec la maison de titres Nikko Securities dans le courtage en ligne. La société baptisée Internet Trading Securities aura un capital initial de 9,2 millions d'euros.

VALEUR DU JOUR

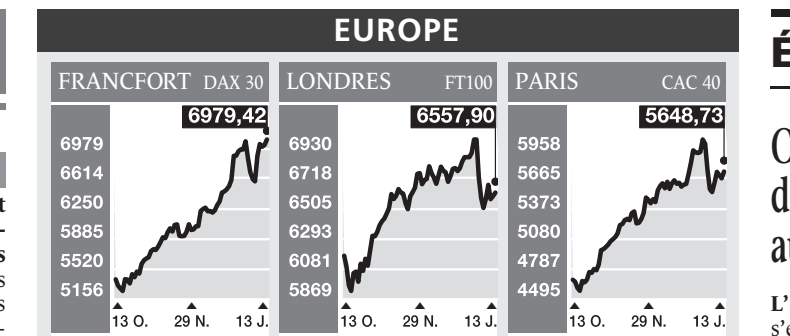
Bons résultats en vue pour la Société générale

LE CONSEIL d'administration de la Société générale (SG) s'est réuni mercredi 12 janvier pour examiner le budget de l'année 2000 et faire le point sur l'année 1999. A cette occasion, Patrick Duverger, directeur général, a annoncé son souhait de faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} avril. La direction de la banque a par ailleurs rendu publiques dans un communiqué les prévisions de résultats pour 1999. « Toutes les branches améliorent leurs performances par rapport à l'exercice précédent », annonce la Société générale. Dans la banque de détail, les encours de crédit sont en nette progression : + 5,2 %, les crédits aux particuliers progressant de 9 %. Les dépôts augmentent aussi. La bataille boursière qui a opposé pendant la moitié de l'année la Société générale à la BNP ne l'a pas empêchée de développer son fonds de commerce : « Le nombre de clients privés progresse à un rythme analogue à celui des années précédentes : + 3 % », souligne la banque. Cette activité présente une rentabilité supérieure à 15 %. La banque par Internet se développe en parallèle aux agences, avec 66 000 utilisateurs à la fin de 1999. Les actifs financiers gérés par la SG sont également en forte hausse, dépassant 184 milliards d'euros. Quant à l'activité de banque d'investissement, pour laquelle 1998 avait été un mauvais exercice avec les crises

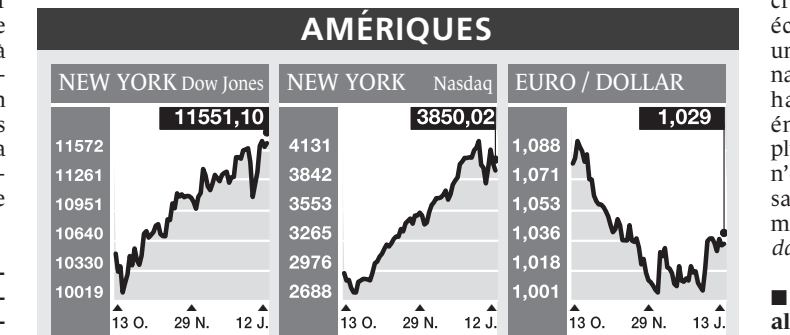


asiatiques et russes, elle a bénéficié d'un environnement porteur. La banque peut donc affirmer que « le rendement des fonds propres des métiers devrait être supérieur à 16 % et le résultat net annuel en très forte progression ». Les consensus des analystes estiment le résultat net par du groupe pour 1999 à 1,9 milliard d'euros, contre 1,1 milliard en 1998. Les résultats définitifs seront arrêtés le 23 février. Les actionnaires sont donc récompensés par cette bonne performance. En revanche, ils restent dans le flou sur l'avenir stratégique de la banque, qui n'a pas fait le point sur ses discussions avec l'espagnole BSCH, ni sur ses intentions vis-à-vis du Crédit lyonnais, ou sur d'autres pistes. Jeudi matin, le titre a ouvert en hausse de 1,17 %, à 217 euros.

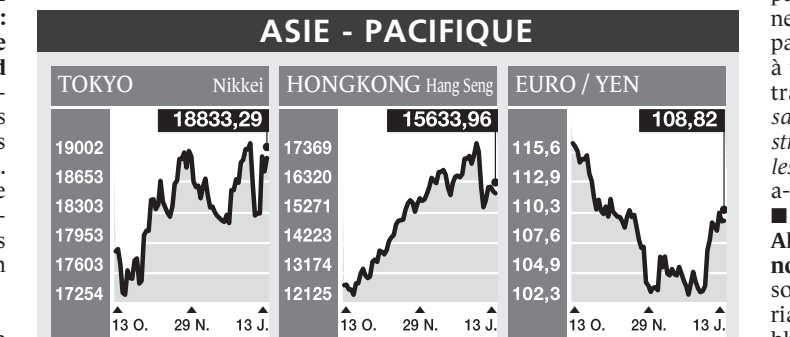
Sophie Fay



Indice	Cours	Var. %
EUROPE EURO STOXX 50	4690,70	0,89
EUROPE STOXX 50	4497,24	0,76
EUROPE EURO STOXX 324	401,38	0,78
EUROPE STOXX 653	365,20	0,63
PARIS CAC 40	5648,73	1,19
PARIS MIDCAC
PARIS SBF 120	3864,80	1,06
PARIS SBF 250
PARIS SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM AEX	643,80	0,85
BRUXELLES BEL 20	3126,51	0,52
FRANCFORT DAX 30	6979,42	0,96
LONDRES FTSE 100	6557,90	0,38
MADRID STOCK EXCHANGE	10961,20	1,01
MILAN MIBTEL 30	40657,00	0,78
ZURICH SPI	7479,80	0,54



Indice	Cours	Var. %
ÉTATS-UNIS DOW JONES	11551,10	0,35
ÉTATS-UNIS S&P 500	1432,25	- 0,44
ÉTATS-UNIS NASDAQ COMPOSITE	3850,02	- 1,82
TORONTO TSE INDEX	8359,96	- 0,98
SAO PAULO BOVESPA	16616,87	0,27
MEXICO BOLSA	396,80	0,26
BUENOS AIRES MERVAL	518,70	- 0,42
SANTIAGO IPSA GENERAL	102,51	1,01
CARACAS CAPITAL GENERAL	5472,46	- 0,34



Indice	Cours	Var. %
Zone Asie Nikkei 225	18833,29	0,83
HONGKONG HANG SENG	15633,96	- 0,51
SINGAPOUR STRAITS TIMES	2383,86	- 1,80
SÉOUL COMPOSITE INDEX	119,22	- 0,49
SYDNEY ALL ORDINARIES	3095,80	- 0,28
BANGKOK SET	32,89	- 0,45
BOMBAY SENSITIVE INDEX	5493,87	0,05
WELLINGTON NZSE-40	2113,14	- 0,86

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE BAROMÈTRE de la Bourse de Paris, l'indice CAC 40, gagnait 0,26 %, à 5 596,82 points, au début de la séance du jeudi 13 janvier. La Bourse s'est inscrite en repli, mercredi, victime des tensions sur les taux longs et des incertitudes des investisseurs face au niveau de valorisation du marché. Le CAC 40 a terminé en recul de 0,56 %, à 5 582,50 points.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX avançait de 0,31 %, à 6 934,48 points jeudi. La Bourse a franchi, mercredi, le seul psychologique des 6 900 points en gagnant 0,31 %, sous l'influence de Wall Street. L'indice DAX a terminé à 6 912,81 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE gagnait 0,26 %, à 6 549,60 points, à la Bourse de Londres jeudi en début de matinée. Le marché avait clôturé en hausse mercredi, conforté par le marché américain. A la fermeture, l'indice a gagné 13,9 points à 6 532,8 points, soit une progression de 0,21 % par rapport à la veille.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en hausse de 0,8 % jeudi, soutenue par les gains dans le secteur des biotechnologies. L'indice de référence Nikkei a progressé de 155,87 points, à 18 833,29 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains ont terminé la séance du mercredi 12 janvier sur une note mitigée : les valeurs vedettes de la Bourse de New York ont terminé la journée en hausse, tandis que le baromètre des actions du secteur technologique, le Nasdaq, a poursuivi son repli de la veille. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé sur un gain de 0,35 %, soit une progression de 40,02 points, à 11 551,10 points. L'indice Standard & Poor's 500 a, en revanche, clôturé la séance en baisse, de 0,44 %, à 1 432,25 points. De même, l'indice composite du Nasdaq s'est finalement affiché à 3 850,02 points, matérialisant une baisse de 1,82 %.

TAUX

LES COURS des obligations européennes poursuivaient leur mouvement de baisse, dans les premiers échanges, jeudi. Évoluant à l'inverse du prix, les taux de rendement des emprunts d'Etat à 10 ans atteignaient 5,69 % en France et 5,57 % en Allemagne.

MONNAIES

L'EURO s'inscrivait en recul face au dollar au cours des premières minutes de cotation, jeudi. Il se négociait à 1,029 dollar. Dans l'attente du discours du gouverneur de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, qui pourrait suggérer une hausse des taux d'intérêt américains, le billet vert se repliait légèrement contre le yen, à 105,73 yens.

ÉCONOMIE

Contraction de l'excédent courant au Japon

L'EXCÉDENT courant du Japon s'est à nouveau contracté en novembre 1999, reculant de 31 %, à 809,7 milliards de yens (7,7 milliards d'euros), par rapport au même mois de 1998. L'excédent courant est ainsi en recul depuis dix mois consécutifs. L'excédent commercial s'est contracté de 22,7 % en novembre, les importations progressant plus fortement que les exportations. Les premières ont augmenté de 16,2 %, à 2 911,5 milliards de yens, et les secondes de 4,7 % à 3 730,9 milliards.

ÉTATS-UNIS : le président de la Réserve fédérale de Chicago, Michael Moskow, a estimé mercredi que la récente croissance économique américaine allait à un rythme au-dessus du soutenable. Il a en outre estimé que la hausse des prix de base (hors énergie et alimentation) serait plus forte en 2000 et que la Fed n'entendait pas renforcer la croissance en adoptant une politique monétaire « trop accommodante ».

ALEMAGNE : la croissance allemande a ralenti en 1999, en raison de l'atonie des exportations, selon des chiffres provisoires diffusés par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Le produit intérieur brut (PIB) a affiché une hausse réelle de 1,4 % en 1999, contre 2,2 % en 1998.

Le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, a dit mercredi espérer que le compromis trouvé dimanche 9 janvier par les partenaires sociaux et le gouvernement allemand dans le cadre du pacte pour l'emploi ouvre la voie à une amélioration du marché du travail. « Chaque jour qui passe sans une solution aux problèmes structurels est un jour perdu pour les chômeurs dans notre société », a-t-il ajouté.

La production industrielle en Allemagne a reculé de 0,5 % en novembre, selon un chiffre provisoire en données corrigées des variations saisonnières (CVS), publié mercredi par le ministère des finances.

Le chiffre d'affaires du commerce de détail en Allemagne a augmenté de 1,7 % en novembre en valeur nominale et de 1,0 % en valeur réelle, comparé au même mois de 1998, selon des chiffres provisoires diffusés jeudi par l'Office des statistiques de Wiesbaden.

FRANCE : la hausse de 1,2 % des prix à la consommation en France en 1999 en glissement annuel a été plus élevée que prévu par l'Insee dans sa note de décembre (1 %), essentiellement en raison de la répercussion de la hausse des prix pétroliers. En décembre, les prix ont augmenté de 0,4 % par rapport à novembre. En moyenne annuelle, la hausse des prix a été de 0,5 % en 1999, après 0,7 % en 1998, « soit la plus faible depuis 1954 ».

L'emploi salarié dans les entreprises d'au moins 50 salariés a augmenté, en novembre, de 0,2 %, dans l'ensemble des secteurs, y compris dans l'industrie, selon les indicateurs mensuels publiés mercredi par le ministère de l'emploi (DARES).

Le salaire moyen par tête des agents des services civils de l'Etat, net de prélèvements (cotisations sociales, CSG et CRDS), a progressé en francs constants de 1,3 %, entre 1997 et 1998, selon une étude parue jeudi dans « INSEE-Première ». L'évolution du salaire brut a été, en francs constants, de + 1,1 %, précise l'étude.

L'indice du coût de la construction (ICC) a progressé en France de 1,37 % au troisième trimestre 1999, en moyenne associée (moyenne des quatre derniers trimestres), a annoncé jeudi l'Insee. Ce chiffre correspond au plafond des augmentations annuelles de loyers que peuvent exiger les propriétaires de leurs locataires en cours de bail (hors travaux d'amélioration de l'habitat). Cet indice n'avait crû que de 0,59 % au deuxième trimestre.

RUSSIE : les recettes fiscales en Russie en 1999 ont atteint 339,6 milliards de roubles, soit 103,5 milliards d'euros de plus que prévu par le budget. Ces recettes représentent 8 % du PIB (produit intérieur brut), contre 5,5 % prévu.

POLOGNE : le produit intérieur brut de la Pologne a enregistré une hausse de 4 % en 1999 comparé à 1998. Selon le gouvernement, la hausse des prix à la consommation sera contenue légèrement sous les 10 %, un chiffre supérieur de plus de 1 point de pourcentage à celui prévu par le budget.

SLOVAQUIE : les prix à la consommation ont augmenté en Slovaquie de 10,6 % en 1999, a annoncé mercredi à Bratislava l'office slovaque des statistiques (SUSR).

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95638	DEUTSCHEMARK	3,95385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITALIENNE	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	4,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS	2,20371	FLORIN NEERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62807
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
		COURONNE DANOISE	7,4653
		COUR. NORVÉGIENNE	8,2160
		COUR. SUÉDOISE	6,6725
		COURONNE TCHÈQUE	35,9880
		DOLLAR AUSTRALIEN	1,5653
		DOLLAR CANADIEN	1,5017
		DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	1,9882
		DRACHME GRECQUE	330,8000
		FLORINT HONGROIS	254,7800
		ZLOTY POLONAIS	4,1837

Cours de change croisés					
DOLLAR	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE
13/01	1,02950	0,94598	1,02950	1,56896	1,64445
9/11	1,02950	0,94598	1,02950	1,5	

VALEURS EUROPÉENNES

La Bourse de Londres a été fortement affectée par la chute de 20,68% de Dixon's, à 1162 pence, au cours de la séance du mercredi 12 janvier. Le distributeur de matériels électriques a prévenu que la contraction de ses marges s'était accélérée pendant la période de Noël. L'action Marks & Spencer a gagné 4,64%, à 304,25 pence, dans la journée de mercredi, après l'annonce d'une baisse de ses ventes en fin d'année moins forte que redouté. Par ailleurs, les rumeurs d'offre sur la chaîne de magasins redoublent d'intensité, le nom de Tesco étant notamment évoqué. Le titre Cable & Wireless a grimpé, mercredi, de 69 pence, à 1 041,5 pence, sur des rumeurs d'an-

nonce prochaine d'une série d'accords avec des fournisseurs de services Internet en Europe. Le titre Deutsche Telekom s'est apprécié, mercredi, après que le groupe ait annoncé s'être allié à la société espagnole de téléphonie mobile et de services Internet Jazztel pour postuler avec d'autres partenaires à une licence de téléphonie mobile de troisième génération en Espagne. Le titre a pris 3,03%, à 68 euros. Le titre du groupe pharmaceutique allemand Schering, dont la filiale japonaise va acheter « toutes les actions disponibles » du japonais Mitsui Pharmaceuticals, s'est apprécié, mercredi, de 0,67%, à 119,55 euros.

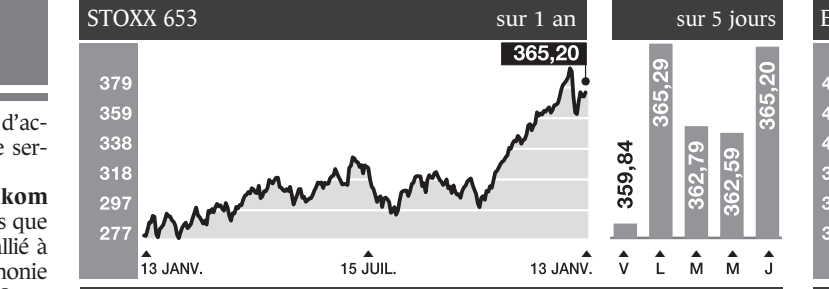


Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour pays (GB, FR, NO, etc.) et variations.



Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour pays (SE, NO, CH, etc.) et variations.

13/01 9h48

AUTOMOBILE

Tableau des valeurs automobiles avec colonnes pour pays (SE, DE, IT, etc.) et variations.

BANQUES

Tableau des valeurs bancaires avec colonnes pour pays (GB, NL, BE, etc.) et variations.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs des télécommunications avec colonnes pour pays (IE, GB, DE, etc.) et variations.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs de construction avec colonnes pour pays (ES, GR, FI, etc.) et variations.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs des produits de base avec colonnes pour pays (ES, GB, AL, etc.) et variations.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Tableau des valeurs de consommation cyclique avec colonnes pour pays (FR, DE, AT, etc.) et variations.

CHIMIE

Tableau des valeurs de chimie avec colonnes pour pays (FR, NL, BE, etc.) et variations.

BOC GROUP PLC

Tableau des valeurs de BOC Group PLC avec colonnes pour pays (GB, DE, CH, etc.) et variations.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs des conglomérats avec colonnes pour pays (FR, IT, BE, etc.) et variations.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs des télécommunications avec colonnes pour pays (IE, GB, DE, etc.) et variations.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs de construction avec colonnes pour pays (ES, GR, FI, etc.) et variations.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs des produits de base avec colonnes pour pays (ES, GB, AL, etc.) et variations.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Tableau des valeurs de consommation cyclique avec colonnes pour pays (FR, DE, AT, etc.) et variations.

CHIMIE

Tableau des valeurs de chimie avec colonnes pour pays (FR, NL, BE, etc.) et variations.

PHARMACIE

Tableau des valeurs de pharmacie avec colonnes pour pays (GB, FR, IT, etc.) et variations.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs de l'énergie avec colonnes pour pays (NO, GB, BP, etc.) et variations.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce distribution avec colonnes pour pays (GB, FR, NL, etc.) et variations.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour pays (FR, NL, IT, etc.) et variations.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers avec colonnes pour pays (GB, BE, GR, etc.) et variations.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs de alimentation et boisson avec colonnes pour pays (GB, DE, AT, etc.) et variations.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de biens d'équipement avec colonnes pour pays (CH, DE, GB, etc.) et variations.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs de biens de consommation avec colonnes pour pays (NL, ES, AT, etc.) et variations.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce distribution avec colonnes pour pays (GB, FR, NL, etc.) et variations.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour pays (FR, NL, IT, etc.) et variations.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers avec colonnes pour pays (GB, BE, GR, etc.) et variations.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs de alimentation et boisson avec colonnes pour pays (GB, DE, AT, etc.) et variations.

AMSTERDAM

Tableau des valeurs d'Amsterdam avec colonnes pour pays (NL) et variations.

BRUXELLES

Tableau des valeurs de Bruxelles avec colonnes pour pays (BE) et variations.

FRANCFORT

Tableau des valeurs de Francfort avec colonnes pour pays (DE) et variations.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce distribution avec colonnes pour pays (GB, FR, NL, etc.) et variations.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour pays (FR, NL, IT, etc.) et variations.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers avec colonnes pour pays (GB, BE, GR, etc.) et variations.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs de alimentation et boisson avec colonnes pour pays (GB, DE, AT, etc.) et variations.

EURO STOXX50

Tableau des valeurs de l'indice EURO STOXX50 avec colonnes pour pays (SE, NO, CH, etc.) et variations.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce distribution avec colonnes pour pays (GB, FR, NL, etc.) et variations.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour pays (FR, NL, IT, etc.) et variations.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers avec colonnes pour pays (GB, BE, GR, etc.) et variations.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs de alimentation et boisson avec colonnes pour pays (GB, DE, AT, etc.) et variations.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des valeurs de l'indice EURO Nouveau Marché avec colonnes pour pays (NL) et variations.

AMSTERDAM

Tableau des valeurs d'Amsterdam avec colonnes pour pays (NL) et variations.

BRUXELLES

Tableau des valeurs de Bruxelles avec colonnes pour pays (BE) et variations.

FRANCFORT

Tableau des valeurs de Francfort avec colonnes pour pays (DE) et variations.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce distribution avec colonnes pour pays (GB, FR, NL, etc.) et variations.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour pays (FR, NL, IT, etc.) et variations.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers avec colonnes pour pays (GB, BE, GR, etc.) et variations.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des valeurs de l'indice EURO Nouveau Marché avec colonnes pour pays (NL) et variations.

AMSTERDAM

Tableau des valeurs d'Amsterdam avec colonnes pour pays (NL) et variations.

BRUXELLES

Tableau des valeurs de Bruxelles avec colonnes pour pays (BE) et variations.

FRANCFORT

Tableau des valeurs de Francfort avec colonnes pour pays (DE) et variations.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce distribution avec colonnes pour pays (GB, FR, NL, etc.) et variations.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour pays (FR, NL, IT, etc.) et variations.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers avec colonnes pour pays (GB, BE, GR, etc.) et variations.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

Publicité pour WE@broker.fr avec une photo d'un homme et le slogan "J'accède à la Bourse en temps réel".

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

Publicité pour WE@broker.fr avec l'adresse www.webroker.fr et le numéro 0803 023 033.

VALEURS FRANÇAISES

● Les actions de Canal+ et Lagardère étaient en hausse respective de 0,15 %, à 135,7 euros, et de 3,97 %, à 65,55 euros, jeudi 13 janvier, après l'annonce officielle de l'entrée de Lagardère dans le bouquet de télévision numérique CanalSatellite, à hauteur de 34 % du capital pour un montant de 5,78 milliard de francs. Il a également pris, pour 1,5 milliard, 27,4 % du capital de Multithématiques, la société qui édite en Europe des chaînes de télévision thématiques (lire p. 21).

● L'action Vivendi gagnait 2,49 %, à 88,45 euros, jeudi matin, à la suite des déclarations effectuées par le responsable des activités internationales de KPN, Joop Dreschel, dans une interview publiée jeudi par Le Figaro. Celui-ci a indiqué que l'opérateur néerlandais de télécommunications discutait d'une éventuelle alliance avec Vivendi et Bouygues.

● L'action Seita reculait de 2,57 %, à 43,65 euros, jeudi matin. Le groupe issu de la fusion du français Seita et de l'espagnol Tabacalera, Altadis, a indiqué mercredi que ses résultats 1999 devraient être « en ligne avec les attentes du marché », mais les dirigeants se sont montrés préoccupés par l'évolution du cours de l'action Altadis, qui « ne reflète pas les fondamentaux de l'entreprise ni ses perspectives ».

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 13 JANVIER

Cours relevés à 9 h 50

Liquidation : 24 janvier

Table of French stock market data including indices like CAC 40, DAX, and various sector indices with their respective values and changes.

Main table of stock market data listing various companies (e.g., BAZAR HOT, BIC, BIS, BNP, BOLLORÉ) and their stock prices, along with international market data and a list of abbreviations.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 12 JANVIER

Cours relevés à 12 h 30

Table of new market data listing various companies and their stock prices, including indices like ADL PARTNER, AB SOFT, ACCESS COMM.

Advertisement for SAS (Scandinavian Airlines) featuring the slogan 'Voyager différemment' and an image of a pilot. Text describes the airline's routes and services.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 13 JANVIER

Une sélection. Cours relevés à 9 h 50

Table of second market data listing various companies and their stock prices, including indices like AGIPI, DNP, and various international funds.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 12 janvier

Table of SICAV and FCP data listing various investment funds and their values, including AGIPI, DNP, and various international funds.

Table of international market data listing various companies and their stock prices, including indices like AGIPI, DNP, and various international funds.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 14 JANVIER 2000

SCIENCES L'intelligence artificielle (IA), qui a longtemps consisté à transférer l'expertise humaine dans des algorithmes, connaît une petite révolution. ● DES CHERCHEURS s'ins-

pirent de la théorie de l'évolution pour faire émerger, dans des logiciels ou des systèmes de commande de robots, des comportements adaptés à la tâche requise. Les ordinateurs ac-

tuels leur permettent de multiplier les simulations, de faire muter les programmes et de ne retenir, génération après génération, que les plus aptes. ● CETTE SÉLECTION artificielle

a permis à deux chercheurs américains de voir apparaître un algorithme capable de jouer aux dames anglaises de façon fort honorable. ● LES JEUX de stratégie, où l'homme

tente de résister à la puissance de l'ordinateur, offrent un banc d'essai à cette programmation évolutionniste, qui passionne les roboticiens et commence à séduire les industriels.

Quand Darwin joue aux dames avec des ordinateurs neuronaux

La théorie de l'évolution fait une percée dans les cercles de l'intelligence artificielle. Seuls les programmes informatiques les plus aptes à effectuer une tâche donnée sont autorisés à se reproduire, ce qui favorise l'émergence de comportements performants, parfois inattendus

LES JEUX peuvent être chose sériuse. Ils sont un moyen d'évaluer l'intelligence des ordinateurs par rapport à la nôtre. Deux informaticiens américains affirment, exemple à l'appui, que la meilleure méthode pour améliorer les performances intellectuelles des ordinateurs est celle qui a produit l'intelligence humaine : l'évolution selon Darwin.

David Fogel, de la société Natural Selection Inc., de La Jolla (Californie), et Kumar Chellapilla, de l'université de Californie à San Diego ont « fait évoluer » un programme



informatique capable de disputer une partie de jeu de dames anglaises d'un niveau élevé. Ils n'ont introduit dans l'ordinateur guère plus que les indications qu'on donne à un débutant, puis ils l'ont laissé créer divers « algorithmes » (ensembles de données qui permettent de décider du coup suivant). Pour affiner ces algorithmes, issus de réseaux neuronaux mimant le fonctionnement du cerveau humain, ils les ont fait s'affronter dans une lutte où le meilleur survit.

Le résultat est impressionnant : après deux cent cinquante générations issues d'une population initiale de quinze réseaux neuronaux, le meilleur de ces programmes a joué contre tous les adversaires hu-

Comment le programme de génération 230 a battu un humain chevronné

• Les dames anglaises *checkers* ou *draughts* se pratiquent sur un damier de 64 cases avec 12 pions par camp. Arrivés à « roi » (R), les pions peuvent se déplacer et prendre en arrière. Le but du jeu est de prendre la totalité des pièces de l'adversaire ou de le mettre dans l'impossibilité de les déplacer.

A

• Au 11^e coup de la partie (A), les Rouges pilotés par le réseau neuronal de Chellapilla et Fogel, placent leur pion 11 sur la case 16. Les Blancs sont obligés de le prendre (pion 20 va en 11), ce qui permet aux Rouges de contre-attaquer et de « manger » deux pions (pion 8 va en 22 via 15). Au total, les Blancs ont perdu un pion et ne s'en remettront pas.

B

• (B) montre la finale de la partie : les Blancs ont un pion et un roi (R) de moins. Les Rouges viennent de placer leur pion 14 en 18. Les pions 21 et 31 des Blancs ne peuvent se déplacer sous peine d'être pris. Devant la perspective de se retrouver dans une finale avec deux rois contre trois à leur adversaire, les Blancs abandonnent.

Source : El Pais

maines désireux de relever le défi sur Internet. En 90 parties, le réseau neuronal s'est placé au « niveau A » du classement standard des joueurs de dames, juste après les experts et les maîtres. Mieux encore : il a réussi à battre un adversaire chevronné. Victoire d'autant plus remarquable que l'ensemble du processus évolutionniste n'a demandé que quelques jours de calcul à un ordinateur domestique (133 Mhz), d'une puissance sans commune mesure avec des stations de travail utilisées fréquemment en intelligence artificielle.

Mais le programme de Fogel et Chellapilla n'a pas battu Chinook, mis au point à l'université de l'Alberta au Canada. Depuis le décès,

en 1995, de Marion Tinsley, considéré comme le plus grand joueur de tous les temps, il n'a plus de rival. Pourtant, si le jeu de dames anglaises a des règles plus simples que les échecs, il n'en est pas moins d'une étonnante complexité. Le nombre des combinaisons possibles de coups est de l'ordre de cinq cent millions de millions de millions – un chiffre beaucoup trop colossal pour qu'un ordinateur courant soit capable de trouver le « meilleur pion à jouer ».

La toute première machine à jouer aux échecs a été conçue par le baron Van Kempelen, un ingénieur autrichien. Le « joueur », un automate à l'apparence de Turc, était en fait manipulé de l'intérieur par un

maître de l'art. Chinook, comme les meilleurs programmes informatiques de jeu d'échecs, fonctionne dans le même esprit, dans la mesure où ils sont donc guidés par l'habileté et l'expérience humaines programmées dans l'algorithme.

STRATÉGIE D'UN JOUEUR MODESTE

Fondés sur l'intelligence artificielle traditionnelle, ils ne sont, en fait, qu'un simple décalque de l'expertise humaine qui les a créés, avec des mécanismes mentaux plus rapides et moins de risques d'erreur. Leurs performances s'améliorent donc surtout grâce à la sophistication des mécanismes qui passent au crible les options. Des mécanismes que les programma-

teurs ont conçus et construits dans les algorithmes. C'est précisément ce que Chellapilla et Fogel veulent aujourd'hui éviter. Leur méthode consiste à laisser des algorithmes médiocres améliorer leurs capacités uniquement par l'expérience. Les deux chercheurs se contentent de « dire » à leurs programmes d'appliquer la stratégie d'un joueur modeste (un système de choix élémentaire connue des programmeurs sous le nom de « théorie Minimax »). Les programmes des deux Américains sont capables d'ap-

réseaux neuronaux, qui sont composés de plusieurs couches de « cellules » reliées entre elles, formant une toile. Ce réseau est capable d'ajuster la « force » de ses propres interconnexions, exactement comme cela se passe pour celles des neurones du cerveau humain, lors de l'apprentissage. Les réseaux neuronaux peuvent, de cette manière, acquérir toutes sortes de compétences, comme la faculté de reconnaître les visages et les voix, les règles du jeu de dames ou d'échecs.

« Minimax » et « position morte »

Le principe de base qui régit la plupart des algorithmes de jeu d'échecs est la théorie du « minimax », élaborée en 1950 par Claude Shannon, chercheur à la compagnie Bell Telephone et pionnier de la théorie de l'information et de la communication. Elle amène l'ordinateur à passer en revue toutes les possibilités pour un nombre limité de coups et à leur assigner une valeur qui prenne en compte les bénéfices pour le joueur et pour son adversaire. Le meilleur choix était alors celui qui maximise le premier tout en minimisant le second.

Mais il est difficile d'envisager toutes les options. En 1953, un autre pionnier de la science informatique, Alan Turing, a donc introduit l'idée de « position morte ». Une configuration qui en deux coups après celui joué n'offre pas d'issue, dispensant l'ordinateur d'explorer les options plus avant. En 1958, Alan Newell et son équipe de l'université Carnegie Mellon de Pittsburgh ont encore amélioré le principe, avec une autre manière d'« élaguer » qui simplifie le choix du coup suivant.

prendre parce qu'ils sont incorporés à des réseaux neuronaux, qui fonctionnent à la manière du cerveau humain. Plutôt que d'indiquer pas à pas comment parvenir au résultat recherché, on fournit simplement des données à ces réseaux qui, suivant un processus d'apprentissage, comparent leur résultat à celui recherché pour tenter ensuite de s'en rapprocher au mieux.

Ce mode de fonctionnement est rendu possible par la structure des

Chellapilla et Fogel leur ont fait franchir une étape décisive en les mettant en compétition entre eux et en sélectionnant les « plus doués » afin d'améliorer leurs capacités. C'est là toute la beauté du processus : sans aucune entrée de données savantes, l'ordinateur a « fabriqué » son propre joueur de première catégorie.

Philip Ball

L'intelligence artificielle saisie par la théorie de l'évolution

DARWIN, génie tutélaire des biologistes, étendrait-il son empreinte sur le monde des informaticiens ? Sa théorie de l'évolution, selon laquelle – pour faire simple – la sélection naturelle concourt à la survie du plus apte et à la transmission à la génération suivante des caractères les mieux adaptés au milieu, est une source d'inspiration féconde pour un nombre croissant de chercheurs en intelligence artificielle et en robotique. Ces informaticiens pratiquent la programmation « évolutionniste », utilisent des algorithmes « génétiques », encouragent mutations, hybridations, croisements et recombinaisons de « chromosomes numériques ».

L'enthousiasme est tel que certains chercheurs n'hésitent pas à remettre en cause les définitions classiques de l'intelligence artificielle (IA). Car si ces systèmes qui en sont issus « résolvent des problèmes, ils ne résolvent pas le problème de savoir comment on résout un problème », regrettent les informaticiens Kumar Chellapilla et David Fogel, qui appellent leurs pairs à s'inspirer d'un modèle trivial, la vie, à l'origine des « formes

les plus communes d'intelligence ». Pourquoi en effet ne pas solliciter hasard et nécessité, susciter l'émergence de programmes intelligents, en multipliant les générations et en sélectionnant les plus aptes, comme le fait la nature ? Le principe est simple, il avait même été ébauché à la fin des années 40 par Alan Turing, qui avait abandonné cette voie jugée trop lente à l'époque. Mais aujourd'hui, la puissance des ordinateurs est disponible, permettant de simuler en quelques secondes des siècles d'évolution.

Les résultats sont là, surgissent de façon presque magique, comme au Laboratoire d'informatique de Paris-VI (LIP6), où un robot évolutionniste hexapode a commencé par ramper gauchement, avant que son système interne de contrôle (20 neurones seulement) ne s'affine au cours d'un millier de générations, offrant un saisissant raccourci de l'acquisition de la marche tripede chez les insectes.

D'autres systèmes évoluent vers la reptation, combinent la nage et la marche, mais peuvent tout aussi bien « apprendre » à stabiliser le vol d'un hélicoptère ou gérer un

portefeuille d'actions. Le réseau Evonet, qui fédère les chercheurs européens en évolution artificielle, recense toute une série d'applications déjà opérationnelles : génération de bactéricides, optimisation de la gestion de champs de pétrole et de gaz, conception de suspensions automobiles, définition de traitements en radiothérapie, programmation des écrans publicitaires...

LA « PERFECTION » DU CERVEAU HUMAIN

La méthode, qui présente l'avantage de se combiner à la programmation classique, est séduisante, mais elle a ses limites, que ne cachent pas les spécialistes en intelligence artificielle. « Il est assez facile de créer un algorithme génétique », souligne Evelyne Lutton, chercheuse à l'Institut national de recherche en informatique et automatique (Inria) qui les utilise pour mettre au point des moteurs de recherche de données. Mais il est plus difficile de comprendre pourquoi et comment ça marche. » Le résultat obtenu est une sorte de « boîte noire », qu'il faudra ouvrir si l'on veut en saisir le mécanisme – une précaution réclamée par les indus-

triels soucieux d'éviter toute irruption de comportements imprévus.

« Extraire des connaissances sur les solutions ou les représentations internes que le système se construit pour résoudre le problème posé est très ardu », confirme Frédéric Alexandre, du Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications (Loria) à Nancy, qui utilise la programmation évolutionniste pour guider le comportement de robots, régler des machines industrielles, ou encore prévoir le positionnement d'antennes téléphoniques sur le territoire. Une autre difficulté consiste à déterminer la « fonction de fitness », qui sert à apprécier si le but recherché a été atteint ou approché, et si l'on peut permettre au programme de se reproduire. Pour un jeu comme le jeu de dames, elle est assez facile à définir, mais il en va tout autrement lorsqu'il s'agit de lâcher un robot dans un environnement complexe, avec pour simple mission de survivre.

Une objection classique est résumée par la formule « les avions à réaction ne battent pas des ailes » : l'évolution seule n'a pas

forcément trouvé les solutions les plus astucieuses. « On ne copie pas les formes, mais les principes d'organisation », rétorque Jean-Arcady Meyer, d'Animatlab au LIP6. Pour qui un système doté des capteurs et des actionneurs adéquats pourrait très bien évoluer vers le vol à réaction. « On n'aboutit pas forcément à ce que la nature a fait », ajoute-t-il. Même si la tentation est grande de repartir des briques comportementales élémentaires, et de reconstruire pas à pas, par évolution artificielle, les comportements animaux et humains les plus aboutis. Les meilleurs robots construits sur ce principe n'en sont encore qu'au stade de l'arc réflexe et des balbutiements, mais faire évoluer une machine jusqu'à la « perfection » du cerveau humain n'est sans doute pas totalement une utopie. Faisant le pont avec les biologistes qui, comme Antonio Damasio, pensent que l'intelligence est aussi forgée par les émotions, certains guettent déjà le premier émoi des robots évolutionnistes.

Hervé Morin

Pour le joueur humain, la messe n'est pas dite

EN 1997, la victoire du programme informatique Deep Blue sur le champion du monde d'échecs Garry Kasparov a sonné pour beaucoup comme le champ du cygne de l'intelligence humaine face aux froides combinaisons de la machine. L'ordinateur est pourtant loin d'avoir détrôné l'homme sur tous les plateaux de jeu. Pour les spécialistes en Intelligence artificielle (IA), en effet, le jeu des rois n'est pas le plus exigeant en la matière.

De l'ordinateur, il sollicite avant tout les capacités tactiques – peser les meilleures positions à quelques coups d'avance –, et une mémoire énorme où sont stockées des millions de parties. Ken Thompson, l'un des pères du langage Unix, a eu l'idée de créer des bases de données de finales. Le principe est simple : partant d'une position de

mat, on joue à l'envers, coup après coup, tous les mouvements qui l'ont précédée. Le grand maître John Nunn a ainsi pu analyser toutes les finales impliquant cinq pièces, révolutionnant au passage la théorie des échecs.

LE GO RESTE LE GRAND DÉFI

Pour les dames anglaises (où la dame est appelée roi, et le damier a huit cases de côté), le meilleur programme informatique, Chinook, procède de la même manière. Son créateur Jonathan Schaeffer a enregistré toutes les finales comportant huit pièces. Son seul rival était l'Américain Marion Tinsley qui, de 1950 à sa mort, en 1995, n'a perdu que cinq parties, dont trois contre des humains (1958, 1975 et 1985). Les deux ultimes parties concédées l'ont été en 1992 contre Chinook. On ne saura jamais si Tinsley, qui a

été emporté par la maladie avant que le match arrive à son terme, aurait pu trouver la parade face à la machine.

Kumar Chellapilla et David Fogel ont lancé à l'assaut de Chinook leur réseau neuronal « évolué », sans plus d'espoir que de succès. « En fin de partie, Chinook dispose d'une information parfaite sur l'issue », rappelle David Fogel. Il faudrait donc prendre l'ascendant bien avant la finale. Nos résultats montrent que Chinook finirait néanmoins par l'emporter. » Face aux programmes classiques, les réseaux neuronaux évolutionnistes ne sont probablement pas encore de taille. Il en ira peut-être autrement pour le jeu de dames françaises, ou les échecs japonais (Shogi), où le nombre de combinaisons est plus vaste et où l'homme résiste encore assez bien à la ma-

chine. Mais de l'avis général, le jeu de Go reste le grand défi lancé à l'informatique ludique. Avec 361 positions libres au départ, et 250 coups possibles en moyenne au cours du jeu (contre 36 aux échecs) il offre un cas typique d'« explosion combinatoire ». Le nombre d'arborescences qu'il serait nécessaire d'explorer pour évaluer tous les états possibles (10¹⁷²) surpasse de beaucoup le nombre de particules présentes dans l'Univers.

La stratégie, qui n'est déjà pas le fort de l'ordinateur aux échecs, est hors de portée des méthodes de programmation classiques, qui se contentent de creuser la tactique à courte vue, là où un débutant sera rapidement capable de « lire » plus de soixante coups à l'avance – contre dix pour un grand maître aux échecs.

Résultat, « les programmes de Go ne dépassent pas le niveau de débutant de club, bien que certains aient été améliorés depuis plus de vingt ans », explique Tristan Cazenave, du laboratoire d'intelligence artificielle de Paris-VIII, dans sa thèse (1996) consacrée à l'application au Go de systèmes d'apprentissage par auto-observation. Son programme, baptisé Gogol, qui a figuré honorablement dans des tournois entre ordinateurs, est issu de l'idée qu'il pouvait être « plus astucieux de programmer le comportement d'un bon programmeur de jeu de Go plutôt que de programmer celui d'un bon joueur de Go ». Le million de lignes de code qui composent Gogol n'a pas été écrit par Tristan Cazenave, mais par son logiciel Introspect, qui a aussi pu créer un programme capable de jouer à Abalone, où le but est

d'éjecter les billes de l'adversaire hors du plateau.

Pour Jacques Pitrat, spécialiste de l'apprentissage au laboratoire d'informatique de Paris-VI, l'avenir de l'intelligence artificielle, dont les jeux sont un des bancs d'essais favoris, réside dans ces programmes « généraux », capables de « comprendre après avoir appris », bien plus que dans la force brute des Deep Blue et autres supercalculateurs. Mais cette révolution de la « métaconnaissance » – la connaissance de la connaissance – n'est sans doute pas pour demain.

H. M.

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale Nature Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize

La verve de Platonov contre les lâchetés de la dictature

Quand un « toqué » proclamait sous Staline : « Riez donc à travers vos larmes ! »

Christophe Perton met en scène au Théâtre de la Colline, à Paris, une pièce d'André Platonov de 1932, *Quatorze isbas rouges*. L'histoire d'une

curieuse liaison entre une beauté aux mains calleuses, chef de kolkhoze, et un intellectuel plus observateur qu'acteur témoin de la vivacité

de l'utopie, conçue comme un nécessaire principe d'incertitude, en même temps que de l'extrême difficulté à la mettre en œuvre.

QUATORZE ISBAS ROUGES, d'André Platonov. Mise en scène : Christophe Perton. Avec Judith Henry, Pierre Baillet, Gauthier Baillet, Afra Val d'Or, Michèle Goddet...
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, Paris, 20^e. Tél. : 01-44-62-52-52. M^o Gambetta. 60 F (9,15 €) à 160 F (24,39 €). Durée : 3 heures. Du mercredi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 6 février.

En 1932, l'année de *Quatorze isbas rouges*, Platonov (1899-1951), l'un des très grands Russes de son temps, a déjà renoncé à paraître devant la censure stalinienne. Gorki, l'intercesseur éventuel, à qui il a soumis *Tchevengour*, l'a prévenu sans détours : « Vous avez donné à votre description de la réalité un caractère lyrico-satirique. Malgré toute votre tendresse pour les hommes, vos personnages sont voilés d'ironie, le lecteur voit moins en eux des révolutionnaires que des "toqués". »

Chaque mot de l'auteur des *Bas-Fonds* vaut pour *Quatorze isbas rouges*, dont l'un des « toqués » est capable de proclamer à la barbe des meilleurs révolutionnaires : « Ce dont vous rêvez dans votre pays, c'est d'un bon fou rire, au lieu de quoi vous vous efforcez de penser ! Riez donc à travers vos larmes ! »

Ancré dans sa terre natale de Voronej, Platonov doute des citadins fraîchement acquis au collectivisme, des intellectuels aux ordres, de tout ce qui suinte la machine de pouvoir. Il témoigne de la vivacité de l'utopie, en même temps que de l'extrême difficulté à la mettre en œuvre. Il la concoit comme un principe d'incertitude nécessaire, propre à révéler la fragilité des hommes, piégés entre les avancées de l'esprit - poétiques et scientifiques - et la gangue étouffante de rapports sociaux figés. A commencer par ceux

qui régissent les campagnes, alors même que les kolkhozes surgissent sur les tombes des koulaks.

Les mots « *koulak* » ou « *kolkhoze* » ne disent plus grand-chose de la guerre civile alors engagée. Et lorsque entre en scène un certain M. Khoz, « expert du capitalisme déclinant » venu d'outre-socialisme, le public français croit entendre M. Cause. D'autant qu'il s'agit effectivement d'un beau parleur, dont on ne saura pas s'il vient expérimentaler ou se distraire chez les Soviétiques. En tout cas, c'est une autorité qui leur commande sans autre façon : « *Ce qu'il me faut, c'est la réalité, pas la littérature.* » Et la « *réalité* » tombe toute chaude du train (fils de cheminot, Platonov ne manque jamais de faire passer un chemin de fer sur ses traces) sous la

forme d'une jeune beauté aux mains calleuses, Souiénita, chef du kolkhoze Les Isbas rouges.

« *Tu berces entre tes hanches toute une humanité future* », lance, allumé, le savant centenaire (il a bien connu Marx), à la bergère qu'il a suivie sur les rives de la Caspienne. S'instaure une curieuse liaison. L'une ne connaît que des certitudes, l'autre des flous provocateurs. L'amoureux observateur d'un corps devient celui des chiffres du collectif, sans que jamais, l'intellectuel des villes et la travailleuse des champs se rejoignent vraiment. S'ils avaient été unis, lui dira-t-il au terme de la fraise, ils auraient su « *duper les trompeurs* » de cette révolution de dupes.

Décor de steppe, résumé par un beau cyclo couleur cuivre, chan-

geant, balayé d'un pinceau à la Messagier, où s'égare le metteur en scène Christophe Perton, qui ajoute à l'aridité de l'espace celle du temps. Parcours sans fin, plages étales, où un horizon succède à un autre, épuisant les caractères les mieux trempés. Les seuls épineux sont des hommes, des voix dans le désert. Celle de Khoz (Pierre Baillet) passe de bariolages de cor en suavité de berceuses. Celle de Souiénita (Judith Henry) à des attaques franches et acides de hautbois, des finales qui coulent et apaisent, des trilles frais qui engagent le corps. Un souffle à faire revenir les moutons au bercail, les hommes au foyer et les enfants du communisme à la vie. Mais c'est déjà trop tard.

Jean-Louis Perrier

Paranoïa de comptoir

Tout est calme. L'authentique énergie d'une réjouissante série B

Film français de Jean-Pierre Mocky. Avec Jean-Pierre Mocky, Julie Fournier, Julien Guerin. (1 h 20.)

Avec *Tout est calme*, Mocky ajoute un quarante-deuxième titre à une filmographie prolifique qui continue d'être une des plus singulières du cinéma français. Car il y a toujours eu chez l'auteur de *Solo* une manière bien à lui de transcender les genres. Et si le burlesque et le policier sont désormais, dans la production hexagonale, tombés d'une certaine façon en désuétude, Mocky n'en continue pas moins, à un rythme soutenu, un bonhomme de chemin bien à lui. Son décalage avec le profil contemporain du cinéma commercial a sans doute contribué à une moindre considération de son œuvre. Car on reconnaît, quel que soit son in-

térêt (et celui-ci peut être très variable), un film de Mocky à son allure bricolée, sa direction d'acteurs volontiers outrée, décalée par un usage de la postsynchronisation des voix, son gros « bon sens » contestataire, une manière de n'importe-quoi idéologique, une franche érotomanie.

Tout ces ingrédients se retrouvent concentrés dans *Tout est calme*. Des politiciens véreux, de louches hommes d'affaires, d'immondes truands sont assassinés au rythme d'un jeu de massacre presque burlesque.

UN INCROYABLE LAISSER-ALLER

Un conseiller du ministère de l'intérieur (Mocky lui-même !) mène une enquête qui débouche sur la découverte d'une communauté d'assassins réfugiée dans la montagne, protégée par les plus hautes autorités, et exécutant depuis la nuit des temps des meurtres, parfois déguisés en accidents.

Un tel récit, tiré d'un roman de William Judson qui explique toutes les morts mystérieuses de l'Histoire (depuis Henri IV jusqu'à Robert Boulin !), nourrit la paranoïa conspi-

rationniste. L'incroyable laisser-aller formel du film, résultat sans doute d'un budget amaigri, de la rapidité du tournage, loin de le desservir, lui confère son identité et sa vitalité. Ce mixage aléatoire, ces raccords approximatifs, ces répliques absurdes (« *S'il fallait tuer tous les cons on n'en sortirait plus* »), ces lapsus des dialogues, ces décors improvisés sont comme la transposition formelle du bafouillage de bistrot, comme la plainte du pilier de comptoir croyant tenir l'explication d'un monde qui, en même temps qu'il se dérober (« *On nous cache tout !* »), prend son sens après le troisième calva.

Quel intérêt ? Celui de réaliser le seul équivalent français d'une vraie et réjouissante série B, de transformer parfois une authentique énergie en intuitions poétiques aussi belles que cette jeune femme planétaire, uniquement vêtue d'un masque à gaz, vaporisant une substance mortelle au visage d'une immonde et grotesque crapule. De ce point de vue-là, Mocky reste le seul et l'unique.

Jean-François Rauger

INSTANTANÉ

UNE SALOMÉ SANS ÉROTISME

Soirée Richard Strauss en ce mercredi 12 janvier à la Salle Pleyel, avant rénovation (*lire page 29*) : avant orfèvre de l'orchestre et maître du poème symphonique, mais aussi amoureux de la voix - lieder avec orchestre et extraits d'opéras. A la tête de l'Orchestre de Paris, Emmanuel Villalume connaissait ce soir-là son baptême du feu avec *Mort et transfiguration* - on cherche encore la transfiguration. La battue est chroniquement imprécise quand elle n'est pas mollement erratique, ou au contraire prise tout à coup de spasmes et d'élan convulsifs. Il y a bien peu de rapports entre cette gestuelle affectée qui se regarde diriger et ce que l'on entend. Impression d'un mauvais doublage, d'un constant fil du rasoir pour éviter le décalage qui tue.

Difficile de rater une « Danse des sept voiles » (*Salomé*). Sauf si on choisit de l'exécuter en Damart. Erotisme, vertige sensuel ? Que nenni ! Le désir du tétararque de Galilée s'érode à ouïr pareille méharée orchestrale. Jean-Baptiste, au fond de

sa citerne, peut dormir sur ses deux oreilles.

Heureusement, il y a la petite Zerbinette (*Ariane à Naxos*) de Natalie Dessay : une mignonne de la plus piquante allure. Dans sa robe déstructurée « engagée » du bas, l'oiseuse rivalise d'aisance, de malice et de flamme, d'autant que la version originale de 1912, nettement plus longue, est plus fourrée qu'une galette des rois en vocalises, sauts périlleux et autres chausse-trapes. Étrange idée cependant que d'avoir désolidarisé le cinquième lied des *Brentano Lieder opus 68* des trois précédents, chantés en première partie. Après pareille Zerbinette, le public, croyant (avec raison) la chose insurpassable, s'est levé, encouragé par la dispersion de l'orchestre. Et c'est devant une salle à demi vidée, mais complètement hilare, que Natalie Dessay a secouru in extremis l'Eros aux plumes enflammées. Dehors, une bonne partie du public volait déjà à tire-d'aile !

Marie-Aude Roux

★ Prochains concerts Salle Pleyel : le 13 janvier à 20 heures (extraits d'opéras français), le 15 janvier à 16 h 30 (programme Strauss). Tél : 01-45-61-65-89

SORTIR

PARIS

Ballet national de Cuba
En tournée en France, le Ballet national de Cuba, dirigée d'une main de fer par Alicia Alonso, qui vient d'être honorée du titre d'« héroïne nationale du travail de la République de Cuba », déploie son talent à travers un éventail de pièces anciennes et contemporaines : *La Fille mal gardée*, ballet datant de 1789, remonté en 1952 par Alonso elle-même ; *Après le déluge*, pièce du Cubain Alberto Mendez, ex-danseur de la compagnie, tout comme Ivan Tenorio qui a chorégraphié *Rythmiques*, ancrée dans le folklore de l'île. *Terre et Lune*, de la Catalane Maria Rovira, autour de l'œuvre de Lorca, complète ce programme. *Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Les 14 et 15, 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-21. 140 F. (Le 16 au Vésinet, le 18 à Meaux, le 20 à Sanary-sur-Mer, le 22 à Compiègne, le 23 à Chaville).*

L'an 2000 est arrivé, et maintenant ?
L'Alliance française de Buenos Aires et l'Alliance française de Paris présentent une exposition franco-argentine réunissant cinquante dessinateurs français et argentins, parmi lesquels figurent Ferro, Langer, Liniers, Marito,

Pancho, Plantu, Alain Trez, Vial. Le vernissage aura lieu en présence de nombreux artistes, jeudi 13 janvier à 18 heures, à l'Alliance française de Paris. *L'Alliance française, 101, boulevard Raspail, Paris 6^e. Du 13 au 30 janvier. De 8 h 30 à 20 heures. Tél. : 01-45-44-38-28. Entrée libre.*

ALÈS-EN-CÉVENNES

Bernard Glandier
Ex-interprète et collaborateur de Dominique Bagouet, le chorégraphe Bernard Glandier, dont la compagnie Alentours est implantée à Alès, propose une nouvelle pièce, *Nata Lux*. Ce trio de femmes, composé pour trois interprètes ayant chacune dix ans d'écart, se laisse guider par la musique de Bach, Purcell et Thomas Tallis. Parallèlement, Bernard Glandier s'attache à donner un coup de pouce à ses danseurs désireux de passer à la chorégraphie. Ainsi Thomas Lebrun, Montaine Chevalier et Juan Manuel Vicente présenteront-ils leurs premiers travaux lors de cette soirée baptisée « Quelques tours de danses ». Egalement au programme, une création de Christine Jouve. *Le Cratère, square Pablo-Neruda, 30 Alès-en-Cévennes. Le 14, 20 h 30 ; le 15, 18 h 30. Tél. : 04-66-52-52-64. 55 F.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Willy Ronis : sur le fil du hasard, rétrospective
Maison des arts, parc Bourdeau, 20, rue Velpeau, 92 Antony. Tél. : 01-46-74-91-24. De 12 heures à 19 heures ; dimanche de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 14 janvier au 27 février. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Pensée
d'après Léonide Andréiev, mise en scène de François Kergoulay, avec Olivier Peigné. *Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin, Paris 18^e. M^o Anvers. Du 14 janvier au 14 février. Du lundi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 17 heures. Relâche mardi. Tél. : 01-46-66-02-74. 70 F et 120 F.*

Un garçon impossible
de Peter Rosenlund, mise en scène de Frédéric Béliet-Garcia, avec Catherine Sauval, Anne Kessler, Olivier Dautrey, Bruno Putzulu et Roger Mollien. *Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. M^o Palais-Royal. Du 14 janvier au 4 mars. Du lundi au samedi, à 18 h 30. Relâche jeudi et dimanche. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F.*

Compagnie Faizal Zeghoudi
Faizal Zeghoudi : *Cantata profana, Les Epousées. Salle Jacques-Brel, 42, avenue Edouard-Vaillant, 93 Pantin. M^o Aubervilliers-Quatre-Chemins. Les 14 et 15, 20 h 30 ; le 16, 15 heures. Tél. : 01-49-15-41-70. De 60 F à 80 F.*

Laura Scozzi
A chacun son serpent. Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, 92 Suresnes. Les 14, 15 et 18, 21 heures ; le 16, 17 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. 120 F.

Yakov Kasman (piano)
Haydn : *Sonate pour clavier*. Schumann : *Scènes de la forêt*. Stravinsky : *Petrouchka. Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 14, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.*

Ensemble orchestral de Paris
Chopin : *Concerto pour piano et orchestre n° 1*. Ravel : *Le Tombeau de Couperin*. Bizet : *Symphonie n° 1*. Kun Woo Paik (piano), John Nelson (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Le 14, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 60 F à 220 F.*

Solistes de l'Ensemble InterContemporain
Œuvres de Jarrell, Hubere, Zender, Schöllhorn, Steinke et Holliger.

Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, Paris 16^e. M^o Iéna. Le 14, 20 heures. Tél. : 01-44-43-92-30. 60 F.

Sylvain Beuf Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 14 et 15, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Misia
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. M^o Opéra. Les 14 et 15, 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F à 210 F.

Flor de Tango
L'Art brut bistrot, 78, rue Quincampoix, Paris 3^e. M^o Les Halles. Le 14, 21 heures. Entrée libre.

Soirée Brésil « Favela chic »
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Anvers. Le 14, 23 heures. Tél. : 01-55-07-06-00. 90 F.

RÉSERVATIONS

Homme pour homme
de Bertolt Brecht, mise en scène de Jean-Pierre Vincent. *Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du 18 janvier au 13 février. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.*

Tête de plume
Conte théâtral accompagné de chansons interprété par Louis Arti, mise en scène de François Chattet. *MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du 19 janvier au 6 février. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.*

Les Frères Karamazov
de Fédor Dostoïevski, mise en scène de Krystian Lupa, avec la troupe du Stary Teatr de Cracovie. *Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place de l'Odéon, Paris 6^e. Du 19 au 29 janvier. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F.*

Dom Juan
de Molière, mise en scène de Brigitte Jaques. *Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du 21 au 30 janvier. Tél. : 01-45-13-19-19. De 40 F à 100 F.*

DERNIERS JOURS

15 janvier :
L'Orestie
d'Eschyle, mise en scène de Georges Lavaudant. *Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place de l'Odéon, Paris 6^e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F.*

17 janvier :
Dominique-Vivant Denon, l'œil de Napoléon
Musée du Louvre, entrée par la pyramide, Paris 1^{er}. Tél. : 01-40-20-51-51. 26 F et 45 F.

21 janvier :
Le Colonel Oiseau
de Hristo Boytchev, mise en scène de Didier Bezace. *Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F.*

23 janvier :
Le Jardin planétaire
Parc de La Villette, Grande Halle, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Tél. : 08-03-30-63-06. Fermé lundi. 45 F.



La Main passe

de Georges Feydeau
adaptation et mise en scène Gildas Bourdet

avec
Michel Caccia, Isabelle Caubère
Marie-Laure Dougnac, Marianne Epin
Christian Hecq, Jean-Michel Moïé
Serge Noël, Francis Perrin, Jean-Yves Roan
Pierre Santini, François Toumarkine

Télérama France Inter PREMIERE

du 7 janvier au 27 février 2000
salle Jean Vilar
renseignements, location 0153 65 30 00

Théâtre National de Chaillot

CULTURE EN RÉGIONS
Publicités
EN
RÉGIONS

villa gillet 25 rue Chazière 69004 Lyon
Rencontre avec
Leslie KAPLAN, écrivain et Marie MOSCOVICI, psychanalyste
Autour de l'ouvrage de Leslie Kaplan, "Le psychanalyste"
Lundi 17 janvier à 20h30
Tarifs/Rés. nécessaires : 04.78.27.02.48

Musée-mémorial des enfants d'Izieu
Ethique de la représentation
G. Agamben, J.M. Cerino, D. Endeweld, J.L. Nancy, Y. Rozet, E. Saulnier
Dimanche 23 janvier A 11 h à Izieu (Ain)
Réservations, renseignements : 04 79 87 21 05

THÉÂTRE GYPTIS Eugene O'Neill
Une Lune pour les déshérités
Mise en scène Elisabeth Chailloux
04 91 11 00 91
THÉÂTRE GYPTIS - MARSEILLE
Renseign. publicité : 01.42.47.39.65

JEUDI 13 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 L'art qui guérit. Forum Planète
21.15 et **22.05, 23.25** Débat. Le scandale des réparations : l'indemnisation des victimes de la Shoah. Arte
22.00 Déménagements industriels, attention danger ! Forum Planète
23.00 Vivre la Chine... en France. Forum Planète

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Laurent Cantet et J'ai L'Espert ; Mista ; Vincent Perez ; Jean-François Jovelle. Canal +
20.05 Temps présent. Les petits secrets du grand magasin. Mérite : le salaire de la peur. TSR
20.50 Envoyé spécial : Les Dix Ans. La bête sous la Manche. Koweit, l'enfer. La peste brune. Brèves rencontres. Silence, on tue. Lève-toi et parle. La septième merveille du monde. Cambodge à cœur ouvert. Afrique du Sud : la vérité et le pardon. Nourrices, mensonges et vidéo. France 2
22.30 Boléro. Invité : Olivier Dassaut. TMC
23.45 Le Club. Roman Polanski. Ciné Classics
23.55 Prise directe. La tempête. En direct de Limoges. France 3
0.25 Vol de nuit. Spécial Saint-Exupéry. Invités : Nathalie des Vallières ; Frédéric d'Agay ; Julian Barnes ; Patrice Leconte ; Albert Cossery. TF 1
0.50 Envoyé spécial, la Nuit. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Voyages, voyages. Athènes. Arte
19.10 Hitler-Staline, liaisons dangereuses. [2/3]. Histoire
20.05 La Terre en question. Toxique Ukraine ? Odyssee
20.30 Vertical. Vitesse et puissance. Planète
20.40 Thema. Le scandale des réparations : l'indemnisation des victimes de la Shoah. Arte
20.45 Les Esclaves du III^e Reich. Arte
21.00 Guépards en famille. Odyssee
21.05 Les Grands Jours du siècle. [2/16]. Octobre 1917 : la révolution russe. TV 5
22.15 Des bateaux et des hommes. Le Fresnel, navire câblé. Planète
23.45 Hutans. L'Orang et l'Orang-Outang. Odyssee
0.05 Agnus Dei. Les enfants des rues au Brésil. Planète

SPORTS EN DIRECT

19.50 Basket-ball. Euroligue masculine : Maccabi Tel-Aviv - Pau-Orthez. Eurosport
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine : Asvel - Séville. Pathe Sport

MUSIQUE

21.00 Rostropovitch interprète Bach. Suite pour violoncelle seul n° 3 en ut majeur BWV 1009 et n° 4 en mi bémol majeur BWV 1010. Mezzo

THÉÂTRE

22.10 Dvorak. Concerto pour violoncelle. Avec Mitscha Maisky, violoncelle et l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Petr Altrichter. Mezzo
22.45 « Carmina Burana », de Carl Orff. Enregistré à Berlin, le 1^{er} janvier 1989. Avec Kathleen Battle, soprano ; Frank Lopardo, ténor ; Thomas Allen, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur Shin-yu Kai, dir. Seiji Ozawa. Paris Première
23.35 An Evening with the Vienna Art Orchestra. Montreux 1994. Muzzik
23.55 « Sextuor à cordes », de Dvorak. Avec Christopher Schiller, alto ; Marec Jeric, violoncelle. Par le Quatuor Smetana. Mezzo

TÉLÉFILMS

21.00 Richard II. Drame de Shakespeare. Histoire
22.00 Cœur de cible. Laurent Heynemann. Festival
22.45 Primes de risque. George Erschbamer. O. TF 1

SÉRIES

20.50 Julie Lescaut. Question de confiance. TF 1
22.15 Entre terre et mer. [2/6]. TV 5
22.45 Le Caméléon. A la recherche du passé. SL-27 (v.o.). Série Club
1.40 New York Police Blues. Trou noir (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

20.50 Le Serpent. Henri Verneuil (France, 1972, 135 min). 13^{ème} Rue
21.00 Les Fous du roi. Robert Rossen (EU, 1949, N., v.o., 105 min). Paris Première
21.05 Le Cercle rouge. Jean-Pierre Melville (France, 1970, 140 min). France 3
21.10 Un éléphant ça trompe énormément. Yves Robert (France, 1976, 105 min). Cinétoile



22.10 Vers la joie. Ingmar Bergman. Avec Maj-Britt Nilsson, Stig Olin (Suède, 1949, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
22.20 Capitaine téméraire. Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952, v.o., 105 min). Ciné Cinémas 1
22.30 Le Prédicateur. Robert Duvall (EU, 1997, v.o., 129 min) O. Canal +
22.30 Affreux, sales et méchants. Ettore Scola (Italie, 1976, 115 min) O. Cinéfaz
22.35 L'Arnaqueur. Robert Rossen (EU, 1961, N., v.o., 130 min). Canal Jimmy
22.55 Maigret tend un piège. Jean Delannoy (France, 1957, N., 120 min). Cinétoile
22.55 Le Samourai. Jean-Pierre Melville (France, 1967, 100 min). Ciné Cinémas 3
23.20 Ratboy. Sondra Locke (Etats-Unis, 1986, 105 min). Cinéstar 2
23.50 Folles de femmes. Erich von Stroheim (EU, muet, 1921, N., 120 min). Arte
0.15 Au pays des Juliets. Mehdi Charef (France, 1991, 90 min). Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Julie Lescaut. Question de confiance.
22.45 Made in America. Téléfilm. George Erschbamer. O.
0.25 Vol de nuit.

FRANCE 2

18.00 Friends.
18.25 Nash Bridges.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Soirée spécial les dix ans. Envoyé spécial.
23.45 Journal, Météo.
0.50 Envoyé spécial (suite) : L'environnement.
1.50 Les sectes.

FRANCE 3

18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Question pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.53 Consomag.
21.05 Le Cercle rouge. Film. Jean-Pierre Melville.
23.25 Météo, Soir 3.
23.55 Prise directe. En direct de Limoges.
1.10 Saga-Cités. J'y suis, j'y vote.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Las Vegas Parano. Film. Terry Gilliam.
22.30 Le Prédicateur. Film. Robert Duvall (v.o.). O.
0.40 Bimboldand. Film. Ariel Zeitoun. O.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Athènes.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 360°, le reportage GEO. [4/4].
20.40 Thema. DE QUOI YME MÊLE. Le scandale des réparations. L'indemnisation des victimes de la Shoah. 20.45 Les Esclaves du III^e Reich. 21.15 et 22.05. 23.05 Débat. 21.35 Vichy et les juifs. 22.25 La Chasse aux bonnes affaires. 22.55 Les Profits de la Shoah.
23.50 Folies de femmes. Film muet. Erich von Stroheim.

M 6

18.30 Sliders, les mondes parallèles.
19.20 Susan !
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nouou d'enfer.
20.38 Météo des neiges.
20.40 Passé simple.
20.55 Black mic-mac. Film. Thomas Gilou. O.
22.30 L'Antre de la folie. Film. John Carpenter. O.
0.15 Highlander. L'ombre de la mort. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe.
21.30 Fiction 30. L'invention du monde, d'Olivier Rolin.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Christof Perlick : Œuvres de Rachmaninov, Bruckner.
22.30 Jazz, suivez le thème. You're Blasé.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Petite Suite d'Orchestre op. 22, de Bizet, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson ; Œuvre de Poulenc, 20.40 David Oistrakh, compositeur et chef d'orchestre. Œuvres de Tchaïkovski, Chostakovitch.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Bruch.

Le Monde TELEVISION

CANAL+

20.40 Las Vegas Parano. Quelques jours dans la vie de deux journalistes qui s'adonnent à la défonce, dans la ligne du journalisme gonzo personifié par l'auteur du roman dont ce film est l'adaptation, Hunter Thompson. Une comédie dramatique, qui bénéficie du savoir-faire de son metteur en scène, Terry Gilliam, mais aussi de l'interprétation d'un acteur qui atteignait peu à peu le firmament des stars, Johnny Depp.

FRANCE 3

21.05 Le Cercle rouge. Trois hommes se rencontrent par hasard et préparent un cambriolage, avant d'être traqués par un policier. Un film majeur de Jean-Pierre Melville, de 1970, qui a fait de cette histoire de gangsters de facture a priori classique une véritable tragédie glacée. La mise en scène transfigure cet univers et ses personnages, remarquablement interprétés par Montand, Bourvil et Delon.

ARTE

23.50 Folies de femmes. Très belle version, inédite et restaurée, de ce film de 1920-1921, réalisé par Erich von Stroheim, qui en est aussi le principal interprète. Il y incarne un personnage immorale, dans un univers d'un réalisme cru où règnent le sordide, la lubricité, la lâcheté et le mensonge, faisant ainsi éclater le carcan moral de l'époque et battant en brèche l'image idéalisée de la femme américaine.

VENDREDI 14 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Boxe, derrière les gants. Forum Planète
22.00 Quel avenir pour le syndicalisme ? Forum Planète
23.00 Centre Pompidou, la modernité dans la ville. Forum Planète

MAGAZINES

14.25 Boléro. Invité : Olivier Dassaut. TMC
14.30 La Cinquième rencontre... Famille, école : Les liens du sang. La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall. Eddie Constantine. Paris Première
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Michèle Laroque ; Tim Roth ; Peggy Bouchet. Canal +
19.00 Tracks. Tribal : Narcoleptiques. Vibration : Chamanes. Arte
21.00 Thalassa. Au pays du grand estran. France 3
21.00 Recto Verso. Jean-Jacques Beineix. Paris Première
21.05 T'as pas une idée ? Catherine Breillat. Canal Jimmy
22.05 Faut pas rêver. Escapade à l'Onera ; USA : Record à Muroc ; France : Les bardeliers de Gaudies ; Philippines : Les T'Bolis. France 3
22.50 Bouillon de culture. Journaux intimes et secrets des boîtes noires. Invités : Emmanuel Carrère ; Patrick Grainville ; Patrick Poivre d'Arvor et Eric Zemmour ; Pascal Sevran ; Michel Polac. France 2
22.55 Sans aucun doute. Les arnaques au logement. Invitée : Isabelle Nanty. TF 1

DOCUMENTAIRES

17.00 Le Cinéma des effets spéciaux. Ordinateur et pâte à modeler. La Cinquième
17.25 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [10/13]. Le temps des loirs. Planète
17.25 Les Kamikazes de l'Islam. Odyssee
17.55 Mémoire du jazz. [1/4]. Muzzik
18.00 L'Actors Studio. Danny Glover. Paris Première
18.20 Cinq colognes à la une. [50^e volet]. Planète
18.25 Le Monde des animaux. La Vraie Nature des fleurs. La Cinquième
20.15 Une vie à La Havane. La romancière Zoé Valdés. Arte
20.30 Welfare. l'aidesociale. [2/2]. Planète

FRANCE 3

21.45 La Bataille de Dien Bien Phu. Planète
22.00 La Guerre de Corée. [2/4]. L'élan brisé de MacArthur (septembre-décembre 1950). Histoire
22.05 Elvis. From the Waist Up. Canal Jimmy
22.05 L'Héritage du dragon. Odyssee
23.20 Danube 3, les cris du fleuve. TMC
23.30 Vatican. Pie XII et l'Holocauste. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

13.00 Snowboard. Coupe du monde FIS : boardercross. Eurosport
14.00 Biathlon. Coupe du monde. Relais messieurs (4 x 7,5 km). Eurosport
20.25 Rugby. Coupe d'Europe. Glasgow - Stade français. Canal + vert
20.30 Football. Championnat de France. D 2 : Guingamp - Nice. Eurosport

DANSE

22.25 « Tarass Boulba », de Janacek, par Pavel Smok. Ballet. Par le ballet de chambre de Prague. Avec l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Karel Ancerl. Mezzo
23.25 Les Avalanches. Ballet. Chorégraphie de Claude Brumachon. Musique : C. Zurlfluh. Paris Première

MUSIQUE

20.00 « Sérénade nocturne » de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Mezzo
21.00 Marciac Sweet 99. Wynton Marsalis, trompette. Muzzik
22.35 Marciac Sweet 99. Brad Mehldau, piano ; Larry Grenadier, contrebasse ; Jorge Rossy, batterie. Muzzik
22.55 Elvis Presley. 3 décembre 1968. Canal Jimmy
23.00 Antonin Dvorak à Prague. Célébration. Avec Yo-Yo Ma, violoncelle ; Itzhak Perlman, violon ; Rudolf Firkušny, piano ; F. von Stade, mezzo-soprano. Par l'Orchestre symphonique de Boston et le Chœur philharmonique de Prague, dir. Seiji Ozawa. Mezzo
23.35 Leopold Stokowski dirige « Roméo et Juliette ». Enregistré en 1969. Œuvre de Tchaïkovski. Par l'Orchestre de la Radio suisse italienne. Muzzik
0.00 « Symphonie n° 10 » de Chostakovitch. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. sir Georg Solti. Muzzik

THÉÂTRE

17.55 Le Roi Jean. Pièce de Shakespeare. Histoire
20.30 Treize à table. Festival
22.40 Le Bourgeois gentilhomme. Pièce de Molière. Festival

VARIÉTÉS

20.50 Les Années tubes. Invités : Sting ; Cheb Mami ; Muriel Robin ; Véronique et Davina ; Ricky Martin ; Jennifer Lopez ; David Halliday ; Véronique Sanson ; Axelle Red ; la troupe des Années Tubes. TF 1

TÉLÉFILMS

17.25 Cœur de cible. Laurent Heynemann. Festival
18.30 Gia. Michael Cristofor. Ciné Cinémas
19.50 Le Prince et le Souffre-douleur. Syd MacCartney. Disney Channel
20.40 Face au crime. Brian Grant. RTL 9
20.45 Ressources humaines. Laurent Cantet. Arte
20.45 Le Fléau. [4/4]. Série Club
20.55 La Voix du meurtrier. Otto Alexander Jährreis. O. M 6
20.55 L'Organisation secrète. Harry Winer. TMC
23.20 Un chantier de plus. Eoin Moore. Arte

COURTS MÉTRAGES

1.20 Maria et les siens. Isabelle Marina. France 2
1.35 Le Refuge. Emmanuel Ortner. France 2

SÉRIES

18.30 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans homme. M 6
19.10 Les Anges du bonheur. Le concours. Téva
19.30 Mission impossible. Le boucher des Balkans. Série Club
20.50 Dossier Disparus. Vincenzo. Elodie. France 2
21.35 La Planète des singes. L'étalon. 13^{ème} RUE
22.15 Le Dammé. Ashes (v.o.). Série Club
22.30 I Love Lucy. The Adagio (v.o.). Téva
23.00 St Elsewhere. Trisomie 21. Cora & Arnie. Téva

1.00 Profit. Chinese Box. Canal Jimmy
2.15 Friends. Celui qui s'énervait (v.o.). Canal Jimmy

THÉÂTRE

17.55 Le Roi Jean. Pièce de Shakespeare. Histoire
20.30 Treize à table. Festival
22.40 Le Bourgeois gentilhomme. Pièce de Molière. Festival

VARIÉTÉS

20.50 Les Années tubes. Invités : Sting ; Cheb Mami ; Muriel Robin ; Véronique et Davina ; Ricky Martin ; Jennifer Lopez ; David Halliday ; Véronique Sanson ; Axelle Red ; la troupe des Années Tubes. TF 1

TÉLÉFILMS

17.25 Cœur de cible. Laurent Heynemann. Festival
18.30 Gia. Michael Cristofor. Ciné Cinémas
19.50 Le Prince et le Souffre-douleur. Syd MacCartney. Disney Channel
20.40 Face au crime. Brian Grant. RTL 9
20.45 Ressources humaines. Laurent Cantet. Arte
20.45 Le Fléau. [4/4]. Série Club
20.55 La Voix du meurtrier. Otto Alexander Jährreis. O. M 6
20.55 L'Organisation secrète. Harry Winer. TMC
23.20 Un chantier de plus. Eoin Moore. Arte

COURTS MÉTRAGES

1.20 Maria et les siens. Isabelle Marina. France 2
1.35 Le Refuge. Emmanuel Ortner. France 2

SÉRIES

18.30 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans homme. M 6
19.10 Les Anges du bonheur. Le concours. Téva
19.30 Mission impossible. Le boucher des Balkans. Série Club
20.50 Dossier Disparus. Vincenzo. Elodie. France 2
21.35 La Planète des singes. L'étalon. 13^{ème} RUE
22.15 Le Dammé. Ashes (v.o.). Série Club
22.30 I Love Lucy. The Adagio (v.o.). Téva
23.00 St Elsewhere. Trisomie 21. Cora & Arnie. Téva

1.00 Profit. Chinese Box. Canal Jimmy
2.15 Friends. Celui qui s'énervait (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

15.05 Allemagne, années 90 neuf zéro. Jean-Luc Godard (France, 1991, 60 min) O. Ciné Cinémas 2
15.50 Pépé le Moko. Julien Duvivier (France, 1936, N., 95 min). Ciné Classics
16.05 Sylvia Scarlett. George Cukor (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min). Cinétoile
16.05 Ratboy. Sondra Locke (Etats-Unis, 1986, 105 min). Cinéstar 2
16.20 Au pays des Juliets. Mehdi Charef (France, 1991, 95 min). Cinéstar 1
20.30 Le Caporal épinglé. Jean Renoir (France, 1962, N., 110 min). Ciné Classics



20.55 Une femme sous influence. John Cassavetes. Avec Peter Falk, Gena Rowlands (Etats-Unis, 1974, v.o., 145 min). Cinétoile
21.00 Calme blanc. Philip Noyce (Australie, 1989, 100 min). Cinéstar 1



21.00 Hélas pour moi. Jean-Luc Godard. Avec Gérard Depardieu, Laurence Maslhaj (France - Suisse, 1992, 85 min). Ciné Cinémas 2
22.20 La Scandaleuse de Berlin. Billy Wilder (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 115 min). Ciné Classics
22.25 Tess. Roman Polanski (Fr. - GB, 1979, 165 min). Ciné Cinémas 2
22.40 L'Empire du soleil. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, v.o., 145 min). Ciné Cinémas 3
23.20 Courage, fuyons. Yves Robert (France, 1979, 100 min). Cinétoile
0.15 La Dame de Shanghai. Orson Welles (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 90 min). Ciné Classics
0.25 Frankenstein s'est échappé. Terence Fisher (GB, 1957, v.o., 80 min). Ciné Cinémas 1

1.00 1900. Bernardo Bertolucci (Italie, 1976, v.o., 300 min). Cinétoile
3.35 Twin Town. Kevin Allen (Grande-Bretagne, 1998, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
15.25 Magnum.
16.10 Pacific Blue.
16.55 Sunset beach.
20.10 Melrose Place.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Années tubes.
22.55 Sans aucun doute. Les arnaques au logement.
1.20 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

14.55 Le Renard.
16.00 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 et **22.40** Un livre, des livres.
17.25 Cap des Pins.
18.00 Friends.
18.25 Nash Bridges.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
21.45 Dossier Disparus. Elodie.
22.45 Bouche à oreille.
22.50 Bouillon de culture. Journaux intimes et secrets des boîtes noires.
0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.40 La Croix de feu. Téléfilm. Paul Wendkos [2/2]. O. Le pré où je suis mort. O.
16.10 Les Zinzins de l'espace.
16.35 Les Minikeums.
17.40 La Piste du Dakar.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Question pour un champion.
18.47 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
21.00 Thalassa. Au pays du grand estran.
22.05 Faut pas rêver. Escapade à l'ONERA. USA : Record à Muroc. France : Les bardeliers de Gaudies. Philippines : Les T'Bolis.
23.10 Météo, Soir 3.
23.35

Le Monde DES LIVRES

LITTERATURE ● ESSAIS

VENDREDI 14 JANVIER 2000



TAHAR BEN JELLOUN
Le Feuilleton de Pierre Lepape page II



JEAN ROLIN
page III



ISMAÏL KADARÉ
page V

QUESTIONS DE FRONTIÈRES

La Chronique de Roger-Pol Droit
page VI



CINÉMA

Une aventure du regard
et de la pensée
avec la publication
des textes d'Alain
Bergala consacrés
à Jean-Luc Godard
page VII



**FUSILLÉS
DE LA GRANDE GUERRE**
page IX



STÉPHANE RAGOT POUR « LE MONDE »

*Loin du baroque
ou du réalisme magique
de ses grands aînés
d'Amérique latine,
le romancier
guatémaltèque
s'applique
à la simplicité.
Au dépouillement
extrême, comme dans
ce récit dont la violence
se dessine dans un halo
de formes et de gestes*

Une malédiction à laquelle semble donner corps la présence de quinze volcans en activité, dont la vision n'a jamais manqué d'« angosser » Rey Rosa. *Le Silence des eaux* fait d'ailleurs une place à ces cheminées perpétuellement fumantes, installées comme des bombes à retardement dans les environs de la capitale. D'abord parce que les volcans sont des puits menant vers le centre de la terre, c'est-à-dire vers ce qui est absolument caché – donc digne d'intérêt. « Parler des choses qui se produisent derrière le rideau me paraît plus réaliste que de décrire la réalité comme s'il s'agissait d'un film », explique Rodrigo Rey Rosa. Ensuite, parce que le romancier accorde une importance toute particulière au paysage, qu'il traite souvent comme un personnage à part entière. Dans *Le Silence des eaux*, les volcans laissent la place à la forêt au fur et à mesure que l'action et les sentiments des protagonistes deviennent plus complexes, plus touffus.

Seule l'écriture demeure toujours claire, presque transparente et cependant jamais froide, dans cette histoire parsemée de meurtres. Où l'on assiste au combat sourd que se livrent les partisans des Indiens et les forces armées, dans un décor éclairé par la lune. Car aucune clarté ne pouvait mieux convenir au temps immobile décrit par le roman que cette irréalité lumineuse « d'argent foncé et velouté ». Dans ce contexte où « l'histoire, d'une certaine façon, se répétait », les contours des objets, des individus et même des actions ne sont jamais présentés en lumière directe. Ils apparaissent en creux, comme « un paysage de silhouettes de papier carbone découpées avec les

doigts. » Du coup, ni le lecteur ni les personnages ne saisissent immédiatement ce qui est en train de se produire. La signification des différents gestes qui composent le livre surgit à retardement, comme apportée par un écho.

Cette mécanique subtile engendre à la fois un suspense et une sorte de malaise, dus à l'absence totale d'imédiateté. Les sensations elles-mêmes sont parfois présentées en différé, comme détachées de leur point d'origine. Une décomposition du réel dont l'auteur donne une magnifique métaphore par l'intermédiaire des petits « audiophones » utilisés à des fins d'espionnage par un vieil Anglais dur d'oreille. Les minuscules appareils que sème derrière lui ce vieillard enregistrent des dialogues qu'il écoute de loin, en imaginant la partie visuelle de la scène. A l'inverse, ses yeux tentent de deviner ce que son oreille n'entend plus lorsqu'il cesse de porter ses prothèses auditives. A aucun moment, le décor n'est visible dans son ensemble. Ce qui rejoint un grand regret de Rodrigo Rey Rosa, désolé de devoir admettre que « notre conscience est presque vide et notre vie aussi, parce que nous n'avons pas de perception globale de l'univers. Alors, nous faisons du bruit, pour essayer de remplir ce vide. » Peut-être. Mais dans son cas, le « bruit » produit par ses romans reste très longtemps dans l'oreille et dans l'esprit.

LE SILENCE DES EAUX (Que me maten si...), de Rodrigo Rey Rosa. Traduit de l'espagnol (Guatemala) par André Gabaston, Gallimard, « Du monde entier », 142 p., 98 F (14,94 €).

Rey Rosa au-dessus du vide

Au fait, pourquoi écrivez-vous ? Impossible question, à laquelle Rodrigo Rey Rosa répond d'abord par un regard perplexe. Visiblement, la prudence et même une sorte de méfiance le disputent à l'amusement. « Eh bien, pour tuer le temps. Il faut bien faire quelque chose, non ? J'ai essayé de ne rien faire, à une certaine époque, mais c'était vraiment trop difficile. Alors, j'ai choisi l'écriture, qui est l'activité la plus proche de l'inaction. » Le ton se fait léger, mais les yeux ne sourient pas tout à fait, comme si ce badinage venait de laisser entrevoir l'éclat d'une vérité profonde. Car bien que ce romancier guatémaltèque de quarante-trois ans ne soit rien moins qu'un oisif, il est aussi l'auteur d'une œuvre extraordinairement retenue, économe, intrigante. Une littérature en retrait des gestes inutiles, dont la beauté

semble naître, justement, de ce singulier penchant pour l'« inaction » et le silence. Les ornements du baroque, les tumescences du réalisme magique, très peu pour lui. Sans craindre d'éveiller la furie des grands ancêtres, Rodrigo Rey Rosa ne cache pas que la littérature du boom latino-américain, celle de García Marquez par exemple, le plonge depuis longtemps dans un terrible ennui. Nourri de culture anglo-

Raphaëlle Rérolle

saxonne et pourtant très différent des romanciers anglais ou américains, disciple et ami de l'écrivain Paul Bowles sans lui avoir été jamais asservi, l'homme est avant tout inclassable – comme le sont ses livres, dont *Le Silence des eaux* est le quatrième à paraître en France. Lorsque Paul Bowles parle de lui dans son *Journal tangérois* (Plon, 1989), c'est pour le présenter comme un garçon mystérieux, capable par exemple d'excentricités – par exemple, ce coup de foudre pour un faucon trouvé sur un marché de Marrakech.

Un mystère que Rodrigo Rey Rosa protège derrière l'écran d'une certaine timidité souriante, sans mélancolie, mais sans goût non plus pour les mots inutiles. Sobrement vêtu de noir et de gris, l'écrivain paraît nettement plus jeune que son âge. Il y a même quelque chose de juvénile dans sa silhouette, une touche de malice, comme si la simplicité qu'il professe l'avait gardé des effets du temps. Car il veut aller vers le dépouillement, à tout prix. Jusqu'à produire, dans *Le Silence des eaux*, un texte presque décharné, comme suspendu au-dessus du vide. « Moins dans un souci d'éthique que d'esthétique, souligne-t-il, bien que les deux finissent par se rejoindre. » Déjà, dans *Le Projet* (Alinéa, 1991 et Gallimard, 1999) et dans les splendides nouvelles rassemblées sous le titre *Un Rêve en forêt* (Gallimard, 1997), l'écriture se faisait l'écho de ce désir que le romancier relie à un souci d'efficacité littéraire. « Plus on s'approche de la vérité, plus on est vraisemblable. » Autrement dit, et cela tranche sur l'ordinaire de la correction politique, l'éthique est au

RENÉ DE CECCATTY

L'ÉLOIGNEMENT
roman

« J'ai ranimé des figures réelles et imaginaires dans ce livre qui prolonge, de l'autre côté du monde, la passion que j'ai décrite dans *Aimer* et dans *Consolation provisoire*.
Il n'y a pas de dernier mot. »
R. de C.

GALLIMARD

LABYRINTHE DES SENTIMENTSde Tahar Ben Jelloun.
Dessins d'Ernest Pignon-Ernest.
Stock, 146 p., 95 F (14,48 €).**NAPLES**Textes de Cesare Battisti,
Jean-Jacques Busino, Carlo Lucarelli,
Jean-Bernard Pouy et Tito Topin.
Ed. Eden noir, 160 p., 59 F (8,99 €).

On va beaucoup reparler de Sartre dans les semaines qui viennent ; c'est une bonne nouvelle. Même si « reparler de Sartre », cela consiste pour certains et depuis toujours à enfileur inlassablement les mêmes lieux communs haineux, les mêmes mesquineries recuites. Comme si la seule bonne question que posait Sartre était de savoir si l'on était pour ou contre lui. Etes-vous pour ou contre Molière, Flaubert, Kafka ou Proust ? On sent le ridicule de l'interrogation. Sauf quand il s'agit de Sartre, semble-t-il. Il n'y aurait pas de ridicule à être pour ou contre. Peut-être est-ce une manière d'avouer qu'on n'arrive pas à le croire mort.

Est-on pour ou contre une ville ? La question a-t-elle un sens ? On se souvient peut-être de la façon dont Sartre, dans les tout premiers mois qui suivirent la Libération, découvrit l'Amérique : « *Je savais bien que j'aimerais New York, mais je croyais pouvoir l'aimer tout de suite, comme j'avais tout de suite aimé les briques rouges de Venise et les maisons massives et sombres de Londres. Je ne savais pas qu'il y eût pour l'Européen fraîchement débarqué un "mal de New York", tout comme il y a un mal de mer, un mal de l'air, un mal de montagne.* » Une chose est de découvrir le Nouveau Monde, une autre de remettre ses pas et ses phrases dans les lieux les plus fréquentés, les plus rebattus de la littérature occidentale des voyages : Venise, et Naples surtout. Sur Naples, dix fois visitée, Sartre a écrit l'un de ses plus beaux textes : une manière de montrer que l'intelligence pouvait enchanter un lieu aussi certainement que le sentiment. Que l'intelligence, à une certaine hauteur, était aussi un sentiment.

Ce n'est pas facile pour un écrivain d'écrire sur Naples. Il y faut à la fois de la naïveté et de l'arrogance. On s'installe au beau milieu du plus énorme des lieux communs et l'on prétend y distiller une vérité originale, un morceau de paysage inédit, une lumière que personne encore n'est parvenu à traduire. Flaubert qui avait une sensibilité malade aux idées reçues et à la bêtise qui s'y accroche avait senti le piège lors de son passage à Naples. Comment faire sentir le caractère hystériquement sexuel de cette ville, sans tomber dans les clichés, dans les grandes métaphores poétiques et dans les ridicules du « style artiste » ? Il s'en sort par une bouffée de joyeux cynisme façon carabini. Dans une lettre à Camille Rogier datée du 11 mars 1851, il écrit : « *Dans la molle Parthénope, je ne débânde pas. Je fous comme un âne débâté. Le contact seul de mon pantalon me fait entrer*

L e f e u i l l e t o n
de Pierre Lepape

Naples, au-delà du roman



Sous la forme d'un long poème en prose qu'accompagnent les dessins d'Ernest Pignon-Ernest, Tahar Ben Jelloun fait de la ville italienne le lieu de l'amour pur, la source d'une régénération sentimentale

en érection. Un de ces jours je vais même m'abaisser jusqu'à enfileur la blanchisseuse qui trouve que je suis "molto gentile". C'est peut-être le voisinage du Vésuve qui me chauffe le cul. Ce qu'il y a de certain c'est que je suis dans un furieux état que j'oserai qualifier de vénérien et même de lubrique. Et pour faire un calembour dans un état long. »

Dans *Labyrinthe des sentiments*, Tahar Ben Jelloun choisit de renverser la proposition de Flaubert : de faire de Naples la ville-ventre, de Naples l'impudique, le lieu même de l'amour pur, la source d'une régénération sentimentale.

Un poète marocain, Gharib, attaché comme nul autre à cette ville, y fait la connaissance de deux jeunes prostituées, marocaines comme lui, Sakina et Wahida. Désireuses de fuir à tout prix la misère de leur pays, les deux femmes, comme tant d'autres, ont été piégées par des réseaux de traite et se sont retrouvées à vendre leur corps au bénéfice d'une de ces innombrables et cruelles mafias qui se partagent les ruelles étroites et les venelles sordides de Naples. Gharib devient amoureux de Wahida et cherche à l'arracher des griffes de ses propriétaires. Mais comme il est poète et donc enclin à ne pas penser les choses à moitié, il veut sauver Wahida par la force d'un amour de pur sentiment, de pure littérature. Wahida n'a jamais connu de l'amour que des étreintes tarifées ; elle ne pourra, décide Gharib, rompre avec cette malédiction qu'en connaissant

enfin un amour où tout contact physique est prohibé. Un amour qui ne se manifeste que dans les mots et dans les regards.

C'est un départ de roman dont on voit bien quels développements il aurait pu prendre dans l'imaginaire particulier de Tahar Ben Jelloun. L'exil, les deux sœurs comme le jour et la nuit, Naples comme le miroir européen de Tanger, l'autre ville mixte d'Orient et d'Occident ; la grandeur destructrice du désir, la transmutation des mythes en contes et des contes en mythes, le glissement permanent entre la prose réaliste du quotidien et les métaphores de la rêverie et du désir. Il y a tout cela dans *Labyrinthe des sentiments*, mais comme à l'état de perspective, comme de simples signes inscrits sur la chair du livre. A la manière dont Ernest Pignon-Ernest colle ses images inspirées de l'art classique sur les murs des villes, dans leurs recoins les moins glorieux.

Pignon-Ernest n'illustre pas le livre de Ben Jelloun, pas davantage que celui-ci n'illustre Naples. L'un et l'autre font poème en jouant de l'écart et de la fusion. Le premier hante les rues de Naples et y dépose sur la lèvre des murailles, dans la beauté purulente des parois décrépites, de fragiles images tirées du Caravage, de Guarino ou de Delacroix qu'il livre au hasard du temps, à la pluie, au soleil, aux mains amoureuses, hostiles ou inventives du public. Des messages adressés à la rue et que la rue transforme en paroles et en poussière. Mais ce sont d'autres images d'Ernest qui figurent dans le livre : la trace de ses traces, des images tirées de ses carnets de notes et de ses croquis et glanées au cours de ses pérégrinations de colleur d'affiches.

Le second, l'auteur du texte, donne le plus clair de son énergie et de son invention à éviter que son évocation amoureuse – d'une femme, de la ville – ne se fige en roman. Un roman, c'est toujours des images et des idées, en proportions et en liaisons variables. Ici, le travail du créateur consiste à chasser l'idée, à l'user jusqu'à la transparence, à l'extérioriser jusqu'au

sommeil. Il ne doit rien en rester, sinon, peut-être, cette articulation logique particulière aux rêves. Goethe écrivait, en 1787 : « *A Naples, chacun vit dans l'ivresse de l'oubli de soi. Il en va de même pour moi. Je me reconnais à peine et il me semble être un tout autre homme. Hier, je pensais : Ou tu étais fou avant, ou tu l'es à présent.* » Cette impression que quelque chose finit et commence, meurt et naît : voilà ce que cherche à traduire ce beau poème en prose de Tahar Ben Jelloun.

Naples n'obéit à aucune règle, pas même à la loi de l'absence de loi. C'est ce qui la rend si dangereuse aux littérateurs et aux professionnels du récit de voyage. Ils croient parvenir à capter son essence, alors qu'ils n'accrochent que des apparences, des anecdotes, des leurres, des modalités d'existence. Des cartes postales où reviennent comme autant d'aveux d'impuissance des mots comme magie, mystère, prodige, envoûtement. Naples a résisté jusqu'à présent à tous les quadrillages, toutes les rationalisations, toutes les réductions. Même la sainte Inquisition, à l'apogée de sa puissance, n'est pas parvenue à y installer un tribunal. Alors, pensez ! les petites balances d'un écrivain... La seule chance de n'être pas ridicule est d'aborder la ville avec modestie et générosité. A la manière d'Alexandre Dumas, le plus napolitain de nos écrivains.

Parmi les six textes de fiction recueillis par les éditions Eden noir sur le thème de Naples, deux seulement, celui d'un Suisse, Jean-Jacques Busino, et celui d'un Parmesan, Carlo Lucarelli, disent vraiment quelque chose de Naples. Ce n'est pas que les autres récits soient intrinsèquement mauvais ; Battisti a du talent ; Pouy et Topin ont du métier. Mais ils ont voulu dominer le sujet, faire les malins avec la mythologie napolitaine, penser avant de sentir. Il ne leur reste entre les doigts que des formes convénues, des pizzas congelées, des aventures prévisibles. La nouvelle de Busino s'intitule « Fils de Naples ». C'est un récit d'enfance, de musique – celle du monstrueux Gesualdo – et d'amour à sens unique : « *Naples est frigide et ne fait que donner du plaisir sans en recevoir.* » Le texte de Carlo Lucarelli a pour titre « Le Carnage de la via Caravaggio ». C'est une histoire vraie, le massacre d'une famille, en plein jour, pratiquement au vu de tous, tant à Naples la rue est la continuation de la maison. Un instantané, un moment de vérité. Rien de plus et cela suffit.

Un mot encore. On gémit que le livre va mal. Il ira plus mal encore et définitivement si les lecteurs n'ont pas le sentiment qu'on les respecte. Les livres doivent être fabriqués avec probité. *Le Labyrinthe des sentiments*, ouvrage illustré, agréablement composé, est curieusement gâché par une incongruité de fabrication : un achevé d'imprimé collé au bas de la dernière page de texte, comme n'oserait même pas le faire un imprimeur sans le sou. *Naples* est un brouillon d'édition davantage qu'un livre : fautes de traduction, lecture inexistante, papier décourageant. La lézine menace la lecture.

v e r s i o n s o r i g i n a l e s

Islam et modernité

EL ESTADE ARABE, CRISIS DE LEGITIMIDAD Y CONTESTACION ISLAMISTA de Gema Martín Muñoz.
Ed. Bellaterra, biblioteca del islam contemporáneo (Madrid), 424 p.

Hors l'islamisme, point d'avenir dans le monde arabe ? Les formations qui s'en réclament seraient-elles les vecteurs d'une modernité dont aucun autre mouvement de cette région du monde n'a été capable d'accoucher au cours des cinquante dernières années ? A l'inverse de l'Europe où la démocratie est née d'une rupture entre la politique et la religion, les islamistes sont-ils en train d'inventer une modernité qui ferait l'économie de la césure entre ces deux instances ? A la suite d'autres chercheurs, la sociologue espagnole Gema Martín Muñoz en fait la seule alternative crédible aux équipes dirigeantes qui ont pris jusqu'ici en charge le destin des Arabes et ont conduit leurs pays respectifs aux faillites que l'on sait. Car ils sont modernes dans leurs pratiques sociales à défaut de l'être dans leurs discours, porteurs d'une indiscutable légitimité culturelle et religieuse, majoritairement légalistes contrairement aux caricatures qu'on en fait, et ont fait la preuve de leur popularité malgré les sauvages répressions qui les ont partout frappés. En réconciliant une tradition politique arabo-musulmane où les pouvoirs sont toujours confrontés à la nécessité de puiser une partie au moins de leur légitimité dans la conformité à la loi islamique et les aspirations de leurs sociétés à une modernité non importée, ils seraient les seuls capables de mettre fin à l'apparente schizophrénie des élites arabes.

Gema Martín appuie cette thèse sur l'inventaire des échecs qui ont marqué un demi-siècle de tentatives modernisatrices sous l'égide de régimes libéraux, nationalistes ou socialistes, en général plus sou-

cieux d'assurer leur monopole que de conforter une démocratie dont ils font peu de cas. Mais sa défense de l'alternative islamiste a le défaut de se couler dans sa logique et de contraindre, à leur instar, le monde arabo-musulman au monologue avec lui-même. La sociologue n'y voit en effet de contradiction majeure que celle procédant du conflit entre culture politique endogène, c'est-à-dire islamique, et modèle occidental. La réalité arabe contemporaine apparaît trop complexe pour être réduite à ce conflit. On aurait souhaité qu'une plus grande place soit faite à la pluralité des influences qui se sont croisées dans cette partie du monde elle-même passablement hétérogène. On sait, entre autres, l'influence qu'exercèrent sur une partie des élites arabes les inventeurs bolchéviques ou fascistes du parti unique, cet enfant quasi universel du siècle qui ne doit pas grand-chose au nassérisme.

Enfin, si l'auteur souligne à juste titre qu'aucune démocratisation ne pourra faire l'économie d'une intégration des islamistes dans le champ politique légal et que les démocrates ne sont pas toujours du côté où les place une paranoïa anti-islamiste répandue en Occident, les premiers ne méritent pas pour autant d'être pris pour des modèles de vertu démocratique. L'islamisation de la modernité qu'ils aspirent à réaliser a souvent pris la forme d'une tentation totalitaire qui a divisé profondément les opinions arabes. Dans leur majorité, ces dernières ne semblent, au vrai, satisfaites par aucun des projets de société mis sur le marché par leurs élites. Entre les fausses démocraties faussement laïques dont elles sont revenues et les impasses des solutions religieuses, peut-être sont-elles en train de trouver les voies d'un postislamisme enfin capable d'opérer la synthèse entre des héritages multiples. Il est dommage que cet ouvrage riche et dense n'ait pas exploré cette perspective.

Sophie Bessis

Machado de Assis, maître de l'ironie

L'anthologie des nouvelles du grand écrivain brésilien qui paraît à Saô Paulo démontre sa capacité à se jouer des censures implicites de la bourgeoisie de son pays à la fin du XIX^e siècle

de la jeunesse, extraordinaire lucidité de la maturité, essoufflement, enfin, avec l'âge et l'Académie. La sélection satisfait en outre le désir de ressusciter certaines œuvres peu ou pas rééditées depuis le siècle dernier, comme la remarquable *Tersipcore*. Gledson nous renseigne aussi sur la diffusion. Machado écrivait surtout pour deux hebdomadaires féminins, *A estação* et *O jornal das familias*, ainsi que pour un quotidien d'informations générales : *A gazeta de notícias*. Quand des contes lui paraissaient satisfaire le public, il les reprenait dans des recueils auxquels il ajoutait parfois des inédits. Enfin, le présentateur rappelle les principaux thèmes de la critique contemporaine. Il réfléchit sur la crise vécue par Machado vers 1879, un choc dont on ignore la nature, peut-être simplement pathologique, mais qui libère son génie du quant-à-soi des années précédentes, précisément à un moment où l'évolution des mentalités permet de parler de ce qu'on taisait auparavant. Ce pas vers plus de liberté d'expression peut avoir quelques rapports avec la fin, en 1870, de la sombre guerre contre le Paraguay. Gledson insiste enfin sur l'ironie de

Machado, en analysant son rôle littéraire. Cette anthologie permet de savourer un écrivain majeur qui joue avec le public, qui le désarçonne parfois et qui séduit les lecteurs les plus attentifs par cette surprise même.

Le critique Antonio Candido a finement analysé ce trait. L'auteur, prodigieusement perspicace, observe sa société, mais il ne peut pas écrire tout ce qu'il constate. Si l'Empire brésilien, très libéral, ignore la censure, la bourgeoisie organise ses propres interdits. On ne peut pas tout dire si l'on veut toucher le grand public. Or Machado se donne depuis sa jeunesse à une sorte de prosélytisme ; sans être à proprement parler féministe, il veut s'adresser aux femmes, les stimuler, les éduquer, leur faire élargir des espaces de liberté dans un siècle profondément masculin. Pour les atteindre, il doit impérativement donner à sa prose « *un vernis de respect humain et de bonnes manières pour pouvoir, en dessous, enquêter, expérimenter, découvrir le monde de l'âme, rire de la société, exposer certaines des composantes les plus étranges de la personnalité* ». Ce subterfuge lui permet de suggérer ses vérités : l'homme écrase l'homme, l'argent mène à tout, mais la femme a des droits, un acte socialement anormal est parfois normal car, de toute façon, la folie n'est jamais très loin.

Machado soulève donc de temps en temps son camouflage bien élevé pour ouvrir des trouées à peine perceptibles vers des réalités comme l'adultère, la prostitution ; ou, dans *Singular ocorrência*, vers ce qu'on appelait alors « *la nostalgie de la boue* », qui opposa Emile Augier (*Le Mariage d'Olympe*) à Dumas fils (*La Dame aux camélias*), mais aussi vers la relativité de l'âme, dans *O espelho*, ou vers le sadisme pur et simple (*A causa secreta*). Machado espère-t-il que toutes les lectrices entendent ces messages ?

Sans doute pas, mais il suit son penchant de pessimiste désabusé qui espère vaguement qu'on comprendra un jour ce qu'il dit à demi-mot. Il devra attendre longtemps, il a fallu des décennies pour qu'on découvre, notamment grâce à une critique américaine, le véritable sens – révolutionnaire – de son roman *Dom Casmurro*.

En attendant, il se fait plaisir. L'ironie est un bon moyen de se faire entendre sans avoir l'air d'y toucher, il en joue à merveille, comme du ou des narrateurs dont les voix ne sont jamais ni innocentes ni omniscientes ; il suffit alors d'un mot, parfois d'une simple virgule, pour donner son vrai sens à une anecdote, sursumer que la vérité est peut-être ailleurs. Si bien que la lecture de Machado ressemble à une délicieuse promenade dans les allées d'un parc à la française où le jardinier aurait dissimulé, çà et là, non pas certes des œufs de Pâques, mais de petits indices de désordres effrayants. L'élégance du paysage peut charmer un moment, mais le vrai régal, si l'on regarde bien, est d'achopper inopinément sur un message d'horreur et de subversion.

Jean Soublin

(1) Certains, parmi les meilleurs, sont traduits en français, *L'Aliéniste*, et ceux du recueil *La Montre en or*, éd. Métailié.

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

Fragments d'une existence « dans » la guerre

Avec « Campagnes », Jean Rolin relate les séjours qu'il fit de 1991 à 1997 en Bosnie. Dans un pays dévasté, ses évocations émouvantes, drôles et parfois glaçantes donnent à voir la persistance de la vie

CAMPAGNES
de Jean Rolin.
Gallimard, 196 p., 95 F (14,48 €).

Que reste-t-il de la vie dans un pays en guerre ? De ces détails qui font que les individus ne se réduisent pas à une fonction – travailleurs, dirigeants, combattants... – mais parviennent à s'inventer, furtivement, une singularité ? Les images de guerre transmises par la télévision portent à croire que rien ne demeure, que tout se concentre sur deux mots : victimes et agresseurs, auxquels s'ajoutent forces d'interposition, négociateurs, humanitaires...

Heureusement, il existe encore quelques fous pour tenter de prouver le contraire. Jean Rolin est de ceux-là : auteur de récits plus que de romans, personnage mystérieux, impossible à étiqueter selon les clichés de l'époque. On a bien essayé pourtant. Écrivain voyageur ? Sûrement pas : vrai aventurier, aimant ruminer ses drôles de périples, à la poursuite de rêves qu'il ne dévoile pas. Mais il parle volontiers des bateaux, des animaux, des lieux où personne ne va, des personnes qui croisent son chemin et qu'il observe intensément, sans préjugés. A défaut de pouvoir l'enrôler, on a essayé de le récompenser (prix Albert-Londres en 1988, prix Médicis en 1996 pour *L'Organisation*) (1). Rien à faire, il est reparti sur ses chemins de traverse et le voici de retour avec *Campagnes*, évocation de ses multiples séjours en Bosnie, de 1991 à 1997. Un texte émouvant, tantôt glaçant, tantôt drôle. Et qui risque de déplaire au bien-pensants de tous bords.

Pas d'héroïsme à bon compte, pas de grandiloquence. Saura-t-on exactement ce que Jean Rolin



GERARD RONDEAU

allait faire en Bosnie ? Pas vraiment. Raconter ses « hauts faits », s'attarder à la description du danger au lieu de le mentionner au détour d'une phrase, voilà qui pourrait lui attirer sympathie et compassion, voire admiration. Mais il préfère entraîner ceux qui veulent bien le suivre à la rencontre de personnages pas nécessairement fréquentables. Par exemple chez ces soldats, qui pour être « du bon côté » (on aura vite compris que Rolin n'est pas pro-serbe) ne s'en comportent pas moins comme des soudards, et, entre deux verres, ne dédaignent pas de faire des cartons sur les ani-

maux : « Par la suite, dans cette même "poche de Bihac", les militaires français inventèrent un jeu encore plus amusant qui consistait à massacrer les chiens errants, tout d'abord, puis les chiens tout court, dans la mesure où ces derniers, pour peu qu'ils ne soient pas tenus en laisse, peuvent toujours être envisagés comme errants. » Les oiseaux, eux, se défendent mieux que certains hommes de l'horreur ambiante : « Je remarquai qu'au milieu de ce foutoir certains oiseaux – en particulier les pies et les corneilles – continuaient de vaquer tranquillement à leurs occupations, volant d'arbre en arbre et se posant

ici et là, comme s'ils s'étaient collés des bouchons de cire dans les oreilles. »

En 1993, à Sarajevo, une galerie d'art expose six artistes bosniaques sous le titre « Witnesses of existence », puis la photographe Annie Leibovitz. Nermi-na, révoltée, fulmine contre tout « et, en particulier, dans la mesure où elle provenait du milieu de l'art, contre les artistes, contre ceux qui ne voulaient pas venir à Sarajevo et dont elle stigmatisait la lâcheté, mais aussi contre ceux, infiniment moins nombreux, qui voulaient y venir, et qu'elle soupçonnait de n'être mus que par le souci de se faire valoir ou le désir inavoué de humer l'odeur du sang frais ». Jean Rolin n'étudie rien, ni les haines ni les contradictions, et chacun selon ce qu'il est, selon ce qu'il veut comprendre de cette existence dans la guerre, s'arrêtera sur telle ou telle scène : Maïda, qui, à Mostar-Est, quitte sa maison pour se réfugier un peu plus loin chez sa mère, en emportant le saladier dans lequel elle vient de commencer la confection d'un gâteau ; ou la belle Selja : « Durant plusieurs mois, la retrouver deviendra l'un des objectifs personnels que je poursuivrai avec le plus d'obstination à l'occasion de mes séjours en ville », écrit Jean Rolin. Il sait mieux que personne que son récit, parfois, « peut paraître futile (...) et peut-être même déplacé, mais c'est aussi légèrement, et non dans les célébrations et les Te Deum que pour beaucoup de gens les choses se passeront ». Pour en témoigner, pour montrer, dans cette Bosnie dévastée, la persistance de la vie et de ses ambivalences, il lui a fallu du courage, de l'humour, de la brutalité quelconque, de la délicatesse aussi.

Josyane Savigneau

(1) Gallimard.

La nuit des hommes

François Emmanuel signe un récit inquiétant sur ce « monstre » abstrait qu'est devenu l'entreprise

LA QUESTION HUMAINE
de François Emmanuel.
Stock, 106 p., 79 F (12,04 €).

C'est un récit bref et étrange, dont le narrateur, psychologue, a exercé pendant plusieurs années dans la filiale française d'une multinationale « d'origine allemande » qu'il choisit de désigner « sous le nom de SC Farb ». Il était affecté au département des ressources humaines. Il participait à la sélection du personnel et animait des séminaires destinés aux cadres. Dans cette routine, inspirée par « cette nouvelle culture d'entreprise qui place la motivation des employés au cœur du dispositif de production », surgit un matin « de novembre 19... » un événement très inattendu : le directeur adjoint, Karl Rose, lui demande d'enquêter sur l'état mental du directeur général, Mathias Jüst.

Commence alors une inquiétante descente dans l'obscurité : à la fois dans l'intimité de Mathias Jüst et dans les dessous du fonctionnement de la société qui l'emploie. Dans le dossier du directeur général, figure, à côté de son cursus professionnel, une fiche signalant ses retards, ses changements de comportement, le moment où il a modifié sa signature etc., toutes choses « qui témoignent d'une évidente pratique de délation dans l'entreprise ». Dans sa vie personnelle, péle-mêle : une passion pour la musique, le violon, qui le conduisit à créer, avec plusieurs employés, un quatuor à cordes, le quatuor Farb, puis à le dissoudre brutalement ; un goût pour le golf – mais il a renoncé depuis des mois à ce sport ; une épouse qui le vénère ; une secrétaire dévouée qui fut sa maîtresse ; un enfant mort-né dont la perte l'a affreusement affecté.

Pourtant, ce malheur privé n'est pas la seule raison du désordre qui a envahi l'esprit de Mathias Jüst. Le

narrateur-enquêteur en est convaincu dès sa visite chez lui, dans « une des villas nouvellement construites en bordure du lac, une demeure froide et luxueuse, entourée d'un jardin français parfaitement entretenu ». « En rentrant en voiture sous la pluie battante, j'eus la sensation très nette que j'avais pénétré dans la nuit d'un homme, pire : que sa nuit touchait à la mienne et que sa main refermée sur moi scellait une complicité, le partage d'une faute, la volupté de ce partage, quelque chose de sombre et d'indistinct que je rattachais bizarrement à ce qu'il avait appelé la question humaine ».

Comme dans son roman *La Passion Savinsen* (1), François Emmanuel joue ici de l'apparente simplicité et neutralité de la narration, et d'une certaine froideur de ton, pour installer une angoisse, un malaise, qui saisissent le lecteur, le tiennent tout au long du récit et dont il ne faut pas tenter de donner les ressorts sous peine de tout gâcher. Mathias Jüst est au carrefour de plusieurs machinations. Toutes ont, plus ou moins clairement, pour origine la tragédie qui s'est accomplie en Allemagne à partir de 1933 et l'intense culpabilité qu'elle a provoquée. Toutes mènent vers une interrogation terrible sur l'utilisation des individus par ce monstre abstrait qu'est devenue « l'entreprise », une machine à nier les personnes. Une sorte de trinité – production, motivation, dépersonnalisation – préside à un fonctionnement qui annule les rapports humains et réveille d'abominables souvenirs. Quand se termine le livre, son héros, licencié de SC Farb, est employé dans une institution pour enfants autistes qu'il n'a « aucune envie de quitter », ce qui appelle clairement le lecteur à une singulière méditation sur l'existence.

Jo. S.

(1) Stock, 1998.

La stratégie de l'échec

Dix ans après, Christophe Deshoulières publie le journal de la mise en abyme médiatique et intime de son premier roman

MÉMOIRES D'ARAMIS OU L'ANTI-JOURNAL
de Christophe Deshoulières.
Fayard, 400 p., 148 F (22,56 €).

MADAME FAUST
de Christophe Deshoulières.
Fayard, 800 p., 180 F (27,44 €).

Christophe Deshoulières, jeune auteur récalcitrant, s'est réfugié dans l'amère désillusion qui a succédé à demi-succès, bref et paradoxal, de son premier roman : *Madame Faust*, texte surabondant et arborescent, en partie incompris. Écrivain dans l'âme, il ne peut accepter de quitter la scène. Du 1^{er} septembre 1989 au 31 août 1990, il a tenu le journal des répercussions intimes et sociales d'un trop rapide tour de piste dans le cirque des convits et des compromissions éditoriales et médiatiques. Combat perdu d'avance : comme lui, chaque année, de jeunes apprentis écrivains émoussent leurs dents sur une célébrité capricieuse, ce « miroir "tendu à" celui qui croit la regarder et n'embrasse que l'ombre de son désir ».

Tout cela ne serait que prétextation de débutant si, dans son deuxième livre, *Mémoires d'Aramis, ou l'anti-journal*, à la fois lucide et candide, Christophe Deshoulières n'avouait l'obsession qui le colle à son éditeur. Cette passion sado-masochiste, épaisante certes mais si fertile, annule les autres. L'écrivain console sa virilité dans le lit de figurantes – légittimes ou occasionnelles – qui ne portent pas préjudice au couple fondamental où, dans la douleur, la rage et la révolte matée, il enfante l'écriture sous l'œil d'un patron dont il réclame l'amour.

En 1989, Christophe Deshoulières (il n'a pas trente ans) publiait donc chez Julliard un roman-fléuve ambitieux, *Madame Faust*. Superbe entreprise que ce Faust fait femme.

Karole Khan, mathématicienne, est au centre d'un triangle. Trois autres personnages : Sébastien, archéologue, Méridien (le diable sans doute), homme politique, et Françoise Clématite, attachée de presse, sont les figures emblématiques de notre temps. Plusieurs années avant Houellebecq, Deshoulières auscultait la fragilité de l'homme d'aujourd'hui par le truchement d'une femme abstraite qui serait lui : « L'indécidable Karole Khan, personnage féminin absolu, échappe à toutes les déterminations en les assumant toutes... » Comme ceux de Houellebecq, son roman est un espace de revendication, une vulgarisation philosophique, un essai sur le pessimisme, un propos narquois – et parfois conventionnel – sur le désastre d'une civilisation. Un livre d'adolescent (750 pages compactes), solide, téméraire et d'une facture subtile : « Ainsi faire dissonner l'abstrait et le sensible, le concept et le rire, la fiction et la densité de la vie. »

Après une décennie de silence, Christophe Deshoulières réédite *Madame Faust* et publie son *anti-journal*, en lieu et place du deuxième ouvrage prévu : *Mémoires d'Aramis*, fiction à la gloire du personnage de Dumas qui rôde en filigrane dans le journal, fantôme dont nous sont offerts quelques lambeaux d'une incarnation impossible. Deshoulières n'a pu détacher de lui son premier énorme roman dont l'écho (quels que soient les éloges qu'il a suscités) n'est jamais satisfaisant. Dans la valse rituelle où il s'est égaré, comment faire le deuil d'un premier livre total, confession et révélation d'un mythe, un livre forcément unique, comment se contenter de ces trois mois d'espoir sans réel espoir ?

C'est cela qui est émouvant : Deshoulières décrit ce continent de souffrance orgueilleuse. Mais son *anti-journal* atteint d'autres niveaux d'écriture. Maturité du style,

sens aigu de l'analyse et, décapant, agressif (jeune), un superbe humour. Plus fascinants encore sont les passages où l'auteur dérape insensiblement du plausible à l'onirique. Le lecteur piégé comprend trop tard qu'on vient de le mener en bateau. Ainsi décrit-il, avec cruauté et autodérision, un voyage en avion avec Jack Lang et quelques écrivains, censés se rendre aux fêtes de la destruction du mur de Berlin. Et quel sursaut quand pointe cette scène inattendue où le narrateur, amateur de femmes, se livre tranquillement à une relation homosexuelle fort précisément documentée. Délirantes et d'un comique récurrent sont les apparitions de Claude (Durand), l'éditeur, qui surgit comme Méphisto aux côtés de Faust et tend à l'auteur déconfit des billets de banque, son carnet de chèques ou sa carte bancaire. La caricature est obsédante. Elle symbolise le malaise de l'éditeur impuissant lorsque son jeune écrivain se méprise : « Que c'est obscène ! Je finis par me réjouir d'un article dans *Femme pratique* comme s'il s'agissait des Temps modernes. Si jeune et déjà corrompu ! »

Rêves, durété des jours, projet d'un roman, réflexion profonde sur la littérature, ombres fugitives – pudiques – des femmes désirées ou aimées, souvenirs d'enfance, retour ému aux sources, aucune perspective n'est écartée. Domine pourtant, violente et omniprésente, une définition sublime de l'écriture : « Quand j'écris ma vérité, je me tue sur le papier. Sacrifice symbolique qui laisse à la vie un savoureux sursis [...] entre la mort et l'écriture, il n'y a plus personne. » Il sera donc beaucoup pardonné à ce jeune homme parfois pédant qui ne cache pas toujours sa misogynie, son homophobie et sa jalousie face au succès de ceux qui lui ressemblent, comme Hervé Guibert, dont il accable la mémoire.

Hugo Marsan

De pitié et de colère

Après les Pythre et les Piale, Richard Millet met en scène les Lauve père et fils. Descente de ce dernier dans l'enfer des villes

LAUVE LE PUR
de Richard Millet.
POL, 300 p., 125 F (19,06 €).

Richard Millet est un écrivain à plusieurs visages. Celui que regarde d'abord le lecteur de *Lauve le pur*, troisième étape d'un cycle romanesque commencé avec *La Gloire des Pythre* (1) et *L'Amour des trois sœurs Piale* (2), est dur, habitué par un sentiment d'exécration que rien ne semble devoir apaiser. Mais aussitôt, comme par le jeu d'un panneau coulissant, apparaît un autre visage. Celui-là est en larmes. Accaparé par une grande douleur, on le dirait envahi par une compassion universelle qui dilate cette douleur pour lui donner un sens. En retrait des deux enfin, omniprésents mais effacés derrière ses œuvres, il y a le scripteur fiévreux, l'ordonnateur des histoires, le styliste et sa singulière puissance.

À la fin du livre – après une sérieuse hésitation qui aurait pu aboutir à un jugement sévère, et même à un rejet –, cet ordre s'inverse. C'est le visage de pitié qui vient se placer au premier rang. C'est avec lui que le lecteur, au terme de son hésitation, décide d'avoir à faire.

Les Lauve, comme les Pythre, comme les Piale, appartiennent à ce même lieu du monde, le Limousin, à ce périmètre de terre sans prestige autour de Siom et de son lac, « d'où on voyait les collines de Veix, de Cougnoux, du Montheix ». Là, se sont enracinées leurs généalogies. Là, viennent s'épuiser et mourir les lignées ; les pierres où s'inscrivent leurs noms seront elles-mêmes avalées par la terre et oubliées. Car en face, il y a l'autre monde qui fait le malin, le moderne, le scientifique, qui parie sur le progrès, le monde des villes qui abîme, profite sans vergogne et souille, pleint de mépris et de morgue... Dans les deux premiers

romans cités, cet univers urbain était lointain, presque abstrait. Le temps était suspendu, même si tout courait à sa fin. Ici, avec les Lauve, on est à la frontière. On a même franchi la ligne. À l'horizon, les collines ont disparu. La géométrie hasardeuse des cités de la banlieue occupe l'espace. En contrebas, le « désert de bitume » de Paris, cette même ville où débarqua Rimbaud, pleine de lumière et d'« horribles travailleurs ».

ÉPREUVE DU LOINTAIN

Thomas – « ce petit Lauve à la face blême, aux gestes maladroits et furtifs, qui avait l'air en équilibre sur le faite d'un mur, de ces êtres, n'est-ce pas, qui ont toujours quelque chose, les malaveignes, les mal lotis, les incertains, les rêveurs éveillés, les frères soufflés, ceux qui font encore trop de bruit pour ce qu'ils sont et dont le silence même est de trop... » – a voulu partir, quitter un père taciturne, cet homme des bois maladivement occupé des productions de son intestin. Jacques Lauve avait été abandonné par sa femme, lorsque leur fils avait dix ans. Il avait alors « compris dans quel surcroît de solitude et de nuit il allait falloir s'enfoncer avec ce fils » qui, dès lors, « allait faire l'épreuve du lointain de l'amour, voire de l'absence d'amour ».

Thomas, épris de sa langue et de littérature, est professeur, dans un collège de banlieue. Il est confronté à une réalité dont Millet ne montre que la figure la plus désespérante. Mais peut-être est-ce la seule ? Et face à ce désespoir, lorsque la langue a divorcé de la parole, que peut la littérature ? Tout le roman est le récit de cette plongée dans l'enfer de la ville moderne, dans ses caves et ses sous-sols, dans ses marges, là où le sens est perdu, où la brutalité aveugle et stupide en tient lieu. Là où les victimes se font les maîtres de cette brutalité, moquant à leur tour une humanité dont ils sont exclus.

C'est Thomas – un soir de juillet, puis six autres soirs devant un auditoire de femmes –, qui parle aux « derniers Siomois », qui raconte son voyage, son apprentissage inversé, la peur qui le prenait au ventre, dans le sens propre. Temps fictif scandé par les interventions de ce « nous » – ceux, et surtout celles, qui écoutent Thomas – comme un chœur qui commente, s'insurge ou compatit. « Nous l'avons suivi, dit-il à la fin, dans la nuit parisienne, non pas celle des fêtes tardes et des saltimbanques, mais des ténèbres peuplées de personnages entre la vie et la mort... » Le discours du narrateur est de pitié et de colère, de dépit amer. « Il disait qu'on ne sait jamais rien de personne, qu'on ne veut rien savoir, qu'on meurt bien plus de cette ignorance que de sa propre mort. »

Mais, parfois – c'est l'autre visage du livre –, la colère, l'exécration et l'amertume submergent la pitié. Richard Millet fait alors dire à son héros des phrases et des mots dont on espère qu'ils dépassent sa pensée. Un roman n'est certes ni un traité de sociologie ni un exposé de principes moraux corrects, et l'on n'a pas besoin d'en déduire la conception que l'auteur se fait par exemple d'une société multi ethnique. Mais en même temps, trop nombreux sont, dans le roman, les signes d'une réalité tristement connue, pour qu'on ne prenne pas ceux-ci au premier degré. Là, on grince. Pour ce motif, et pour un schématisme dualiste trop visible des figures – surtout sexuelles – et des épisodes du récit, on pourra préférer aux Lauve leur glorieux prédécesseurs, les Piale et autres Pythre. Même si la beauté et le fiévreux emportement du style demeurent remarquables.

Patrick Kéchichian

(1) POL, 1995 (« Le Monde des livres » du 13 octobre 1995)

(2) POL, 1997 (« Le Monde des livres » du 15 septembre 1997)

Gulliver chez les communistes

Sur fond de massacres et de révolution culturelle, Ismaïl Kadaré entreprend, dans un diptyque au souffle épique, l'analyse de la nomenklatura albanaise à l'époque de l'éclatement du bloc soviétique

LE TEMPS DES QUERELLES
diptyque d'Ismaïl Kadaré.
Traduit de l'albanais
par Jusuf Vrioni,
présenté par Eric Faye.
**1. L'Hiver
de la grande solitude
(Dimiri i vetmisë së madhe)**
Fayard, Œuvres, tome VIII,
656 p., 220 F (33,54 €).
**2. Concert en fin de saison
(Koncert në fund të stinës)**
Fayard, Œuvres, tome 8,
640 p., 220 F (33,54 €).

Souvenons-nous ! Il y a à peine cinquante ans, de Tirana à Charbin, de la banquette polaire aux rivages de l'Adriatique, un milliard et demi d'êtres humains trimaient sous la férule de Staline et de Mao afin de bâtir la cité idéale imaginée par les prophètes barbus du siècle dernier. Pourtant, déjà des craquements menaçaient l'échafaudage d'une utopie qui emportait l'enthousiasme et l'admiration de la plupart des intellectuels. Ainsi, après la deuxième guerre mondiale, une voix discordante se fit entendre au sein du glacié soviétique, celle de Tito ; plus tard, pour des raisons tout à fait opposées, l'Albanais Enver Hodja le suivait dans la dissidence alors que la rupture entre Moscou et Pékin devenait un fait accompli. Enfin, l'Albanie se détacha à son tour de la Chine, devenue par la force des choses son alliée. Au temps de l'unité « indéfectible » du camp socialiste succéda celui du soupçon, des querelles, du mépris. Sur ces événements, Ismaïl Kadaré, Gulliver égaré chez les communistes, pose le regard d'un Jonathan Swift qui aurait lu Shakespeare, Cervantès et Homère.

Les deux tomes que l'on publie dans la collection des œuvres complètes de Kadaré concluent une histoire éditoriale semblable



T. PACZULA / EDITING
Durrës, Albanie

à un roman politico-policier ayant la littérature comme personnage central. En effet, la première partie du diptyque, parue sous un autre titre en 1978 (1), avait dû subir des rajouts en raison des pressions albanaïses, afin que la figure d'Enver Hodja, le dictateur de Tirana opposé aux Soviétiques, soit davantage magnifiée. Aujourd'hui, le roman sort sous la forme initialement souhaitée par l'auteur du *Général de l'armée morte*, qui, tout en évitant de diaboliser le tyran, avait dû consentir aux modifications hagiographiques qu'imposaient les censeurs.

En ce temps, Ismaïl Kadaré restait encore un écrivain communiste et discipliné. Seule l'écriture et l'observation lucide de la réalité allaient conduire cet ancien

élève de l'Institut Maxime-Gorki de Moscou sur les chemins de la liberté. Une chose plus grave arriva à la veille de la parution du second volet de ce roman-fleuve : l'écrivain y racontait la séparation de l'Albanie de la Chine et aussi les tragédies shakespeariennes opposant alors les tyrans des deux pays aux Lin Biao, Mehmed Shehou et autres Koxi Dodze, charognards prêts à se nourrir de la chair de leurs maîtres albanaïses et chinois, une fois ces derniers disparus suite aux complots fomentés par leurs proches camarades. C'est pourquoi *Le Concert en fin de saison* (2) demeure d'abord interdit, car Enver Hodja voyait son propre reflet dans le portrait féroce de Mao Zedong dressé par Kadaré. Le roman ne sort en librairie qu'en 1988, trois

ans après la mort d'Enver qui précède l'installation de l'écrivain en France.

ENTRE NAINS ET GÉANTS

L'action du diptyque, entre 1960 et 1978, couvre presque deux générations qui assistent aux combats fratricides annonciateurs de la déliquescence de l'utopie au sein du bloc communiste. Le premier volet raconte une double cassure, la fin de l'amitié albanosoviétique, destinée à vivre des siècles selon les slogans officiels, et celle des fiançailles de Besnik Strouga, interprète albanais envoyé à Moscou pour traduire les propos peu amènes échangés entre Enver et Khrouchtchev.

Roman historique ? Analyse psychologique d'une minorité privilégiée confrontée au commu-

nisme pur et dur ? Sans doute les deux, mais portés par un souffle épique d'une rare efficacité, car il séduit aussitôt le lecteur au-delà de ses choix politiques : « *Chante ô muse la colère d'Achille fils de Pé-lée... Annonce AFP la colère de Khrouchtchev fils de Sergueï* », déclame Kadaré avec son humour singulier, toujours fasciné par Homère, le maître qui lui enseigna l'art du suspense. Sous le regard lucide de l'écrivain Skënder Bermema, derrière lequel se cache celui de l'auteur, l'Histoire (absurde comme dans les fables de Swift) se fait entre nains et géants, alors qu'une caste réduite à quelques intellectuels et militants ingénus (si proches de nos gauchistes assagis) vit d'une manière petite-bourgeoise et attend, angoissée, le résultat de l'empoignade sans merci qui se déroule dans la cour des grands. Si la rupture avec le protecteur soviétique n'aboutit pas à une guerre ouverte autour d'une base navale sur la côte de l'Adriatique, elle conduit néanmoins l'Albanie d'Enver dans l'orbite d'une puissance asiatique, la Chine de Mao Zedong.

Tout au long de la seconde partie de ce *Temps des querelles*, nous retrouvons les personnages de la première, Besnik Strouga, Skënder Bermema et aussi les « ci-devant » bourgeois qui, tous ensemble, tel le chœur antique, commentent les événements. Kadaré n'est pas près de les épargner, pas plus qu'il n'épargne ceux qui ont pris leur place. D'autres viennent s'y ajouter, ingénieurs, officiers en délicatesse avec la hiérarchie, apparatchiks – tel Gjergj Dibra, porteur d'une lettre destinée à Mao, où Enver, exprimant son désaccord « idéologique », provoque la séparation de leurs pays –, femmes à poigne ou amoureuses déçues.

De ces portraits sur fond de révolution culturelle et de mas-

sacres, surgit celui de Mao, bâtard de l'immuable empire du Milieu fécondé par la pensée révolutionnaire. L'Europe des Lumières, et le monde avec, le dictateur, poète sanguinaire, rêve de la conquérir à partir d'une Albanie soumise à ses complices, parmi lesquels le ministre de la défense et le Jdanov local – qui préconise l'effacement du nom de l'auteur sur la couverture des livres –, s'activent déjà en vue de la création de cet « homme nouveau » aussi pugnace qu'illettré. A Pékin, où tout changement important s'exprime d'abord par symboles, l'écrivain Bermema (Prométhée qui ressent qu'on lui arrache son roman de la poitrine) assistera à un spectacle – concert qui clôt la saison du désastre – durant lequel la disparition de Mao sera signifiée par d'insolites stridences et jeux de lumières ainsi que par les grimaces énigmatiques de l'une des danseuses.

Comme dans *Don Quichotte*, plusieurs ébauches de textes, nouvelles ou vers, s'intercalent entre les faisceaux des innombrables histoires personnelles articulées autour de l'Histoire, qu'Ismaïl Kadaré enracine dans la mythologie, selon l'impératif d'une mécanique parfaitement réglée. Il faut lire Kadaré, sans doute avec Soljenitsyne (mais appréhendant les événements dans une perspective différente) le plus important témoin de l'imposture communiste, du songe devenu mensonge, du rêve métamorphosé en cauchemar.

Edgar Reichmann

(1) *Le Grand Hiver*, chez Fayard. La version initiale vient de paraître également en édition brochée (500 p., 150 F [22,87 €]).

(2) Paru, toujours chez Fayard en 1989, sous le titre *Le Concert*. Signalons également la publication du récit allégorique *L'Aigle*, aux éditions Mille et Une nuits, 100 p., 10 F (1,52 €).

La machine à frustrations

Dans deux romans de factures très différentes, Alfred Döblin dissèque les contradictions et les illusions des êtres et montre comment l'individu passe à côté de la vie

**PAS DE PARDON
(Pardon wird nicht gegeben)**
d'Alfred Döblin.
Traduit de l'allemand
par Marianne Charrière.
Ed. Jacqueline Chambon.
318 p., 135 F (20,58 €).

**LE RIDEAU NOIR
(Der schwarze Vorhang)**
d'Alfred Döblin.
Traduit de l'allemand
par Huguette
et René Radrizzani.
Ed. Farrago, 143 p., 95 F
(14,48 €).

Au début il y a la solitude. Qu'elle soit abandon ou enfermement, elle tient l'individu dans ses griffes. Même la ville avec ses cohues, ses divertissements et ses appâts, ne peut libérer de cet état où l'on se cogne et se bouscule sans jamais se rencontrer. Tel semble être pour Döblin le destin de l'homme, dont les contradictions et les illusions sont disséquées avec une précision de chirurgien dans deux livres pourtant très différents.

Pas de pardon a été écrit en 1934. Contrairement à *Berlin Alexanderplatz* (1929), la facture en est classique : c'est l'ascension sociale et la chute d'un jeune provincial, Karl, venu à Berlin au début de ce siècle. Ruinée après la mort de son mari qui a dilapidé toute sa fortune, la mère de Karl part pour la capitale avec ses trois enfants. Elle place sa fille chez son frère, petit fabricant de meubles prospère, et garde avec elle ses deux garçons. Traumatisée par la perte de sa fortune, assaillie par les créanciers, elle transmet à Karl, son fils aîné, une véritable obsession de l'argent. Lorsque le hasard met Karl en contact avec Paul et les milieux révolutionnaires, la mère réagit vite ; elle ne veut pas perdre son fils comme elle a perdu son mari ; elle veut le garder près d'elle et décider de son avenir pour se venger d'avoir été abandonnée. Sauvée par Karl d'une

tentative de suicide, elle applique désormais toutes ses forces revenues à transformer ce dernier en commis et le place chez son frère, où le garçon gravit progressivement tous les échelons avant de devenir le véritable propriétaire de la fabrique qu'il transforme en une usine moderne.

L'argent, le confort, les responsabilités lui font oublier ses premiers idéaux, ses premiers amis que les poursuites politiques ont brutalement dispersés aux quatre vents. Devenu un capitaine d'industrie, Karl mène une vie réglée, où même l'amour obéit à des codes et un rituel figés – prix de la procréation. Mais il ne s'intéresse guère à ses deux enfants. Seule l'usine compte, jusqu'au jour où la crise couche impitoyablement tous les épis du premier capitalisme triomphant. Sa femme, qui s'ennuie depuis longtemps dans cette forteresse dorée, le trompe puis le quitte.

MALENTENDU FAMILIAL

Se retrouvant seul, Karl erre de nouveau dans la ville comme aux premiers temps de sa jeunesse. Lui, si rigide, si peu sensuel, découvre les plaisirs interlopes. Son aspect physique change, et quand sa femme le revoit pour mettre au point la procédure de divorce, elle se sent de nouveau attirée par cet homme à l'allure pourtant négligée, aux joues creusées, au regard vague – et qu'elle ne connaît pas. Mais il est trop tard pour revenir en arrière : le destin n'admet pas de pardon, et si certains êtres ont plus de force que d'autres, c'est pour boire la coupe jusqu'à la lie. Un soir, après un accès de démence où il a détruit tout l'intérieur cossu de son appartement désormais vide, Karl entend frapper à la porte : c'est Paul qui revient dans Berlin à nouveau secouée par les émeutes. Comme d'habitude il est seul, narquois, libre.

Si l'Etat joue un rôle important dans la répression des forces vives, la véritable prison, pour Döblin, c'est la famille, car elle repose sur un malen-

tendu ou plutôt un mensonge, en substituant aux forces sauvages de la sexualité la formule creuse mais aux parois solides de l'amour conjugal et exclusif. Le malaise de l'inassouvissement et de la privation peut rester longtemps enfoui, parfois une vie durant, mais quand une crise extérieure vient briser les certitudes et les comforts, Eros reprend ses droits comme pour répondre à l'écho de la rue.

La prostitution est certes un palliatif qui permet de sauver parfois les apparences – mais seulement les apparences, car il n'y a guère de différence entre une ménagère et une cocotte : ni l'une ni l'autre ne s'intéresse vraiment à la personne, elle vise des buts pratiques et se fait payer pour ça. La famille est une petite entreprise où l'amour est le nom idyllique donné au profit. Il faut être d'un naturel très généreux, comme Erich, le frère de Karl, ou réaliste jusqu'au cynisme, comme Paul, pour ne pas marcher dans cette combine si bien rodée, qui entretient les frustrations comme l'Etat entretient l'aliénation. Quand on n'a ni cette générosité ni cette clairvoyance, l'existence est comme entourée d'un sombre rideau ; et l'on ne cesse de se débattre sur une scène trop étroite, prenant tour à tour les rôles du martyr ou du bourreau, avant que la mort n'entre en scène.

C'est entre 1902 et 1903 que Döblin a écrit *Le Rideau noir* ; il a attendu dix ans avant de pouvoir le publier en feuilleton dans la revue expressionniste *Sturm*. Rilke, qui était lecteur dans une maison d'édition de l'époque, le refusa de façon catégorique, le jugeant « pervers ». Johannès est un garçon solitaire, dont les désirs nourris par un diffus mais impétueux besoin d'amour oscillent entre la tendresse tous azimuts (pour un camarade d'école, pour tout ce qui porte des jupes) et un sadisme qu'il met d'abord à exécution sur son chien, son seul compagnon. violemment troublé par le regard céruleen d'une jeune

mère à la poitrine opulente, il ne peut plus se satisfaire longtemps de fantasmes. C'est à ce moment qu'il fait la rencontre d'Irène, avec qui il va découvrir et vivre tout ce que le mot « amour » recouvre dans son imagination. Ce roman articulé en séquences brèves où Döblin parvient à exprimer l'inexprimable fixe les étapes de cette initiation, où le désir fait bientôt place à la haine et la fureur de devoir constater l'insuffisance de sa propre personne pour accéder à la plénitude. Trop longtemps privé d'amour, trop longtemps enfermé dans ses fantasmes, Johannes est incapable de se décentrer vers l'autre qu'il finit par immobiliser comme pour se punir de son manque.

Cette douloureuse perception des exigences de la sexualité par les expressionnistes n'est pas assimilable à l'hédonisme libertaire des différents mouvements de libération sexuelle : ici, la revendication se fonde sur la reconnaissance d'un drame. Mais le combat ne profite pas également aux deux sexes, les expressionnistes s'intéressant davantage aux besoins de l'homme qu'à ceux de la femme, comme s'ils étaient eux-mêmes désemparés devant l'énigme du Féminin ; la revue *Sturm* ne cesse d'ailleurs de se gausser avec misogynie du mouvement féministe. Karl Kraus fut l'un des rares à se demander comment on pouvait être pour la libération sexuelle et contre le féminisme, souligne Maurice Godé dans son remarquable essai sur l'expressionnisme (1). Pour beaucoup, la fonction de la femme reste d'être mère – et souvent mauvaise mère : force fatale. Rien d'étonnant à ce que le personnage qui attire vraiment Karl dans *Pas de pardon* soit un homme, Paul, et que cet homme, ce révolutionnaire, choisisse, pour échapper aux poursuites de la police, de se déguiser en femme.

Pierre Deshusses

(1) *L'Expressionnisme*, de Maurice Godé (PUF, 354 p., 178 F [27,13€]).

Livraisons

● LA RÉPUTATION, d'Olav Duun

Auteur du classique *Gens de Juvik* (1918-1923), fresque retraçant un siècle d'histoire d'une famille, Olav Duun (1876-1939), l'un des grands Norvégiens de l'entre-deux guerres, n'avait jamais été traduit en français. *La Réputation* (1932) est la meilleure introduction aux microcosmes étouffants de ces villages côtiers où l'amour fou entre un mari et sa femme ne peut pas être « naturel ». Leur fils, qui a « vu le serpent de mer », découvrira la labyrinthe sujétion de sa mère. Ecriture aussi pudique que le maintien des personnages, tout feu tout flammes à l'intérieur (traduit du norvégien par Elisabeth et Eric Eydoux, Flammarion, 182 p., 110 F [16,76 €]). J.-L. P.

● LE BANNI, de Selma Lagerlöf

Bloqué au cours d'une expédition polaire, Sven Elversson a mangé, pour survivre, de la chair humaine. Le voilà banni, dans le village de ses parents, même par le pasteur. Et les moins cruels avec lui ne sont pas les enfants. Il est devenu un intouchable, « plus haï que le diable ». Engagé dans un rachat a priori impossible, il triomphe des épreuves les plus délicates. En vain : même l'amour innocent se dérobe à lui. Avant que des crimes collectifs autrement plus terribles – ceux de 14-18 – ne viennent placer le sien dans l'ombre. *Le Banni* est l'un des plus beaux contes moraux de la romancière suédoise, une déclaration de guerre à la guerre, l'admirable récit d'une rédemption, qui par la force d'un seul, devient celle d'une collectivité entière (traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Lena Grumbach, Actes Sud, 320 p., 139 F [21,19 €]). J.-L. P.

● INCONNU À CETTE ADRESSE, de Kressmann Taylor

A la fin des années 30, l'Américaine Kressmann Taylor publiait un récit glaçant sur la montée du nazisme en Allemagne. Deux amis galeristes d'art y correspondent entre New York et Munich, de 1932 à 1934. L'un, Max, est juif, l'autre Martin retourne en Allemagne. « *Qui est cet Adolf Hitler qui semble en voie d'accéder au pouvoir en Allemagne ?* », demande Max. Son ami, prudent au départ, devient un fanatique du nouveau chancelier et décrète : « *Il m'est impossible pour moi de correspondre avec un juif.* » Max continue à écrire. Il demande à son ami de protéger sa sœur, ancienne maîtresse de Martin, qui vient à Berlin. En guise de réponse, Martin lui raconte comment il l'a vue mourir presque à ses pieds, assassinée par les SA : « *Je ne veux plus rien avoir à faire avec les juifs, mis à part les vêtements bancaires et leurs reçus. C'est déjà bien assez fâcheux pour moi qu'une juive soit venue chercher refuge dans mon domaine.* » Pour se venger, Max va mettre au point un piège épistolaire, implacable comme la construction de cette nouvelle, qui remporte un grand succès chez les libraires. (Autrement, traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Michèle Lévy-Bram, 60 p., 49 F, [7,47 €]). A. S.

● TRANSCERVEAU EXPRESS, de Melchior Vischer

Ce roman dada, insolent à souhait, nous fait zigzaguer à travers l'espace et le temps à la suite de Jörg Schuh, un jeune homme de vingt ans, stucateur de profession. On passe de l'Europe à la Chine, du pôle Nord au cap Horn, emportés par un éblouissant tourbillon qui marie copulations et confessions, effarements et effondrements. Ce vol de Superman n'a en fait duré que l'espace d'une seconde, le temps pour Jörg de chuter d'un gratte-ciel de quarante étages pour avoir relégué d'en haut une poitrine trop opulente. Né en Tchécoslovaquie en 1895, il a écrit ce livre – magistralement traduit – en 1920, sous le choc de la première guerre mondiale (traduit de l'allemand par C. Riehl, éd. La Fosse aux Ours, 90 p. 85 F [12,95 €]). P. DS

COMPARER L'INCOMPARABLE
de Marcel Detienne.
Seuil, « La Librairie du XX^e siècle », 144 p., 120 F (18,29 €).

Chacun chez soi, c'est beaucoup plus confortable. Les peuples sont priés de demeurer à l'intérieur de leurs limites. Et les chercheurs dans leurs fiefs, protégés par les douves des disciplines. Ainsi, tout est en ordre : les nations campent sur leurs territoires, les équipes savantes scrutent leur pré carré. On notera au passage que la tendance est au repli, malgré les discours officiels affirmant le contraire. Il se pourrait que les institutions académiques défendent plus que jamais leurs champs clos et leurs protocoles. Pendant que se ferment les esprits, les identités nationales se crispent, recroquevillées sur leurs traditions, leur spécificité incomparable, leur indépassable authenticité. Évidemment, savoirs et pouvoirs marchent d'un pas semblable. Consigne commune : gardons les frontières ! Abattons les transfuges ! Éliminons les vagabonds ! Ce sont aujourd'hui des ordres confidentiels, classés secret défense. Nul n'omet de célébrer – où est la caméra ? – les perspectives merveilleuses esquissées par les rencontres entre cultures – grands brassages de musiques et de styles, hybridations mirifiques des méthodes, interfécondation des connaissances. Tandis que le bon peuple s'ébaubit de mirages cosmopolites, l'ordre verrouille. Derechef, chacun chez soi.

Et les comparatistes ? demande Marcel Detienne. Des pelés, des galeux. Nomades errant d'une terre à l'autre, ils plantent leur tente un soir ici, un autre ailleurs. Ils n'ont jamais été bien vus, à peine pris au sérieux. A présent, ils le sont encore moins. Et Detienne se fâche. Aujourd'hui professeur aux États-Unis, à l'université Johns Hopkins, l'helléniste n'a pas ménagé ses efforts pour anthropologiser les Grecs et les comparer à d'autres peuples. Au risque de cho-

Les historiens auraient-ils des œillères ? Et les anthropologues, eux, le regard ouvert ? Au-delà de la provocation propre au pamphlet, Marcel Detienne pose la question de la clôture des savoirs. Que faire pour décloisonner les pensées ? Du comparatisme

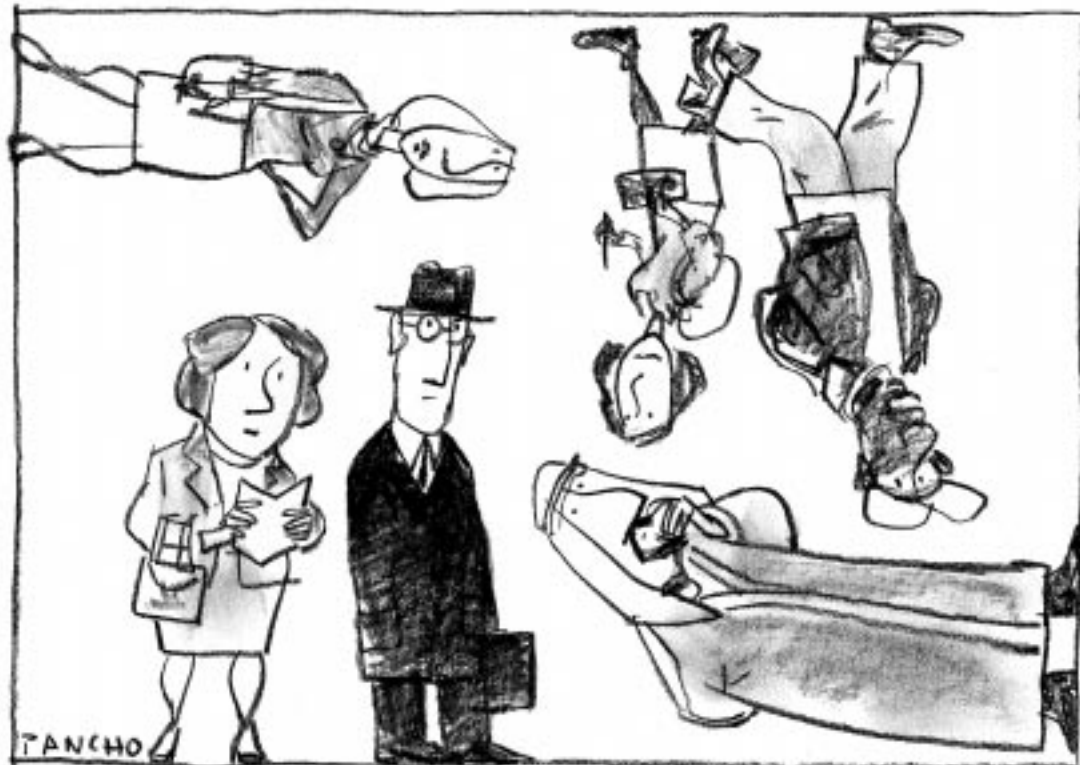
quer. Car les Grecs, n'est-ce pas, Messieurs, sont incomparables. Ils se sont élevés au-dessus de tout, ont forgé les normes mêmes de notre raison comme de notre goût. Les rapprocher des Iroquois ? Les mettre sur le même plan que des Cosaques ? Les comparer à des Ochoollo, ces lointains Ethiopiens ? Ce n'est même pas un sacrilège, voyons, c'est une bêtise ! Une erreur de méthode. Une absurdité. On ne peut comparer que ce qui est comparable ! Des historiens le répètent. Des auteurs sérieux, connus et reconnus, estimables et respectables.

Alors Marcel Detienne entre dans une grande colère, qui ne manquera pas de faire des vagues. Les historiens ? Des nationaux ! dit-il en substance. Des gens incapables de supporter le risque d'une vraie rencontre, obsédés de l'incomparable, défenseurs acharnés d'un fragment de terre unique. Des hommes à œillères, l'œil fixé sur la ligne bleue des frontières. Regard éteint tant qu'il s'agit des autres, torve dès qu'il s'agit des siens. Par comparaison, si l'on ose dire, comme l'anthropologue est sympathique ! Primesautier, fure-

teur, toujours à l'affût d'une découverte nouvelle, d'un dépaysement fructueux ! Cette ire sainte part à l'évidence de bons sentiments : pour ce qui ouvre, invente, innove, croise, éclaire et déconcerte, contre ce qui sacralise, fige, enferme, sépare. Le bouillant Detienne se laisse toutefois emporter par le courroux. Il ne faudrait pas grand-chose pour lui faire dire que tout anthropologue est progressiste et cosmopolite alors que tout historien est réactionnaire et national. Énoncé faux, tout simplement.

En revanche, ce serait une grave erreur de rester sourd à l'essentiel de ce livre, sous prétexte que quelques phrases sont acides. Sans doute transforme-t-il trop vite des signes de paralysie culturelle en syndrome politique. Cela ne doit pas empêcher d'entendre son dia-

Questions de frontières



gnostic. Il porte moins sur les historiens que sur ce que « comparer » veut dire. Et là, c'est important. Detienne s'inscrit en effet dans une lignée de comparatistes dont Georges Dumézil fut l'une des dernières grandes figures. Il constate que ce type de recherches est aujourd'hui plus ou moins négligé. C'est pourquoi il tempête, convaincu que rien aujourd'hui, dans les sciences humaines, ne peut avancer vraiment sans les aventures de ces passeurs de frontières. Leur travail est risqué : pas de balises à suivre. En bref : ce qui se compare bien... ne se voit pas clairement. Le « comparable », en effet, ne constitue pas une donnée de départ. Au contraire, il apparaît au terme d'un processus. Comparer, c'est inventer. Presque à tâtons, par essais et erreurs. Le geste suppose, évidemment, de ne

pas savoir d'avance ce qu'on cherche, ni *a fortiori* ce qu'on va trouver. L'aventure consiste à se laisser mettre en cause par ce qu'on découvre. Point de départ : s'appréter à être déconcerté par les tournures d'esprits étrangers, accepter de voir ses propres évidences éclairées autrement. Prendre la mesure du fait que nos références – les Grecs, le classicisme, la raison, la démocratie, par exemple – ne sont que quelques possibilités parmi une foule d'autres, les unes très dissemblables et certaines fort parentes.

Pour tenter d'y voir plus clair, le comparatiste interroge les cultures les unes par les autres, afin de dégager peu à peu des processus de pensée, des « plaques de cohérences » comme dit Detienne. « Le comparatiste », en l'occurrence, n'est pas individu isolé. C'est un

groupe – atelier, collectif – où viennent se conjuguer et se confronter des compétences complémentaires (un helléniste, un indianiste, un sinologue, etc.). Marcel Detienne décrit au fil des chapitres quatre chantiers qu'il a mis en œuvre et qui ont déjà fait l'objet de plusieurs volumes publiés. Premier exemple : savoir ce qu'est un site, comprendre comment se fonde une cité, un périmètre sacré, un tracé de route, repérer différentes manières de résoudre le problème du découpage de l'espace – ou au contraire de l'esquiver. Deuxième illustration : interroger ce que signifie l'historicité, l'organisation de la mémoire, le rôle des archives écrites ou de la transmission orale. On mentionnera pour finir les expérimentations dans le champ des polythésismes (faire « réagir » un dieu sur un autre, les considérer comme des domaines de relations dynamiques et non des entités statiques) et l'étude des pratiques d'assemblée. Pour comprendre ces dernières, il s'agit de chercher, au cas par cas, comment s'organise la discussion politique collective sur les affaires communes dans les sociétés dissemblables qu'il ont inventées – pas seulement Athènes et les Constituants de 1789, mais aussi les cités italiennes des XII^e et XIII^e siècles, les groupes de guerriers cosaques ou encore les Ochoollo d'Éthiopie.

A chaque fois, il s'agit d'inciter à la découverte, à la création, au risque. Empêcher que chacun reste chez soi. Préférer les aléas des entrecroisements à la stabilité des racines. Choisir l'inconfort de l'imprévisible, franchir les clôtures. Tenter de construire de nouvelles pensées, et y prendre plaisir... Au fait, n'est-ce pas une activité déjà bien connue ? Il se pourrait. Ce qu'on avait autrefois considéré comme la raison d'être des intellectuels paraît y correspondre.

★ Une rencontre autour de Marcel Detienne, avec Charles Malamoud, Maurice Olender et Philippe Sollers, aura lieu à la Maison de l'Amérique latine (217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, tél. : 01-49-54-75-35) le lundi 24 janvier à 18 h 30.

Nietzsche dans tous ses états

L'auteur de « Zarathoustra » n'en finit pas de fasciner ses lecteurs français : est-ce notre faute, ou bien est-ce la sienne ?

NIETZSCHE EN FRANCE
de Jacques Le Rider.
PUF, 288 p., 149 F (22,71 €).

NIETZSCHE ET SCHOPENHAUER
de Marie-José Pernin Segissemont.
L'Harmattan, 512 p., 250 F (38,11 €).

Le 25 août 1900, Nietzsche s'éteignait à Weimar, au terme de onze années marquées par une absence totale d'activité intellectuelle. Il n'est pas surprenant, à quelques mois du centenaire de cette mort, de voir se multiplier les ouvrages consacrés au philosophe allemand. Aux hasards du calendrier, s'ajoute une raison de fond : Nietzsche a toujours fasciné les Français. Parce qu'il n'a pu, dans sa jeunesse, s'empêcher d'admirer Wagner, il passe souvent pour le dernier héritier du romantisme ; et parce qu'il s'est voulu, dans sa maturité, « cosmopolite » plutôt qu'allemand, il passe parfois pour le premier Européen. Bref, il est devenu très tôt l'emblème de toutes les ambiguïtés qui caractérisent le rapport franco-allemand.

L'histoire de ces ambiguïtés commence, pour ce qui le concerne, en 1877, lorsque la mère d'un de ses élèves traduit pour la première fois un de ses textes en français (il s'agit d'une des *Considérations inactuelles*, portant précisément sur Wagner). Suivent, dans les vingt années suivantes, autrement dit du vivant même du philosophe, une bonne dizaine de livres. Lorsque Nietzsche meurt, plus ou moins inconnu, à Weimar, il est déjà célèbre à Paris. Artistes et écrivains symbolistes font de lui, comme de son ancien maître Schopenhauer, l'une de leurs références majeures.

Parce qu'elle est source, de part et d'autre du Rhin, d'une débauche

de rhétorique nationaliste, la première guerre mondiale interrompt ce « transfert » culturel. Celui-ci reprend après 1918, grâce à André Gide et Paul Valéry, sans oublier, dans les années 30, les membres du « Collège de sociologie », Georges Bataille et Roger Caillois. Nouvelle guerre, nouvelle rupture. Et pourtant, dès 1956, soit une décennie après la Libération, un article de Pierre Klossowski ouvre une nouvelle époque dans la lecture de Nietzsche – époque marquée par une attention neuve à l'entrelacement du thème de la « volonté de puissance » avec celui de l'« éternel retour ». Dans le sillage de Klossowski, d'autres penseurs inscrivent de Nietzsche en France. A juste titre, il reprend à son compte l'expression qu'avait forgée l'un de ses prédécesseurs en la matière, le regretté Claude Digeon : oui, il y a bien eu une « crise allemande de la pensée française » entre 1870 et 1914, mais, comme le prouvent à la fois le cas de Nietzsche et celui (d'ailleurs lié) de Heidegger, cette « crise » a duré, en fait, jusqu'au début des années 1980.

Jacques Le Rider s'efforce de débrouiller cette affaire compliquée qu'est l'histoire de la « réception » de Nietzsche en France. A juste titre, il reprend à son compte l'expression qu'avait forgée l'un de ses prédécesseurs en la matière, le regretté Claude Digeon : oui, il y a bien eu une « crise allemande de la pensée française » entre 1870 et 1914, mais, comme le prouvent à la fois le cas de Nietzsche et celui (d'ailleurs lié) de Heidegger, cette « crise » a duré, en fait, jusqu'au début des années 1980.

PRÉDESTINÉ ?

Parmi les plus récentes publications sur Nietzsche, on fera une place à part à un travail d'apparence modeste, mais qui a le mérite d'aller au fond des choses avec un sérieux et un respect des textes dignes d'éloges. Dans ce travail, consacré à une étude comparative du thème de la « prédestination » chez Schopenhauer et chez Nietzsche, l'auteur, Marie-José Pernin Segissemont, parvient à montrer en quoi les thèmes de l'« élection » et du « surhomme », cruciaux pour la pensée nietzschéenne, révèlent l'influence en creux de la théologie protestante sur cette pensée, pour-

tant résolument passée, avec armes et bagages, du côté de l'athéisme. La démonstration, on s'en doute, fera grincer quelques dents. Et ranimera le vieux débat qui opposa, naguère, le « chrétien » Klossowski à l'« athée » Bataille.

Il est permis, en revanche, de tenir pour moins décisives les spéculations sur la santé de Nietzsche, les enquêtes minutieuses sur ses maux de dents et autres ulcères d'estomac. Celles-ci semblent être fort à la mode (1), sans qu'on voie bien en quoi elles aident à comprendre l'œuvre. A signaler, cependant, l'étude qu'un médecin, Jacques Rogé, vient de consacrer au « syndrome » de Nietzsche (2) : d'après le docteur Rogé, l'auteur de *Zarathoustra* souffrait simplement d'une psychose maniaco-dépressive (appartenant au groupe dénommé « trouble bipolaire de type II »), et non d'une syphilis contractée dans un bordel de Cologne – comme on se plaît à le répéter, depuis un siècle, sur la foi du témoignage d'un de ses disciples, Paul Deussen.

S'agit-il d'un progrès ? Vaut-il mieux être « maniaco-dépressif » que « syphilitique » ? Le lecteur appréciera. Ce qui est sûr, c'est que (comme l'ont déjà dit Deleuze, Foucault et Derrida), rien de ce qu'a écrit Nietzsche ne saurait être expliqué (ni « excusé ») par la folie. Ce qui est moins clair, en revanche, c'est la question de savoir si, de 1889 à 1900, Nietzsche s'est réellement trouvé condamné à vivre une vie purement végétative. Après tout, il faisait peut-être semblant. Certains ne prétendent-ils pas que Borges, de son côté, feignit longtemps d'être aveugle ?

Christian Delacampagne

(1) Nietzsche ou la grande santé, sous la direction de Didier Raymond, L'Harmattan, 306 p., 160 F (24,39 €).
(2) Jacques Rogé, *Le Syndrome de Nietzsche*, Odile Jacob, 272 p., 145 F (22,10 €).

Apprentissages ludiques

A travers le prisme du jeu, Jean Perrot éclaire les enjeux de la littérature de jeunesse

JEUX ET ENJEUX DU LIVRE D'ENFANCE ET DE JEUNESSE
de Jean Perrot.
Ed. du Cerle de la librairie, 416 p., 250 F (38,10 €).

Du conte folklorique à l'album sur cédérom ou au livre en trois dimensions, les contours de la littérature de jeunesse sont aussi mouvants que ceux de l'enfance elle-même. Nous « savons » ce qu'est la littérature de jeunesse, écrit l'universitaire Peter Hunt (1), mais de là à le formuler... C'est peut-être cette difficulté à cerner son champ – au carrefour de la littérature, de l'éducation et du divertissement – ou les préjugés qui lui collent à la peau – l'écriture pour la jeunesse resterait un genre mineur – qui expliquent le petit nombre de travaux sérieux qui lui sont consacrés.

Dans ce contexte, les analyses de Jean Perrot, professeur émérite à Paris-XIII et fondateur de l'Institut international Charles-Perrault (2), n'en sont toujours que plus roboratives. Prolongeant ses importantes recherches sur la lecture du texte et de l'image, Jean Perrot a choisi d'étudier la production contemporaine à travers le prisme du jeu. Quoi de plus naturel, dira-t-on. Dès 1686, M^{me} de Maintenon écrit à propos de l'éducation des demoiselles : « On se sert de tout jusque dans les jeux pour former leur raison. » Mais si jeu et apprentissage ont partie liée dès l'origine, l'auteur « joue » lui-même à en explorer toutes les variantes, à partir d'une large coupe dans la production française. Depuis les livres animés ou ceux qui, comme l'œuf de Kinder, renferment des secrets à découvrir, jusqu'aux fictions où la fantaisie débridée d'une Marie Desplechin ou l'utilisation du jeu de rôle dans le livre lui-même (Christian Lehmann) sont représentatifs de

cette puissance d'illusion ludique. Encore ne s'agit-il que de quelques exemples pris parmi beaucoup d'autres, dans un livre qui fourmille de références et met, à chaque page, le lecteur en appétit...

Ce jeu littéraire est indissociable de toute lecture de fiction. S'appuyant notamment sur les travaux d'Alberto Manguel, Jean Perrot rappelle qu'un « pacte » lie le lecteur et l'auteur autour d'une idée chère aux enfants : « J'accepte de faire semblant. » Ce pacte résistera-t-il aux attraits du virtuel et de la « vidéosphère » ? Éclairant le fonctionnement et les « mythologies » de l'imaginaire enfantin, Jean Perrot montre que cet univers « en perpétuelle redistribution » est un « lieu où les substitutions dans le jeu (...) de la création sont infinies ». Art de la surprise, du clin d'œil, complicité intime avec les auteurs : tout est réuni pour que, de cette alchimie particulière, naisse, au sens de Barthes, l'authentique plaisir du texte : celui qui repose sur « l'imprévision ».

S'efforçant d'aborder la littérature de jeunesse autrement qu'à partir des sempiternelles questions de la « lecture », Jean Perrot apparaît ici comme un jardinier-poète. Quelqu'un qui, avec une connaissance hors-pair de son domaine, vous fait visiter le jardin qu'il aime, signalant ici les essences rares, là les jeunes pousses prometteuses, celles qui ont toutes chances de résister aux tempêtes. Son étude de fond est aussi un stimulant parcours sous le signe de la diversité, de la beauté et de la découverte.

Fl. N.

(1) *Children's Literature, an Illustrated History*, Oxford University Press, 1995.
(2) Centre de recherche et de formation sur la littérature de jeunesse, hôtel de Mézières, 14 av. de l'Europe, BP 61, 95604 Eaubonne Cedex 04. Tél. : 01 34 16 36 88. Http : //www.netwatchers.com/perrault

Evaporation de la France

SCÈNES DE VIE EN 2024
de Christian Saint-Etienne.
Ed. J.-C. Lattès, 206 p., 110 F (16,77 €).

La politique-fiction est un moyen comme un autre de s'en prendre aux gouvernements. Il n'est que de prolonger de façon linéaire, et jusqu'à l'absurde, certaines tendances prêtées à l'exécutif. Christian Saint-Etienne a dû se régaler en projetant la famille française qu'il met en scène jusque dans les fêtes de Noël de l'an 2024.

Pas trop tôt, car il faut laisser du temps au temps pour confectionner un avenir ubuesque ; pas trop tard, pour que ces « Guignols » s'appellent encore Martine Aubry, devenue présidente de la République en 2016, après Lionel Jospin (en 2002) et François Bayrou (en 2009), sans parler des premiers ministres, successivement Dominique Strauss-Kahn (en 2004), François Hollande (en 2006), Jean-Pierre Chevènement (en 2009), Elisabeth Guigou (en 2012), tout ce beau monde disparaissant dans les oubliettes de l'Histoire lors de l'application, en 2023, du traité « Europe fédérale des régions », qui voit la fin officielle de l'Etat français. Christian Saint-Etienne prévoit qu'en 2018 une ordonnance supprime le français comme langue nationale et transforme l'Académie française en Académie des langues régionales. Cette décision est violemment combattue... par les populations immigrées qui faisaient du français une langue d'intégration !

Christian Saint-Etienne sait qu'il faut « faire gros » pour se faire entendre aujourd'hui. Pourtant, sa sottie ne parvient souvent qu'avec peine à ce but. Le meilleur de son livre est sans doute lorsqu'il sort de la plaisanterie pour nous proposer une *disputatio* : le colloque de Harvard, en 2024, sur « le suicide d'une civilisation ».

Pierre Drouin

« Aux martyrs des conseils de guerre »

Dans une passionnante enquête, Nicolas Offenstadt retrace le parcours mémoriel des fusillés de la Grande Guerre. Un âpre combat où jusqu'ici l'enjeu politique primait sur la connaissance historique

LES FUSILLÉS DE LA GRANDE GUERRE ET LA MÉMOIRE COLLECTIVE (1914-1999) de Nicolas Offenstadt. Ed. Odile Jacob, 288 p., 140 F (21,34 €).

Avec quelques jours d'avance, le premier ministre Lionel Jospin vint le 5 novembre 1998 célébrer le soixante-dixième anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre sur le plateau de Craonne. Une première pour ce « lieu sacré » qui fut, dit alors le chef du gouvernement, « le cœur ensanglanté de la première guerre mondiale ». Tenu jusque-là à l'écart des commémorations officielles, cet espace, scène rendu fameux autant par le souvenir historique des combats terribles et des mutineries qui l'illustrèrent au printemps 1917 que par les chances de révolte le mettant en scène, fut le cadre d'un discours qui relança une polémique ancienne qu'on croyait éteinte. Evoquant ces combattants qui, « plongés dans un désespoir sans fond », « refusèrent d'être sacrifiés », mutins « fusillés pour l'exemple », le premier ministre souhaitait qu'ils « réintègrent aujourd'hui pleinement notre mémoire collective nationale ».

La formule fit aussitôt débat. Querelle de mots (réintégrer, réhabiliter), retour sur une conscience encore à vif de l'événement, l'encre qui coula alors n'était pas le plus souvent celle des historiens, dont certains n'hésitent pas depuis, avec un faible recul il est vrai, à lire dans la passe d'armes qu'il opposa une « mémoire de droite » à une autre, « de gauche », un « *reclut cognitif* » (Stéphane Audouin-Rouzeau). La connaissance historique aurait-elle été la « victime » de cet affrontement politique ? La passionnante enquête



Monument aux fusillés de Souain à Sartilly (Manche) érigé en 1928

sur le parcours mémoriel des fusillés de la Grande Guerre qui propose aujourd'hui le médiateur Nicolas Offenstadt vient infirmer une si triste perspective.

Par souci de saisir comment se pacifie un drame, le jeune historien, qui travaille sur les discours et rituels de paix à l'ère médiévale, et avait déjà largement étudié la question de ces combattants exclus de la mémoire nationale officielle lorsque éclata la polémique. Aussi la rapide parution de cette synthèse ne doit-elle rien à une réflexion hâtivement conduite, même si la promptitude de l'éditeur a accueilli un tel sujet porte la marque de sa brusque médiatisation.

Riom, fin 1922 : deux monuments, inaugurés en même temps, se font face, comme un défi de western. Tous deux in-

dicés de cette pédagogie civique qui gagne en quelques mois tout le territoire national. D'une part un monument aux morts « purs », c'est-à-dire excluant les combattants condamnés par les tribunaux militaires ou plus sommairement exécutés pour trahison, désertion ou mutinerie – au sortir de la boucherie de 14-18, les rapides mouvements en faveur de réhabilitations individuelles peinaient à obtenir gain de cause, malgré quelques spectaculaires revirements judiciaires. De l'autre un « contre-monument » entièrement dédié aux victimes des conseils de guerre. Et Offenstadt de constater : « Ainsi, dans le cimetière de la ville, les fusillés réintègrent symboliquement la communauté. » Ce ne fut naturellement pas le cas partout.

La question n'était pourtant pas que symbolique. A l'op-

probre jeté sur la mémoire des condamnés et dont les familles assumaient seules désormais le poids, s'ajoutaient la gêne des veuves et la douleur d'une injustice impossible à faire reconnaître. De démarches personnelles en recours individuels, la lente reconquête de la dignité humaine a très tôt pris un tour plus politique, la Ligue des droits de l'homme comme les mouvements d'anciens combattants prônant « l'exigence de désingularisation », seule apte à repenser la logique de ces verdicts brutaux et inhumains. L'absurdité de la guerre, la recrudescence d'un pacifisme militant, le succès à gauche de l'échiquier d'une dénonciation qui liait valeur commémorative, force incantatoire et possible propagande font de cette cause, dérangeante pour les tenants de l'autorité, quelle qu'elle soit, un enjeu idéal.

Après combat. La législation en vigueur, peu à peu corrigée, le fut au coup par coup, au cas par cas, tandis que se faisait jour la conviction de plus en plus populaire que les seuls juges habilités, en toute « équité » sinon légalité, étaient l'opinion et les anciens combattants. Après six ans de procédure (1927-1933), la cause semble entendue ; mais au même moment l'Allemagne nazie restaure la justice militaire supprimée par Weimar en 1920 (car Offenstadt n'omet pas de rappeler que le débat n'est pas spécifiquement français).

Cependant la figure du fusillé, personnage de fiction (romans, pièces de théâtre, films), interroge l'historien bien au-delà de l'entre-deux-guerres. C'est aussi ce qui fait le prix de ce parcours critique qui n'écrase aucune péripétie, évite les lieux communs, nuance toujours au risque de décevoir les adeptes du légendaire. Un livre d'historien, en somme.

Philippe-Jean Catinchi

Vertige d'une confession

Avec la réédition de « Délire logique », Paul Nothomb analyse la tragédie de son engagement

LE DÉLIRE LOGIQUE de Paul Nothomb. Phébus, 180 p., 119 F (18,14 €)

En 1943, à Bruxelles, Hubert, résistant communiste de vingt-neuf ans, est arrêté par la Feldgendarmarie. Dans sa poche, deux clés menant tout droit à des camarades, à sa femme, à l'enfant qu'elle porte. Longuement torturé, il découvre avec effroi qu'il n'est pas le bolchevik de fer qu'il croyait : tôt ou tard, il parlera. Sa situation désespérée lui souffle de faire croire à ses tortionnaires qu'il s'est converti à leur « révolution ». Pour être convaincant, il doit s'en persuader lui-même. Au prix de cette hallucination, il trahit ses idées sans donner ses amis. Ce pari insensé réussit, les gendarmes ignorant qu'ils tiennent un dirigeant identifié et traqué depuis deux ans. Lorsqu'elle découvre le pot aux roses, la police allemande a laissé s'écouler quinze jours. L'essentiel serait sauf, n'était la folie de Hubert qui, croyant sauver des vies d'otages, propose aux nazis de leur livrer des cadres communistes. Une rencontre avec sa femme, fortuitement arrêtée, lui dessille les yeux. Il sera abattu en tentant de s'évader.

Publié en 1948, aujourd'hui réédité, ce roman est autobiographique. Issu d'une famille aristocratique éprise d'ordre, devenu communiste, parti dès septembre 1936 en Espagne, où il combattit au côté d'André Malraux (1), en charge des sabotages à partir de 1941, Paul Nothomb, arrêté en 1943, sombra dans ce « *délire logique* » qu'il décrit de l'intérieur, la raison recouvrée. Mais son récit, qui éveille instinctivement compassion et malaise, appartient bel et bien au registre de la fiction. Hubert tombé sous les balles allemandes n'est pas Nothomb, évadé le 24 janvier 1944, engagé dans l'armée, démobilisé en 1945, condamné à huit ans de prison, puis réhabilité. L'antihéros du

roman, écrit à la troisième personne, meurt avec panache comme si vivre n'était plus possible : Paul Nothomb, lui, a dû vivre en traînant son pesant fardeau. Au soir de sa vie, l'auteur assortit son texte d'une postface où il livre sa lecture d'une histoire où il s'est engagé jusqu'à en être broyé. Il passe ainsi du roman à l'analyse de sa propre tragédie. Cette confrontation entre le mode de narration de 1944 et celui de 1999, – accompagné de lettres de Malraux réagissant dans l'instant au brûlot de son ami –, pose question : y a-t-il des réalités et des interrogations dont la fiction rendrait compte là où le témoignage serait impuissant ? Questionnement plus fécond que cette note de l'éditeur célébrant les « *quelques historiens et enquêteurs courageux qui ont décidé de rompre la loi du silence* ». L'image de l'omerta parle trompeusement à l'imagination et illustre cette mode délétère qui tend à réduire l'histoire de la Résistance à l'addition de pieux mensonges couvrant des turpitudes inavouables !

On ne peut lire la tragique aventure de Hubert sans penser à l'hommage commun de Malraux « à ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ». Car l'alternative – parler ou non – s'est présentée à des gens qu'une même bravoure avait amenés là. Elle relève d'une capacité à résister à la torture dont seuls peuvent, le cas échéant, être juges ceux qui sont passés par les mêmes tourments. Quant aux autres, nous autres, peut-être gânerions-nous à méditer cette mise en garde de Marc Bloch : « *Juste dans l'action, nous jugeons beaucoup trop. Il est commode de crier "Au poteau !" . Nous ne comprenons jamais assez.* »

Laurent Douzou

(1) Paul Nothomb publie également chez Phébus un album de photographies commentées sous le titre *Malraux en Espagne*, 158 p., 198 F (30,18 €).

Ernesto De Martino, un décrypteur de crises

L'exploration du monde magique fut l'une des tâches de ce professeur de l'université de Cagliari, ethnologue de terrain et folkloriste ouvert à la philosophie et aux apports de la psychologie

CEUVRES d'Ernesto De Martino.

I. **LE MONDE MAGIQUE**

Traduit de l'italien par Marc Baudoux, postface par Silvia Mancini, Institut d'édition Sanofi-Synthelabo, 596 p., 84 F., (12,08 €).

II. **ITALIE DU SUD ET MAGIE**

Traduit de l'italien par C. Poncet, 240 p., 84 F., (12,08 €).

III. **LA TERRE DU REMORDS**

Traduit de l'italien par C. Poncet, 494 p., 98 F (14,94 €).

Une œuvre oubliée reparait plus de trente ans après la disparition de son auteur, et elle s'impose non pas seulement par la liberté d'esprit, l'érudition de celui qui l'a produite, mais aussi par la force de ce qu'elle aide à connaître et comprendre aujourd'hui. Ernesto De Martino n'était ni facilement classable ni docile. On lui fit payer ce peu de complaisance : il accéda à une chaire universitaire (université de Cagliari en Sardaigne) seulement à la fin de sa vie ; il y enseigna l'histoire des religions sans se confiner dans cette spécialisation. Il était rebelle à tout enfermement. Historien du christianisme et des autres formes de la vie religieuse, philosophe, ethnologue de terrain et folkloriste, ouvert aux apports de la psychologie et de la psychopathologie, il conduisit chacune de ses études en recourant à l'éclairage pluridisciplinaire. Ce n'était ni une concession aux facilités de l'éclectisme ni une façon de justifier la diversité des thèmes traités.

L'inventaire sommaire de ceux-ci – la magie située aux confins de la religion et de l'idéologie, les cultes de possession et le chamanisme, les thérapies paysannes du Sud italien, les rituels de la crise du

deuil et, plus tardivement, les figures de l'apocalypse dans l'histoire culturelle et la pathologie individuelle – peut donner l'impression de la dispersion. Le caractère unitaire du projet en est masqué. L'unité tient d'abord à une exigence intellectuelle que le constant commerce entretenu avec les philosophes fortifie. Formé sous l'influence de Benedetto Croce, de l'idéalisme néohégélien, puis de l'historicisme italien qui le rapproche d'Antonio Gramsci et le conduit ainsi à adhérer au Parti communiste, De Martino n'a jamais interrompu les confrontations philosophiques par lesquelles il éprouve ses propres propositions. En débat avec l'existentialisme de Heidegger, il marque sa distance et emprunte à la fois. Attentif à l'œuvre d'Ernst Cassirer, il précise davantage sa conception du symbolique et des configurations culturelles qui en reçoivent leur forme. Mais c'est Gramsci qui l'incite à changer l'orientation de ses recherches, il étudie alors les paysans de l'Italie la plus démunie – celle du Midi pauvre en marge de la modernisation – et les pratiques magiques, religieuses, qui séparent cette paysannerie de la culture dominante. Il devient son interprète et un intellectuel solidaire de ses combats.

L'unité qui se révèle progressivement résulte de la méthode et de la visée au service de laquelle elle est mise. La méthode ne dissocie le comparatisme anthropologique ni de l'histoire, permettant d'accéder à la genèse des dispositifs culturels et de prendre en compte les effets de « l'environnement » historique, ni de la psychologie, permettant d'accéder aux racines subjectives des phénomènes étudiés. C'est ce qui mène De Martino à réfuter les anthropologies qui excluent l'histoire, et le sujet, de leur interprétation des configurations sociales et culturelles. Quant à la visée, elle a pour ori-

gine une constatation dominante : « *La polémique antimagique traverse le cours de la civilisation occidentale... Les nations modernes sont modernes dans la mesure où elles ont participé à ce procès où nous sommes encore engagés.* » De Martino, ayant une conception immanente de l'histoire et de l'esprit humain, affirmant une position radicalement laïque, affirme tout autant la nécessité de ne pas soustraire à la juridiction de la rai-



Ernesto De Martino

Né à Naples en 1908, Ernesto De Martino étudia la philosophie dans le climat intellectuel de l'idéalisme de Benedetto Croce et Giovanni Gentile. D'abord intéressé par l'histoire du christianisme, il se dirigea ensuite vers l'étude des religions et l'ethnologie. A partir de 1949, membre du parti communiste, il se rapproche des thèses d'Antonio Gramsci et commence à étudier les pratiques magico-religieuses des paysans de l'Italie du sud. Professeur à l'université de Cagliari à la fin de sa vie, il est l'auteur d'une œuvre diverse, de l'essai à la monographie, des articles de journaux aux pamphlets. Ses derniers travaux portaient sur les thèmes et les mythes de la fin des temps et de l'apocalypse. Il meurt en 1965.

son l'intérêt pour la magie, le mythe et la religion. Et d'autant moins que nous restons concernés : « *A côté des techniques scientifiques, nous donnons encore une valeur immédiate au domaine des techniques mythico-rituelles, à la puissance "magique" de la parole et du geste.* » La très remarquable étude de Silvia Mancini, qui accompagne cette nouvelle publication, restituée à l'œuvre sa portée novatrice et corrige les mésinterprétations.

Trois ouvrages principaux jalonnent le parcours scientifique de l'après-guerre. Les deux premiers sont à lire conjointement, l'un propose l'exploration du « monde magique », l'autre applique la démarche à l'interprétation des « survivances » en Lucanie, en Ita-

lie du Sud, à la recherche de ce qui fonde le maintien d'un régime archaïque d'existence. La magie est vue dans son acception la plus large. Elle est comme le mythe, le rite, la religion, un « dispositif » dont il faut explorer la genèse, la logique interne, les modes de manifestation et l'efficacité culturelle. En ce sens, elle apparaît d'abord sous l'aspect des techniques qu'elle met en œuvre et des stratégies culturelles dont elle se pour-

sophes contemporains et recourt à certains des concepts de l'existentialisme.

Italie du Sud et magie résulte d'une enquête directe qui définit les cadres fondamentaux de la magie en Lucanie : la fascination exercée sur l'« être-dominé-par », la possession, l'ensorcellement, l'exorcisme. C'est aussi l'occasion d'une démonstration double. La mise en relation du « *moment magique* » avec les épreuves de la vie quotidienne, avec un mode d'exis-

Georges Balandier

tence fragile et précaire entretenant la crainte du « *nauffrage dans une négation qui frappe la possibilité même d'un comportement culturel quelconque* ». Ce moment ouvre des « *perspectives de secours d'urgence* » lorsque l'exaspération de la crise individuelle semble dépasser de toute capacité de décision et de choix. La seconde partie de la démonstration révèle, avec insistance, que la magie et les archaïsmes l'accompagnant ne sont pas des configurations résiduelles, isolées, enkystées. Des raccords s'établissent avec les formes plus élevées de la vie culturelle. La composante magique se retrouve dans le catholicisme populaire, et jusqu'au centre du culte catholique lui-même.

C'est dans un troisième ouvrage, *La Terre du remords*, que De Martino révèle pleinement la vigueur de sa démarche en enquêtant dans la région des Pouilles avec une équipe – composée notamment d'un psychologue, d'un psychiatre et d'un musicologue – sur ce qui subsiste d'un culte de possession dont l'origine remonte au Moyen Âge. Ce complexe religieux aujourd'hui mineur, propre au milieu paysan mais ayant touché les classes supérieures, est connu sous le nom de « tarentisme ». Il associe le thème mythique et le symbolisme de la tarentule, qui mord et

empoisonne, avec la pratique rituelle qui libère le tarentulé du mal, de la possession, le livrant au désordre de l'esprit et du corps. L'explication du phénomène ne relève pas de la compétence médicale, mais de l'analyse culturelle. La crise met en jeu la maladie, le malheur, le mal et le remords, et toutes les relations symboliques qui se tissent de l'un à l'autre. La cure ne peut s'accomplir qu'en recourant aux moyens de l'efficacité symbolique, qu'en effectuant une catharsis conjuguant la parole, la musique, la danse et la force des coutumes. De Martino soumet les observations de terrain à sa méthode : utiliser toutes les ressources du comparatisme, retrouver le conditionnement historico-culturel du phénomène, et éclairer celui-ci par les réactions contraires qu'il a provoquées au sein du catholicisme ou du positivisme. Et au-delà, apporter une validation supplémentaire à la thèse principale formulée et reprise sous des formes différentes dans les publications successives. C'est l'état de crise, l'explosion de situations critiques résultant d'un vécu de frustration ou de misère qui ouvre la voie à la dépossession de soi.

La « *terre du remords* » n'est pas seulement une région, elle est de tous les lieux, de partout où s'effectue le « *retour du mauvais passé* ». L'anthropologie du remords nous est aussi destinée : elle concerne « *cette partie de notre planète qui est entrée dans la zone d'ombre de son mauvais passé* ».

Chaque lundi
LE MONDE ECONOMIE
avec **Le Monde**
DATÉ MARDI

L'EDITION FRANÇAISE

● **La Fnac se lance dans le livre ancien.** La Fnac a racheté la librairie du Tour du monde (située rue de la Pompe, dans le 16^e arrondissement de Paris) spécialisée dans le livre épuisé. Le propriétaire, Jean-Etienne Huret, n'a pas souhaité faire de commentaire ni révéler le montant de la transaction qui a porté sur le rachat du nom, du stock (100 000 ouvrages) et la reprise du personnel (12 employés). Bertrand Picard, directeur du livre à la Fnac, a souligné que la Fnac n'entendait pas « faire de la bibliophilie » ni se transformer en librairie d'ancien. Pourtant, cette première participe d'un désir clair de la Fnac d'« aller davantage vers un service intégral aux clients ». A ce titre, Bertrand Picard a annoncé que Jean-Etienne Huret participera à ce qui devrait être une « migration » pour la Fnac.

De son côté, le Syndicat national de la librairie ancienne et moderne (SLAM) a tenu, dans l'intérêt général de la profession, à mettre en garde ses adhérents contre cette initiative qui pourrait se révéler lourde de conséquences. En effet, la mise en place, par la Fnac, d'un système qui consisterait pour les libraires d'ancien à fournir des listings de livres de leur stock que cette dernière regrouperait sur un moteur de recherche ferait d'eux de simples fournisseurs de livres. Une réflexion à ce sujet devrait être menée par le SLAM lors de son assemblée générale du 24 janvier. Emmanuel Lhermitte, président du SLAM, a signalé que la Ligue internationale du livre ancien, qui réunit, une fois par an, les présidents de syndicats de libraires d'ancien de vingt-cinq pays, avait pris, en octobre 1999, la décision de créer son propre site. Celui-ci devrait « préserver le métier en respectant l'identité et les particularités des libraires ainsi que le rapport vendeur-acheteur ».

● **Nouvelle collection.** Les Presses de Sciences-Po lancent « Références/Facettes », une collection d'ouvrages biographiques. Dirigée par Nicolas Offenstadt, elle affiche un triple objectif : « montrer les différents regards portés sur le personnage, donner des points de repère clairs et précis sur les questions essentielles soulevées par sa trajectoire biographique et servir de guide bibliographique ». A raison de douze ouvrages par an, vendus moins de 100 F (15,24 €), les premiers titres, à paraître le 2 février, sont : *Charles Maurras*, de Bruno Goyet ; *Maurice Thorez*, de Stéphane Sirot ; *Marc Bloch*, d'Olivier Dumoulin.

● **Prix littéraires.** Le prix Contrepoint de littérature française a été attribué à Anna Galvalda pour *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part* (Le Dilettante). Le prix Tropiques de l'Agence française de développement a été décerné à Boualem Sansal pour *Le Serment des barbares* (Gallimard).

Rectificatif

● Dans l'article de Philippe-Jean Catinchi consacré à *Robert le Pieux* de Laurent Theis (Perrin) – « Le Monde des livres » du 7 janvier –, il fallait lire « son descendant Louis IX, dont il fut le modèle de piété » et non « dont il fit son modèle de piété ».

VACARME DANS LA SALLE DE BAL

L'édition retrouve une convention

La CFDT dénonce la convention collective qui doit être signée

par les autres syndicats, vendredi 14 janvier

Depuis plus d'un an, les relations sociales dans le secteur de l'édition sont tendues. Au cours de l'automne 98, le Syndicat national de l'édition (SNE) a dénoncé la convention collective nationale qui régit les relations sociales d'une branche d'activité. Toutes les entreprises d'un secteur sont tenues d'en appliquer les règles.

L'objectif du SNE était de revoir une convention, déjà partiellement renouvelée en 1992, pour l'adapter à un secteur en pleine mutation. Cette dénonciation a été très mal acceptée par les syndicats, et les négociations pour aboutir à une nouvelle convention ont régulièrement échoué au cours de l'année 1999. Au mois de septembre, les salariés ont manifesté pour protester contre « la régression sociale ». Les syndicats critiquaient le poids croissant des grands groupes, comme Hachette et surtout Havas, dans l'attitude du SNE, et dénonçaient la précarisation des salariés de l'édition.

Les négociations ont alors repris et se sont accélérées à la fin de l'année. Les syndicats, tout comme le SNE, craignaient de se retrouver devant un vide juridique, car la convention arrivait à échéance le 31 décembre. Les syndicats redoutaient que l'absence de convention ne pénalise les salariés des petites entreprises, qui se retrouveraient sans cadre réglementaire et sans recours, tandis que le SNE avait peur que cette faille ne donne une image défavorable d'une profession

attachée aux valeurs humaines. Les vacances de Noël ont donc été studieuses pour les partenaires sociaux, puisqu'ils se sont réunis les 22, 29, 30 et 31 décembre pour aboutir à un accord le 30 en fin de soirée, finalisé le lendemain. Ils ont d'abord prolongé la précédente convention jusqu'au 15 janvier, avant de conclure les négociations sur un nouveau texte qui devrait être signé vendredi 14 janvier, à moins d'un ultime rebondissement, par quatre syndicats : la CGT, FO, CGC et CFTC.

CONCESSIONS

Le nouveau texte est le fruit de concessions mutuelles. La délégation patronale a abandonné – dès l'automne – une réforme des modes d'indemnisation des périodes de maladies, qui cristallisait la colère des syndicats. Ceux-ci ont accepté la suppression des primes d'ancienneté, en contrepartie d'une réévaluation des salaires minima. Les indemnités en cas de licenciement ont été réévalués pour les employés, qui y auront droit au bout de 6 mois de présence dans l'entreprise et non plus 2 ans.

Un des points les plus délicats des négociations a concerné la place de l'édition électronique. Le SNE s'est d'abord refusé à toute mention des nouveaux médias dans la convention collective. Un compromis a finalement été trouvé. Le texte ne parle pas d'« édition », mais de « livre électronique », dans sa « phase éditoriale, lorsqu'elle est strictement

identique à celle mise en œuvre pour le livre en la forme traditionnelle (sélection de textes et d'illustrations, relations contractuelles avec les auteurs, validation de contenus, mise en forme), à l'exclusion de tout autre type d'activité électronique distincte (développement de CD-Rom, DVD, logiciels, mise en place et diffusion de sites Internet, traitement de données informatisées, notamment) ».

Enfin la convention prévoit en annexe un statut des travailleurs à domicile, alors que seuls les correcteurs étaient concernés auparavant. Cette disposition comble un vide puisque près de 10% des salariés de l'édition sont des travailleurs à domicile. Des négociations sur ce point vont continuer jusqu'au mois de juin. Enfin, le SNE a refusé d'intégrer les employés de la diffusion et de la distribution dans le cadre de la convention.

Ces concessions du SNE sont insuffisantes pour la CFDT, principal syndicat du secteur, qui refuse de signer « une convention collective au rabais » qui « accélère la précarisation et le démantèlement du secteur ». Le syndicat dénonce, dans un communiqué, « la politique sociale rétrograde du SNE, dont la seule ambition consiste à rogner les garanties conventionnelles. A l'heure où les entreprises et les métiers sont en pleine évolution, le SNE se montre incapable de développer une vision dynamique de l'avenir de l'édition qui se fasse avec – et non contre – les salariés de la profession ».

Alain Salles

Une Bovary très « in »

La douce et infortunée Emma Bovary savait-elle qu'elle aurait un jour une descendance ? Pas la pauvre petite orpheline qui, à la fin du roman de Flaubert, est envoyée gagner sa vie dans une filature de coton. Mais une arrière-arrière-petite-fille, anglaise de surcroît, et dont le patronyme laisse entrevoir, dès l'abord, un espionnage de clin d'œil au maître de Croisset. Et c'est bien sûr ce qu'il en est. Le *Gemma Bovary* de Posy Simmonds, ce « must » qui fait ces temps-ci le régal de nos voisins britanniques, est une épataante transposition-recréation, sous forme de bande dessinée, d'une *Madame Bovary* pastiche, version 2000-jeans-et-tee-shirt, qui faxe ses rendez-vous d'amour entre deux Eurostars.

Ennuï, adultère et conséquences : l'intrigue est la même, évidemment. Mais la réincarnation de l'héroïne ne manque pas de sel. Gemma, la deuxième femme de Charlie Bovary, restaurateur de meubles anciens, est la bête noire de sa première épouse. Elle s'accommode mal des pesanteurs propres aux familles recomposées, ne supporte plus les enfants de son mari, déteste Londres, emménage en Normandie pour se changer les idées, s'enthousiasme pour la « French way of life », s'ennuie à nouveau et tombe amoureuse d'un grand aristocrate oisif, Hervé de Bressigny. On devine la suite. Mais en attendant la fin tragique, les pages du journal intime de Gemma sont particulièrement drôles. Décapante satire de la « middle class », elles peignent son mode de vie et ses angoisses à la *Marie-Claire* dans les moindres détails : shopping du jour, menus des dîners en ville, marques de lingerie préférées, usage immodéré de la bouillotte, « déco » de la fermette normande, en passant par l'état du compte courant et les fins de mois difficiles – Gemma comme Emma se devant d'être « a bad credit risk », un cauchemar pour son banquier.

« Posy Simmonds a un très bon sens de la parodie, nous

déclarait l'écrivain Julian Barnes. *Imaginez Flaubert revu et corrigé par Claire Brétécher...* » Rien n'échappe en effet à Posy Simmonds qui, au passage, égratigne gaiement une certaine France bien-pensante, avec ses nouveaux riches peu accueillants, ses certitudes indécorables et son accent à couper au couteau. L'auteur sait de quoi elle parle. Elle a traîné ses guêtres à la Sorbonne avant d'entrer à la Central School for Art and Design de Londres. Aujourd'hui, elle est une dessinatrice vedette du journal *The Guardian*, où *Gemma Bovary* a d'abord été publié en feuilleton. Son trait est rapide et féroce. Ses personnages fulminant, rongant leur frein les yeux au ciel, sont inénarrables. « Les critiques l'ont comparée au peintre William Hogarth, qui au XVIII^e siècle, à Londres, était célèbre pour ses portraits acerbes », peut-on lire dans *Newsweek* (1), qui note que « certains critiques littéraires ont regretté qu'elle n'ait pas été nommée pour le prestigieux Booker Prize. »

En attendant, dans les librairies, les piles d'albums fondent comme neige au soleil. On en parle jusque dans les cercles universitaires. On se l'envoie en cadeau. L'éditeur se frotte les mains. « C'est la meilleure vente de 1999, avec les derniers livres de Roddy Doyle et de Salman Rushdie », explique-t-on chez Jonathan Cape. La clef de ce succès ? Il faudrait la demander à dame Posy elle-même. Répondrait-elle comme l'oncle Gustave, dans le français dont elle s'amuse : « *Mrs Bovary, it's me* » ?

FL. N.

(1) Repris dans *Courrier international* (n° 474).

★ **Gemma Bovary**, de Posy Simmonds, éd. Jonathan Cape, 14,99 livres. Simmonds est aussi connue pour ses livres de jeunesse. Certains ont été traduits en France comme *Mariage en chocolat* ou *Lulu et les bébés volants*, tous deux chez Hatier.

Spinoza entre deux auteurs

L'auteur de *Spinoza, le masque de la sagesse*, Patrick Rödel, proteste contre les emprunts faits selon lui à son livre par Alain Minc, qui a publié, en octobre 1999, un livre sur Spinoza.

Ce professeur de philosophie en khâgne à Bordeaux et auteur de deux romans, sort, aux éditions Climats en mars 1997, une « biographie imaginaire », comme il est indiqué sur la couverture du livre. Alain Minc publie, deux ans plus tard, *Spinoza, un roman juif*, aux éditions Gallimard (« Le Monde des livres » du 12 novembre 1999). A la lecture de l'ouvrage, Patrick Rödel estime que « vingt à vingt-quatre passages » sont « directement inspirés » de son propre livre.

En outre, Alain Minc reproduit une lettre qu'aurait envoyée Bouwmeester à Spinoza, alors que ce texte avait été imaginé par Patrick Rödel. C'est alors que celui-ci décide, en accord avec son éditeur, de constituer un dossier. Il note des similitudes qu'il trouve trop appuyées, relève qu'Alain Minc utilise la traduction de Bernard Pautrat (Seuil) que lui-même a utilisée alors que dans sa bibliographie l'essayiste ne mentionne que celle de Colerus et Lucas (« Bibliothèque de la Pléiade »). N'ayant pas « l'esprit procédurier », Patrick Rödel n'envisage pas de faire un procès. Il regrette simplement de

« ne pas avoir eu le droit aux guillemets ».

Alain Minc, de son côté, affirme déplorer sincèrement cette affaire car, dit-il, « j'ai beaucoup aimé le livre » de Patrick Rödel « que je trouve intéressant et bon ». D'ailleurs, s'il le mentionne dans sa « bibliographie historique », il le cite également dans le corps du livre. A la page 120 de son ouvrage, Alain Minc rend un hommage explicite à *Spinoza, le masque de la sagesse* : « Dans sa charmante "biographie imaginaire de Spinoza", Patrick Rödel se plaît à imaginer avec talent la scène ». Quant à la lettre imaginaire, Alain Minc regrette de « ne pas lui avoir rendu hommage précisément à cet endroit-là » mais est prêt à le faire lors d'une éventuelle réimpression.

BIOGRAPHIES IMAGINAIRES

Par ailleurs, les deux auteurs ont pris la même liberté avec Spinoza, puisque Patrick Rödel signe une « biographie imaginaire » tandis qu'Alain Minc met son ouvrage sous le signe du « roman ». Ce dernier réaffirme qu'il a « beaucoup d'estime pour le livre de Patrick Rödel » – comme il le lui a signifié dans une lettre privée. Il estime, comme l'attestent les critiques publiées sur son propre ouvrage, que celui-ci est néanmoins dans ses thèmes, finalités et préoccupations « à cent mille lieues » de celui de Patrick Rödel.

Emilie Grangeray

A L'ETRANGER

● MEXIQUE : Foire du livre de Guadalajara

Le prix Juan Rulfo a été décerné cette année à l'écrivain mexicain Sergio Pitlor lors de la XIII^e édition de la Foire internationale du livre (FIL) de Guadalajara. Doté de 100 000 dollars, ce prix est attribué à un écrivain de langue espagnole, portugaise, française ou anglaise. La FIL a accueilli plus de 300 000 visiteurs et près d'un millier d'exposants, dont environ un tiers étaient mexicains, entre le 27 novembre et le 5 décembre 1999. Le Chili était cette année le pays invité, avec une impressionnante délégation composée de romanciers, poètes, éditeurs, peintres, musiciens, cinéastes ou de membres d'ONG. Les hommages, à Pablo Neruda ou José Donoso, ont succédé aux présentations de livres par leurs auteurs, dont Hernán Rivera Letelier et le très remarqué chroniqueur Pedro Lemebel. Ces différentes manifestations furent émaillées de quelques incidents, comme le départ prématuré de Luis Sepúlveda, en signe de protestation à l'occasion de la présentation du *Livre noir de la justice chilienne*, interdit au Chili, de la journaliste aujourd'hui exilée Alejandra Matus (« Le Monde des livres » du 25 juin 1999), ou l'éviction de la directrice d'une école de journalisme de Santiago d'une table ronde en hommage à Salvador Allende. Malgré la débauche de conférences, tables rondes et lectures publiques – auxquelles il faut ajouter des vidéo-conférences qui ont permis à Günter Grass ou à Guillermo Cabrera Infante de s'exprimer à distance –, la Foire était marquée par un déséquilibre certain : la présence écrasante des groupes éditoriaux espagnols rendait encore plus discrètes les rares maisons d'édition hispano-américaines autres que celles du Mexique et du Chili. Si ce phénomène est le reflet d'un défaut de moyens financiers pour la plupart des pays absents, il est également révélateur d'un manque d'agressivité.

Pour Margarita Sierra, organisatrice et directrice de la FIL, « ce sont nos propres éditeurs qui ont laissé la porte ouverte à la présence de l'Espagne ». La quasi-inexistence de démarches en direction de l'énorme marché hispanique que représentent les États-Unis est une autre preuve de cette absence de dynamisme. Certaines maisons d'édition indépendantes ont toutefois eu l'idée de se associer, sans doute de façon encore balbutiante, comme la mexicaine Era, la chilienne Lom, l'uruguayenne Trilce et la basque Txalaparta, non pour contre-carrer l'activité des multinationales, mais pour étendre la diffusion du livre au-delà des sentiers commerciaux habituels. C'est exactement le but que poursuit Margarita Sierra, avec la création cette année d'une FIL « troisième âge » et la poursuite des activités de la FIL « enfants » et de la FIL « jeunesse ».

● INDE : Arundhati Roy interpellée

Arundhati Roy, auteur du livre *The God of Small Things* (*Le Dieu des petits riens*, Gallimard), grâce auquel elle a obtenu le Booker Prize en 1997, a pris la tête d'une campagne contre plusieurs projets de barrages prévoyant d'importants déplacements de populations en Inde, ce qui lui a valu d'être interpellée avec 1 500 autres manifestants, qui bloquaient le site d'une usine hydroélectrique de la région de Nimad, dans l'Etat du Madhya Pradesh.

● GRANDE-BRETAGNE : le roi Arthur sur Internet

La British Library va mettre progressivement sur Internet (www.kingarthur.co.uk) les récits médiévaux de la quête du roi Arthur – dont le *Nennius Historia Brittonum*, qui date du IX^e siècle –, trop fragiles pour être consultés.

● PRIX LITTÉRAIRES

Le poète et Prix Nobel de littérature Seamus Heaney part favori pour l'attribution du Whitbread Book of the Year Prize, qui sera attribué le 25 janvier, avec son poème épique *Beowulf* (Faber & Faber). Les autres candidats sont Rose Tremain, pour *Music and Silence* (Chatto & Windus), Prix du roman, Tim Lott, Prix du premier roman pour *White City Blue* (Viking), et David Cairns, Prix de la biographie pour le deuxième tome de son Berlioz, *Servitude and Greatness* (Allen Lane/Penguin Press).